





PHILIPPE, II.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE II,
ROI D'ESPAGNE.

Par M. WATSON, Professeur de Philosophie & de Rhétorique à l'Université de St. André.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

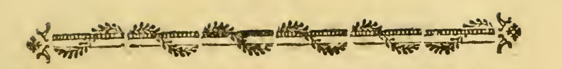
TOME PREMIER.



A AMSTERDAM.

Chez D. J. CHANGUION.

M. DCC. LXXVIII.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE DU *TRADUCTEUR.*

VOICI l'hiſtoire de Philippe II, par M. WATSON, dont les lecteurs, qui n'entendent point l'Anglois, attendoient la traduction avec impatience.

Je ne dirai rien du mérite de cet ouvrage, les journaux en ont rendu compte, & mon opinion ne dirigeroit pas plus que celle des journaliſtes le jugement du public.

Je me garderai bien de parler de ma traduction; car c'eſt occuper aſſez long-tems la ſcene, que d'écrire deux volumes in-quarto; & c'eſt à mon ouvrage

à dire ſi j'étois capable de l'exécuter. Certainement ſi je n'intéreſſe pas, c'eſt ou la faute de M. Watſon, ou la mienne, & je proteſte que, dans ma propre opinion, l'alternative n'eſt pas douteuſe.

Jamais on ne traita un ſujet plus vaſte, plus important & plus propre à fixer l'attention générale, dans les circonſtances où ſe trouve l'Europe.

L'Hiſtorien de Philippe II, avoit à peindre le deſpote le plus arbitraire qui ait foulé les hommes & la révolution la plus étonnante que les annales du monde nous aient tranſmiſes.

C'eſt le monarque qui fit faire, en ſa préſence, le panégyrique de la St. Barthelemi (1) : c'eſt le DÉMON DU

---

(1) Gregoire XIII. accompagné du ſacré collége, en rendit de ſolemnelles actions de graces à Dieu. Il fit frapper des médailles

MIDI que M. Watſon défére à la poſtérité.

C'eſt le tableau des plus grands ſuccès qu'ait jamais remporté la liberté contre le deſpotiſme, qu'un Philoſophe Anglois offre à l'humanité ſouffrante pour la conſoler, & aux Princes ſages pour les confirmer dans leurs maximes.

On ne reprochera jamais à M. Watſon d'avoir traité avec trop de force des objets de cette importance, & j'aurai beaucoup de regret d'être reſté au-deſſous de mon modele, ſi je n'ai point égalé ſon énergie.

Mais ſon ouvrage, d'ailleurs impar-

avec ſon portraît, & ſur l'exergue un ange exterminateur foudroyant les hérétiques. L'alluſion eſt heureuſe; & Charles IX & Catherine de Medicis ſont en effet des perſonnages fort angéliques.

tial, annonce une animoſité contre les Catholiques, que je ne partage point, & contre laquelle je proteſte hautement. Je ſuis la croyance de l'Egliſe Romaine & ne l'invectiverois pas, qnand je ne ſerois point né dans ſon ſein. Un Hiſtorien ne doit être d'aucune ſecte, & quand tous les cultes ne ſeroient pas reſpectables par leur intention & leur objet, un Philoſophe devroit encore les ménager tous (2). Il n'eſt qu'une eſpece de Sectaires qu'on doit combattre ſans ceſſe : ce ſont les intolérans : ce

---

(2) „ Comme le ſoleil, la lune, le ciel, „ la terre, la mer ſont communs à tous les „ hommes, mais ont des noms divers, ſelon „ la différence des nations & des langues ; „ ainſi quoiqu'il n'y ait qu'une divinité uni- „ que & une providence qui gouverne l'u- „ nivers & qui a ſous elle pluſieurs miniſ- „ tres ſubalternes, on donne à cette divinité „ qui eſt la même, différens noms, & on

ſont les fanatiques : ce ſont les fauteurs du deſpotiſme. Jamais le Dieu, qu'adorent les chrétiens, n'ordonna le meurtre, la perſécution, l'obéiſſance paſſive; & l'on ſait que le zele religieux, quand il ſe porte à ces funeſtes excès, n'eſt que le maſque de la haine ou l'inſtrument des ambitieux.

On trouvera dans cet ouvrage quelques expreſſions, qui ſe reſſentent du zele excluſif de M. Watſon pour la religion réformée. Je les ai laiſſé ſubſiſter, parce qu'il eut fallu, pour les faire diſparoître, intervertir le ſens de l'original, & c'eſt une licence qu'un Traducteur ne doit point ſe permettre.

Ce ſeroit bien mal connoître Philippe

„ lui rend différens honneurs, ſelon les loix „ & les coutumes de chaque pays. " C'eſt dans Plutarque que l'on trouve ce magnifique argument en faveur de la tolérance.

II, que d'attribuer à sa dévotion les persécutions qui ont infamé sa mémoire. Son bigotisme ne fut jamais que le voile de son ambition, & l'arme acérée dont se servoit son humeur arbitraire, vindicative & implacable. (3) Charles-quint

---

(3) Qu'on lise le décret de proscription de Philippe II, contre le premier Stadhouder de Hollande; & qu'on décide si ce Monarque avoit un autre Dieu que le Despotisme, & d'autres principes que ceux qui lui paroissoient favorables à ses vues.

Après avoir comparé le Prince d'Orange *à Caïn* & *à Judas*, & avoir encouragé tous ses sujets & *autres à lui courir sus.* „ Afin, „ ajoute-t-il, que la chose puisse être mieux „ effectuée & avec plus de promptitude, & „ pour délivrer plutôt notre peuple de cette „ tyrannie & oppression, ayant dessein de „ RÉCOMPENSER LA VERTU ET DE PUNIR „ LE CRIME, nous promettons, en foi & „ parole de Roi & comme MINISTRE DE

excité par les mêmes passions, les avoit colorées des mêmes prétextes, & ne tarda point à s'en repentir; quoiqu'il

---

„ DIEU, que s'il se trouve quelqu'un de „ nos sujets, ou des étrangers, assez GÉ- „ NÉREUX DE COEUR & assez désireux de „ notre service & du bien public, qui sa- „ che le moyen d'exécuter notre dite or- „ donnance, & de délivrer le monde de „ CETTE PESTE, en nous le livrant vif ou „ MORT, OU EN LUI ÔTANT LA VIE, nous „ lui ferons donner & fournir, pour lui & „ pour ses héritiers, en fonds de terre, ou „ en deniers comptans, à son choix, in- „ continent après la CHOSE EFFECTUÉE, la „ somme de VINGT MILLE ÉCUS D'OR : QUE „ S'IL A COMMIS QUELQUE CRIME, QUEL „ QU'IL PUISSE ÊTRE, nous promettons de „ lui pardonner, & dès maintenant même „ nous le lui pardonnons, S'IL N'EST PAS „ NOBLE, nous L'ENNOBLISSONS à cause de „ son OUVRAGE; que si le PRINCIPAL EN-

fût plus modéré, parce qu'il étoit plus habile (4).

Dans tout les temps & tous les pays

„ TREPRENEUR prend d'autres perſonnes pour „ l'aſſiſter dans ſon ENTREPRISE, ou dans „ l'exécution de ſon fait, nous leur ferons „ du bien & les RÉCOMPENSERONS, donnant „ à chacun d'eux, ſelon leur rang & le ſer„ vice qu'ils nous auront rendu, à cet „ égard, LEUR PARDONNANT AUSSI LES CRI„ MES QU'ILS POURROIENT AVOIR COM„ MIS, ET MÊME LES ENNOBLISSANT. "

Quelle étoit la religion d'un monſtre qui payoit & commandoit un ASSASSINAT AU NOM DE DIEU, & parloit d'un meurtre comme d'une ENTREPRISE qui méritoit & acquéroit LA NOBLESSE ?

(4) Son intolérance, ſes délires ambitieux, & ſur-tout ſa perfidie envers l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe après la bataille de Mulberg, lui ſuſciterent tant de dégoûts, de traverſes & de malheurs, qu'il ſe décida à abdiquer.

le despotisme a recueilli les mêmes fruits. Pour se former une idée juste & précise de la dignité qu'acquiert, tôt ou tard à une nation un gouvernement despotique, il ne faut que considérer Rome, ce Colosse si imposant, qu'on a besoin encore de se roidir contre les préjugés & les illusions pour apprécier avec justesse son ancienne grandeur. Rome, réduite sous l'autorité de tyrans imbécilles ou féroces, vit mettre l'Empire à l'encan. L'Histoire de Philippe II nous offre un autre exemple d'un telle décadence, d'autant plus frappante qu'elle est plus rapprochée de nous.

Philippe II, Roi de toutes les Espagnes & des deux Indes, étoit le plus puissant prince de l'Europe (5). Son ambition insatiable le rendit l'objet de

(5) Voyez liv. 2. p. 27 du 1er. vol.

la haine générale & de l'envie : ſon intolérance, ſes manœuvres arbitraires, ſes conſeillers perfides, ſes miniſtres féroces (6), lui coûterent les provinces-unies, la chûte de ſa marine, qui fit paſſer le ſceptre de la mer dans la main des Hollandois révoltés, la dépopulation de l'Eſpagne, l'aviliſſement des Eſpagnols, & livrerent ſon nom à l'horreur des nations. Voilà ce qu'il recueillit de tant de cruautés, d'intrigues & de guerres. Après avoir ruiné tous ſes états, aliéné pour plus de cent millions de ducats de ſes domaines d'Italie, & épuiſé les mines de l'Amérique, il laiſſa cent quarante millions

---

(6) Cet infernal Duc d'Albe, qui ſe glorifioit en pleine cour d'avoir fait périr ſur l'échafaud dix-huit mille de ſes concitoyens ; & Granvelle, qui ſuſcita la perſécution des Pays-Bas.

de ducats de dettes, une guerre interminable avec les provinces-unies, &, ce qui fut bien plus fatal à la Monarchie Eſpagnole, ces principes arbitraires, cet eſprit ambitieux, qui devinrent le caractere diſtinctif des Viſirs de Madrid, dont le plus impérieux (7) fit perdre à ſon maître, par ſa conduite tyrannique, le Rouſſillon, le Portugal, la Catalogne, les Indes orientales, le Bréſil & les établiſſemens que les Eſpagnols poſſédoient en Afrique.

Je n'oppoſerai point à cette eſquiſſe ſuccinte le tableau des ſuccès des Républicains échappés à la tyrannie de Philippe, & vainqueurs des Eſpagnols & de l'Océan à l'aide de l'induſtrie, de la tolérance & de la courageuſe & infatigable liberté, mais je comparerai

(7) Le comte d'Olivarès.

un Souverain habile à un Monarque oppreſſeur.

Elizabeth avide de vraie gloire, économe ſans avarice, tolérante & ferme, fit toujours paſſer ſon peuple avant elle, & ſes foibleſſes mêmes ne lui nuiſirent jamais : elle ne voulut que la tranquillité & la proſpérité de ſes états : refuſa la ſouveraineté des Pays-Bas, diſant, *qu'il n'étoit ni utile, ni honnête de s'emparer du bien d'autrui* : ſoutint la cauſe des flamands opprimés, & de Henri le grand, qu'une ligue d'ambitieux & de fanatiques, aidée de la puiſſance Eſpagnole, repouſſoit du trône, auquel l'appelloient le droit de ſa naiſſance & le vœu de ſa nation : préſerva ſon pays de toute guerre, & ſut donner, par ſa conſidération perſonnelle & la ſageſſe de ſon adminiſtration, une grande influence à l'Angleterre avilie par les vexations de la dévote & deſpotique Marie. Cette grande

Reine paya quatre millions ſterlings de dettes contractées par ſon pere, ſomme incroyable pour ce temps, & reçut moins de ſubſides qu'aucun autre ſouverain n'avoit fait avant elle (8.) Elle avoit trouvé quarante deux vaiſſeaux dans ſes ports. Vers le milieu de ſon regne, on en comptoit douze cens trente deux:

---

(8) Eliſabeth ne reçut du parlement durant tous le cours de ſon regne que vingt ſubſides & trente neuf quinziemes; ſelon l'évaluation de Mr. Hume, ces ſubſides ne monterent qu'à trois millions, ce qui ne fait par an que 66,666 L. ſ. Les provinces-unies lui dévoient à ſa mort 800,000 L. ſ., & le roi de France 450,000 L. ſ. Ses guerres avec l'Eſpagne lui coûterent 130,000 L. ſ., outre 280,000, que lui accorda le parlement. Robert Cecile aſſure que l'Irlande ne lui coûta pas moins de 3,400,000 L. ſ. Ces détails peuvent donner une idée de ſa ſageſſe & de ſon économie.

(9) elle établit une compagnie des Indes Occidentales, & commença le commerce avec la Moſcovie & la Turquie. Elizabeth donna les premiers coups à ce coloſſe d'or, au ſceptre de fer, aux pieds d'argile, qui régnoit ſous le nom de Philippe II en Eſpagne. Drake, excité par elle & guidé par l'audace du génie, donna au monde un nouvel exemple de la foibleſſe des tyrans. Le commerce des bleds & des laines devint libre, & offrit des ſources intariſſables de vraies richeſſes aux Anglois, dont

---

(9) En 1582 on comptoit en Angleterre 14,390 matelots, & 1232 Vaiſſeaux, dont 270 étoient d'environ 80 tonneaux. A l'avénement d'Elizabeth au trône il n'y en avoit que 42 tous au deſſous de 50 tonneaux. En 1599, lorſqu'on craignoit l'invaſion Eſpagnole, la Reine équipa une flotte & leva une armée en quinze jours.

les Corſaires dépouillerent dès lors les ſuperbes propriétaires du Potoſi.

Quelles ſont les cauſes d'un contraſte ſi étonnant ? On peut les aſſigner en peu de mots. Eliſabeth étoit inſtruite & bienfaiſante : Philippe II étoit auſſi ignorant que farouche.

Je l'ai dit ailleurs (10) avec plus de force : *tous les Deſpotes furent & ſont des ignorans*. Cette vérité eſt ſans doute conſolante pour les hommes, qui doivent eſperer que les lumieres de la Philoſophie briſeront leurs fers. J'ai cru long-tems qu'une telle idée devoit encourager auſſi les Philoſophes à inſtruire les Princes.

Dans la jeuneſſe, cet âge heureux des illuſions, où l'enthouſiaſme de la VERTU éleve l'ame, où l'on croit à la VERTU, où l'on s'étonne, autant

(10) Eſſai ſur le deſpotiſme.

que l'on s'indigne, lorſque l'expérience montre quel mécompte on a fait ; celui qui obſerve les hommes & les choſes, eſt preſque toujours dans une ſituation violente ; il s'épuiſe en vains efforts, en ſtériles vœux pour le bien : il ſouffre ; il eſt cruellement déchiré, quand il voit le mal & l'effronterie avec laquelle on le fait. Mais lorſque les années ont calmé ſon imagination, & ſéché ſon cœur ; quand l'expérience a refroidi ſa tête ; quand il a bien vu qu'il s'irrite tout ſeul, que tous les hommes en place ſe reſſemblent dans leur deſpotiſme, leur orgueil & leur cupidité, que le reſte des humains porte la douceur juſqu'à la baſſeſſe, l'intérêt perſonnel juſqu'à la démence, & l'ignorance de ſes droits juſqu'à la ſtupidité ; il eſt tenté de garder pour ſoi ſes principes : au moins il ſe modere, il ne s'agite plus : il dit ce que Pline le jeune écrivoit, au ſujet d'une

inſcription gravée ſur un mauſolée pour l'infame Pallas : „ pourquoi m'in-
» digner? il vaut mieux en rire, afin
» que ceux-là ne croyent pas avoir
» beaucoup gagné, qui par leur bonne
» fortune, ne font que ſervir de jouet
» aux autres " (11).

Quoiqu'il en ſoit, ceux qu'agitent leurs talens & pour qui l'oiſiveté ſeroit le non-être, doivent conſacrer leur plume, qu'un attrait irréſiſtible leur fait reprendre ſans ceſſe, à tranſmettre des faits & des réflexions utiles aux hommes, qui, quelque part où la nature les ait jettés, ſont leurs freres, & font cauſe commune avec eux.

Peut-être, à force de le répéter, ſaura-t-on généralement un jour qu'il

---

(11) *Sed quid indignor? ridere ſatius eſt, ut ſe magnum aliquod adeptos putent, qui hâc felicitate perveniunt ut rideantur.* (*epiſt.* 29, *l.* 7.)

n'eſt point de convention qui n'ait été éludée ou violée; point de conſtitution qui n'ait été alterée; qu'il n'eſt donc qu'un frein à l'autorité : L'INSTRUCTION : qu'une légiſlation : LE DROIT NATUREL. Peut-être ſaura-t'on, que le code du deſpotiſme eſt renfermé dans ſix mots, ſortis de la bouche d'un abominable tyran (12) : TOUT M'EST PERMIS ET CONTRE TOUS.

Quand tous les hommes enviſageront, ſous ce point de vue, les prétentions de l'autorité arbitraire, peut-être un ſoulevement général des opinions humaines (car à Dieu ne plaiſe que j'invoque jamais le glaive, qui ne fait que ſubſtituer des deſpotes à des deſpotes!) enchaînera-t'il la tyrannie d'une extrémité du globe à l'autre.

Peut-être les Princes ſeront-ils forcés

---

(12) Caligula.

de croire : QU'ILS SONT NÉS POUR LES AUTRES : que LES AUTRES NE SONT PAS NÉS POUR EUX ; (13) *& qu'il n'y a que les ennemis publics qui séparent leurs intérêts de ceux de l'état* (14).

Un Roi fanatique & pédant (15) a écrit : „ que de même qu'on se rendoit coupable d'athéisme & de blasphême, toutes les fois qu'on se permettoit de parler du pouvoir de la divinité ; de même aussi, c'étoit pour tous les sujets se rendre coupable de rébellion que de discuter & d'examiner quelle étoit l'étendue du pouvoir souverain, auquel il falloit aveu-

---

(13) Si cela n'est pas vrai, Marc Aurele connoissoit bien mal comme *Prince* ses intérêts, & comme *homme* ses devoirs ; car il a écrit expressément cette maxime dans ses réflexions.

(14) Bossuet, Politique de l'écriture Sainte.

(15) Jacques premier.

» glément se soumettre, lorsque la loi
» donnoit connoissance des volontés du
» Prince. "

C'est dire en beaucoup de mots, que le peuple est, de droit naturel & divin, voué au service & soumis aux fantaisies de son maître. Je ne répondrai point à ces paroles, aussi insensées qu'odieuses, par des lieux communs de morale (16); mais je demanderai aux Princes qui regardent l'autorité absolue comme un droit sacré, & l'obéissance comme le seul devoir de leurs sujets, de me dire nettement si je dois obéir aveuglément à leurs préposés? Décideront-ils qu'oui? je les

---

(16) La formule des officiers de l'Empereur étoit celle-ci : *Voici ce qu'ordonne notre Seigneur & notre Dieu ;* mais disoit plusieurs siecles après l'Orateur Themiste : *pour ressembler à Dieu, il ne suffit pas d'usurper ses honneurs ; il faut l'imiter.*

prierai de réfléchir, qu'il eſt poſſible alors que je concoure avec zele & très-innocemment à les détrôner. Avoueront-ils que non ? j'en conclurai qu'où l'obéiſſance ne doit point être aveugle, il n'eſt point d'autorité abſolue. Il me paroît difficile d'échapper à ce dilemme. Si tout ce que commande le Prince eſt juſte & doit être exécuté, il faut convenir que tout ordre qui vient en ſon nom l'eſt auſſi & n'impoſe pas un moindre devoir : que je puis légalement aſſaſſiner mon pere : qu'il n'eſt aucune différence entre Henri IV & Néron : qu'une nation peut légitimement enfreindre ou obſerver les traités, égorger les étrangers ou les protéger ; & qu'enfin il n'eſt point de moralité humaine. (17).

---

(17) Un juriſconſulte (Ulpien) occupé à motiver ou juſtifier les caprices de ſon maî-

Si les ſouverains liſoient l'hiſtoire, ou la ſavoient lire, ils apprendroient par une expérience non démentie, *qu'un deſpote eſt un pâtre ignorant & ſauvage, qui mutile & garde ſes troupeaux pour la voracité des Loups* : qu'un

---

tre, a oſé écrire : » Le Prince eſt déchargé » de l'obligation d'obſerver les loix, & com» munique ſes priviléges à l'impératrice, quoi» que, par elle même, elle ne ſoit point au » deſſus des loix". Ces blaſphêmes ſe trouvent encore dans nos conſtitutions. *Princeps legibus ſolutus eſt; Auguſta autem licet legibus ſoluta non eſt, principes tamen eadem illa privilegia tribuunt quæ ipſi habent* (Digeſt. lib. 3. tit. 3. de leg.) Et ailleurs : *ce qui plaît au Roi a force de loi : quod Principi placuit legis habet vigorem* (digeſt. lib. 1. tit. 4.)

Ainſi le Deſpote croit pouvoir plus que l'être ſuprême, ou la puiſſance créatrice; car celle-ci obéit aux loix immuables qu'elle s'eſt impoſées.

gouvernement deſpotique n'a jamais fait le bien ; & par conſéquent ne le fera jamais; car les hommes, de tous les tems, pétris du même limon, animés des mêmes paſſions, ſe reſſemblent dans tous les ſiecles. Quand le Deſpote ſeroit habile & bien intentionné, il n'en ſeroit guere plus avancé. Nous ne pouvons rien qu'en mettant en œuvre nos ſemblables & leurs facultés ; mais le gouvernement Deſpotique a briſé tous les reſſorts de la ſociété; il faut donc détruire la cauſe & en ſubſtituer une autre pour produire d'autres effets. Lorſque cet ouvrage immenſe ſera opéré, la conſtitution Deſpotique ſera détruite; car c'eſt par là que le reſtaurateur de la nation aura commencé.

Ce ſouverain bienfaiteur ſera certainement un homme inſtruit & favoriſera l'inſtruction, en raiſon de ſes lumieres; car il ſaura qu'il n'eſt point de folie qu'on ne doive attendre des ignorans.

On dit que les Mexicains faiſoient jurer à leur Empereur, que tout le tems qu'il ſeroit ſur le trône, les pluies tomberoient à propos, les rivieres ne cauſeroient point de ravages, les campagnes n'éprouveroient point de ſtérilité, les hommes ne périroient point par les influences d'un air contagieux. Voilà ce que ſont les peuples plongés dans l'ignorance qu'entretient ſoigneuſement le Deſpotiſme : Tantôt ſoumis tantôt exigeant juſqu'à la ſtupidité, ils ne ſavent ce qu'ils veulent.

Loin de combatre cette ignorance deſtructive de toute proſpérité, certains gouvernemens s'en aident & s'en appuient ; car les méchans redoutent la lumiere. Dion Caſſius nous apprend que Caligula faiſoit écrire des loix en petit caractere & les faiſoit afficher ſur des colonnes-très élevées afin de mieux ſurprendre le peuple. Cet acte du Deſpotiſme le plus cruel eſt plus ſouvent

répété

répété qu'on ne le croit. Le Prince, qui prohibe les écrits utiles, qui gêne la liberté de la presse, qui se réserve le droit exclusif de prononcer & exige qu'on prenne pour regle ce qu'il a jugé à propos de décider, s'en rend coupable : celui qui précipite ses sujets dans un dédale d'ordonnances captieuses ne l'est pas moins (18).

Cependant il se détruit de ses pro-

---

(18) C'est sans doute un despotisme de ce genre, qui autorise ou tolere ces instructions particulieres des Publicains à leurs satellites, qui ont force de loi, & la force la plus coactive. Elles changent à tout moment les devoirs de l'Agriculteur, qui, dans sa cabane, ne peut connoître ces variations, qu'au moment où on le punit pour les avoir ignorées : ceux du voyageur qui n'aborde qu'en tremblant cette terre où l'autorité arbitraire forge à son gré des punitions & des crimes : ceux du commerçant qui établit une spéculation sur les usages ordinaires & prescrits par la loi. Plus mobile

pres mains; car l'ignorance eſt auſſi fatale aux Princes qu'aux autres hommes : elle ſuffit pour les rendre pervers & malheureux. C'eſt elle qui livre les Rois à la merci de ces déteſtables flatteurs qui les entourent de piéges : c'eſt elle qui allume les torches du fanatiſme : c'eſt elle qui produit les ſéditions & l'anarchie, comme la ſervitude & le deſpotiſme; car il eſt dans la nature que toute adminiſtration deſpotique produiſe des révoltes; puiſque ſous un tel gouvernement il ne reſte aucune autre reſſource aux opprimés contre les oppreſſeurs.

C'eſt l'ignorance qui dénature les affections les plus honnêtes. (19) Obſcurci

---

que les vents, elle ſe plie au gré des paſſions, des beſoins, des fantaiſies du deſpote ou de ſes miniſtres. Quelle proſpérité peut-on trouver au ſein d'une ſociété ainſi organiſée?

(19) Les mœurs de nos aïeux en offrent plus d'une preuve. C'étoit par exemple la loi

par ſes ténebres épaiſſes, l'amour patriotique, cette vertu ſi ſainte eſt devenue inhumaine. Ce ſentiment égaré a fait de l'eſprit républicain l'inſtrument aveugle de la plus inſenſée tyrannie. Le délire, qui fit regarder dans la Grece l'Oſtraciſme comme le Palladium de la liberté, fut produit par la fermentation, qui ronge les démocraties. (20) Ainſi

---

des Cattes & de pluſieurs autres peuples Germains, de ne ſe faire les cheveux & la barbe, & de ne ſe découvrir le front & le viſage, *qu'après avoir payé*, diſoient-ils, *le droit de naiſſance à la patrie par la mort d'un ennemi tué en bataille.*

(20) On ſait que ce n'eſt pas la ſeule ville d'Athenes qui fut atteinte de cette ſorte de frénéſie. Syracuſe établit le Pétaliſme; & Ariſtote dit expreſſément que tous les gouvernemens démocratiques l'adopterent. Cicéron nous apprend dans ſes Tuſculanes, qu'on fit une ordonnance chez les Ephéſiens, qui, en chaſ-

la liberté peu éclairée dégénéra en licence & se détruisit de ses propres mains. Ainsi Thémistocle chassa le grand Aristide, qu'un peuple frivole, orgueilleux & volage étoit las d'entendre appeller JUSTE. Ainsi Periclès terrassa Cimon & Thucidide ses deux rivaux de gloire : ainsi la méfiance du peuple étoit une arme sûre pour celui qui vouloit écarter ses concurrens, & par cette raison, l'Ostracisme étoit visiblement contraire à son objet.

En général il ne faut point compter sur la justice des hommes à qui l'on n'en a pas donné l'exemple & qui n'en connoissent point l'utilité. Le peuple de Mégare chassa son Prince & statua pour premiere loi : *que les pauvres vivroient à*

---

sant le Philosophe Hermodose, déclare, que chez eux personne ne devoit se distinguer par son mérite : *Nemo de nobis unus excellat.*

diſcrétion chez les riches. C'étoit un acte de démence ſans doute; mais c'étoit plus encore la repréſaille d'une populace ignorante. Si elle n'eût point été opprimée, ſi la miſere, qui diſtrait de toute autre penſée, ne l'eût point aiguillonnée, l'idée d'une telle loi ne lui ſeroit point venue. Dites à un infortuné ſouffrant & perſécuté : *tout ce qui eſt honnête eſt utile : tout ce qui eſt malhonnête eſt nuiſible*; il ne vous croira pas : ſa propre expérience ſemble lui donner la triſte conviction que vous le trompez : il calcule mal ſans doute; car la logique des paſſions calcule toujours mal, & il ne raiſonne que ſur quelques cas particuliers, ſans enviſager ſous toutes les faces ce principe; cependant on doit l'excuſer; car il eſt la victime d'un méchant qui lui paroît triompher. Mais les Rois peuvent ſe convaincre aiſément de cette vérité qui échappe au juſte malheureux; car dans tous les âges du mon-

de & ſans aucune exception, toute adminiſtration déſaſtreuſe fut inſtable & troublée; vérité ſouverainement importante, & trop peu connue.

En effet, qui s'occupe à la répandre? Les fanatiques briſent le cœur & la raiſon; la plupart des citoyens ſe conſument dans les frivolités dont les gouvernemens abſolus les entourent: pluſieurs de ceux, qu'on appelle PHILOSOPHES, ſyſtématiques ou charlatans, ont écrit des romans de morale comme les Légiſlateurs ont fait des romans de politique: ils cherchent dans les hommes des êtres qui ne ſoient pas des hommes, & nous prônent des principes démentis par leur propre conduite. Tout Etre humain n'a qu'une bouſſole & qu'un frein: L'INTÉRÊT: apprenez-lui quel il eſt; & vous le rendrez juſte, ſoit qu'il occupe le trône, ſoit qu'il habite une chaumiere.

L'homme a donné par-tout des fers

à l'homme. Tous les peuples ſe ſont également rendus coupables de cette infraction du droit naturel. Nos idées ſont tellement perverties, notre liberté tellement anéantie, que les diſcuſſions du droit public ſont toujours vuidées par l'épée.

D'où vient cette frénéſie univerſelle? du défaut général d'inſtruction : du choc des intérêts particuliers mal-entendus, qui veulent, en dépit de la nature, que les hommes ſe heurtent & ſe froiſſent. Ah! ſi les Princes ſavoient ce qu'ils perdent à commander à des peuples ignorans, ils ne perſécuteroient pas ceux qui inſtruiſent les hommes, qui ne ſont jamais plus faciles à gouverner juſtement, que lorſqu'ils ſont éclairés. Que gagnent les Rois à cette tyrannie? croient-ils que le pouvoir du moment puiſſe éteindre la mémoire des âges ſuivans? *Le feu*, dit le plus grand hiſtorien de l'antiquité, *ne peut étouffer*

la voix du peuple Romain, *la liberté du sénat & la conscience du genre humain.* (21)

Puisse-t-il luire enfin ! ce jour où les peuples & les Rois sauront que l'ignorance est la mere du despotisme, & de tout le mal moral qui afflige notre globe ! qu'un immense continent a vu périr cent millions de ses habitans sous le glaive des satellites armés par d'ignorans & cupides despotes ! que l'Europe elle-même est ensanglantée depuis trente siecles par des hommes aveugles, qui ne connoissent pas leurs droits respectifs ! que l'ignorance aiguise le poignard des fanatiques, le glaive des guerriers & celui des tyrans ! Puisse-t-il luire ce jour où les souverains &

(21) *Scilicet illo igne vocem populi romani, & libertatem senatûs & conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur* : (Tacit. in Agricola.)

leurs ſujets unis par les liens d'une inſtruction univerſelle, ne compoſeront plus qu'une même famille; où le pere & les enfans, pénétrés d'un amour réciproque, ne perdront jamais de vue le bien général, & ne verront qu'en lui leur intérêt particulier! .... Oh! ſi mes foibles travaux pouvoient hâter d'un moment cette révolution; que je me croirois heureux! que le ſouvenir des perſécutions & des maux que me valurent l'amour de la vérité & le courage de la publier, feroit loin de moi! .... Hélas! je le ſais: mes talens ſont trop au-deſſous de mon zele; mais vous, reſpectables Philoſophes! à qui la nature bienfaiſante fit don du génie, qu'un ſi noble eſpoir vous ſoutienne & vous anime: dédaignez les clameurs de ceux qui n'ont d'autre paſſion que l'envie, qui s'acharnent ſur les talens dont ils ne ſavent être ni les émules, ni les admirateurs: démaſquez le deſ-

potiſme : plaidez la cauſe de la liberté : conſeillez la tolérance pour l'intérêt même de la religion : inſtruiſez les Princes : éclairez les hommes, duſſiez-vous les trouver ingrats.

Me voici loin de ma traduction ſans doute : ne vous en étonnez pas, lecteurs : j'ai le malheur d'être encore ſenſible ; mais je n'envie ni le bonheur ni le ſuffrage de ceux qui ne le ſont pas.

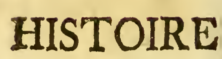
TABLE

DES SOMMAIRES,

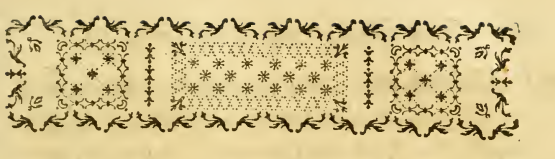
Contenus dans le premier Volume.

Fin de la Table du premier Volume.

HISTOIRE
DE
PHILIPPE II,



HISTOIRE



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE PREMIER.

Liv. I. Naiſſance & éducation de Philippe.

PHILIPPE II. Roi d'Eſpagne, fils de Charles-Quint & d'Iſabelle fille d'Emmanuel le grand Roi de Portugal, naquit à Valladolid, le 31 Mai 1527. Il fut élevé en Eſpagne par des Eccléſiaſtiques remarquables par leur bigotiſme. De tels inſtituteurs produiſirent, ou, du moins, augmenterent beaucoup cet eſprit d'intolérance, qui le caractériſa dans la ſuite, & fut l'ame de toute ſa conduite.

Liv. I.

Charles étoit né dans les Pays-Bas : il y avoit paſſé ſa plus tendre jeuneſſe ; & la prédilection, qu'il marqua pour ſa patrie, pendant tout ſon regne, fut un grand ſujet de mécontentement pour ſes ſujets Eſpagnols ; mais la préférence, que le jeune Prince donnoit à ceux-ci, leur faiſoit ſupporter plus patiemment la partialité de leur maître, & ils ſe flattoient de l'eſpoir, qui ne fut point trompé, que, ſous le regne du jeune Philippe, ils s'empareroient de la faveur, dont les Flamands avoient joui ſous l'Empereur (1).

Son caractere.

Philippe montra, de bonne heure, de l'habileté, de la prudence, de l'application, & dévoilà ſur-tout d'étonnantes diſpoſitions à profiter des inſtructions religieuſes qu'il avoit reçues. Les ſentimens & les opinions dictés par cette déteſtable ſuperſtition, qui faiſoit alors le caractere diſtinctif des prêtres Eſpagnols, trouverent une entrée facile dans ſon eſprit naturellement ſérieux & ſombre.

Son premier Mariage.

A l'âge de ſeize ans, il épouſa Marie, Princeſſe de Portugal, qui mourut environ deux ans après ſon mariage, en mettant au

(1) Haræus Annales Belgii &c. p. 570. Cabrera vida del Philippe II. L. I. c. 1.

monde l'infortuné Don Carlos, dont les malheurs nous occuperont dans la ſuite.

Liv. I.

Il eſt appellé par ſon pere dans les Pays-Bas.

Philippe reſta en Eſpagne, & fut chargé de l'adminiſtration du Royaume, juſqu'en 1548. Son pere l'appella alors dans les Pays-Bas. Il y arriva au commencement de l'année ſuivante, avec un nombreux cortege de nobleſſe Eſpagnole.

A ſon entrée à Bruxelles, il ſe garda bien de contrevenir à la loi, qu'il s'étoit impoſée, de tout tems, d'affecter une piété extraordinaire. Son premier ſoin fut d'aller remercier Dieu, à la Cathédrale, de l'heureuſe iſſue de ſon voyage : il ſe rendit enſuite au palais.

Après avoir reſté à Bruxelles quelques jours avec l'Empereur, qui faiſoit paroître, en toute occaſion, cette tendreſſe qu'un pere, ſur le déclin de ſa vie, ſent ſi vivement pour un fils unique, Philippe partit pour viſiter les principales villes des Pays-Bas, & fut accompagné par la régente, ſa tante, Reine Douairiere de Hongrie (2).

(2) Haræi Annales Ducum Brabantiæ &c. Tom. II. p. 653. Antwerpiæ 1623. Lud. Guiccardini, Lib. II. p. 127.

Comment il fut reçu dans les Pays-Bas.

On le reçut par-tout avec la pompe la plus fastueuse. On dépensa des sommes immenses en fêtes, en repas, en illuminations, en tournois : Les villes se disputerent, à l'envi, à qui étaleroit le plus de magnificence, à qui montreroit le plus de zele & d'invention : enfin le peuple lui donna par-tout les plus fortes preuves d'attachement (3).

Son Humeur peu populaire.

Mais Philippe, au milieu de ces fêtes, où l'on s'efforçoit de l'amuser, & qui devoient plaire, en effet, à un prince jeune & ambitieux, ne put cacher l'austérité naturelle de son caractere. Les Flamands observerent avec inquiétude le contraste frappant qu'il y avoit entre le pere & le fils. Charles étoit poli & affable, & l'on vit bientôt que Philippe étoit d'un abord difficile, fier & sévere. Le premier parloit, avec facilité, les principales langues de l'Europe, & avoit coutume de s'entretenir familiérement avec tous ses sujets. Le second, au contraire, n'avoit voulu apprendre que l'Espagnol ; il parloit peu aux Flamands, & étoit absolument inaccessible pour tous autres que les Nobles de son pays : il s'habilloit à leur mode : il vivoit par tout, comme il faisoit

(3) Meteren, p. 9.

en Espagne, & ne vouloit se conformer, en quoi que ce soit, aux usages Flamands (4). Liv. I.

Impression que fait sa conduite sur les Flamands.

Cette conduite, également indécente & mal-adroite, fit une profonde impression sur l'esprit des peuples de ces contrées, & leur inspira une jalousie contre les Espagnols, qu'ils ne chercherent pas même à dissimuler. Charles, ayant demandé que les Etats prêtassent à son fils le serment de fidélité, tel qu'il l'avoit reçu lui-même autrefois, ils refuserent nettement de reconnoître le droit de succession de Philippe, à moins qu'il ne s'engageât, de son côté, à exclure tout étranger de l'administration de ces Provinces : encore rien n'eût-il pu les déterminer à le recevoir pour maître, sans le respect, que leur inspiroit l'Empereur, & la crainte qu'ils avoient de sa puissance : l'on croyoit même, que, si l'infirmité, dont étoit tourmenté Charles, eût passé pour mortelle, les Etats auroient privé Philippe de la Souveraineté, pour en investir Maximilien, son Cousin, fils de Ferdinand Roi de Hongrie & de Bohême (5).

(4) Bentivoglio, historia della guerra de Flandra, p. 5. in Parigi 1645.

(5) Mémoires de Ribier, Tom. II. p. 219 à Paris 1666.

Liv. I.

L'Empereur s'efforce de faire nommer Philippe Roi des Romains.

Quand Philippe eut parcouru les Pays-Bas, l'Empereur le conduisit en Allemagne, dans le dessein d'exécuter le projet qu'il avoit formé, de le faire élire Roi des Romains. En 1530, Charles avoit sollicité cette dignité pour son frere Ferdinand; mais lorsqu'il se vit un fils parvenu à l'âge de raison, auquel il croyoit les plus grands talens, il se repentit de ce qu'il avoit fait en faveur de son frere, & résolut, dans le cas, où celui-ci refuseroit d'abdiquer, d'engager les Electeurs à annuller leur élection.

Eloignement des Allemands pour ce projet.

Mais la conduite de Philippe ne déplut pas moins en Allemagne, qu'en Flandre; & loin de se concilier la bienveillance des Allemands, il leur inspira des préventions très-défavorables. Il fut chez eux aussi réservé, aussi hautain, qu'il l'avoit été dans les Pays-Bas. Il souffrit que les Princes du premier rang restassent découverts en sa présence : il affecta en toute occasion une fierté, un ton de supériorité, que les Empereurs mêmes ne se permettoient pas. Les Allemands craignirent d'être soumis à un Prince, dont le maintien étoit si froid & si repoussant, lors même qu'il recherchoit leur faveur. Ils ne prêterent donc point l'oreille aux propositions de

l'Empereur ; & furent d'autant plus affermis dans la résolution de s'y refuser, qu'ils se souvenoient mieux des malheurs qu'ils s'étoient attirés, en donnant la couronne impériale à Charles-Quint, dont la puissance avoit menacé leur liberté ; & qu'ils étoient sincérement attachés à Ferdinand & à Maximilien son fils, dont le caractere & les mœurs contrastoient entiérement avec celles de Philippe.

Liv. I.

Charles n'étoit pas de ces hommes, que l'on fait aisément renoncer à leurs desseins. Il sentoit combien étoit immense la supériorité, que lui avoit acquise la victoire, qu'il avoit remportée sur la ligue de Smalkade, & ne mit point en doute qu'il ne parvînt à forcer les Electeurs de nommer son fils, s'il obtenoit la démission de son frere.

Pour y réussir, il employa cette activité & cette ardeur qu'il mettoit dans toutes ses entreprises. Il falloit que l'ivresse de la prospérité eût entiérement aveuglé un Prince aussi habile que Charles-Quint, pour qu'il pût entreprendre & espérer de faire réussir un projet si chimérique. Ferdinand étoit dans toute la vigueur de l'âge, &, eu égard à la santé chancelante de son frere, on pouvoit dire qu'il avoit un pied sur le trône impérial. Son fils

Liv. I.

avoit été élevé dans l'attente de cette haute dignité, & son affabilité, qui l'avoit rendu cher à la Nation, sembloit lui en être le gage assuré. Charles sentoit bien, que tout ce qu'il pourroit dire au pere & au fils, ne persuaderoit jamais, ni à l'un ni à l'autre, de renoncer à un espoir si décevant. Quoique son frere lui eût témoigné la déférence la plus respectueuse, en toute occasion, il attendit plus encore de l'ascendant de sa sœur, la Reine Douairiere de Hongrie, à qui Ferdinand étoit redevable de cette couronne & de celle de Bohême. Charles eut donc recours à elle pour donner plus de poids à sa demande. Cependant Ferdinand résista à toutes les sollicitations de sa sœur, & rejetta toute offre de compensation. Charles-Quint avoit donné sa fille en mariage à Maximilien, & lui avoit confié le Gouvernement de l'Espagne, en l'absence de Philippe, afin d'adoucir le coup qu'il projettoit de lui porter, & de le tenir éloigné de l'Allemagne, tandis qu'on essayoit toute sorte de moyens pour gagner son pere. Ce jeune Prince fut fort alarmé, en apprenant ce qu'on machinoit contre lui. Il quitta l'Espagne aussitôt, & retourna en Allemagne, où il ne négligea rien pour affermir son pere dans sa résolution,

& l'y rendre inébranlable. Charles vit enfin la néceſſité d'abandonner ſon projet, & Philippe partit de l'Allemagne très-mécontent des Electeurs, de tous les Princes Allemands, & guere plus ſatisfait de ſes parens (6).

Liv. I.

Philippe retourne en Eſpagne.

Il retourna en Eſpagne, où il reprit la régence du Royaume, & ſe conduiſit de maniere à donner bonne opinion à ſes ſujets, de ſa prudence, de ſon adreſſe & de ſon habileté. Durant ce période de tems, nous ne trouvons rien, dans les hiſtoriens contemporains, qui mérite quelque attention. Philippe reſta en Eſpagne juſqu'à l'époque de ſon mariage avec la reine d'Angleterre en 1554.

Son Mariage avec la Reine d'Angleterre.

Marie, fille de Henri VIII, ne fut pas plutôt montée ſur le trône, que Charles-Quint, dont la paſſion dominante, à la fin de ſon regne, étoit d'agrandir ſon fils, conçut le deſſein d'unir l'Angleterre à ſes autres Domaines, en faiſant épouſer cette Reine à Philippe. On a cru même que, ſi celui-ci ſe

(6) Lud. Guicciardin. L. II. p. 128. Pallavicini hiſtoria di Concilio di Trento, Lib. XI. c. 15. De Thou Lib. VII. ab initio. Extrait des Lettres de Marillac au Roi de France; en Ribier Juill. 22. 1550.

Liv. I.

fût refusé à cette alliance, Charles auroit demandé pour lui Marie, plutôt que de laisser échapper une si belle occasion d'augmenter sa puissance. Mais le fils n'étoit pas moins ambitieux que le pere : il consentit donc, à l'âge de 26 ans, à prendre pour épouse une Princesse de trente-sept, dont la figure étoit aussi peu agréable que le caractere & les manieres, & qui n'avoit aucun des charmes de son sexe (7).

Dès que Charles-Quint vit que Philippe n'avoit point d'éloignement pour ce mariage, il dépêcha aussi-tôt un courier à la Cour de Londres pour le proposer, & Marie ne balança pas un moment à y consentir. L'extrême dévotion de Philippe, qui le rendoit peu aimable aux yeux de tant d'autres, lui fut une recommandation auprès d'elle. Marie étoit toujours étroitement liée avec la famille de sa mere, & elle considéroit combien une alliance si puissante lui donneroit de facilité pour exécuter son projet favori, celui d'extirper l'hérésie de ses états.

Objections des Anglois contre ce Mariage.

Les sujets de Marie n'avoient pas les mêmes raisons que leur Souveraine pour desirer cette alliance. Ils observoient depuis

(7) Ribier Tom. II. p. 457.

plus de trente ans l'ambition inquiete dont l'Empereur étoit dévoré. Ils trouvoient que le consentement si prompt de Philippe à un mariage, qui ne pouvoit plaire qu'à un ambitieux, ne prouvoit que trop qu'il étoit tourmenté d'une soif insatiable du pouvoir. Les Anglois étoient d'ailleurs bien informés de son caractere, & du tort qu'il s'étoit fait, quelques années auparavant, par la hauteur qu'il avoit déployée dans la Flandre & dans l'Allemagne. Ils craignoient de voir leur Reine, dont l'humeur étoit rigide & sévere, unie à un prince si impérieux. L'idée du danger, que couroient leur indépendance & leur liberté, les faisoit trembler. Ils frémissoient en pensant qu'ils alloient tomber sous la domination des Espagnols, Nation trop célebre par le cruel abus du pouvoir, qu'elle avoit exercé en Italie & dans les Pays-Bas; en horreur par les barbaries, dont elle s'étoit souillée en Amérique; Nation enfin remarquable, entre toutes les autres de l'Europe, par son aveugle & superstitieux attachement à la Cour de Rome (8).

(8) Burnet's Ref. Part. II. p. 284. and Carte Vol. II. p. 297.

Liv. I.

Efforts de Charles pour surmonter ces obstacles.

Charles eut recours à divers expédiens pour appaiser ces murmures. Il persuada à Marie de suspendre la persécution des protestans, & de reprendre le titre de chef suprême de l'église, qu'elle avoit quitté depuis quelques mois. Il envoya des sommes immenses en Angleterre destinées à séduire les membres du Parlement, & ordonna que les articles du mariage fussent stipulés dans les termes les plus honorables & les plus avantageux pour Marie & ses sujets.

Ces articles portoient : que Philippe auroit seulement le titre de Roi ; mais que le souverain pouvoir resteroit entre les mains de Marie : qu'aucun étranger ne pourroit être admis aux emplois publics : qu'il ne seroit fait aucune innovation dans les loix & les coutumes : qu'il ne seroit porté aucune atteinte aux droits & aux privileges de la nation : que l'Angleterre ne pourroit, à raison de cette alliance, être engagée dans aucune guerre entre l'Espagne & la France : que les enfans, qui proviendroient de ce mariage, hériteroient non-seulement de l'Angleterre & des Pays-Bas, mais que, dans le cas, où Dom Carlos mourroit sans postérité, ils succéderoient à la couronne d'Espagne, & à tous les autres domaines héréditaires de

Philippe : qu'enfin, si la Reine mouroit sans enfans, Philippe ne pourroit réclamer aucun droit sur la souveraineté d'Angleterre, qui reviendroit alors au légitime héritier (9). Liv. I.

Ces concessions produisirent bien quelque effet favorable aux prétentions de Charles : elles ne suffirent pas, cependant, pour dissiper toutes les craintes ; & bien des gens disoient que, plus les conditions offertes étoient avantageuses, plus on avoit de raisons de soupçonner que Charles & son fils ne pensoient pas sérieusement à les remplir. Charles V, réussit.

Mais on fournit aux courtisans & aux partisans de l'Espagne des raisons spécieuses pour défendre leur opinion, & l'on ôta au parti contraire tout prétexte plausible de former une association. Cependant Thomas Wiat & plusieurs autres persuaderent à quelques centaines d'hommes de prendre les armes ; mais cette sédition, peu sérieuse & mal concertée, fut bientôt étouffée, & ne servit qu'à confirmer le pouvoir réel qu'avoit la Reine de disposer d'elle même, par un mariage que les mécontens blâmoient avec tant de violence (10).

(9) Burnet's hist. of the Ref. Part. II. B. II. p. 260. Carte B. XVII.

(10) Burnet, p. 262.

Liv. I.

Tout obstacle étant levé, & les articles du mariage ratifiés par le Parlement, Marie se prépara à recevoir son futur époux, pour qui, bien qu'elle ne l'eût jamais vu, elle avoit conçu une passion si violente, qu'elle montra l'impatience la plus inquiete de le voir arriver. Elle étoit, en même tems, extrêmement humiliée de l'indifférence qu'il affectoit pour elle, & elle se plaignit amerement, que, dans le tems même, où elle lui donnoit à la fois son Royaume & sa main, il n'eût pas daigné lui écrire une lettre de remerciment, ou lui apprendre les raisons qui différoient son voyage en Angleterre. Enfin Philippe y envoya le Marquis de Las Navas, pour informer la Reine qu'il alloit hâter son départ d'Espagne. Les historiens Espagnols rapportent qu'il ne manqua pas d'aller visiter, avant son départ, la chasse de St. Jacques en Galice; qu'il y entendit la messe, & se recommanda à la protection du Saint, avec la dévotion la plus fervente, prosterné vers la terre, sans vouloir appuyer ses genoux sur un coussin (11).

Philippe debarque en Angleterre.

Philippe fit voile de la Corogne, au commencement de Juillet 1554 & débarqua à

(11) Carte, b. XVII. p. 312. Cabrera L. 1. c. 4.

Soutampton, le 19 ou 20 du même mois, après une heureuse traversée. Peu de jours après son arrivée, la cérémonie du mariage se fit à Winchester, où Philippe reçut, de l'Ambassadeur de l'Empereur, l'investiture de Naples, de Sicile, de Milan, & le titre de Roi de Jérusalem. Charles se dépouilla de ces dignités pour témoigner la joie qu'il avoit de ce mariage, & rendre l'alliance de son fils digne de la Reine son épouse (12).

Liv. I.

Sa conduite & ses manieres.

Philippe avoit amené avec lui un nombreux cortege de Noblesse Espagnole, & s'efforça d'éblouir ainsi les yeux des Anglois par la pompe & la splendeur avec laquelle il paroissoit en public, tandis qu'il captoit leur affection par ses libéralités. Mais il ne put, malgré tous ses efforts, déguiser son caractere & cacher ses vices. Sa dissimulation naturelle & sa hauteur perçoient dans toute sa conduite. Il étoit trop Espagnol, pour approuver quelque chose, qui ne fût pas Espagnol. Il ne pouvoit, en aucune occasion, se plier aux manieres Angloises. Il voyoit les principaux nobles du

[12] Burnet's ref. p. II. b. 2. Carte, b. XVII. p. 313. Summonte Hist. di Napoli, Libro 9. p. 263.

Liv. I.

pays, ſans leur marquer le moindre intérêt; il n'accordoit à perſonne la faveur de l'approcher, ſans en avoir obtenu la permiſſion d'avance, & ſe montroit de l'accès le plus difficile, envers ceux-là mêmes, dont il vouloit ſe concilier ou s'aſſurer la bienveillance (13).

Il découvre ſes vues ambitieuſes.

On vit bientôt combien cet article du contrat de mariage, qui l'excluoit du gouvernement, le contrarioit. Marie beaucoup plus occupée du ſoin de lui plaire, que de l'avantage de ſon peuple, & même de ſon intérêt perſonnel, ou de ſon influence dans le gouvernement, demanda au Parlement de le déclarer héritier préſomptif de la couronne, & de remettre entre ſes mains le timon de l'Etat.

Les deux chambres avoient montré juſqu'alors la ſoumiſſion la plus entiere à ſes volontés; mais elles ſe crurent enfin néceſſitées à modérer leur complaiſance. Elles apperçurent aiſément le motif & le but

---

[13] Burnet's Hiſt. of the ref. v. II. p. 288. Carte, b. 17. p. 313. » Son cortége, dit l'évêque » Burnet, étoit tel, qu'un des plus grands amuſemens de la cour d'Elizabeth étoit de ſe moquer de lui & de ſes Eſpagnols.

des demandes de la Reine, & les regarderent comme une preuve non équivoque du deſſein, qu'elle avoit formé, de ſervir l'ambition de ſon époux, ſans égard aux conſéquences fatales qui en pouvoient réſulter. L'une & l'autre refuſerent donc formellement. Elles avoient permis que Philippe portât le titre de Roi; mais elles ne voulurent point conſentir à la cérémonie de ſon couronnement; & l'Empereur ne put en obtenir le moindre ſecours contre la France (14).

Liv. I.

Ses artifices.

Philippe, pour ſurmonter les obſtacles que lui ſuſcitoit la conduite du Parlement, réſolut de ſe plier aux circonſtances, & de s'envelopper des apparences de la modération. Dans ce deſſein, il obtint de Marie l'élargiſſement de pluſieurs perſonnes de diſtinction, qu'elle avoit fait arrêter, ſur le ſoupçon qu'elles étoient mécontentes de ſon gouvernement; mais ce qu'il fit de plus adroit, pour s'attirer la faveur de la nation Angloiſe, ce fut de protéger Elizabeth, envers laquelle Marie avoit témoigné tant de jalouſie & de reſſentiment, qu'elle avoit rendu la vie de la Princeſſe, ſa ſœur, un

(14) Carte, p. 315.

objet important pour la nation. Malheureusement pour Philippe, on interpréta très-différemment, de ce qu'il avoit espéré, sa bienveillance pour Elizabeth. Personne ne voulut attribuer à la générosité d'un Prince, qu'on savoit si intéressé, une action qui devoit lui avoir été suggérée par des vues politiques. En effet, si l'on eût ôté la vie à Elizabeth, & que Marie fût morte sans enfans, l'Angleterre seroit devenue l'héritage de la reine d'Ecosse, dont le mariage, avec le Dauphin, auroit uni, alors, les couronnes d'Ecosse & d'Angleterre à celle de France (15).

Persécution des Protestans.

Marie, pour gagner l'affection du peuple & servir ainsi les vues de son époux, suspendit la persécution des réformés. Mais son zele & son bigotisme étoient trop violens, pour être longtems réprimés; & Philippe, soit par principes, soit par tempérament, étoit bien éloigné de s'opposer à ces mesures sanguinaires, qu'il méditoit lui-même alors. On établit des tribunaux non moins arbitraires que ceux de l'inquisition d'Espagne, & les peines barbares, que décerne

(15) Burnet, Vol. II. b. II. p. 287. Carte, p. 316. Camden's apparatus.

celle-ci, furent infligées à un grand nombre de citoyens, fans diftinction d'âge ni de fexe. Perfonne ne doutoit que Marie n'eût un penchant naturel à employer cette févérité terrible, fous laquelle on gémiffoit alors; mais, comme on favoit auffi combien elle étoit dévouée à la volonté de fon époux, on ne put s'empêcher de regarder la perfécution comme une fuite de fon confeil, ou un effet de fon approbation (16). Philippe fut fenfible à ce foupçon, qui le rendoit fi odieux, & pour s'en laver, ou du moins diminuer la prévention, qu'il avoit infpirée, il eut recours au ridicule expédient, de faire prêcher devant lui, par fon confeffeur, religieux Francifcain, en faveur de la tolérance (17). Mais cet artifice étoit trop groffier pour en impofer à qui que ce fût, & quoique Philippe

Liv. I.

(16) Cabrera, Hiftorien de Philippe, attribue à ce prince les perfécutions de ce tems, & lui en fait un mérite. p. 28. Lib. I. c. 7.

(17) Ce Sermon fut prêché le 15 de Février; cependant le 24 de Mai, Philippe s'unit à la Reine, à l'occafion du refus que fit Bonnet, de prendre fur lui tout l'odieux de la perfécution, pour requérir ce prélat fanatique, de procéder à l'exé-

Liv. I.

parût rarement prendre une part directe à l'administration, l'opinion générale subsista. Toute sa conduite fut épiée par des yeux jaloux, vigilans & méfiants; & il ne lui fut pas possible d'obtenir une concession plus favorable, que celle, qui lui assura le protectorat pendant la minorité de son enfant, si Marie laissoit des héritiers à sa mort.

Philippe quitte l'Angleterre.

Quelques mois après, cette concession parut moins déraisonnable, qu'on ne l'avoit pensé d'abord. Il se répandit dans le Royaume que la Reine étoit enceinte. L'erreur fut générale. Philippe & Marie même le crurent (18). Philippe resta en Angle-

cution des loix, afin que, moyennant ses soins & son activité, gloire plus entiere fût rendue à Dieu, & l'état fût plus tranquillement gouverné. Burnet's Collection of records. n. 20.

(18) Le 30 d'Avril on assura qu'elle venoit d'accoucher d'un fils; toutes les cloches de Londres sonnerent. On alluma des feux de joie dans toutes les rues; on chanta le *Te Deum* à l'église de St. Paul, & un prêtre poussa la crédulité à un tel point, qu'il donna la description la plus circonstanciée de la constitution, des traits & de la stature du jeune Prince, qu'il représenta comme le plus vivace, & le plus beau des nouveaux nés qu'on eût jamais vu. Carte, p. 317.

terre auſſi longtemps, qu'il eût quelque raiſon de conſerver l'eſpoir d'un événement ſi intéreſſant, qui pouvoit ſeul lui donner le pouvoir, auquel il aſpiroit depuis ſon arrivée dans ce Royaume. Mais ces trompeuſes apparences furent bientôt détruites; & ces ſoupçons de groſſeſſe ſe changerent en ſymptômes trop certains d'une hydropiſie prochaine. Lorſque tout eſpoir, de voir jamais Marie féconde, fut anéanti; lorſque le chagrin qu'elle reſſentit de ſa ſtérilité, joint à ſon aigreur naturelle, animée encore par la jalouſie, dont elle étoit rongée, eut ruiné ſa ſanté, & rendu ſa perſonne auſſi déſagréable que ſa ſociété; Philippe quitta l'Angleterre, après y avoir reſté quatorze mois, & ne paſſa point, à ſon retour, par les Pays-Bas (19).

L'Empereur abdique en faveur de ſon fils.

L'Empereur y étoit alors; & ſe préparoit à exécuter la réſolution, qu'il avoit formée, de réſigner ſes domaines à ſon fils, pour paſſer le reſte de ſa vie dans la retraite. Lors du mariage de Philippe avec la reine d'Angleterre, Charles avoit cédé à ſon fils le Royaume de Naples, &

(19) Haræus, Carte, p 317. Burnet, Part. II. b. II. p. 312.

Liv. I.

le Duché de Milan; & n'avoit pas ſujet d'être ſatisfait de la conduite que ce Prince avoit tenue à ſon égard, après avoir reçu une ſi forte preuve de ſon affection paternelle & de ſa générоſité. Philippe, outre le refus de paſſer par la Flandre, où Charles déſiroit de le voir, à moins que ſon pere ne le revêtit de quelque autorité dans ce pays, pendant qu'il y ſéjourneroit, inſiſta pour que le don des états d'Italie fût abſolu, ſans condition & ſans réſerve. A peine fut-il entré en poſſeſſion, qu'il dépouilla les Miniſtres de Charles, afin de placer ſes propres Créatures. Cette conduite peu reſpectueuſe ne diſſuada pas l'Empereur de réſigner tous ſes domaines. Elle paroît même avoir été le principal motif qui l'affermit dans cette réſolution, parce qu'il reconnut que le caractere impérieux de Philippe le réduiſoit à la triſte alternative de ſe brouiller avec ſon fils, ou de lui céder (20).

Si Charles eût eu la même vigueur de corps & d'eſprit, dont il jouiſſoit quelques années auparavant, il eſt probable

[20] l'Eveſque, p. 24 25. Summonte, Lib. IX p. 263.

que la conduite de Philippe auroit produit un effet très-différent, & décidé l'Empereur à diminuer plutôt qu'à augmenter le pouvoir de son fils. Mais la douleur renaissante des fréquens accès de goutte, dont il étoit tourmenté, son activité constante, son application continuelle aux affaires, l'avoient tellement affoibli, qu'il comprit qu'il falloit nécessairement, à l'avenir, ou se confier à des ministres, ce qu'il avoit soigneusement évité jusqu'alors, ou succomber bientôt sous le poids des détails, qu'entraînoit le gouvernement de tant d'Etats soumis à sa puissance. Il devenoit donc nécessaire pour lui de se débarrasser, au moins, d'une partie des soins qui l'accabloient. Si l'ambition de son fils eût été plus modérée, ou son esprit plus accommodant, Charles auroit pu lui confier les principales branches de l'administration, & retenir l'autorité suprême; ou lui céder la souveraineté d'une partie de ses domaines, & s'en réserver le reste; mais il prévit que, dans l'un ou l'autre cas, il se préparoit des chagrins continuels; il ne pouvoit échapper, avec dignité, à ce danger, qu'en se retirant du monde & faisant une cession absolue de ses Etats. (21).

(21) Ribier. p. 485.

Liv. I. Déterminé par ces motifs, Charles résigna la fouveraineté des Pays-Bas, en Octobre 1555, & celle d'Efpagne, au mois de Janvier fuivant; mais il retint la couronne impériale quelques mois de plus, pour effayer, encore une fois, de perfuader fon frere de renoncer à l'Empire en faveur de Philippe; mais cette nouvelle tentative fut inutile. Enfin Charles fe retira du monde, fous le prétexte qu'il étoit convaincu de la vanité des grandeurs humaines : cependant il s'efforçoit de faire parvenir fon fils à leur faîte, comme s'il eût crû qu'on ne trouvoit qu'à ce degré d'élévation la félicité fuprême. Sa propre expérience lui avoit appris que des Etats épars & d'une étendue immenfe, donnoient plutôt les apparences que la réalité du pouvoir; qu'ils étoient la fource d'une inquiétude continuelle & dévorante : qu'ils engageoient leurs poffeffeurs dans des entreprifes au-delà de leurs forces, & que gouverner avec équité tant & de fi vaftes contrées, étoit une tâche au-deffus d'un feul homme : cependant il défiroit ardemment de charger fon fils de ce fardeau, fous lequel lui-même avoit fuccombé, long-temps avant ce période auquel la vieilleffe oblige les hommes de quitter la

fcene

scene d'une vie active. Charles avoit trop long-temps nourri cette ambition insensée des Princes, qui les porte à rechercher, sans relâche, le pouvoir, sans égard à la grande fin pour laquelle seule il est désirable : je veux dire, le bonheur de leurs sujets; & il lui étoit impossible de se dépouiller entierement de cette passion, quoiqu'il fût décidé à y renoncer pour lui-même. Liv. I.

Quant à l'autre partie de sa conduite dans le temps dont nous parlons, il est plus aisé d'expliquer les motifs qui la dirigerent.

Charles avoit désiré fortement de voir, avant son abdication, la paix rétablie avec la France; car il vouloit donner à son fils le temps & les moyens de réparer l'épuisement de ses domaines, que les guerres continuelles, qu'il avoit entreprises ou soutenues, & les sommes immenses, qu'il avoit fait passer en Angleterre, avoient rendu excessif. Tous ses derniers projets avoient échoué. Retenu plus long-temps, qu'il n'avoit compté, dans les Pays-Bas, autant par la rigueur de la saison, que par des attaques continuelles de goutte; il eut du moins la satisfaction, avant de partir, de conclure la treve de Vaucelles, & quel-

Liv. I.

que lieu d'efpérer que plufieurs des différends, qui animoient Henri II, Roi de France, & Philippe, l'un contre l'autre, s'arrangeroient à l'amiable, avant l'expiration de la treve. Charles partit enfin pour fa retraite, où, ayant enfeveli dans un couvent tous fes projets de gloire & d'ambition, il s'informa rarement des nouvelles politiques, & ne permit pas même à fes domeftiques de lui apprendre ce qui fe paffoit dans le monde (22).

---

(22) Gianone Tom. IV. p. 198.



HISTOIRE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE SECOND.

Liv. II. Puissance & Domaines de Philippe.

QUOIQUE le projet, que Charles avoit conçu, de transmettre l'Empire à son fils, eût échoué, Philippe étoit encore le plus puissant Monarque de son siecle. Il possédoit en Europe, outre les Royaumes réunis de Castille, d'Arragon & de Navarre, ceux de Naples & de Sicile, le Duché de Milan, la Franche-Comté & les Pays-Bas: en Afrique, Tunis, Oran, le Cap-Verd & les Isles Canaries; en Asie, les Isles de la Sonde, les Philippines, & une partie des Moluques; en Amérique, les Empires du Pérou & du Mexique, la Nouvelle Espagne & le Chili, outre Hispaniola, Cuba

Liv. II. & plufieurs autres Ifles de ce vafte hémifphere. Les mines du Mexique, du Chili, du Potofi fourniffoient, lors de l'avénement de Philippe au trône, plus de richeffes que n'en poffédoient tous les autres Princes de l'Europe enfemble (1). Sa marine étoit beaucoup plus nombreufe que celle d'aucune autre puiffance : fes troupes étoient mieux difciplinées, plus aguerries, plus accoutumées à vaincre : les plus habiles, les plus expérimentés généraux de ce fiecle, commandoient cette milice belliqueufe.

Un pouvoir fi étendu, des reffources fi vaftes, ne pouvoient que paroître formidables aux autres Etats de l'Europe; furtout, lorfqu'on réfléchiffoit fur le caractere fombre, & impérieux du Prince, qui en pouvoit difpofer; car fi Philippe n'avoit pas la valeur de Charles, ni fon activité, ni fon audace, il étoit appliqué, induftrieux & pénétrant. Il avoit déjà montré que fon ambition, d'autant plus redoutable, qu'il l'enveloppoit du voile de la religion, n'étoit pas moins ardente que celle de fon pere.

(1) Elles lui rapportoient, par an, 25, 000, 000 de florins. Meteren.

Situation de l'Europe.

Mais quelque propres à exciter la jalousie & la méfiance générale, que fussent la puissance, le caractere & les projets de Philippe, peu d'Etats pouvoient alors contrarier ses desseins.

L'Angleterre.

Depuis que Marie étoit montée sur le trône d'Angleterre, sa nation avoit beaucoup perdu de cette considération, dont elle avoit joui en Europe durant un demi siecle. Son commerce étoit négligé, ou opprimé. Ses troupes indisciplinées, avoient perdu l'habitude de la guerre; sa marine étoit dans un état languissant. Tant que Philippe habita parmi les Anglois, ils donnerent des preuves de cet esprit d'indépendance, qui leur est si naturel, & refuserent de l'admettre dans aucune partie de l'administration; mais, dans ce temps-là même, ils se montrerent, en toute autre chose, servilement soumis à leur Reine, foible, dévote, subjuguée. Il y avoit donc tout lieu de craindre que la nation Angloise, loin de servir de frein à Philippe, seroit forcée par Marie, à seconder son époux dans les mesures violentes, où son ambition & son bigotisme l'engageroient infailliblement.

Allemagne.

Il n'y avoit pas des raisons d'espérer que

Liv. II.

l'Allemagne s'y opposât plus que l'Angleterre; car, quelque aversion, qu'eût inspiré aux Allemands la concurrence de Philippe avec Ferdinand, pour la couronne impériale, il n'étoit point apparent qu'il s'élevât, à ce sujet entre eux, une dissention violente, ou une guerre ouverte. Ferdinand n'étoit pas encore tranquillement en possession de la Hongrie. Tourmenté de la crainte que les Turcs ne renouvellassent bientôt leurs hostilités; obligé de se précautionner contre ses ennemis redoutables, & de se préparer les secours, dont il auroit alors un besoin pressant, il s'efforçoit assiduement d'établir la concorde entre les différens Princes du Corps Germanique, & d'accommoder les animosités, que la différence des religions avoit produites.

Portugal.

Le Portugal atteignoit alors au plus haut dégré de sa gloire & de sa prospérité. Ses découvertes & ses conquêtes, qu'il porta, dans ce siecle, jusqu'aux extrémités du globe, l'avoient conduit à ce période d'élévation, si supérieur à celui auquel il étoit jamais parvenu; & Jean III, à qui les Portugais doivent presque tout ce que cette nation peut réclamer de grandes actions, étoit sur le déclin de sa vie, aimé de

ſon peuple, reſpecté de ſes voiſins, & ne penſant qu'à maintenir ſes ſujets en paix, & à les rendre heureux. Liv. II.

Chriſtiern III. occupoit le trône de Danemark, & Guſtave Erickſon régnoit en Suede. Sous la douce & bienfaiſante adminiſtration du premier de ces Monarques, le Danemark commençoit à ſe relever de l'état d'épuiſement où des diſſentions civiles, les calamités qu'avoit entrainées une guerre étrangere, & l'oppreſſion d'un odieux tyran, n'a guere détrôné, l'avoient plongé. Les Suédois, qui, ſous Guſtave, avoient ſecoué le joug de leurs voiſins, & donné la Royauté à leur brave libérateur, jouiſſoient ſous ſon adminiſtration des douceurs de la liberté, & poſoient les fondemens de cette grandeur à laquelle ils parvinrent dans la ſuite. Ni l'une ni l'autre de ces puiſſances n'étoit cependant encore en état de prendre part aux affaires des autres Etats de l'Europe, & les Rois Citoyens, qui gouvernoient ces pays, trouvoient que le ſoin d'établir la tranquillité dans leur Royaume, ſuffiſoit pour les occuper.

Danemarck & Suede.

En Italie, les Domaines de l'Egliſe, depuis peu très-diminués par le don que Paul III. avoit fait des Duchés de Parme & de Plai-

Domaines de l'Egliſe.

Liv. II. sance à Octave Farnese son neveu, étoient renfermés entre le Duché de Milan & le Royaume de Naples : le Souverain Pontife dépendoit donc plus de Philippe que de tout autre Prince ; & il étoit probable qu'il feroit sa cour à ce Monarque, plutôt que de former aucun projet d'opposition à ses desseins.

La Toscane. Côme de Medicis, Duc de Toscane, étoit redevable au dernier Empereur de sa Souveraineté, & ses domaines étoient, graces à sa sagesse & à son puissant protecteur, devenus si considérables, que le Viceroi de Naples & le Gouverneur de Milan pouvoient seuls lui donner quelque inquiétude. La reconnoissance & l'intérêt sembloient donc solliciter ce Prince habile de s'attacher au Roi d'Espagne & de cultiver son amitié.

La Savoie, Parme & Plaisance. Octave Farnese, Duc de Parme, privé du Duché de Plaisance par l'Empereur; & Philibert Emmanuel Duc de Savoie, dépouillé, du vivant de son pere, de la Savoie & du Piémont par les François, n'avoient aucun espoir de recouvrer leurs domaines, sans la faveur de Philippe.

Venise. La République de Venise autrefois si puissante, si ambitieuse, s'étoit apperçue, depuis la ligue de Cambrai, que son ambition étoit un délire. Fermement attachée alors à la

ſage maxime de garder une exacte neutralité dans toutes les querelles qui s'élevoient entre les puiſſances de l'Europe, elle vouloit ſe conſerver la bienveillance générale, & ſurtout l'amitié de Philippe, comme les ſeuls moyens, qu'elle avoit de ſe défendre des invaſions des Turcs, ſes formidables ennemis.

La France.

D'après ce coup d'œil rapide jetté ſur l'état de l'Europe, au tems où Philippe reçut la Souveraineté des mains de ſon pere, il eſt évident qu'il n'y avoit d'autre contrepoids à ſon pouvoir que le Roi de France, dont les domaines n'étoient pas, à la vérité, auſſi étendus que ceux du Souverain Eſpagnol; mais qui poſſédoit de tels avantages dans la ſituation & la conſtitution de ſon Royaume, & dans le caractere de ſon peuple, qu'il pouvoit être, au moins, regardé comme le ſecond Monarque de l'Europe, & le rempart de la liberté générale contre la puiſſance exorbitante de Philippe. Quoique les frontieres de cette puiſſante Monarchie ne fuſſent point alors auſſi reculées, qu'elles le ſont aujourd'hui, elles s'étendoient déja depuis le pas de Calais juſqu'à la Méditerranée & l'Italie; & depuis les Pyrénées juſqu'à l'Allemagne & les Pays-Bas. Cet im-

menſe territoire n'étoit coupé par aucun autre Etat. La France, enclavée entre les domaines de Philippe, épars en Eſpagne, en Italie & dans les Pays-Bas, rendoit difficile la communication d'une partie de ces domaines à l'autre, & barroit, en tems de guerre, le paſſage des troupes.

Caractere des François.

La Nation Françoiſe, accoutumée pendant pluſieurs regnes à faire continuellement la guerre, avoit négligé, & ignoroit tous les arts de la paix. L'eſprit de Chevalerie, la valeur héroïque, regardée comme la ſeule vertu, le déſir romaneſque de la gloire militaire, qui, lors de la conſtitution féodale, produiſoient tant de diſſentions & de calamités, donnoient encore à la Nobleſſe Françoiſe une puiſſante énergie; mais ces qualités dangereuſes, ayant pris une direction différente, n'excitoient plus les grands à de funeſtes hoſtilités les uns contre les autres; elles les enflammoient de la noble ambition de rechercher les fatigues & les dangers, pour ſoutenir la gloire de la nation & de la couronne.

Henri II.

Henri II. gouvernoit ce peuple belliqueux & montroit déja qu'il avoit hérité d'une portion conſidérable de cette ambition ardente, qui diſtingua ſon pere. Il n'avoit, aſſuré-

ment, ni le génie militaire de François Premier, ni ſon intrépidité héroïque; mais ſes Généraux ſuppléoient à ce qui lui manquoit en ce genre; & l'on comptoit parmi les habiles guerriers, dont il pouvoit employer les talens, le Maréchal de Briſſac, ce célebre conquérant du Piémont; le Connétable de Montmorenci, ſi connu par ſa valeur plus qu'humaine; François de Lorraine Duc de Guiſe, qui, depuis peu, avoit acquis une gloire immortelle, par la défenſe de Metz contre l'Empereur. Liv. II.

Henri n'étoit pas moins formidable par ſes liaiſons avec les puiſſances étrangeres, que par les reſſources intérieures de ſes Etats. La Reine d'Ecoſſe avoit été élevée à ſa cour, & fiancée à ſon fils ainé : il étoit donc probable que ſon Royaume deviendroit une Province de la France. Henri avoit, comme ſon pere, cultivé ſoigneuſement l'amitié des Suiſſes, & étoit entré dans une alliance étroite avec le Grand-Seigneur. Il pouvoit, en cas de rupture avec l'Eſpagne, recevoir des premiers, de puiſſans ſecours de terre, tandis que les flottes du ſecond auroient ravagé les côtes d'Eſpagne & d'Italie. Ses alliés.

Henri prouva, dès le commencement de ſon regne, qu'il feroit conduit par les mêmes

paſſions politiques que ſon pere : ſon déſir opiniâtre de recouvrer les domaines d'Italie, qui avoient été arroſés de tant de ſang; ſa jalouſie de la puiſſance & de la grandeur Eſpagnole ou Autrichienne éclaterent bientôt.

Excité par ces motifs, il avoit, en 1551, pris ſous ſa protection Octave Farneſe, Duc de Parme, que le Pape & l'Empereur s'efforçoient de détruire. Il étoit entré dans la ligue des Princes proteſtans de l'Allemagne contre Charles-Quint. C'étoit dénoter aſſez la jalouſie qui l'animoit contre l'Empereur; puiſque le principal but de cette ligue étoit de favoriſer la religion, dont il avoit perſécuté ſi impitoyablement en France les proſélytes. La guerre, que néceſſitoit cette alliance, continua avec des ſuccès variés juſqu'au moment où la treve de Vaucelles, dont nous avons parlé, vint la ſuſpendre. Il avoit été convenu alors, que chacun retiendroit ſes conquêtes pendant l'eſpace de cinq ans, à moins que les prétentions reſpectives ne fuſſent accordées avant l'expiration de cette treve. C'en fut le principal article; & en conſéquence, non ſeulement Metz, Toul, & Verdun, qui devenoient pour la France un rempart formidable, ſur la frontiere de l'Allemagne; mais encore la Savoie preſque

entiere & le Piémont, que l'Empereur devoit, pour son honneur, faire restituer au Duc de Savoie, restoient entre les mains de Henri. Charles n'auroit jamais consenti à cette condition, qu'il avoit rejettée avec hauteur, l'année précédente, s'il n'avoit cru qu'il étoit absolument nécessaire à son fils de jouir de quelques années de paix. Henri avoit donc les plus fortes raisons d'être content de la treve. Cependant ce fut par lui qu'elle fut violée. Il fut précipité dans cette démarche, dont il eut lieu de se repentir amérement, en partie par cette ambition de faire un établissement en Italie, (ambition en quelque sorte héréditaire, & qui avoit possédé tant de ses prédécesseurs) & en partie par les conseils intéressés des Guises; mais sur-tout par les sollicitations du Souverain Pontife.

Paul IV.

Paul IV, l'un des plus singuliers hommes de son siecle, formoit un contraste frappant avec l'Empereur, & venoit d'être élevé à la Papauté, après avoir passé sa vie dans les austérités du cloître, absorbé dans l'étude de la Théologie Scholastique. Issu de la maison Caraffe, originaire du Royaume de Naples, il jouit, dans sa jeunesse, de plusieurs riches bénéfices, & fut envoyé,

Liv. II.

comme Nonce, à Naples, en Eſpagne & en Angleterre. Mais fatigué de la vie d'homme d'Etat, il avoit quitté la carriere de l'ambition, réſigné ſes bénéfices, inſtitué un ordre de moines, & vécu, pendant pluſieurs années, rigidement aſtreint aux regles qu'il avoit preſcrites. Paul III. eut beaucoup de peine à lui perſuader de quitter ſa retraite, & d'accepter la dignité de Cardinal; jamais il n'auroit même condeſcendu aux déſirs de ce Pape, s'il n'eût eſpéré de contribuer à l'extirpation de l'héréſie de Luther, contre laquelle il ſe déchaîna toujours avec fureur, & montra le zele le plus fanatique. Il étoit le plus vieux des Cardinaux, loiſque Marcel III. mourut, & cette circonſtance ne contribua pas peu à favoriſer ſon élection, parce que tous les autres prétendans furent flattés de l'eſpoir, que, dans peu, la chaire pontificale ſeroit encore vacante.

Les années de Paul ne lui avoient donné, ni modération, ni prudence, ni connoiſſance utile du monde & des hommes. Il parloit continuellement du pouvoir appartenant au ſucceſſeur de St. Pierre, & de ſa ſupériorité ſur tous les Princes, en termes, que l'on avoit pu ſouffrir dans les ſiecles d'ignorance, mais qui, depuis la révolution qui chan-

gea les opinions religieuſes de tant d'hommes, paroiſſoient ridicules, & extravagans, à ſes courtiſans mêmes. Il montra dans toute ſa conduite une hauteur qui étonna ceux qui l'obſerverent; & il commença ſon pontificat, à l'âge de 69 ans, avec une violence & une impétuoſité qui ſe rencontrent rarement dans le feu de la jeuneſſe (2).

Ses Neveux.

Paul IV. s'étoit toujours diſtingué par la ſainteté de ſes mœurs, & ſon zele déſintéreſſé pour l'honneur du St. Siége. Mais lorſqu'il eut atteint la dignité ſuprême, & qu'il n'eut plus aucune raiſon de déguiſer ſes ſentimens, il ſe dévoua avec l'attachement le plus aveugle à ſes neveux, & ſembla n'enviſager que leurs intérêts & l'exécution de leurs vaſtes projets, dans l'exercice de la puiſſance pontificale. Malheureuſement pour la tranquillité de l'Europe, leur ambition ne pouvoit être aſſouvie par les dignités que Paul IV. pouvoit leur conférer, comme Souverain Pontife, quoiqu'il eût donné au Comte Montorio, l'ainé de ſes neveux, le

(2) Fra-paolo Lib. V. Onuphrii Panvinii vita Pauli IV. De-Thou, Lib. XV. c. 12. Burnet's hiſt. of the ref. Part. II. b. II.

Liv. II.

duché de Palliano, dont il avoit dépoſſédé avec violence Marc Antoine Colonne, au ſecond le gouvernement de Rome & le comté de Bagnos, & qu'il eût fait le plus jeune, Cardinal & Légat de Boulogne. Ces inſatiables parens aſpiroient à quelque établiſſement ſouverain & indépendant, tel que celui que Léon & Clément avoient procuré aux Médicis, & Paul III. à la maiſon Farneſe. Ils ne virent d'autre moyen de réaliſer leurs projets que de dépoſſéder l'Empereur & ſon fils de leurs domaines d'Italie. Paul & ſes neveux furent portés à cette entrepriſe, autant par animoſité que par intérêt; car le plus jeune des Caraffes, autrefois ſoldat & chevalier de Malthe, quoiqu'alors Cardinal, avoit, lorſqu'il ſervoit dans l'armée de l'Empereur en Allemagne, donné un cartel à un Officier Eſpagnol, & Charles lui avoit ordonné les arrêts. Quand dans la ſuite le Pape lui eut conféré le prieuré de St. Jerôme à Naples, le Viceroi de l'Empereur l'empêcha d'en prendre poſſeſſion (3).

Paul, lui même, avoit des ſujets de plaintes contre ce Prince. Durant ſa nonciature en Eſpagne, il avoit acquis l'eſtime de Ferdinand

(3) Pallavicini, p. 60. Fra-paolo, Lib. V.

le Catholique, & avoit été admis dans le conseil d'Etat. Après l'avénement de Charles-Quint au trône, Paul avoit conservé sa place; mais ayant parlé, dans une certaine occasion, avec beaucoup de liberté, dans le consistoire à Rome, l'Empereur lui en avoit témoigné son ressentiment, en ordonnant que son nom fut effacé de la liste des conseillers d'Etat. Non content de cela, Charles-Quint avoit refusé l'investiture de l'Archevêché de Naples au Cardinal Caraffe, qui lui avoit été présenté par Paul III; & quoique dans la suite Jules III. décidât l'Empereur à l'accorder, il n'avoit pas cessé de le contrarier dans sa jurisdiction, & s'étoit efforcé, de tout son pouvoir, d'empêcher dans le conclave l'élection de Paul IV. (4).

Ces outrages firent une profonde impression sur le caractere fougueux & hautain du Pontife. Il s'embarrassa peu de dissimuler son indignation, déclama amerement contre l'Empereur, en présence même des Cardinaux de son parti, joignit les menaces aux invectives, & ajouta même quelquefois, que les partisans de Charles pouvoient l'en informer, s'ils vouloient.

(4) Summonte, Lib. X. p. 269. Pallavicini, Lib. XIII. c. XIV. F. paolo, Lib. V.

Liv. II.

Leurs artifices.

Il eſt probable, cependant, qu'il n'auroit pas ſongé à avoir recours aux armes, ſi ſes neveux, & ſur-tout le Cardinal, qui étoit le plus intrigant & le plus ambitieux de tous, n'euſſent employé divers artifices pour le tromper. Ils lui donnerent avis d'aſſemblées nocturnes tenues à Rome par les partiſans de l'Empereur, où l'on avoit pris des meſures très-préjudiciables à ſon autorité. Ils feignirent d'avoir découvert, que l'Empereur gageoit un grand nombre de ſatellites, pour empoiſonner, ou aſſaſſiner toute leur famille : Ils lui porterent des lettres interceptées, écrites en chiffres, par leſquelles il conſtoit, ſuivant l'interprétation du Cardinal, que les miniſtres Impériaux ourdiſſoient quelques trames contre lui.

Les Caraffes éveillerent par de tels artifices la méfiance de Paul, & aiguiſerent ſon reſſentiment. Enfin il réſolut, conformément à leurs conſeils, de s'efforcer d'engager le Roi de France, qui continuoit à faire la guerre à l'Empereur, à ſe liguer avec lui contre l'ennemi commun.

Alliance de Paul & de Henri II.

Paul tint à ce ſujet une conférence avec ceux de ſes courtiſans auxquels il ſe fioit le plus, & voulut qu'Avanſon, Ambaſſadeur de France, y fût préſent : il leur apprit les

prétendus complots formés contre lui & ses neveux, complots heureusement découverts, & se plaignit que, bien qu'il eût plu à Dieu de l'établir pere commun de tous les Chrétiens, quelques-uns de ses enfans conspirassent contre lui, machinassent sa ruine, & le réduisissent à la triste nécessité de prendre les armes contre eux, afin de maintenir la dignité sacrée dont il étoit revêtu; il conclut, en disant, qu'il espéroit trouver dans le zele & la puissance de sa Majesté très-Chrétienne, ses principales ressources contre le danger qui menaçoit l'Eglise & son chef

Avanson répondit au Saint-Pere, en l'assurant, que le Roi & le Royaume de France étoient prêts à se dévouer pour la défense de sa personne sacrée & du siege Apostolique; & Paul congédia l'assemblée, en disant, qu'il espéroit bientôt voir un des enfants de Sa Majesté très-Chrétienne, Souverain de Naples, & un autre en possession du Duché de Milan.

Le Cardinal Caraffe, dont l'impatience ne pouvoit supporter aucun délai, commença à rédiger un traité avec Avanson, & ces deux négociateurs s'étant accordés, sans beaucoup de difficultés, ce projet fut envoyé à la cour de France (5).

(5) Il est évident par ce traité même, que, quel-

Liv. II. Les articles les plus importans de ce traité furent : Que le Roi de France prendroit ſous ſa protection le Pape, & toute la famille des Caraffes. Que le Pape fourniroit 10,000 hommes, & le Roi de France le même nombre, & même un plus grand, s'il étoit néceſſaire, pour rendre la liberté à la Toſcane, & chaſſer les Impériaux & les Eſpagnols des Royaumes de Naples & de Sicile : Que ſi les armes des confédérés avoient du ſuccès, le Pape accorderoit immédiatement l'inveſtiture de ces Royaumes au plus jeune des enfans du Roi de France, réſervant pour l'Etat Eccléſiaſtique la cité de Benevent & ſon territoire, avec un tribut annuel de 20,000 écus, outre un établiſſement indépendant dans le Royaume de Naples, du revenu de 25,000 écus, pour le comte Montorio, & un autre de 15,000 pour Antoine Caraffe (6).

Ce traité fut accueilli à la cour de France comme Avanſon l'avoit fait eſpérer. Henri

que déſir qu'eût Paul de ſervir les vues ambitieuſes de ſes neveux, il n'étoit pas entiérement ſubjugué par eux, ni abſolument indifférent ſur les intérêts du St. Siége. Pallavicini L. XIII. c. XV.

(6) Summonte, Lib. X. p. 278.

féduit par la perfpective qu'on lui ouvroit, de poffécler en Italie ces domaines, pour l'acquifition defquels fes prédéceffeurs avoient foutenu tant de guerres, fe regarda comme étant perfonnellement très-intéreffé à faire réuffir les projets du Pape.

Le Connétable de Montmorenci toujours entreprenant, & fouvent téméraire dans l'exécution, mais fage, prudent, & circonfpect dans le confeil, employa plufieurs raifons importantes pour l'en diffuader, & fut vigoureufement fecondé par le Cardinal de Tournon. Ils obferverent, que, comme l'Empereur étoit fur le point d'abdiquer, il étoit probable que l'Efpagne alloit conclure la paix ou figner une treve. Ils repréfenterent combien toutes les entreprifes fur l'Italie, qu'avoient hazardées les ancêtres de Henri, avoient été pernicieufes, quoique formées dans des circonftances infiniment plus favorables que n'en offroit le moment actuel, où la nation étoit épuifée par une longue fuite de guerres ruineufes. Ils s'efforcerent de convaincre Henri de l'imprudence qu'il y avoit à prolonger celle-ci, fans néceffité, avec un Prince, qui avoit autant de reffources que l'Empereur, fur la feule affurance des foibles fecours d'un Pape âgé de

80 ans, après la mort duquel ces mêmes forces, qu'on apprécioit si haut, en ce moment, se rangeroient probablement du côté de l'ennemi.

Henri avoit depuis long-tems l'habitude de la déférence la plus entiere aux conseils du Connétable, & il se seroit rangé de son opinion, si elle n'eût été combattue avec chaleur par le Duc de Guise & son frere le Cardinal de Lorraine, qui flatterent l'ambition du Roi, & obtinrent ainsi facilement la victoire sur leur rival. Il est impossible de décider si les soupçons, que l'un des freres, aspiroit au Royaume de Naples, & l'autre à la Thiare, sont fondés; mais ceux qui connoissoient le caractere ambitieux & intéressé de ces hommes entreprenans, ne pouvoient croire, que le desir du bonheur de la France, & de la gloire de son Roi, eût dicté leurs conseils. Ils savoient que la direction de la guerre, & de toutes les affaires relatives, leur seroit confiée. Ils espéroient jouir, en Italie, d'une autorité plus indépendante qu'ils ne pourroient jamais l'exercer en France, où il falloit se soumettre éternellement aux caprices du Roi, & lutter contre des rivaux.

» On ne doit point négliger, dit le Car-

» dinal, une ſi belle occaſion de recouvrer
» les domaines, que la couronne d'Eſpagne
» a uſurpés en Italie. Les Monarques Fran-
» çois ont reçu, primitivement, des Sou-
» verains Pontifes le titre de Roi de Na-
» ples, & il ne ſera pas difficile à ſa Ma-
» jeſté d'aſſurer ſa prétention, avec le ſe-
» cours du Pape actuel, dont la famille en-
» gagera par ſon crédit & ſa puiſſance les
» partiſans de la France à défendre une
» cauſe, pour laquelle leurs ancêtres ont
» combattu avec tant de courage. Quant à
» la paix, que l'on annonce avec l'Empe-
» reur, elle eſt encore fort incertaine; on
» ne doit donc pas faire entrer en balance
» les avantages, qui en pourroient réſulter,
» avec le ſurcroît de gloire que le Roi &
» ſes ſujets trouveront dans l'alliance pro-
» poſée."

Cette ſpécieuſe, mais foible raiſon, produiſit l'effet qu'on en attendoit, ſur un Roi inconſidéré. Le Cardinal de Lorraine reçut, comme il s'y étoit attendu, l'ordre de partir pour Rome, & quoique le Cardinal de Tournon fût abſolument oppoſé aux Guiſes, & d'un avis directement contraire, on exigea qu'il accompagnât ſon rival. Peu de tems après le traité fut ratifié en forme, & les

Liv. II.

parties contractantes se préparerent secrétement à en remplir les conditions.

Treve de Vaucelles 15 Décembre 1555.

Mais Henri oublia bientôt ses engagemens, &, moins de deux mois après qu'ils furent signés, la treve de Vaucelles fut accordée. Le Cardinal de Lorraine étoit absent, & le Connétable, profitant de cette circonstance, représenta au Roi avec tant de force l'avantage, qui résulteroit d'une suspension d'armes, qu'il fit changer la volonté de ce Prince léger & facile, & lui persuada d'abandonner les projets séduisans, dont on l'avoit ébloui. Le Cardinal avoit reçu sa derniere audience; il alloit quitter Rome, pour travailler à faire accéder Ferrare & la République de Venise à l'alliance qu'il venoit de conclure, lorsqu'on lui apporta de la Cour de France la nouvelle, que dans une conférence tenue à Vaucelles, pour traiter de l'échange des prisonniers, les Impériaux avoient proposé une treve, sous la condition que les deux puissances resteroient en possession de leurs conquêtes; mais il crut si improbable que l'Empereur ou Philippe consentissent à une pareille clause, qu'il persista dans la résolution de faire le voyage qu'il avoit projetté, & laissa les lettres, qu'il venoit de recevoir, au Cardinal de Tournon,

pour

pour les communiquer au Pape, ſur qui elles ne firent pas plus d'impreſſion que ſur le Cardinal François. Paul tâcha ſeulement de faire croire à Tournon que cette treve lui étoit agréable; *car*, *c'eſt* dit-il, *un événement plus à déſirer qu'à eſpérer ou à croire.*

Conſternation de Paul.

Peu de jours après il reçut de ſon Nonce la confirmation d'une nouvelle à laquelle il trouvoit ſi peu de vraiſemblance, & apprit que la treve étoit ſignée, & que l'Empereur & ſon fils avoient juré de l'obſerver, auſſi bien que Henri, celui-ci à Blois devant le Comte de Lalain; ceux-là à Bruxelles en préſence de l'Amiral de Coligni. La certitude que cet arrangement étoit réel, jetta dans les plus vives alarmes Paul & ſes neveux. Ils ne pouvoient ſe diſſimuler à eux-mêmes les outrages qu'ils avoient faits à l'Empereur & à Philippe, ni ſe perſuader que leurs menées euſſent été entiérement ſecretes; & ils ſe trouvoient expoſés, ſans défenſe, au reſſentiment de leurs ennemis, qui ſans doute alloient les accabler. (7).

Sa diſſimulation.

Pour échapper à la juſte vengeance, dont il craignoit d'être la victime, Paul affecta de

(7) Pallavicini Lib. XIII. c. XVI.

Liv. II. ſe réjouir, comme il convenoit au Pere des chrétiens, qu'on eût mis fin aux calamités de la guerre. Il s'enveloppa ſous ce déguiſement & afin de diſſimuler plus longtems & plus utilement, il envoya deux Nonces, l'un à la Cour d'Eſpagne, & l'autre à celle de France. Le Cardinal de Rebiba alla vers l'Empereur & Philippe ; & le Cardinal Caraffe neveu du Pape, fut dépêché près de Henri. Tous les deux reçurent en apparence, du Souverain Pontife, les mêmes inſtructions, & l'ordre d'offrir ſa médiation, pour établir entre ces princes une paix ſolide, ſur le fondement de la treve, ils étoient chargés en outre d'arrêter avec eux les moyens les plus ſûrs d'aſſembler un Concile général ; mais le véritable but du Cardinal Caraffe étoit de renouer l'alliance que Henri avoit contractée avec Paul, & d'en faire exécuter les conditions. (8).

Rebiba fut, en conſéquence, retenu quelque tems, ſous divers prétextes, à Rome, tandis que le Cardinal Caraffe accompagné du Maréchal Strozzi, parent de la Reine de France, voloit à Fontainebleau. Ce négo-

(8) Ibidem.

ciateur étoit doué de l'éloquence la plus séduisante, & ce n'étoit pas sans raison que Paul se flattoit qu'une affaire si délicate réussiroit dans de telles mains.

Le Cardinal Caraffe persuade à Henri de violer la treve.

A son arrivée, à la Cour de France, le Cardinal Caraffe trouva les courtisans partagés d'opinions sur le sujet de son ambassade. Lorsque Henri avoit fait allience avec le Pape, le Connétable fut soupçonné de s'y être opposé mollement, non qu'il n'en eût apperçu les funestes conséquences; mais parce que la lâche complaisance de donner raison à son maître, vice si naturel aux courtisans, ou le désir d'éloigner de la cour les Guises ses rivaux, l'avoient rendu foible : quoiqu'il en soit de ce soupçon, il est certain que Montmorenci avoit été le principal auteur de la treve de Vaucelles, & qu'il se montra, lors des insinuations du Cardinal, extrêmement contraire à la violation de cet accord.

D'un autre côté le Duc de Guise & son frere le Cardinal étoient plus déterminés que jamais à conseiller la guerre d'Italie, & ne se faisoient pas plus de scrupule d'engager leur maître à violer sa parole, qu'ils n'avoient craint de lui faire signer une ligue offensive, lorsqu'il lui étoit légitimement libre de choisir la paix ou la guerre.

Liv. II.

Au milieu de conſeils ſi oppoſés, l'eſprit indécis & inconſtant de Henri reſta quelques jours en ſuſpens. Enorgueilli des ſuccès, qui, jusques-là, avoient conſtamment accompagné ſes armes, embraſé du déſir d'acquérir le Royaume de Naples, il penchoit à renouveller la guerre, & héſitoit d'y conſentir, arrêté ſeulement par la répugnance de violer ſon ferment, & la déférence qu'il croyoit devoir aux avis du Connétable. Enfin le Cardinal Caraffe gagna la Reine par l'aſcendant de Strozzi; les Guiſes employerent en ſa faveur l'interceſſion encore plus puiſſante de la Ducheſſe de Valentinois (9). Henri ſe laiſſa entraîner par l'importunité de ces ardens ſolliciteurs, & admit le Cardinal à une audience privée, qu'il avoit demandée, dans l'eſpoir de mettre la derniere main à ce qu'avoient commencé ſes partiſans, & de remporter une victoire complette ſur le Connétable & les ſcrupules de Henri. Caraffe lui préſenta une épée bénite, avec les cérémonies accoutumées, & lui reprocha vivement ſon manque de foi envers le Pontife. Quand il vit que le Roi n'étoit point offenſé de

[9] La fameuſe Diane de Poitiers, maîtreſſe de Henri.

cette liberté, il alla plus loin, flatta fon ambition, & ajouta qu'on ne pouvoit défirer une circonftance plus favorable pour entreprendre de chaffer les Efpagnols de l'Italie; que les rênes du gouvernement flottoient entre les mains de Philippe, à peine affis fur le trône, inexpérimenté, très-défagréable aux peuples & aux Princes d'Italie, dénué de reffources par l'état d'épuifement où les guerres difpendieufes, qu'avoit continuellement foutenu Charles, avoient jetté fes finances, par l'affoibliffement de fes armées, qui n'étoient plus, à beaucoup près, ce qu'elles avoient été au commencement du regne de fon prédéceffeur; que les troupes Françoifes, au contraire, auroient, par les Etats du Pape, l'accès le plus facile dans le Royaume de Naples, feroient aifément recrutées, & trouveroient des fecours abondans, & des provifions de toute efpece.

Ce n'étoit point encore affez pour arracher le confentement de Henri; les raifons & les promeffes du Cardinal ne faifoient pas difparoître le fcrupule, qu'il fe faifoit, de rompre un engagement folemnel, & ne détruifoient point l'objection du Connétable qui infiftoit fur le danger & l'imprudence qu'il y avoit à faire fond fur un Pape d'un

Liv. II âge extrêmement avancé, qui vraisemblablement mourroit, avant que le but de l'alliance proposée fût rempli. Mais le neveu de Paul avoit prévu ces difficultés, & ne tarda point à les applanir. Il produisit le pouvoir qu'il avoit reçu de son oncle, de relever Henri de son serment. Il promit ensuite qu'on nommeroit à la premiere promotion un tel nombre de Cardinaux partisans de la France & contraires à l'Espagne, que Henri seroit assuré de la disposition absolue de la Papauté, dans le cas où le Pontife régnant viendroit à mourir; » enfin, à tout événement, dit-» il, Boulogne, Ancone, Palliano, Civita-» Vechia, & le château de St. Ange même » seront mis entre les mains des François. »

La guerre fut résolue alors, sans balancer. Le Gardinal Caraffe dépêcha un courier à Rebiba, qui, suivant ses instructions, s'avançoit à petites journées vers Bruxelles: celui-ci reçut avis de retourner sur ses pas. Henri fut authentiquement relevé de l'obligation, imposée si étroitement par la loi sainte de la nature, de tenir son serment; & reçut en même tems la permission d'enfreindre cet autre devoir non moins sacré, prescrit par le droit des gens, universellement reçu, de

ne jamais commencer des hoſtilités, ſans avoir déclaré la guerre (10).

Comme il ſe flattoit que ſon traité, avec le Cardinal Caraffe ſeroit ſecret pendant quelques mois, on convint d'attaquer, s'il étoit poſſible, l'Empereur & Philippe, tandis que, ſur la foi de la treve, ils étoient encore ſans défenſe. Ainſi Henri, qui n'étoit point perfide, & avoit autant de probité qu'aucun Prince de ſon tems, réſolut de ſang-froid d'ajouter la trahiſon au parjure, & crut ſa conduite non-ſeulement excuſable, mais encore honorable & méritoire aux yeux de Dieu & des hommes; tant un zele mal-entendu peut faſciner les yeux; tant la prétention impie, qu'avoient les Pontifes Romains, de pouvoir diſſoudre & annuller à leur gré les obligations les plus étroites, les principes les plus ſaints, prétention admiſe depuis pluſieurs ſiecles & de la légitimité de laquelle leurs fanatiques ſectaires ne doutoient ſeulement pas, tant cette prétention, dis-je, peut être pernicieuſe à la ſociété.

(10) De Thou, Lib. XVII. c. VII. Fra-paolo Lib. V. Pallavicini, Lib. XIII. c. x. p. 71.

Liv. II.

Caraffe s'étoit efforcé de dérober le vrai ſujet de ſon voyage à la Cour de France, en feignant de ne s'occuper que de la concluſion d'une paix ſolide & durable & des arrangemens néceſſaires à la tenue d'un Concile général. Mais l'Empereur & Philippe connoiſſoient trop bien ſon caractere pour être ſi facilement trompés. Ils avoient pénétré le vrai motif de ſon ambaſſade, & obſervoient depuis quelque tems tous les mouvemens de Paul & de Henri avec des yeux attentifs.

Violence du Pape.

La conduite du Pape fut trop mal calculée pour donner le change aux Miniſtres Eſpagnols. Il avoit excommunié & dépouillé la famille des Colonnes : il avoit traité avec beaucoup de ſévérité, & même d'injuſtice, tous ceux qu'il ſoupçonnoit être attachés aux intérêts de la Cour d'Eſpagne, & recevoit de la maniere, la plus gracieuſe les Napolitains réfugiés à Rome. Quelques-unes de de ſes lettres ayant été interceptées, il avoit fait mettre à la torture Antonio de Taſſis, directeur de la poſte, quoique ſujet de Philippe, & violé le privilege, dont jouiſſoient depuis longtems les Rois d'Eſpagne, en donnant ſon office à un autre. De la Vega, Ambaſſadeur de Philippe à Rome, avoit été mis aux arrêts. Le Pape avoit même intenté dans

le confiftoire, avec une étonnante préfomption, un procès contre Philippe, dans lequel il prétendoit, comme Seigneur-lige, le priver du Royaume de Naples, à raifon de ce qu'il avoit manqué au payement des 700 ducats, qu'il difoit être un tribut annuel dû par le poffeffeur de ce Royaume au St. Siege. (11).

Liv. II.

Tandis que Paul donnoit ces preuves impuiffantes de fon reffentiment, fes neveux fe préparoient avec ardeur à la guerre qui alloit fe déclarer. Ils faifoient réparer, en toute diligence, les fortifications de Rome, de Palliano, & des autres places; & ayant levé un nombre de foldats confidérable, ils engagerent Camille Orfini, l'un des plus habiles généraux de ce fiecle, d'en prendre le commandement.

Le Duc d'Albe.

Ferdinand de Tolede, Duc d'Albe, étoit alors en Italie, Commandant pour Philippe. Cet homme fingulier, qui joua un grand rôle fous ce regne, & dont nous aurons occafion de parler fouvent dans la fuite, étoit ar-

(11) Gianone Lib. XXIII. c. 1. Lettre du Duc d'Albe, dans Summonte, Tome IV. p. 270. Clement VII. avoit renoncé à cette prétention.

Liv. II.

rogant, hautain, violent, inflexible, & même impitoyable. Elevé dans le métier des armes, endurci aux fatigues de la guerre, d'une expérience consommée, & d'une extrême habileté, il avoit eu le commandement général de l'armée de l'Empereur en Allemagne, & quoiqu'il eût échoué devant Metz, il avoit déployé, dans cette disgrace même, des talens rares. Cependant il ne jouissoit pas sous le pere de la considération qu'il acquit sous le fils, avec le caractere duquel il avoit des rapports, & dont il rechercha toujours la faveur avec beaucoup d'adresse, de constance & de succès. Ruy Gomés de Sylva, le favori le plus chéri de Philippe, voyoit croître la faveur du Duc d'Albe, auprès de ce Prince, avec les yeux de l'inquiétude & de la jalousie; mais il s'étoit efforcé envain de l'éloigner des affaires : son rival étoit depuis un an Viceroi de Naples, Gouverneur de Milan & Commandant en chef de toutes les troupes Espagnoles en Italie.

Il n'avoit point laissé ignorer à Philippe la conduite du Pape; & le Roi d'Espagne ne pouvoit pas douter des intentions de Paul, avant même de savoir la ligue qu'il avoit conclue avec Henri. S'il eût été permis au

Général Espagnol d'agir avec la vigueur, qui lui étoit naturelle, & de profiter des avantages qu'il avoit sur Paul, à qui sa situation précaire ne permettoit pas une défense subite, le Général Espagnol se seroit emparé de toutes les places fortifiées, & quand il auroit eu cette avance, Henri, peu tenté de renouer avec le Pape, n'auroit pas recommencé la guerre. Mais Philippe persuadé que Henri ne violeroit jamais la treve de Vaucelles, à laquelle il gagnoit tant, & certain que le Pape ne pouvoit rien sans l'assistance de la France, donna ordre à son Général de tenter toutes les voies d'accommodement, avant d'avoir recours aux armes. Le Duc d'Albe, quoique naturellement ennemi de toute espece de ménagement, se conforma à ses instructions, dépêcha à Rome lettres sur lettres, couriers sur couriers, représenta, se plaignit, remontra, pria, caressa, flatta Paul & ses neveux; mais envain. Ceux-ci continuerent leurs préparatifs, & ne firent que des réponses, souvent arrogantes, & toujours nullement satisfaisantes. Enfin le Duc d'Albe envoya à Rome Pirro de Loffredo, avec une lettre adressée au college des Cardinaux, & une autre à Paul

Liv. II.

(12), dans lesquelles, après avoir fait l'énumération des différentes injures que son maître avoit reçues, & renouvellé ses premieres offres de paix & d'amitié, il concluoit en protestant, que, si elles étoient encore rejettées, le Souverain Pontife seroit responsable de toutes les calamités qui s'ensuivroient. Avant l'arrivée de Loffredo, Paul avoit reçu des nouvelles de France, & n'ignoroit pas le succès de la négociation de son neveu; la lettre du Duc d'Albe ne produisit donc d'autre effet que de le jetter dans de nouveaux excès. Il fit mettre Loffredo en prison, & l'auroit puni de mort, si le college des Cardinaux ne s'y fût opposé (13) : il donna ordre à Aldobrandin, Avocat du consistoire, de finir le procès qu'il avoit intenté contre Philippe, à raison de ce qu'il n'avoit point payé le tribut dû par le Royaume de Naples au St. Siege, & après avoir entendu plaider cette cause, le Pape rendit

(12) Les Lettres originales ont été conservées par Summonte, & sont datées du 21 Août 1556. Elles se trouvent au Liv. X.

(13) Summonte, Liv. X. p. 277. Gianone, Liv XXXIII, c. 1.

la ſentence qui privoit le Roi d'Eſpagne de la Souveraineté de ce Royaume. (14) Liv. II.

Cette violence effrénée de Paul indigna toute l'Europe, & nuiſit à ſes deſſeins en Italie, plutôt qu'elle ne les avança. Les Vénitiens refuſerent d'accéder à ſon alliance; & les Napolitains, dont le pays tentoit l'ambition de ſes neveux, ſe prêterent volontiers aux meſures que prenoit le Duc d'Albe pour leur défenſe.

Scrupules de Philippe.

Philippe ne fut pas affecté de la conduite extravagante du Pape, autant qu'on auroit dû l'attendre d'un Monarque jeune, ambitieux, puiſſant, & d'un caractere peu endurant : malgré les outrages réitérés qu'il avoit reçus, il reſta encore irréſolu, & montra une forte répugnance à en venir aux dernieres extrêmités.

Quelques hiſtoriens aſſurent que ce ſentiment tenoit aux préjugés de ſon éducation, abſolument dirigée vers la dévotion. Les Eccléſiaſtiques, qui en avoient été chargés, lui avoient inſpiré la vénération la plus pro-

(14) Gianone ajoute qu'il fut diſſuadé de la faire publier par le Camérier de Bénévent, célebre docteur en droit civil, & Napolitain réfugié.

Liv. II. fonde pour le St. Siege, & entretenoient en lui le doute qu'il pût être légitime de tourner ses armes contre le Souverain Pontife. D'autres prétendent que ces scrupules n'étoient qu'affectation & pure grimace, que Philippe avoit déja rêvé le projet d'une Monarchie universelle, & que les intérêts de la religion n'étoient que le voile du vaste dessein qu'il avoit de soumettre l'Europe entiere à son Empire.

On ne doit ni adopter ni rejetter entiérement l'une ou l'autre de ces opinions. Il n'est pas douteux que l'ambition étoit la passion dominante de Philippe ; mais quand on pense avec quel soin on s'efforça de lui inspirer, dès sa plus tendre enfance, un attachement profond pour sa croyance ; quand on observe quelle sincérité, quel zele, quelle ardeur il montra toujours dans l'exercice de la religion Romaine, on ne peut supposer qu'il fût, à cet égard, absolument hypocrite. Il n'est point vraisemblable qu'on puisse agir aussi uniformément que le fit toujours Philippe, & ne pas sentir fortement le motif d'un tel dévouement. Ce ne seroit point réfuter cette opinion d'une maniere satisfaisante, que d'alléguer celles des actions de ce Prince qui paroissent s'accorder mal avec

la vraie piété. Sa religion n'étoit certainement ni pure ni ſincere : il n'obéiſſoit ni à la loi de la nature, ni à celle du Chriſt, mais à l'infâme ſuperſtition produite & fomentée par l'Egliſe de Rome, qui, du temps de Philippe, au lieu de détourner les hommes des mauvaiſes actions, les y encourageoit, en leur preſcrivant la plus aveugle déférence pour les ordres des prêtres, revêtus du prétendu pouvoir d'abſoudre & de châtier, de légitimer ou punir les crimes les plus énormes. C'eſt donc à la ſuperſtitieuſe vénération de Philippe pour le St. Siege, qu'il faut attribuer, en partie, ſa modération dans les circonſtances, dont nous avons rendu compte, & la réſolution qu'il prit de conſulter les eccléſiaſtiques les plus reſpectés, pour ſavoir d'eux s'il pouvoit être légitime de faire la guerre à un ennemi, auquel il reconnoiſſoit un caractere ſacré.

Ceux, auxquels on propoſa cette queſtion, ſavoient quelle réponſe étoit convenable dans une pareille occurrence; & ils déclarerent que, quoiqu'il fût indiſpenſable de commencer par ſupplier ſa Sainteté de faire juſtice, la loi naturelle permettoit à Philippe, ſi ſes ſupplications étoient rejettées, de

Liv. II. maintenir ſon territoire, & de défendre ſon droit par la force des armes (15).

Opérations militaires du Duc d'Albe.

Cette réponſe délivra le Roi d'Eſpagne de ſes ſcrupules. Il ſe plaignit cependant encore de la néceſſité à laquelle il étoit réduit de commencer ſon regne par des hoſtilités, contre la puiſſance, dont il déſiroit le plus ſincérement de cultiver l'amitié; mais enfin, après avoir perdu beaucoup de temps en négociations, il ordonna au Duc d'Albe d'entrer en campagne.

1556. Ce Général s'étant rendu quelque temps auparavant du Duché de Milan dans le Royaume de Naples; & ayant fixé ſon quartier général ſur les confins de l'Etat de l'Egliſe, commença ſes opérations dans les premiers jours de Septembre 1556, avec une armée bien diſciplinée, qui, quoique peu nombreuſe, étoit très-ſupérieure à celle que le Pape pouvoit lui oppoſer. Le Duc d'Albe réduiſit, en peu de ſemaines, pluſieurs villes, dans la campagne de Rome, & en prit poſſeſſion au nom du ſacré College & du Pape futur. Le peuple de cette grande ville fut conſterné de ſon approche, & pluſiers familles en

(15) Ferraras, Vol. IX. p. 373.

ſortirent, pour éviter les calamités d'une ſiege : mais Paul conſerva toute ſon arrogance, & lança contre ſon ennemi d'impuiſſans anathémes.

Liv. II. 1556.

Il accorde une treve.

Cependant le Duc d'Albe continua à s'avancer juſqu'à ce que ſes troupes puſſent faire des incurſions aux portes de Rome. Le Cardinal Caraffe trouva les affaires de ſon oncle dans cette ſituation, à ſon retour de France : l'armée, qu'il avoit obtenue de Henri, étoit déja près du Piémont, mais arrêtée par une hiver rigoureux, elle ne pouvoit arriver à temps pour empêcher Rome de tomber au pouvoir des Eſpagnols. Caraffe, effrayé de ce danger, perſuada Paul, qui, par orgueil & ignorance de ſa véritable ſituation, avoit une extrême répugnance à demander une ceſſation d'armes, qu'il falloit ſe plier aux circonſtances. Le Duc d'Albe, à la requête de ſon oncle le Cardinal de St. Jacques, conſentit à avoir une conférence avec Caraffe dans l'Iſle de Fiumicino : Ce n'eſt pas que ce Général doutât que l'Italien ruſé eût une autre intention que celle de l'amuſer par des vaines propoſitions, juſqu'à ce que les troupes de France approchaſſent ; mais il n'avoit pas moins beſoin de quelque repos, que ſon ennemi : ſon

armée étoit considérablement diminuée, par
Liv. II. les garnisons, qu'il étoit obligé de laisser
1556. dans les villes conquises : les vaisseaux, qui l'approvisionnoient, avoient été long-temps retenus par des vents contraires; enfin sa présence étoit nécessaire à Naples pour hâter les nouvelles levées, & mettre le Royaume en état de défense contre le Duc de Guise. Déterminé par ces considérations, le Duc d'Albe consentit volontiers à une treve de quarante jours, & aussitôt après l'avoir conclue, il partit pour Naples, où il s'occupa, avec une grande activité à compléter ses préparatifs pour la campagne suivante.

1557. Le Duc de Guise avoit alors passé les Alpes, à la tête de douze mille hommes d'Infanterie & de deux mille chevaux, & s'étoit avancé jusqu'à Reggio. Il s'y trouva avec le Duc de Ferrare, qui, ayant accédé à l'alliance du Pape & de Henri, avoit amené avec lui environ sept mille hommes. Guise délibéra pendant quelque temps s'il ouvriroit la campagne par le siege de Crémone, celui de Milan, ou de quelques autres villes au nord de l'Italie, ou si, les laissant derriere lui, entre les mains des ennemis, il marcheroit droit à Naples. Le Maréchal de Brissac, qu'il vit en Piémont, l'avoit prié, avec inf-

tance, de ſuivre le premier de ces plans, comme le plus ſûr & le plus praticable; & c'étoit auſſi l'avis du Duc de Ferrare; mais le Général François, avoit des ordres poſitifs de ſuivre en cela les avis du Pape, & celui-ci inſiſtoit fortement pour qu'on avançât ſans délai vers Naples. Guiſe ſe conforma donc à ſes inſtructions, & pourſuivit ſa marche au midi, juſqu'aux frontieres de la partie de ce Royaume, qu'on appelle l'Abruzze. Il fut reçu en triomphe à ſon arrivée à Rome, comme s'il eût été déja couronné par la victoire, mais il s'apperçut bientôt qu'il avoit été cruellement trompé par Caraffe, ſur la nature & la quantité des ſecours, que celui-ci lui avoit promis avec tant d'aſſurance, au nom du Pontife, qui n'avoit pu, ni mettre ſur pied les troupes, qu'il s'étoit obligé de fournir, ni faire les approviſionnemens dont on étoit convenu. Guiſe fut extrêmement inquiet de la ſituation critique des affaires, & s'apperçut que, probablement; il ne trouveroit que honte & diſgrace, où il s'étoit flatté d'ajouter à ſa premiere gloire. Il aſſiégea cependant Civitella, & pouſſa les attaques pendant plus de trois ſemaines avec l'ardeur & l'intrépidité qui lui étoient naturelles. Quand la breche lui parut praticable, il réſolut d'em-

Liv. II. 1557.

Il met le ſiége devant Civitella.

Liv. II. 1557.

porter d'affaut la place; mais fes troupes furent repouffées avec une grande perte. Il n'y eut pas jufqu'aux femmes qui montrerent la réfolution la plus courageufe, & parurent décidées à perdre la vie, plutôt qu'à fe foumettre aux François; car l'infolent abus de la victoire, qu'on leur reprocha dans leurs premieres expéditions d'Italie, n'étoit point encore oublié après plufieurs années.

Le Duc d'Albe avoit réfolu d'abord, avec fa prudence ordinaire, de fe tenir fur la défenfive. Il avoit appuyé fon camp au midi à la riviere Pifcarra, & l'avoit mife entre lui & l'ennemi; mais quand il vit que l'entreprife fur Civitella, arrêtoit fi longtems les François, il conclut que les avis, qu'il avoit reçus de leurs forces, avoient été exagérés; en conféquence, il paffa la riviere & s'approcha d'eux.

Mais il eft obligé de le lever.

Guife leva le fiege avec beaucoup de regret, mais ayant reçu des nouvelles certaines que l'armée ennemie étoit fupérieure à la fienne, il fuivit le confeil du Maréchal Strozzi, & fe retira dans le territoire de l'Eglife, où le Général Efpagnol le fuivit; mais ni l'un ni l'autre ne fembloient défirer une affaire générale. Le premier ne l'eût pas engagée fans quelque apparence de fuccès.

Le fecond penfoit qu'il eut été infenfé de rifquer un Royaume, fans néceffité, aux hafards d'une bataille. (16). Liv. II. 1557.

Tandis que ces chofes fe paffoient dans l'Abruzze, Marc Antoine Colonne faifoit des progrès rapides dans le voifinage de Rome, où il prenoit des villes, réduifoit des fortereffes, & battoit les troupes de Paul, commandées par Jules Orfini & le Marquis de Montebello.

Ces défaftres frapperent de terreur le Pontife; il déplora, dans le confiftoire, les calamités qui l'enveloppoient de toutes parts & témoigna la crainte, dont il étoit faifi, que le Vatican même ne fût bientôt dans les mains de l'ennemi; il ajouta qu'il fouhaitoit ardemment être dans le fein de Dieu, & comme s'il fe fût engagé dans cette guerre par zele pour la foi, & non par ambition & reffentiment, il affura qu'il attendoit fans frayeur la palme du martyre.

Cependant il vouloit conferver fa couronne terreftre, autant qu'il étoit poffible, & prioit

(16) Haræus dit que Guife effayoit d'y engager le Duc d'Albe; mais les détails, que donne M. de Thou à ce fujet, rendent cette opinion peu vraifemblable.

Liv. II. 1557.

le Duc de Guiſe de ſe hâter de venir à Rome pour le défendre. Ce Général accourut en effet, plein de chagrin & d'inquiétude du rôle honteux qu'on lui faiſoit jouer. Il ſomma le Cardinal de remplir ſes engagemens, & employa tout ſon crédit à la Cour de France, pour obtenir des ſecours; mais les reſſources du Pape étoient épuiſées, & le Monarque François n'avoit pas trop des troupes qu'il s'étoit réſervées, & des moyens que lui laiſſoit l'expédition d'Italie, dans les circonſtances qui ſurvenoient.

Philippe porte la guerre en France.

Philippe avoit par les raiſons alléguées ci-deſſus, commencé la guerre avec répugnance; mais enfin, il recevoit au commencement de ſon regne, la provocation la plus formelle de Henri, auſſi bien que du Pape. Les yeux de l'Europe étoient ouverts ſur ſa conduite; il y alloit de ſa gloire. Il réſolut d'attaquer Henri avec la plus grande vigueur dans le pays, où il pouvoit lui faire le plus de mal. Il aſſembla donc dans le voiſinage de Charlemont, une armée avec une adreſſe & une célérité extraordinaires; & en donna le commandement à Philibert Emmanuel Duc de Savoie, qui l'accepta d'autant plus volontiers, que cette guerre lui fourniſſoit, à la fois, l'occaſion de développer ſes talens

& de ſe venger du Roi de France, qui l'avoit chaſſé de ſes états. Les Eſpagnols compoſoient la plus petite partie de cette armée; les Allemands, les Hollandois & les Flamands formoient le reſte. Philippe devoit beaucoup en cette occaſion à ſes ſujets des Pays-Bas; car ils avoient épouſé ſa cauſe avec un zele très-vif; & les Etats, bien qu'ils préviſſent le préjudice, que devoit apporter la guerre à leur commerce, accorderent avec une libéralité, ſans réſerve, tous les ſecours qu'il demanda; mais tandis qu'ils donnoient cette preuve de leur attachement, ils découvroient d'un autre côté leur jalouſies, & laiſſoient démêler leur mécontentement; car ils ſe réſerverent le droit d'adminiſtrer l'argent qu'ils donnerent, & nommerent eux-mêmes des commiſſaires pour le payement des troupes. Cette précaution, que leur avoit ſuggérée leur jalouſie contre les Eſpagnols, fit une impreſſion profonde ſur l'eſprit ſévere & l'ame vindicative de Philippe; elle contribua à augmenter ſon averſion pour ſes ſujets Flamands, & lui inſpira la prévention la plus opiniâtre contre la conſtitution de leur gouvernement, qui leur laiſſoit aſſez de liberté pour limiter ſon autorité; mais il ſentit combien il ſeroit impru-

Liv. II. 1557.

dent dans la conjoncture présente de montrer son aversion, ou de contester leurs privileges. Il consentit donc à accepter leurs secours avec la condition qu'ils mettoient à leur concession, & partit pour hâter ses préparatifs.

Philippe engage l'Angleterre dans la guerre.

Non content de l'armée, que l'Allemagne & les Pays-Bas lui fournissoient, & que des détachemens de troupes Espagnoles augmentoient, Philippe résolut d'engager, s'il étoit possible, les Anglois à prendre part à la guerre. Il passa, dans cette vue, en Angleterre. Il trouva la nation, le conseil privé & la Reine même contraires à son dessein. Il n'est presque jamais arrivé, soit avant, soit depuis cette époque qu'une guerre avec la France n'ait été agréable aux Anglois. Depuis plusieurs siecles ils s'étoient accoutumés à regarder les François leurs voisins, comme leurs ennemis & leurs rivaux, avec lesquels ils contestoient avec ardeur, lors même qu'il eût été le plus de leur intérêt de rester en paix. Mais leur inimitié pour les François céda alors à leur jalousie pour les Espagnols, & ils montrerent la plus invincible aversion pour l'alliance proposée. Marie n'avoit aucun penchant pour la guerre, & elle le fit sentir assez claire-

ment

ment; cependant malgré l'indifférence extrême que lui avoit témoigné Philippe, elle ne put prendre ſur elle de réſiſter à ſes ſollicitations (17). Liv, II. 1557.

Le Cardinal Pole, ſon parent, & ſes autres conſeillers, repréſenterent envain, qu'il avoit été expreſſément déclaré, par le contrat de mariage, que cette alliance ne porteroit point atteinte à la paix qui ſubſiſtoit entre l'Angleterre & la France; que la violation de cet article, qui étoit un des principaux, ſembleroit annoncer celle de tous les autres, & cauſeroit une alarme univerſelle; que d'ailleurs l'état préſent des finances de la Reine lui rendroit impoſſible, ſi elle entreprenoit une guerre, de la ſoutenir avec honneur. Philippe ayant déclaré formellement que ſi on ne lui accordoit pas ce qu'il demandoit, il quitteroit l'Angleterre pour n'y retourner jamais, Marie ne voulut plus entendre aucune des raiſons qu'on alléguoit pour la diſſuader de ſon deſſein, & elle ordonna, que, ſans retard, on déclarât ſolemnellement la guerre dans la ville de Rheims, & motiva cette démarche par

[17] Van Meteren. Thuanus Lib. XIX. C. VII. Camden's apparatus.

Liv. II. 1557. des prétextes entiérement faux ou extrêmement frivoles. Comme elle vit qu'elle s'adresseroit envain au Parlement pour obtenir des secours dans une guerre, si unanimement désapprouvée par la nation, elle eut recours à l'expédient odieux & tyrannique d'extorquer, sous le nom d'emprunts, l'argent des particuliers & des communautés. Par ce moyen, & quelques autres de même nature, elle équippa une flotte considérable, & leva une armée de huit mille hommes, dont elle donna le commandement au Comte de Pembroke.

Lorsque ce renfort eut joint le Duc de Savoie, son armée monta à douze mille hommes de Cavalerie, & approcha de cinquante mille hommes d'Infanterie; ces forces étoient très-superieures à celles que Henri pouvoit leur opposer. Ce Prince, peu prudent, n'avoit pas prévu qu'un Monarque, aussi puissant que le Roi d'Espagne, seroit capable d'un tel effort; & ce fut alors, seulement, qu'il vit combien étoient insensés les engagemens qu'il avoit pris avec le Pape. Il ne manqua néanmoins, ni de prudence, ni d'activité pour réparer sa faute, & mettre son Royaume à l'abri d'une invasion. Le Connétable eut le commandement général

des troupes; Henri le préféra à tout autre, quoiqu'il eût été ſi contraire à cette guerre, parce qu'il le regardoit comme le plus habile de ſes généraux. Une grande quantité de nobleſſe accourut à l'armée, avec ce zele & cette bravoure, que les gentils-hommes François ont toujours montrés pour la défenſe de leur Roi & de leur pays.

Liv. II.

1557.

Le Connétable ne put deviner d'abord, de quel côté le Duc de Savoie tourneroit ſes efforts. Ses premieres opérations parurent annoncer qu'il ſe propoſoit d'entrer en France par la Champagne; mais il n'eut pas plutôt attiré l'armée Françoiſe ſur cette frontiere, qu'il prit une direction nouvelle, s'avanca vers la Picardie, & mit le ſiége devant St. Quentin.

Le Siége & la Bataille de St. Quentin.

Cette ville n'auroit pas tenu longtems contre des forces ſi conſidérables, ſi elle n'avoit eu pour défenſeur le célèbre Gaſpar de Coligni, Amiral de France, qui montra, dans cette occaſion importante, ſes talens extraordinaires, qui le rendirent dans la ſuite un des plus illuſtres perſonnages de ce ſiecle. Il étoit gouverneur de Picardie & crut qu'en cette qualité il étoit de ſon devoir de tenter les derniers efforts pour conſerver St. Quentin. Il ſe fraya un paſſage à travers les aſſié-

Mois d'Août.

Amiral de Coligni.

Liv. II. 1557.

geans, à la tête d'une troupe déterminée, comme lui, à se sacrifier à la défense de cette place. Coligni chassa les Espagnols des fauxbourgs, & y mit le feu ; mais il reconnut bientôt que le délabrement des fortifications étoit tel qu'une si foible garnison ne pouvoit défendre la place contre une armée si nombreuse. Il en donna aussitôt avis au Connétable son oncle, & l'informa, en même tems, des endroits par lesquels il seroit plus facile d'introduire des secours.

Le Connétable, inquiet de la situation critique de son neveu, & persuadé qu'il étoit nécessaire pour la conservation du Royaume, que le Duc de Savoie fût arrêté devant St. Quentin, donna à d'Andelot, frere de l'Amiral, un corps d'élite de deux mille hommes de pied, pour secourir les assiégés. Un nommé Valpergue, qui connoissoit bien le pays, avoit été envoyé par l'Amiral pour servir de guide à ce détachement. Mais, soit qu'il se fût trompé de chemin, soit que le Duc de Savoie eût eu vent de la marche des François, d'Andelot le trouva préparé à le recevoir, & fut attaqué si vigoureusement qu'il eut beaucoup de peine à se sauver, après que la plus grande partie de sa troupe eut été taillée en pieces.

Les assiégés furent consternés de cet échec ; & l'Amiral eut besoin de toute son adresse & de son éloquence pour les empêcher de se laisser aller au découragement. Il pouvoit, d'une haute tour de la ville, considérer tous les détails de sa triste situation. Il apperçut qu'il étoit investi de tous côtés, un seul excepté, où s'étendoit une espece de lac, trop profond en quelques endroits, pour être traversé à pied, & trop peu dans d'autres pour porter des bateaux. Coligni ne perdit pas l'espoir de faire introduire des secours par ces marais. Ayant concerté avec le Connétable le tems & les moyens d'exécuter ce projet, il fit affouiller dans une partie du lac, forma une espece de Canal en état de porter quelques petits bateaux ; & donna ainsi la facilité à d'Andelot d'entrer dans la ville avec quatre ou cinq mille hommes (18). Mais le Connétable en faisant l'approche nécessaire pour favoriser ce secours, avoit engagé son armée dans un défilé étroit, qu'il falloit repasser avant de pouvoir mettre ses troupes en sûreté. Cette imprudence, d'exposer ainsi son armée à la vue d'un en-

Liv. II. 1557.

(18) Le Laboureur, additions &c. p. 375.

Liv. II. 1557.

nemi si supèrieur, n'échappa point au Duc de Savoie, qui assembla sur le champ son conseil de guerre, pour déterminer le parti qu'il avoit à prendre. Plusieurs officiers furent d'avis de laisser retirer le Connétable; mais le Comte d'Egmont, général de la Cavalerie, que Philippe traita, dans la suite, avec tant d'ingratitude, soutint avec chaleur (19) qu'il étoit possible de l'entamer dans sa retraite; & que le succès étoit de la probabilité la plus palpable. Le Duc de Savoie approuva le plan que le Comte proposa sur le champ, & le chargea de l'exécuter. On ne perdit point de tems : Egmont s'avanca à la tête de la Cavalerie, & fut bientôt appuyé par le Duc de Savoie qui conduisoit l'Infanterie; les François n'étoient point préparés à cette attaque, & furent mis aussi-tôt en déroute. Montmorenci se comporta avec courage pour réparer son erreur; mais le Comte d'Egmont & le Duc de Savoie avancerent avec une telle impétuosité, que le Connétable ne put jamais rétablir le combat, & rallier ses troupes. Trop convaincu que la bataille étoit déci-

Les François sont battus.

(19) » Auctore, consuasore, & propé dicara per» fectore Egmondensi. L. Guicciardini. p. 150. Lib. III.

dée, & sa faute irréparable, il se jetta au milieu des ennemis, & parut décidé à ne pas survivre à sa défaite, sans attendre les reproches que sa témérité n'avoit que trop mérités. Il fut dangereusement blessé, & sans doute il auroit péri dans le combat, comme il le desiroit, si quelques officiers Flamands, l'ayant reçonnu, ne l'avoient sauvé de la fureur du soldat. Il fut fait prisonnier, & son armée fut entiérement détruite. Trois mille hommes resterent sur le champ de Bataille, & quatre mille furent faits prisonniers: on comptoit dans ce nombre, outre le Connétable & ses deux enfans, plusieurs personnes de distinction, & beaucoup de noblesse: il n'y eut du côté des vainqueurs que 80 hommes de tués; preuve certaine que l'attaque avoit été conduite avec autant de prudence que d'audace.

Liv. II. 1557.

Philippe tourmenté de la soif du pouvoir, avoit paru jusques-là faire peu de cas de la gloire militaire. Il resta à Cambrai jusqu'à ce que la nouvelle de la victoire lui parvint. Il se rendit alors à son armée, & parut au camp avec une grande pompe. Lorsque le Duc de Savoie & le Comte d'Egmont vinrent lui faire leur cour, il les reçut de la maniere la plus gracieuse, & leur témoigna

Liv. II. 1557.

ſa reconnoiſſance avec une ſenſibilité à laquelle il lui arrivoit rarement de ſe livrer (20). Mais dans cette même occaſion, il laiſſa percer ſon caractere, & ſe livra à ſon goût favori, en faiſant vœu de dédier un palais, une Egliſe & un monaſtere à St. Laurent, parce que la bataille de St. Quentin avoit été gagnée le jour de ſa fête. Il remplit depuis religieuſement cet engagement en faiſant bâtir l'Eſcurial, pour la conſtruction duquel il réſerva des ſommes immenſes, dans quelque épuiſement que les guerres, qu'il avoit continuellement à ſoutenir, euſſent jetté ſes finances.

La Bataille de St. Quentin auroit eu les ſuites les plus importantes ſi Philippe avoit déféré à l'avis de quelques-uns de ſes généraux, qui lui conſeilloient de conduire ſon armée victorieuſe au cœur de la France. Mais un tel avis étoit trop hardi pour être adopté par Philippe dont la prudence approchoit de la timidité. Il voulut qu'on pourſuivît le ſiége de St. Quentin, diſant qu'il feroit dangereux de laiſſer ſur ſes derrieres une ſi forte place; & que toute armée qui

(20) Cabrera, Lib. IV. C. 7.

se hazardoit à pénétrer dans un Royaume aussi puissant que l'étoit la France, devoit d'abord s'assurer une retraite. On ne combattit point son sentiment avec chaleur, parce que les officiers Espagnols étoient persuadés que les assiégés ne pourroient tenir long-tems; mais leur attente fut trompée, graces à l'habileté & au courage de l'Amiral, qui, pour sauver son pays, & retarder les progrès des Espagnols, résolut de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de consentir à la rendre. Il inspira à sa garnison cette résolution généreuse; & quoique les foibles fortifications, qui défendoient St. Quentin, fussent absolument ruinées, il résista encore dix-sept jours, depuis le renouvellement du siége, aux savantes & vigoureuses attaques du Duc de Savoie; enfin l'ennemi ayant donné un assaut général à cette place démantelée, Coligni & son frere furent faits prisonniers sur la breche, après la plus opiniâtre défense. Philippe se montra pendant l'assaut, armé de toutes pieces, & ce fut la seule fois de sa vie qu'on le vit chargé d'une armure. Il accorda à ses troupes le pillage de la ville, en récompense de leurs fatigues; mais il donna les ordres les plus séveres, pour la conserva-

Liv. II.

1557.

tion des Eglises & des reliques du Saint tutélaire.

Liv. II. Les Ministres François consternés du désastre de St. Quentin, employoient, le plus
1557. utilement qu'ils pouvoient, le temps que leur donnoit la belle défense de l'Amiral. Ils leverent des troupes dans différentes Provinces du Royaume, recueillirent le reste de l'armée vaincue, rappellerent celle de Piémont, commandée par le Maréchal de Brissac, & redemanderent le Duc de Guise. En peu de semaines toute la frontiere, à l'est, fut en état de défense, & l'on espéra que l'armée, assemblée en Picardie & mise aux ordres du Duc de Nevers, pourroit tenir tête au Roi d'Espagne. Philippe s'apperçut trop tard qu'il avoit laissé échapper la seule occasion, qu'il auroit probablement jamais, de pénétrer dans l'intérieur de la France, & de s'emparer de la capitale, qui étoit absolument hors de défense. Il fut obligé de se contenter d'entreprises moins importantes, & le seul fruit, qu'il recueillit de la victoire de St. Quentin, fut la prise du Câtelet, de Ham, & de Noyon, après quoi il licentia la plus grande partie de son armée, renvoya les troupes Angloises & se retira à Bruxelles (21).

(21) De Thou prétend que les Espagnols & les Anglois eurent de violens démêlés après la batail-

Le rappel du Duc de Guise força le Pape à demander la paix, quelque répugnance qu'il eût à le faire ; Philippe l'accorda aussi-tôt aux conditions les plus modérées ; ce que Paul ne devoit pas naturellement espérer ; puisqu'il étoit à la merci de ce Prince grièvement offensé, qui n'avoit plus en Italie d'ennemi capable de résister à sa puissance. Les mêmes motifs, soit religieux, soit politiques, qui lui avoient donné tant d'éloignement pour faire la guerre au Souverain Pontife, le déterminerent à la finir. Il exigea presqu'uniquement que le Pape conserveroit une parfaite neutralité entre la France & l'Espagne. Toutes les villes de l'Etat Ecclésiastique furent rendues ; & le Duc d'Albe eut ordre d'aller à Rome demander pardon, tant en son nom qu'à celui de son maître, d'avoir envahi les possessions sacrées de l'Eglise. A en juger par ces conditions & la manière dont elles furent remplies, on auroit cru que Paul étoit un vainqueur qui usoit de ses droits, & Philippe un Prince humilié & vaincu ; tel étoit le respect que ce Prince portoit ou feignoit de porter au saint siége ; soit qu'il

Liv. II. 1557.

le, & que ce fut la raison pour laquelle Philippe renvoya sitôt son armée. Lib. XIIX. p. 660.

Liv. II. 1557. fût ſubjugué par ce ſentiment, ſoit qu'il crût utile à ſes projets ambitieux d'affecter d'en être rempli (22).

Le Duc de Guiſe revient d'Italie. C'eſt ainſi que le Roi d'Eſpagne termina la guerre avec le Souverain Pontiſe; mais celle qu'il faiſoit à la France duroit encore. Henri convaincu de ſon incapacité, & ſûr que les circonſtances fâcheuſes où il ſe trouvoit, exigeoient les plus grands talens, remit preſque toute ſon autorité au Duc de Guiſe, & le fit Viceroi de France, ſous le titre moins faſtueux de Lieutenant Général du Royaume. Les François ſavoient combien l'ambition de ce favori avoit contribué aux calamités qui fondoient ſur eux, & n'ignoroient pas que la ſagacité & le courage du Duc d'Albe avoient déconcerté toutes ſes meſures. Cependant il avoit des qualités ſi brillantes, & la défenſe de Metz lui avoit acquis à un ſi haut degré l'eſtime publique, que ſon arrivée cauſa une joie univerſelle, & releva la nation de l'abattement où l'avoit jetté l'échec de St. Quentin. Il fit voir bientôt que ſes concitoyens ne s'étoient pas trompés dans l'idée qu'ils s'étoient formée de

[22] De Thou, Summonte C. 10.

ſes talens. La ſaiſon ordinaire pour les entrepriſes militaires étoit paſſée, & les ennemis avoient pris leurs quartiers d'hiver, lorſqu'il entra en Campagne, à la tête d'une armée qu'il avoit ramaſſée avec le plus profond ſecret, & la plus grande célerité. Les yeux de l'Europe entiere ſe fixerent ſur lui, & Philippe vit ſes mouvemens avec beaucoup d'inquiétude, ne doutant pas qu'il n'eût deſſein de fondre ſur St. Quentin, ou quelque autre ville frontiere des Pays-Bas. Il parut bientôt que Guiſe méditoit une attaque, qui intéreſſoit moins le Roi d'Eſpagne que ſes alliés, mais dont le ſuccès étoit plus important à la France, que la conquête de St. Quentin. Depuis plus de deux cens ans la ville de Calais étoit entre les mains des Anglois; & comme elle étoit la clef de la France, & donnoit en tout temps à leurs rivaux une entrée facile pour y pénétrer, elle étoit regardée comme une des plus précieuſes poſſeſſions de l'Angleterre. Les Rois de France étoient ſenſibles au déshonneur & au danger qu'il y avoit à laiſſer une nation ennemie en poſſeſſion d'une place ſi importante; mais dans ce temps, où l'art d'attaquer les villes étoit peu connu, Calais paſſoit pour imprenable, & jamais les Rois François,

Liv. II.

1558.

1558. Janvier Siége de Calais.

Liv. II. 1558. même dans leur plus haut degré de prospérité, n'avoient pensé à l'assiéger. Ils ignoroient les moyens de la prendre par escalade : & il étoit impossible de la réduire en la bloquant ; puisque les Anglois pouvoient aisément rafraîchir la garnison, & l'approvisionner par mer : mais le génie inventif de l'Amiral Coligni conçut un plan d'attaque, dont personne n'avoit jamais eu l'idée, & il le donna au Duc de Guise.

Afin de faire réussir ce beau projet, dont le succès devoit effacer la tache que la nation portoit depuis tant d'années, Guise mit ses troupes en mouvement, long-temps avant la saison d'ouvrir la Campagne. Ce fut une hardiesse très-sage, que de choisir l'hiver pour commencer cette entreprise ; car outre que l'ennemi n'avoit point alors d'armée en campagne qui pût troubler ses opérations, il fut que la Reine d'Angleterre & ses Ministres, par une économie mal entendue, licencioient à la fin de l'automne une partie de la garnison, prenant confiance dans la situation marécageuse de la place, qui rendoit, croyoient-ils, toute attaque du côté de la terre impraticable en hiver.

Mais la promptitude des approches du Duc de Guise convainquit bientôt le Lord Went-

worth gouverneur, qu'une confiance ſi imprudente étoit mal fondée. Il conjura les miniſtres Anglois d'envoyer inceſſamment des ſecours, leur repréſenta qu'il n'avoit pas le quart des troupes néceſſaires pour défendre les fortifications de Calais, & qu'avec la garniſon qu'il commandoit, il ne pouvoit empêcher l'ennemi de s'en rendre bientôt maître. Quand les miniſtres de Marie auroient écouté les avis de Wentworth & condeſcendu à ſes demandes, il n'en auroit pas été plus avancé. Guiſe étoit perſuadé que le ſuccès du ſiége dependoit de la rapidité de ſes opérations; il les pouſſa donc avec une extrême vigueur; & quoiqu'il ſoit très-avéré que le Gouverneur & la garniſon ſe comporterent en gens d'honneur, il les réduiſit à la néceſſité de capituler le huitieme jour du ſiége (23) enſuite il aſſiégea Guines & Ham qu'il réduiſit aiſément, enfin, en moins de quatre ſemaines, il chaſſa les Anglois de toutes les poſſeſſions du continent, dont ils avoient joui depuis Edouard III, & à l'acquiſition deſquelles, ce Prince victorieux avoit employé,

Liv. II. 1558.

8 Janvier.

(23) De Thou L. XX, van Meteren, p. 18, Carte's Hiſt. of England.

après la bataille de Creci, une armée nombreuſe pendant près d'un an.

Liv. II.

1558. Le reſte de l'hiver ſe paſſa en préparatifs pour la Campagne prochaine. Les François ſe hâterent avec la plus grande activité, non-ſeulement en France, mais encore en Allemagne, où ils leverent 4000 hommes de Cavalerie, & 14, 000 hommes d'Infanterie.

Réduction de Thionville.

Le Duc de Guiſe reçut ces troupes en Lorraine, & inveſtit auſſitôt, à la tête de ces forces réunies, Thionville, place de grande importance dans la Province du Luxembourg. La garniſon qui étoit de 1800 hommes, fit une vigoureuſe défenſe; mais comme la vigilance du Général François empêcha l'entrée d'aucun ſecours, Thionville fut obligée de capituler.

Bataille de Gravelines.

Tandis que le Duc de Guiſe, triomphoit ainſi dans le Luxembourg, le Maréchal de Thermes, vieux Général expérimenté, qui avoit été fait Gouverneur de Calais, ayant amaſſé une armée de 10, 000 hommes de pied & de 1500 chevaux, entra en Flandres prit & détruiſit Dunkerque, & pluſieurs autres villes moins importantes, & pénétra juſqu'à Nieuport, ravageant le pays & mettant tout à feu & à ſang. Philippe lui oppoſa le Comte d'Egmont avec une armée très-ſupé-

rieure en nombre. Alors le Maréchal de Thermes se retira promptement sur Gravelines, dans le dessein de continuer sa marche vers Calais, le long de la côte, sans risquer une bataille; mais l'impétuosité du Comte d'Egmont, qui avança sur les François avec la plus grande ardeur, rendit impossible d'éviter le combat; ceux-ci étoient chargés des dépouilles des pays qu'ils avoient ravagés, & leur marche en étoit ralentie. Cependant le Maréchal de Thermes eut le tems de passer l'Aa; mais voyant qu'il étoit impossible de continuer sa retraite, sans être entamé, il rangea son armée en plaine dans une position très-favorable, qui forçoit l'ennemi à l'attaquer de front, & lui ôtoit l'avantage du nombre. Il appuya sa droite à la mer, couvrit sa gauche au midi par ses chariots & son bagage; & s'adossa à l'embouchure de l'Aa; il attendit l'ennemi dans cette position, & étant ainsi bien préparé à le recevoir, il en fit d'abord avec son artillerie une prodigieuse destruction. Mais ce premier avantage ne rendit que plus furieux les Flamands, qui se hâterent d'en venir aux mains; de sorte que les deux armées n'en firent plus qu'une, & qu'on combattit bientôt, troupe contre troupe, homme contre homme. Les

Liv. II.
1558.

Liv. II. 1558.

François, animés par le déſeſpoir de leur ſituation, dans un pays ennemi, où ils ne pouvoient eſpérer de ſalut que dans la victoire; les Flamands réſolus de ſe venger des outrages qu'ils venoient de recevoir de l'armée Françoiſe, & brûlans de recouvrer les dépouilles dont elle étoit chargée, combattirent avec un acharnement inexprimable : la bataille fut opiniâtre & ſanglante, & la victoire balança. Il eſt probable qu'elle eût été moins long-tems indéciſe, ſi les Allemands de l'armée du Comte d'Egmont, euſſent, comme les Flamands, ſuivi l'exemple de leur chef, qui remplit en cette occaſion les devoirs d'un grand Général, & ceux d'un intrépide guerrier. Les François gardoient cependant encore leur terrein, & ſembloient réſolus de vaincre ou mourir, lorſqu'un événement imprévu décida du ſort de cette journée. Quelques vaiſſeaux de guerre Anglois croiſoient par hazard le long de la côte; ils apperçurent la fumée, que produiſoit l'artillerie, & en devinerent, la cauſe; ils entrerent dans la riviere & canonnerent la droite de l'armée Françoiſe. Quoiqu'ils ne fuſſent pas aſſez près pour lui cauſer beaucoup de dommage, une circonſtance ſi ſinguliere, ne pouvoit manquer d'effrayer les moins timi-

des, & la Cavalerie fut mise en désordre. Le Comte d'Egmont profita avec beaucoup d'adresse de l'avantage que lui offroit le hazard, & redoublant d'ardeur & d'efforts, il rompit les rangs des François & les mit en fuite : environ 2000 hommes de vieilles troupes resterent sur le champ de Bataille ; un grand nombre se noya dans l'Aa & quelques-uns des fuyards furent massacrés par les paysans irrités de la dévastation de leur pays. Il ne s'en sauva qu'une très-petite partie. Le Maréchal de Thermes, grièvement blessé, plusieurs personnes de distinction, & 3000 soldats furent faits prisonniers, toute l'Artillerie & le Bagage tomba dans les mains des vainqueurs, dont la perte n'excéda pas 400 hommes. (24).

Liv. II. 1558.

Après la victoire de Gravelines, Philippe put tourner toutes ses forces contre le Duc de Guise. Les efforts extraordinaires de ce Prince dans la premiere Campagne, l'impossibilité qu'il trouva d'obtenir de l'Angleterre aucun secours considérable, ne lui avoient pas permis d'assembler d'abord une armée

(24) De Tou, Lib. XX. van Meteren, p. 16. Haræus Tom. II. p. 698.

Liv. II. 1558.

affez forte pour l'oppofer au Général François, & la faifon étoit avancée. Mais aprés la défaite du Maréchal de Thermes, les troupes victorieufes du Comte d'Egmont réunies à celles du Duc de Savoie, formerent un corps à peu près égal à celui que commandoit le Duc de Guife : l'armée Françoife, auffi-bien que l'Efpagnole, étoit compofée de plus de quarante mille hommes.

Inquiétude de Philippe & de Henri.

Les deux généraux fe trouverent en préfence fur les frontieres de Picardie; le Duc de Savoie campa près de Dourlens, & le Duc de Guife dans le voifinage de Pierre-Pont. Les deux Rois ne diffimulerent point l'inquiétude, que devoit naturellement leur infpirer une telle fituation, & quoiqu'ils euffent une entiere confiance dans les talens de leurs généraux, ils ne purent attendre tranquillement la nouvelle de l'événement, loin du théâtre de la guerre. Chacun d'eux fe rendit donc à fon armée. Il y eut de tems en tems quelques efcarmouches, dont les fuccès furent variés; mais on vit bientôt que les deux Rois n'avoient pas plus de penchant l'un que l'autre à rifquer une affaire générale. Les principales forces des deux armées confiftoient en troupes Allemandes, & il étoit à craindre, que fi l'une des deux étoit défaite, les

vainqueurs aussi bien que les vaincus ne fussent exposés aux insultes des troupes étrangeres. (25).

Liv. II. 1558.

Ils désirent la paix.

Outre cette considération également puissante sur l'un & l'autre parti, les deux Princes avoient encore d'autres motifs particuliers de ne rien hazarder. Henri devoit à ses derniers malheurs une prudence que la nature ne lui avoit pas accordée. Il trembloit en pensant à l'incertitude du succès d'une nouvelle bataille, qu'il falloit livrer aux mêmes généraux, aux mêmes troupes, qui avoient déjà battu deux fois ses armées : Il considéroit qu'il ne devoit attribuer qu'à la nonchalance & à la mauvaise conduite de son ennemi, le bonheur, qu'il avoit eu après la bataille de St. Quentin, de ne pas voir sa capitale prise & son Royaume ravagé. D'un autre côté, Philippe, dans toutes les expéditions militaires, étoit prudent à l'excès, & aimoit mieux faire réussir ses desseins par des négociations politiques, dans lesquelles il pouvoit juger & se décider par lui-même, que par des opérations de guerre, qu'il falloit confier à la capacité des autres. Loin

(25) Meteren, L. Guiccardini Lib. III.

d'être enorgueilli de ses succès, il désiroit alors la paix aussi sincérement, qu'il avoit répugné à commencer la guerre. Il ne faut point attribuer ceci à sa modération; jamais aucun Prince n'a montré plus d'ambition que Philippe; mais les difficultés qu'il avoit rencontrées, à se procurer les troupes qu'il avoit sur pied, quelque activité qu'il eût mis à les rassembler, lui faisoient craindre que, si son armée étoit vaincue, il ne lui fût impossible d'en former une autre (26). Ses armes avoient été accompagnées jusqu'ici par la victoire; mais aucun de ses généraux n'avoit combattu, à nombre égal, le Duc de Guise, & Philippe craignoit, avec raison, l'événement d'une bataille livrée contre un chef si renommé pour son génie militaire, & qui n'avoit échoué dans presque aucune de ses entreprises.

Liv. II.
1558.

Philippe étoit, en outre, très-impatient de retourner en Espagne, celui de ses Etats pour lequel il montra durant tout son regne, l'affection la plus vive & la plus partiale. Il avoit reçu la nouvelle que les opinions des protestans commençoient à s'y introduire;

(26) Carte dit que Philippe ne reçut pas moins de trois millions d'Or, du Pérou, pendant cette guerre.

& c'étoit assez pour l'y rappeller. Il craignoit que cette secte, qui lui étoit si odieuse, ne fit des prosélytes Espagnols, & étoit bien résolu d'aller montrer dans sa patrie son zele pour la foi Catholique, & l'inflexible sévérité avec laquelle il étoit décidé de traiter ceux qui la combattoient, dans quelque partie de ses Etats qu'ils se trouvassent.

Liv. II. 1558.

Tels étoient les motifs qui faisoient désirer la paix à Philippe & à Henri. Une négociation avoit été entamée à cet effet entre le Connétable de Montmorenci & Guillaume Prince d'Orange. Montmorenci, qui voyoit, avec inquiétude, l'élévation de la Maison de Guise, souffroit sa captivité avec beaucoup d'impatience, & faisoit tous ses efforts pour écarter les obstacles qui s'opposoient à la paix, afin d'obtenir sa liberté. On lui permit d'aller à Paris sur sa parole pour traiter de vive-voix avec Henri. A peu près vers le même tems, son fils épousa la petite fille de la Duchesse de Valentinois, & cette alliance lui rendit son ancien crédit, d'autant plus aisément que le Roi avoit pour lui un attachement habituel, que rien ne pouvoit détruire. Le Connétable lui persuada donc de consentir à un accommodement, que,

Négociations pour la paix.

vraisemblablement, Philippe ne refuseroit pas.

Liv. II.

1558. Des Plénipotentiaires furent envoyés aussitôt par les deux Princes, pour discuter leurs prétentions respectives, & l'abbaye de Cercamp, située près de l'endroit qu'occupoient les armées, fut désignée pour tenir le congrès. Le Duc d'Albe, le Prince d'Orange, Ruy Gomès de Sylva, Granvelle, Evêque d'Arras, & Viglius, Président du Conseil d'Etat de Bruxelles, furent nommés par Philippe; & Henri chargea le Cardinal de Lorraine, le Maréchal de St. André, Morvilliers, Evêque d'Orange, Aubespine, Secrétaire d'Etat, & le Connétable lui-même, de cette négociation délicate. La Duchesse de Lorraine, dont les états étoient si voisins du théâtre de la guerre, & qui étoit par-conséquent très-intéressée à la paix, remplit avec beaucoup de zele & d'assiduité sa fonction de médiatrice entre ces ministres.

Les conférences, qui s'ouvrirent en Octobre, furent bientôt interrompues par la mort de Marie, Reine d'Angleterre, dont le regne, court & sans gloire, finit le 27 Novembre suivant; mais Elizabeth, qui lui succéda, renouvella les pouvoirs des Commissaires Anglois, & les négociations se renouerent

rent au commencement de l'année 1559, à Câteau-Cambresis. (27). Liv. II.

Les Plénipotentiaires trouverent de grandes difficultés à arranger tant de différends, qui partageoient Philippe & Henri; mais le zele & l'activité du Connétable aidé du crédit sans bornes qu'il avoit acquis sur l'esprit de son maître, surmonterent tous les obstacles, & le traité fut rédigé avec tant d'art, que Henri, Philippe, & le Duc de Savoie se trouverent tous intéressés à le signer. Rien ne retarda la conclusion de la paix que l'obstination invincible des Commissaires François à refuser la restitution de Calais à l'Angleterre, qui, de son côté, déclara qu'elle n'accéderoit jamais au traité, que cette place ne lui fût rendue. Philippe se crut lui-même obligé, en honneur, de soutenir la prétention d'Elizabeth; puisque c'étoit uniquement pour lui que l'Angleterre s'étoit engagée dans cette guerre, & souffroit une telle perte. Des vues politiques devoient encore lui faire exiger cette restitution; car il sentoit que dans certaines circonstances, il pourroit tirer avantage, comme son pere l'avoit fait quelque- 1559.

(27) Forbe's full view, p. 1,

Liv. II. fois, de la facilité que la possession de Calais donnoit aux Anglois de pénétrer en France.

1559. Mais le zele, que Philippe montra en cette occasion pour la cause d'Elizabeth, étoit produit par un motif d'une autre espece. Son alliance avec l'Angleterre venoit d'être dissoute par la mort de Marie, & il avoit formé le projet de la renouveller en épousant sa sœur. Le Duc de Féria, son Ambassadeur à Londres, reçut ordre de proposer ce mariage, & d'assurer la Reine, en même tems, que le Roi d'Espagne se chargeroit d'obtenir la dispense nécessaire.

Elizabeth avoit plus d'une raison de se refuser à cette proposition : le caractere impérieux de Philippe auroit suffi pour l'en détourner. Elle savoit d'ailleurs, que le mariage de sa sœur avoit fait murmurer les Anglois, inquiets de leur liberté, & que c'étoit à la joie universelle qu'avoit causé la cessation de leurs craintes, qu'elle étoit en grande partie redevable de la faveur du peuple. Elle réfléchit que son mariage avec Philippe seroit sujet aux mêmes objections, que l'avoit été celui de son pere avec Catherine d'Arragon, & qu'accepter la dispense du Pape, ce seroit reconnoître que le mariage de sa mere étoit défectueux, & elle-même illégitime : qu'en

époufant le Roi d'Efpagne, elle s'affureroit en effet la protection de la Monarchie Efpagnole, & acquerroit une autorité précaire & dépendante durant la vie de Philippe; mais qu'elle aliéneroit pour toujours le cœur de fes fujets proteftans, qui, feuls étoient fincérement attachés à fa perfonne & à fon Gouvernement, tandis qu'elle fe mettroit à la merci de fes fujets Catholiques, qui la regarderoient toujours comme une ufurpatrice, & qui, à la premiere occafion favorable de faire valoir les droits de la Reine d'Ecoffe, croiroient de leur devoir de donner à celle-ci fa couronne.

Liv. II. 1559.

Ces raifons déterminerent Elizabeth à ne point accepter les offres de Philippe; mais elle crut qu'il étoit prudent de fe déguifer pendant quelque tems, & elle fit une réponfe au Duc de Féria très-ambigue, mais fi obligeante que fon maître fe flatta de réuffir, & fit dès-lors quelques démarches auprès du Pape pour obtenir la difpenfe. Tant que le Roi d'Efpagne eut quelque efpoir d'époufer la Reine d'Angleterre, il appuya fortement la demande de la reftitution de Calais; mais lorfqu'Elizabeth fe vit folidement affife fur le trône, elle effaya d'introduire quelques changemens dans le culte religieux, qui découvri-

Liv. I. 1559.

rent l'intention qu'elle avoit d'abolir dans ses Etats les rites de l'Eglise Romaine. Philippe envisagea ces démarches comme une preuve non douteuse, de son éloignement pour lui. Dès-lors le zele, avec lequel il avoit d'abord épousé ses intérêts, se refroidit tellement, que les Plénipotentiaires Anglois craignirent, que sans égard à la prétention de leur maîtresse il ne différât pas davantage de signer la paix avec la France. (28).

Elizabeth comprit qu'il étoit inutile de solliciter la restitution de Calais qu'on n'obtiendroit jamais; & comme la situation de ses affaires ne lui permettoit pas de penser à substituer la force aux négociations, elle céda sagement cette ville aux conditions : que Hen

(28) S'il est vrai que Philippe offrit à Elisabe de continuer la guerre jusqu'à ce qu'elle eût r couvré ce qu'elle avoit perdu, à condition qu'el s'engageroit aussi à la continuer un certain nomb d'années, il faut convenir qu'il ne donna pas le dr de l'accuser, comme ont fait quelques auteurs, d voir lâchement sacrifié les intérêts des Angloi mais comme cette circonstance est omise par l principaux historiens, & contredit formellement que j'ai dit de son indifférence pour les intérêts d lisabeth, je ne me suis point hazardé à avancer fait, comme certain. Burnet, Part. II. p. 383.

a rendroit avant l'expiration de la huitieme année, ou payeroit 500,000 écus : que des marchands étrangers, non sujets du Roi de France, garantiroient le payement de cette somme : que des otages seroient livrés jusqu'à ce que les cautions fussent fournies; & que la prétention d'Elizabeth subsisteroit dans toute sa force, soit que cette somme fût payée, soit qu'elle ne le fût pas, à moins que dans le tems déterminé les Anglois ne commissent des hostilités contre la France.

Liv. II.

1559.

Conclusion de la paix.

Philippe se conduisit selon les loix de l'honneur le plus délicat & le plus rigide avec ses autres alliés. Il procura la restitution du Montferrat au Duc de Mantoue, celle de Bouillon à l'Evêque de Liege; il fit rendre l'Ile de Corse, aux Génois, & toutes les villes dont les François s'étoient emparés en Savoie, en Piémont & en Bresse, furent remises au Duc de Savoie : en un mot tous ceux qui avoient défendu la cause de Philippe gagnerent à cette paix, & lui-même recouvra Thionville, Mariembourg, Montmedy, & toutes les autres places que les généraux François avoient conquises pendant la guerre, & acquit la Souveraineté du Comté de Charolois (29).

(29) Meteren, p. 24. Guicciardini, Lib. III.

Liv. II. 1559.

Henri ne reçut, en compensation de tant de sacrifices, que la restitution de St. Quentin, & des deux petites villes de Ham & du Câtelet. Tandis que ses sujets se réjouissoient de la fin d'une guerre qui les avoit exposés aux plus terribles dangers, il se plaignit amerement de l'inégalité des conditions du traité, & fut excessivement irrité contre le Connétable, qui avoit abusé du caractere trop facile de son maître, & sacrifié à ses vues particulieres, l'intérêt & l'honneur de la France. Montmorenci n'auroit pas osé conseiller à Henri d'accepter des conditions si désavantageuses, s'il n'eût projetté de donner en mariage à Philippe, Elizabeth fille ainée du Roi de France, & Marguerite, sa sœur, au Duc de Savoie. Ces établissemens honorables obtenus pour la sœur & la fille du Roi de France servoient en quelque sorte d'excuse aux concessions immenses faites aux deux princes ses ennemis.

Quelque attention que Philippe & Henri donnassent dans ce traité à leurs intérêts civils & politiques; ceux de la religion n'y furent point oubliés. Ils s'engagerent mutuellement à maintenir la foi Catholique dans leurs domaines & à procurer (30) la con-

(30) Fra-paolo, hist. Lib. V.

vocation d'un Concile général pour parvenir à l'extinction de l'héréfie, & rendre la tranquillité à l'Eglife.

Liv. II.

1559.

Mort de Henri.

Certainement le Roi de France auroit exécuté cet article du traité avec autant d'exactitude qu'il obferva tous les autres; mais un événement imprévu mit fin à fa vie, peu de mois après la conclufion de la paix. Ce fut au milieu des rejouiffances que l'on faifoit à l'occafion du mariage de fa fœur, que Henri reçut le coup mortel. Etant entré en lice, dans un tournois, avec le Comte de Mongommery, Capitaine de fes Gardes, la lance de celui-ci fe rompit fur le Corfelet du Roi, & un éclat qui pénétra dans fon œil droit, lui fit une bleffure, dont il mourut quelques jours après, à l'âge de quarante ans.

Cette cataftrophe n'empêcha point l'obfervation du traité qui venoit d'être conclu. Le Duc d'Albe avoit, peu de tems auparavant, époufé Elizabeth au nom de fon maître, & Marguerite fut mariée à Emmanuel, fans cérémonies, dans la chapelle du palais.

Situation de la France.

Les Courtifans & le peuple furent affectés différemment de la mort de Henri. Le Connétable perdant, par cet événement, tout le fruit de fes dernieres intrigues, fut obligé

de se retirer de la Cour aussi-tôt après, & Liv. II. de remettre entre les mains de ses ennemis 1559. ce pouvoir qu'il s'étoit montré si jaloux d'obtenir.

François. II. Le jeune Roi, François second, prince également foible de corps & d'esprit, étoit entiérement gouverné par sa femme, la fameuse Marie Reine d'Ecosse, qui étoit elle-même aveuglément dévouée au Cardinal de Lorraine, & au Duc de Guise ses oncles. Ces deux hommes s'emparerent de presque toute l'administration du Royaume, & laisserent le moins d'autorité qu'ils purent à la Reine mere, dont ils connoissoient l'esprit ambitieux & intrigant, & dont ils craignoient le crédit sur le débile François second. Ils ne montrerent aucune modération dans l'exercice du pouvoir qu'ils avoient usurpé, prirent sans détour tous leurs avantages, & ne laisserent échapper aucune occasion d'humilier & d'abaisser leurs adversaires. Les Princes du sang, Louis de Condé, à leur tête, supporterent avec beaucoup d'impatience le peu de considération qu'on leur témoigna, & résolurent de profiter de la premiere occasion qui se présenteroit de revendiquer le droit, qu'ils croyoient tenir de leur naissance, & de l'usage immémorial

de la Monarchie, de prendre part au gouvernement (31). Liv. II.

Tandis que des vues politiques animoient ainsi les uns contre les autres les grands Seigneurs François, le peuple étoit violemment agité par des disputes de religion. Sous le regne de Henri les Calvinistes avoient souffert les plus cruelles vexations; cependant leur nombre s'étoit prodigieusement augmenté pendant ce période, dans chaque Province du Royaume. Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine continuerent à souffler le feu de la persécution contre eux, & parurent en toute occasion acharnés à leur destruction. Cette animosité seule auroit suffi pour déterminer le Prince de Condé & ses adhérens à épouser la cause des protestans; car lors même qu'on croiroit que les chefs de l'un & l'autre parti, étoient sincérement attachés à leur croyance; on ne pourroit encore supposer, qu'il eussent négligé un prétexte aussi spécieux, que celui, que la différence des religions leur offroit pour motiver leur conduite. Le Prince de Condé eut 1559.

(31) Davilla. Castelnau. ab initio. & additions aux Mémoires de Castelnau.

Liv. II. 1559.

eu recours auſſi-tôt aux voies de fait, & n'eut diſputé que les armes à la main, ſi l'Amiral plus prudent & plus habile, n'étoit parvenu à le modérer, & à lui perſuader d'attendre une conjonſture plus favorable; mais il étoit impoſſible que des paſſions auſſi violentes, que celles qui remuoient les deux partis, fuſſent longtems réprimées; & toute perſonne ſenſée, qui réfléchiſſoit ſur tant d'intérêts & de haines inteſtines qui fermentoient, ne pouvoit douter, que la nation ne fût à la veille d'une guerre.

La France n'a jamais produit des hommes plus remarquables & plus grands que ſous ce regne & les ſuivans; & ſi le trône eût été occupé par un Prince aſſez habile pour réprimer leur ambition démeſurée; la nation Françoiſe auroit atteint plutôt à ce haut degré de grandeur & de proſpérité auquel on la vit parvenir vers la fin du dix-ſeptieme ſiecle; mais ce puiſſant Royaume, comblé des bienfaits de la nature, devint un Théâtre effrayant de carnage & de miſere, pendant près de quarante ans, par l'abus, & la mauvaiſe direction de ces mêmes talens, qui, guidés par un Monarque habile, auroient aſſuré la gloire & la proſpérité de ſon Etat.

Rien ne pouvoit mieux ſervir les deſſeins de Philippe que cette confuſion, & la foibleſſe qui en devoit réſulter. Une nation rivale, qui ſeule pouvoit lui ſuſciter des obſtacles, ſe détruiſoit d'elle-même; & lui laiſſoit la liberté de prendre les meſures qu'il jugeroit les plus propres à confirmer ſon pouvoir en Eſpagne & en Italie, à l'augmenter dans les Pays-Bas; & ces circonſtances qui concouroient ſi bien aux ſuccès de ſon ambition, ne donnerent pas aux autres puiſſances de l'Europe, un médiocre ſujet de craindre que la France ne ſubît le joug Eſpagnol.

Liv. II.

1559.

Situation de l'Italie.

La ſituation de l'Italie n'étoit pas moins favorable aux vues de Philippe que celle de la France. Il étoit alors ſeul & paiſible poſſeſſeur du duché de Milan, & des Royaumes de Naples & de Sicile. Son implacable ennemi, Paul IV venoit de mourir; & Pie IV, élevé ſur le ſiege Pontifical, n'étoit pas moins dévoué aux intérêts du Roi d'Eſpagne que Paul leur avoit été contraire. La République de Genes, les Ducs de Savoie, de Mantoue, de Toſcane, & de Parme, étoient ſes alliés. Les liens les plus forts les attachoient à lui; puiſqu'il avoit fait rendre par le Roi de France, aux trois premiers leurs domai-

Liv. II. 1559.

nes, investi le quatrieme de sa Souveraineté, & cédé la ville de Plaisance & son territoire au dernier.

Après la conclusion de la paix, rien ne pouvoit inquiéter Philippe, soit dans ses propres Etats, soit dans les Royaumes voisins; si ce n'étoient les progrès des réformés, qui se répandoient dans tous les pays de l'Europe. Les nouvelles opinions, nées en Suisse & en Allemagne, s'étoient propagées avec la plus étonnante rapidité & devenoient la religion dominante, non-seulement dans plusieurs des Provinces les plus considérables de l'Allemagne & chez les Suisses; mais dans les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, de Suéde & de Dannemark; dans les pays même où l'ancienne croyance prévaloit encore, le nombre des protestans s'accroissoit au point de devenir formidable aux Catholiques.

Le Commerce continuel de l'Allemagne avec les Pays-Bas, établissoit entre ces contrées une union trop étroite, pour que la réforme ne passât pas aisément de l'une dans l'autre: aussi l'Empereur Charles avoit-il promulgué, au mois de Mai 1551, un édit qui infligeoit la peine, réservée jusques-là au crime de haute trahison, à ceux qui seroient convaincus de suivre les dogmes de

Luther, ou de publier & vendre quelques livres écrits par lui, ou par ses sectaires. Liv. II. Charles-Quint renouvella de temps à autre 1559. cette loi, qui ouvrit un champ vaste à toutes les fureurs de la persécution, & plusieurs historiens contemporains assurent que, sous le Regne de ce Monarque, 50,000 habitans des Pays-Bas furent mis à mort, pour cause de religion. Mais une si cruelle sévérité, loin de détruire cette secte, en augmentoit le zele & en favorisoit les progrès.

Philippe n'ignoroit pas que les opinions nouvelles pénétroient de toutes parts, & il en étoit très-affligé; parce que, dans la résolution qu'il avoit formée de retourner en Espagne, il se voyoit obligé de confier le soin d'arracher l'hérésie des Pays-Bas à des ministres moins fervents que lui. Pour prévenir, autant qu'il étoit possible, les inconvéniens que devoit entraîner son absence, il s'étoit transporté de son camp de Dourlens à Bruxelles, & avoit employé l'hiver à régler le Gouvernement de ces contrées.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE TROISIEME.

Liv. III. 1559. Ancien Gouvernement des Pays-Bas.

LES Provinces, qui, à cause de leur situation, sont appellées les Pays-Bas, furent long-temps gouvernées par des Souverains particuliers, qui portoient le titre de Duc, de Marquis, ou de Comte. Ces Princes soutinrent pendant plusieurs années des guerres continuelles avec leurs voisins, ou se combattirent réciproquement. Ils eurent, dans ces troubles fréquens, souvent recours à leurs sujets; les villes, la noblesse & le clergé, acquirent, en retour de ce qu'ils accorderent, des priviléges & des droits, qui les rap-

procherent plus de la conſtitution républi- Liv. III.
caine que du gouvernement monarchique. 1559.
L'Autorité ſuprême réſidoit dans le corps des Etats, qui pouvoient s'aſſembler, auſſi ſouvent que leurs membres le jugeoient à propos. Aucune guerre ne pouvoit être entrepriſe, aucune taxe impoſée, aucune loi nouvelle établie, aucune altération dans les monnoies permiſe, aucun étranger admis dans l'Adminiſtration, ſans le conſentement de cette aſſemblée nationale. Les loix avoient rendu la Souveraineté héréditaire ; mais le Prince ne pouvoit pas l'exercer, qu'il n'eût ſolemnellement juré d'obſerver & maintenir les loix fondamentales (1).

Ces Provinces furent gouvernées de cette maniere pendant pluſieurs ſiecles, juſqu'à ce que, les deſcendans mâles venant à manquer dans quelqu'une des familles régnantes, tous ces petits états ſe réunirent en partie par des mariages, & quelques-uns par des conquêtes dans la Maiſon de Bourgogne. Ils continuerent à jouir de leurs anciens Priviléges & à être gouvernés ſelon leurs loix, avec cette différence qu'au lieu que toutes

(1) Grotius de Antiq. Repub. Batav. cap. 5.

Liv. III. 1559.

les causes civiles & criminelles étoient autrefois jugées en dernier ressort par les conseils particuliers des Provinces, il fut statué qu'il y auroit appel de ceux-ci au tribunal de Malines, qui fut ainsi le centre des Provinces, les unit plus étroitement, & sembla n'en faire qu'un état.

Prospérité des Pays-Bas.

Sous l'Administration des Ducs de Bourgogne, & même long-temps avant que les Pays-Bas eussent passé sous leur domination, le commerce étoit plus florissant en Flandres, que dans aucune autre partie de l'Europe, & l'on y comptoit plus de manufactures. Il n'y avoit, dans ce siecle, aucune ville, Venise seule exceptée, qui fît un commerce aussi étendu qu'Anvers; elle étoit l'entrepôt & le marché de tout le Nord. Bruges lui étoit peu inférieure. Les Tapisseries d'Arras, qui portent encore le nom de cette ville, étoient déjà fameuses : on occupoit plusieurs millers d'ouvriers à Gand aux manufactures en laine, long-temps avant que cet art fût connu en Angleterre, d'où les industrieux Flamands tiroient cette utile denrée.

Cause de cette prospérité.

Les habitans des Pays-Bas étoient redevables, en grande partie, de la prospérité de leur commerce, à la nature, & à la situation de leurs Provinces, qui, placées

au centre de l'Europe, commandent l'entrée
& la navigation de plusieurs fleuves de l'Al- Liv. III.
lemagne, sont coupées en tout sens par des 1559.
rivieres, ou des canaux, ou des bras de mer, & semblent également destinées au commerce étranger & domestique, à l'importation & à l'exportation. Cet avantage unique n'auroit cependant pas suffi pour élever les Flamands si fort au-dessus des autres nations Européennes, si la forme de leur Gouvernement civil n'eût encore favorisé leurs opérations. Les plus grands avantages qu'un pays ait reçu de la nature, les plus grandes avances qu'elle ait faites à certains peuples, peuvent être aisément détruits par une autorité ignorante, oppressive ou tyrannique. Une expérience universelle & non démentie, prouve combien il est impossible que les hommes puissent s'appliquer avec activité & succès au commerce, dans les contrées où leur propriété personnelle n'est pas respectée, où les fruits de leur industrie peuvent être saisis par un avide Despote. Heureusement pour les habitans des Pays-Bas, les Souverains de plusieurs de leurs Provinces, hors d'état, à cause de la petite étendue de leurs domaines, d'exécuter aucun plan de tyrannie contre leur peuple, étoient

Liv. III. 1559. en outre plus inſtruits que ne ſembloient le permettre ces tems d'ignorance & de barbarie, ſuivoient & maintenoient ce ſyſtême de liberté, appuyé ſur des loix fondamentales, & qui, pour diminuer leurs prérogatives, n'en augmentoit que plus réellement leur puiſſance, puiſque les reſſources de leurs ſujets étoient les leurs, & que la proſpérité, due à leur Gouvernement modéré, ne pouvoit s'étendre ſur leur peuple, ſans réjaillir ſur eux.

La Souveraineté de ces Provinces floriſſantes paſſa de la Maiſon de Bourgogne dans celle d'Autriche, par le mariage de Marie fille de Charles le Hardi & ſeule héritiere de ſes domaines, avec Maximilien, fils de Fréderic III Empereur d'Allemagne. Ce mariage fut propoſé, & traité par les Flamands eux-mêmes, qui, fermement attachés aux maximes politiques qui garantiſſent & conſtituent la liberté, dirigerent leur Princeſſe dans un choix qui les intéreſſoit de ſi près.

Louis XI, Roi de France, avoit demandé cette Princeſſe pour ſon fils le Dauphin, dans le tems même où, par la conduite la plus mal-adroite, il offenſoit grievement les Etats de Flandres en s'emparant de la Picardie,

& de la Bourgogne, comme fiefs du Royaume de France. Cette imprudente démarche & la circonstance de la mort de l'Evêque de Liége, oncle de Marie & partisan de Louis, déciderent le choix des Flamands. Ils jugerent sagement que leur liberté seroit plus en sûreté sous le gouvernement de Maximilien, dont les domaines héréditaires étoient peu considérables, & fort éloignés d'eux, que sous celui d'un Prince voisin, aussi puissant que Louis, & qui, dans toute sa conduite, avoit montré tant d'injustice & de cupidité.

Les Flamands prouverént combien ils étoient jaloux de leurs priviléges, après le mariage de leur Princesse avec Maximilien, qu'eux-mêmes avoient choisi. Quatre ans après son mariage, Marie mourut, d'une chûte de cheval, étant enceinte. Maximilien s'empara du gouvernement sous le nom de tuteur de Philippe son fils. Les Flamands regarderent cette conduite comme une usurpation de leurs droits & refuserent de lui obéir, jusqu'à ce que les Etats eussent ordonné qu'il fût reconnu gouverneur pour un tems limité, & sous les conditions exigées par eux, & dont il jura l'observation.

Liv. III. 1559.

Il ne remplit point ſes engagemens auſſi exactement que les Flamands l'avoient eſpéré. Ceux-ci ſe plaignirent qu'il donnât des emplois & des charges aux Bourguignons & aux Allemands : ils ne lui pardonnerent pas ſur-tout d'avoir introduit des troupes étrangeres dans leurs Provinces, & craignirent qu'il n'eût formé des projets contre leur liberté. Lorſqu'il fut élu Roi des Romains, les ſoupçons augmenterent au point, qu'étant entré dans Bruges avec un nombreux cortége, les habitans coururent aux armes, l'entourerent dans la place, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le garderent étroitement au château pendant pluſieurs mois. Le Pape & l'Empereur s'intéreſſerent pour lui faire recouvrer ſa liberté, & ne purent l'obtenir qu'il n'eût donné des ſûretés aux perſonnes, qui craignoient d'être recherchées, comme ſoupçonnées d'avoir conſeillé aux habitans de Bruges de s'aſſurer de leur Gouverneur.

Charles-Quint.

Les Flamands ne ſe montrerent pas moins attentifs à maintenir leur liberté, ſous les ſucceſſeurs de Maximilien. Sous le regne de Charles-Quint ſon petit fils, les Pays-Bas furent dans un Etat de criſe inquiétant : Charles les auroit aiſément ſubjugués, s'il eût voulu uſer de ſon pouvoir d'une maniere

ſi peu généreuſe. Son goût pour le deſpo-tiſme étoit aſſez connu, il l'avoit ſuffiſamment montré dans ſon gouvernement d'Eſpagne & d'Italie, où il foula aux pieds tous les droits des peuples reſpectés juſqu'alors. Dans pluſieurs occaſions, ce Prince introduiſit des troupes étrangeres dans les Pays-Bas, & on aſſure qu'il ſongea ſérieuſement quelquefois à introduire le gouvernement arbitraire, qu'il avoit établi dans ſes autres Etats (2).

Liv. III. 1559.

Son affabilité.

Mais Charles étoit né dans les Pays-Bas & y avoit paſſé les jours les plus agréables de ſa jeuneſſe. Il aimoit le peuple de ces contrées, & ſur-tout leurs manieres moins fieres, moins réſervées que celles des Eſpagnols, & plus analogues à ſon caractere. Cet attachement naturel fut renforcé par l'habitude. Les Flamands l'entourerent ſans ceſſe, & obtinrent de lui les places les plus importantes. Il confia le gouvernement de l'Eſpagne à ſon précepteur Adrien d'Utrecht, qui, ſoutenu de ſon puiſſant protecteur, parvint enſuite à la Papauté; Charles de Lanoi, gentilhomme Flamand qu'il fit Viceroi de Naples, fut chargé de l'Adminiſtration des affaires

(2) Grotius p. 6.

Liv. III. 1559.

en Italie, pendant beaucoup d'années, avec une autorité illimitée : enfin dans toutes les guerres que Charles fit en Allemagne ou sur les frontieres de la France, il eut la plus entiere confiance dans les troupes Flamandes, montra la plus grande affabilité au peuple qui l'environnoit sans cesse, se rendit accessible, familier, & bannit de sa cour, lorsqu'il résidoit dans les Pays-Bas, cette vaine étiquette, qui rend si difficile aux Princes de savoir s'ils sont aimés, & de montrer s'ils le méritent (3).

Les Flamands furent reconnoissans d'une conduite si obligeante; & si nous exceptons la sédition du peuple de Gand, il n'y eut sous son regne, presque aucun trouble dans les Pays-Bas. Les Etats le secoururent libéralement dans les guerres où il fut presque continuellement engagé; & témoignerent en tout tems lui être sincérement attachés.

Charles auroit voulu inspirer à son fils l'affection qu'il ressentoit pour les Flamands. Il avoit fait venir Philippe au milieu de cette nation, pour l'accoutumer de bonne heure à ses mœurs & lui faire adopter ses coutu-

(3) Bentivoglio. p. 4.

mes. Lorſque l'Empereur fut décidé à ſe retirer du monde, & à abdiquer ſon autorité entre les mains de ſon fils, il l'exhorta beaucoup à cultiver l'affection des Flamands, & à les gouverner ſelon les loix auxquelles ils obéiſſoient depuis ſi longtems, & qu'ils chériſſoient ſi fortement.

Liv. III.

1559.

Contraſte du caractere de Philippe & de celui de ſon pere.

Mais Philippe ne ſuivit point les conſeils de ſon pere. Il n'avoit jamais fait un ſéjour conſidérable dans les Pays-Bas & ne pouvoit aimer un Peuple dont les mœurs & les goûts contraſtoient abſolument avec les ſiens. On lui avoit inſpiré en Eſpagne, où il avoit été élevé, le reſpect le plus ſuperſtitieux pour le St. Siége, & les idées les plus extravagantes de l'étendue illimitée de la puiſſance royale. Charles-Quint n'étoit pas moins paſſionné pour l'autorité arbitraire que ſon fils; mais ſon humeur deſpotique étoit, en quelque maniere, tempérée & retenue par la profonde connoiſſance qu'il avoit des hommes & des choſes; tandis que dans Philippe elle étoit exaltée par une ſuperſtition baſſe, cruelle & ſombre.

Les Flamands ſe méfient de Philippe.

Les Flamands s'étoient apperçus & ſe plaignoient depuis longtems de la différence de caractere du pere & du fils. Philippe avoit prononcé le ſerment ordinaire par lequel

Liv. III. 1559.

les souverains des Pays-Bas s'engageoient à maintenir leurs priviléges. Il avoit fait à tous les citoyens les protestations les plus fortes d'estime & d'attachement. Mais ils jugerent de sa disposition à leur égard, plutôt par sa conduite que par ses sermens & ses protestations. Tant qu'il vécut parmi les Flamands, ils n'eurent aucun crédit, & nulle part à sa confiance. Au mépris de leurs loix fondamentales, l'administration des principales parties du gouvernement fut confiée à l'évêque d'Arras, qui étoit Bourguignon, ou à des ministres Espagnols, tels que Ruy Gomès de Sylva, le Prince d'Eboli, & les Ducs d'Albe & de Féria, que les Flamands regardoient comme des ennemis de leur nation, & de dangereux satellites du despotisme, auquel ils avoient soupçonné, dès le commencement du regne de Philippe, que ce prince aspiroit.

Edits contre les Protestans.

Il ne fut pas longtems à leur donner des preuves convainquantes que leurs craintes étoient bien fondées, & qu'ils avoient démêlé ses intentions, par les mesures dont il se servit pour éteindre les nouvelles opinions religieuses. Elles avoient pénétré depuis peu dans toutes les Provinces, & y avoient été apportées, en partie par des Marchands étran-

gers,

gers, qui s'étoient venus établir dans ces contrées; en partie par les troupes Suiſſes & Allemandes que Charles & Philippe avoient employées dans leurs guerres contre la France; mais ſur-tout par les Proteſtans Anglois, François & Allemands, qui avoient fui les perſécutions qui ſouilloient leur patrie.

Liv. III.

1559.

Charles, comme nous l'avons dit dans le livre précédent, avoit montré le même zele contre la religion réformée dans les Pays-Bas, que dans l'Allemagne, & publié des édits contre les Proteſtans, dont pluſieurs avoient enduré la mort la plus cruelle (4).

Cette perſécution avoit fait fuir un grand nombre de familles, qui s'étoient tranſportées avec tous leurs biens dans les Etats voiſins. Charles fut ſenſible aux calamités de ſon peuple, aux repréſentations que lui fit la régente ſa ſœur, reine Douairiere de Hongrie, & penſa que ſa ſévérité pouvoit avoir des conſéquences très-dangereuſes, &

(4) Il eſt preſque incroyable que le nombre de ceux qu'on envoya au ſupplice, ait pu monter à 50, 000; cependant pluſieurs hiſtoriens l'aſſurent. Meteren en compte 50, 000. Grotius, p. 12, 100,000. Fra-paolo, Lib. V. 50,000.

Liv. III. dépeupler ce beau pays où il avoit trouvé tant de reſſources.

1559. Mais ces conſidérations n'eurent aucun pouvoir ſur l'eſprit de Philippe. Il renouvella les Edits, & ordonna aux gouverneurs & aux magiſtrats de les exécuter à la rigueur,

Ces édits portoient : que toutes perſonnes imbues des nouvelles opinions ſeroient privées de leurs offices, & dégradées : Que tout homme convaincu d'avoir adopté la doctrine des hérétiques, ou d'avoir aſſiſté à leurs aſſemblées, périroit par le glaive : que toute femme coupable du même crime ſeroit enterrée vive. Tels furent les châtimens décernés contre ceux-là mêmes qui ſe repentoient de leurs erreurs & y renonçoient; tandis que ceux qui y perſiſtoient, étoient livrés aux flammes. Les citoyens qui accordoient un aſyle aux hérétiques dans leurs maiſons, ou qui, les connoiſſant, ne s'en rendoient pas dénonciateurs, étoient ſujets aux mêmes peines.

L'Inquiſition. Philippe, non content de promulguer & de faire exécuter ces édits atroces, établit un tribunal particulier pour l'extirpation de l'héréſie, qui, bien qu'il ne portât pas le nom d'inquiſition, étoit dans ſon eſſence l'imitation exacte de cette inſtitution inique.

Plusieurs personnes furent mises en prison sur de simples soupçons, & appliquées à la torture sur les témoignages les plus méprisables. Les accusés n'étoient ni confrontés à leurs accusateurs, ni instruits du crime qui leur étoit imputé. Il étoit défendu aux juges civils de prendre aucune connoissance ultérieure des poursuites pour fait d'hérésie : leur pouvoir ne s'étendoit qu'à faire exécuter les sentences que les inquisiteurs avoient prononcées. Les biens des victimes du fanatisme étoient confisqués, & les délateurs encouragés par l'appas des récompenses & par l'assurance de l'impunité, s'ils étoient coupables eux-mêmes (5).

Liv. III.

1559.

Il n'est pas surprenant que l'établissement de ce tribunal arbitraire eût inspiré de vives inquiétudes dans les Pays-Bas. Il avoit occasionné des troubles en Espagne même & en Italie, où le peuple ne pouvoit pas, comme en Flandres, réclamer ses droits civils, & se vanter de sa liberté. Plusieurs Catholiques, des plus zélés, s'y étoient fortement opposés. Les Flamands conçurent les craintes les plus terribles d'une telle institution. Ils la

(5) Grotius, annales Lib. I.

Liv. III.

1559.

regarderent comme abfolument deftructive de leur liberté. Ils prévirent la ruine de leur commerce, qui ne pouvoit fe foutenir, fi les marchands étrangers Proteftans pour la plupart, ne trouvoient pas de fûreté parmi eux. D'ailleurs les nouvelles opinions s'étoient propagées dans toutes les Provinces, & l'on ne favoit pas jufqu'où les inquifiteurs étendroient leur pouvoir, & quel nombre de citoyens feroit expofé aux peines décernées, non feulement contre les hérétiques eux-mêmes; mais contre tous ceux qui étoient foupçonnés de les favorifer.

Etabliffement de nouveaux évêchés.

A ces motifs de mécontentement, Philippe en ajouta un autre, en augmentant le nombre des évêchés, de cinq jufqu'à dix fept, pour fuivre la diftribution des Provinces. Ces mefures, qui dans d'autres tems n'auroient point offenfé, furent univerfellement défapprouvées. Ce fut fur-tout Granvelle évêque d'Arras qui les confeilla, & les autres miniftres du Roi d'Efpagne ne fe firent pas plus de fcrupule que celui-là de convenir, que le but de cet établiffement étoit d'avoir en tout tems un nombre fuffifant de perfonnes dans les Pays-Bas, fur le zele defquelles le Roi pût compter, pour l'exacte & rigoureufe exécution de fes édits.

Les nouveaux évêques furent donc regardés comme de vrais inquisiteurs, & leur création passa pour une atteinte aux priviléges des Provinces, & une violation, de la part du Roi, du serment qu'il avoit fait, en recévant la Souveraineté, de conserver les Eglises & leur jurisdiction dans la situation où il les trouvoit. La principale noblesse, sur-tout, se montra très-contraire à cette innovation; parce que les conseillers d'état étoient considérablement augmentés, & conséquemment l'influence des anciens membres du Conseil très-diminuée, & la balance du pouvoir précipitée dans les mains du clergé, qui, sans doute, se prêteroit toujours aux volontés despotiques du Souverain. Mais personne ne se plaignit autant que les moines & les abbés, excités à la fois par l'ambition & l'intérêt. Car outre qu'ils se trouvoient obligés de céder la préséance aux évêques, & auroient désormais beaucoup moins de pouvoir dans les assemblées des Etats; c'étoit d'une partie de leurs revenus que les nouveaux évéchés devoient être dotés. Ils furent donc extrêmement irrités, s'efforcerent de lier leur intérêt particulier à l'intérêt public, & représenterent que cette nouvelle érection n'étoit pas moins pernicieuse au pays

Liv. III. en général, qu'à leur ordre en particulier (6).

1559. Les troupes Efpagnoles font introduites dans les Pays-Bas.

A tous les Griefs, ci-deffus énoncés, il vint s'en joindre un non moins important: les Flamands fe plaignirent amérement qu'en pleine paix leurs Provinces fuffent remplies de foldats Efpagnols. Ils avoient toujous regardé comme un de leurs plus précieux Priviléges, le droit, que leur donnoient leurs loix fondamentales, de s'oppofer à ce que des troupes étrangeres fuffent introduites dans les Pays-Bas. Charles avoit, à la vérité, fouvent violé cette loi, dans le cours de fes guerres avec la France & les proteftans d'Allemagne. Mais, les Flamands éblouis de la gloire, qui prefque toujours accompagnoit fes armes, n'avoient pas conçu la même méfiance de fes intentions que de celles de Philippe. Ils ne doutoient point que celui-ci n'eût le projet formé de les réduire fous un gouvernement defpotique, & qu'il n'eût différé par ce motif de renvoyer les troupes Efpagnoles. Le mécontentement qu'ils en eûrent, fut augmenté par la conduite infolente & les vexations de l'avide foldat, qui

(6) Bentivoglio Lib. I.

furent si insupportables en Zélande, que le peuple refusa de travailler aux digues, disant: » qu'il aimoit mieux être submergé par l'o- » cean que de rester en proie à la cruauté » & à l'avarice des soldats Espagnols (7). "

Liv. III. 1559.

Telle étoit la situation des affaires, & la disposition des esprits, lorsque Philippe prêt à partir pour l'Espagne, délibéra sur la personne à laquelle il pouvoit confier le gouvernement des Pays-Bas.

La Duchesse de Parme est nommée régente.

Il balança quelque temps entre Christine Duchesse de Lorraine, sa cousine, & Marguerite Duchesse de Parme, fille naturelle du dernier Empereur. La premiere s'étoit distinguée par sa prudence dans le gouvernement de la Lorraine, après la mort de son mari; & avoit acquis depuis peu une grande réputation d'habileté par ses négociations au sujet de la paix signée à Câteau-cambresis. Les Flamands connoissoient le caractere de cette Princesse, à raison de leur voisinage de la Lorraine; ils avoient gémi sous le poids de la guerre avec la France, & com-

(7) Ces soldats ne furent renvoyés que l'année suivante, quand Philippe eut besoin d'eux ailleurs. Reidanus p. 5. Meursii Auriacus : presque au commencement.

Liv. III. 1559.

mençoient à goûter avec reconnoiſſance les fruits d'une paix, dont ils ſe croyoient en partie redevables à la ſageſſe de Chriſtine : c'eut été condeſcendre à leurs déſirs que de lui confier le gouvernement de leur pays. Mais de bonnes raiſons déciderent Philippe à donner la préférence à la Ducheſſe de Parme. Les Ducs de Lorraine étoient, en quelque ſorte, dépendans par leur ſituation, des Rois de France, au lieu que le Duché de Parme étoit environné des domaines que le Roi d'Eſpagne poſſédoit en Italie : le Duc & la Ducheſſe de Parme conſentoient d'ailleurs à envoyer à la Cour d'Eſpagne leur fils Alexandre Farneſe, depuis ſi fameux, ſous le prétexte de l'y faire élever ; mais, dans le fait, pour donner à Philippe une caution de la fidélité avec laquelle la Ducheſſe exécuteroit ſes ordres dans ſon gouvernement des Pays-Bas (8).

Le Roi d'Eſpagne n'avoit pas intention de retourner ſi-tôt en Flandre. Il jugea donc à propos de convoquer avant ſon départ les États, qui, en conſéquence, ſe tinrent à Gand. Il aſſiſta, accompagné de la nouvelle

(8) Bentivoglio.

régente, à l'ouverture de cette assemblée, & , comme il ne savoit pas la langue du pays, l'Evêque d'Arras parla aux deputés en son nom.

Liv. III. 1559.

Discours de l'Evêque d'Arras aux Etats.

Il leur annonça d'abord le départ du Roi & les raisons qui l'appelloient en Espagne. Il s'étendit sur l'affection que ce Prince portoit à ses sujets Flamands, à qui sa famille étoit si redevable de sa puissance & de sa gloire. Philippe espéroit que ses affaires ne nécessiteroient pas long-temps son absence; mais au cas que cela fût, il promettoit d'envoyer son fils résider dans les Pays-Bas. En attendant, il exhortoit vivement les états à s'efforcer de conserver la tranquillité publique, & les assuroit que rien n'étoit plus propre à ce but que l'extirpation entiere de l'hérésie, qui revolte également ses sectaires contre toutes les autorités, celle de Dieu & celle des légitimes Souverains. Les Etats devoient donc maintenir avec zele la pureté de leur ancienne foi, & faire exécuter rigidement les nouveaux édits. Le Roi ne doutoit pas qu'en cela, comme en toutes autres mesures, ils ne concourussent volontiers avec la Duchesse de Parme, qu'il établissoit régente en son absence. Il quittoit les Pays-Bas, pénétré d'une profonde reconnoissance pour

Liv. III. 1559.

l'attachement de ſes fideles ſujets, renverroit au plutôt les troupes étrangeres, & délivreroit le peuple de toutes les charges que ſes beſoins l'avoient forcé d'impoſer. (9).

La réponſe des Etats contenoit des aſſurances générales d'attachement & de zele; mais, avant même que l'aſſemblée fut diſſoute, Philippe s'apperçut que les députés étoient loin d'être ſatisfaits d'aucune partie de ſon adminiſtration. Ils s'étoient attendus que les troupes ſeroient immédiatement renvoyées en Eſpagne, & ne pouvoient imaginer d'autre raiſon de les retenir plus long-temps que celle qui les rempliſſoit de terreur. Le ſoupçon que l'inquiſition étoit au moment d'être établie dans leurs provinces, leur cauſoit une inquiétude déchirante : quelques députés même, déclarerent ouvertement que les Pays-Bas n'avoient jamais été accoutumés à un tribunal ſi ſévere, que le peuple trembloit au nom ſeul d'inquiſition & fuiroit aux extrêmités les plus reculées de la terre, plutôt que de s'y ſoumettre; Que ce n'étoit point par le fer & par le feu, mais par des remedes plus humains & plus doux que le

(9) Bentivoglio p. 9.

mal dont on ſe plaignoit devoit être guéri; que comme chaque individu avoit une conſtitution phyſique qui lui étoit particuliere, de même chaque nation avoit un caractere diſtinct; que ce qui pouvoit être convenable à l'Eſpagne ou à l'Italie, produiroit les plus mauvais effets dans les Pays-Bas; & qu'en général les nations du midi pouvoient ſe trouver heureuſes ſous un Gouvernement dont l'arbitraire & la rigueur rendroient celles du nord très-miſérables. (10).

Liv. III. 1559.

Philippe ſe refuſe aux demandes des Etats.

Les députés qui adreſſerent ces repréſentations à Philippe, le ſupplierent de révoquer, ou du moins de modérer ſes édits. Mais il fut inexorable, & répondit à un de ſes Miniſtres, qui lui repréſentoit, qu'en les ſoutenant, avec trop d'opiniâtreté, on répandroit le germe de la rebellion, & l'on riſqueroit de perdre ces provinces : *qu'il aimoit mieux n'être point Roi, que d'avoir des hérétiques pour ſujets.* (11).

Il ne faut pas s'étonner des refus de ce

(10) Bentivoglio Lib. I.

[11] Ch' egli voleva più toſto reſtare ſenza regni, che poſſedergli con hereſia. Bentivoglio p. 10.

Liv. III. 1559.

Prince. L'intolérance & la ſuperſtition étoient ſa réligion. Le caractere de ſon eſprit naturellement fier & ſévere ne lui permettoit pas de revenir ſur ſes premiers ordres. Son orgueil auroit été bleſſé d'accorder ce qu'il avoit juré pluſieurs fois de n'accorder jamais : ſes engagemens avec le Pape étoient un nouveau lien ; car il avoit fait ſerment de dévouer ſon regne à la défenſe de la foi Romaine & à l'extirpation de l'héréſie. Mais ſur-tout la ſoif du deſpotiſme lui inſpiroit une opiniâtreté invincible. Les libertés reclamées par les Proteſtans en matiere de réligion lui paroiſſoient totalement incompatibles avec ſes principes ſur les droits de l'autorité. Philippe forma donc la réſolution invariable de faire exécuter ſes édits avec la plus extrême rigueur. Il ſe montra également inflexible au ſujet de la création des nouveaux évêques, & ne voulut pas davantage conſentir au renvoi des troupes Eſpagnoles. Afin cependant d'adoucir la haine qu'inſpiroient ſes refus, il offrit le commandement de ſes troupes au Prince d'Orange & au Comte d'Egmont, les deux gentilshommes Flamands les plus habiles & les plus aimés de leurs concitoyens. Il avoit donné au premier le gouvernement de la

Hollande, de la Zélande & d'Utrecht, & au second celui de l'Artois & de la Flandre. Ils refuserent l'un & l'autre l'offre qui leur fut faite & eurent le courage de déclarer, qu'ils regardoient le séjour des troupes dans les Pays-Bas, depuis la paix faite avec la France, comme une violation manifeste des loix fondamentales, & une atteinte à la constitution.

Liv. III. 1559.

Le Comte d'Egmont descendoit des Ducs de Gueldres, & étoit un des Gentils-hommes les plus accomplis des Pays-Bas. Les victoires de St. Quentin & de Gravelines, qui lui avoient acquis une gloire immortelle, lui donnoient un juste espoir aux plus magnifiques récompenses.

Le Comte d'Egmont.

Le Prince d'Orange, si connu dans l'histoire sous le nom de Guillaume I. étoit le représentant de l'ancienne & illustre Maison de Nassau, issue d'Allemagne. Ses ancêtres, l'un desquels avoit été Empereur, lui avoient laissé de riches possessions dans les Pays-Bas, & il avoit succédé en 1544. à la principauté d'Orange, en vertu du testament de René de Nassau & de Chalons son cousin germain. Depuis cette époque l'Empereur le tint toujours près de sa personne, & découvrit, de bonne heure en lui, tous ces ta-

Guillaume I. Prince d'Orange.

Liv. III. 1559.

lens extraordinaires, qui le rendirent dans la ſuite un des plus illuſtres perſonnages de ſon ſiecle & d'aucun autre. Le Comte d'Egmont & Guillaume avoient aſpiré à la régence, & quelques auteurs attribuent le refus qu'ils firent du commandement des troupes au reſſentiment qu'ils eurent de voir leur attente trompée (12). Le Prince d'Orange après avoir renoncé à ſes prétentions perſonnelles, avoit témoigné qu'il déſiroit que la régence fût donnée à la Ducheſſe de Lorraine, & ce fut une raiſon de plus pour Philippe & ſes Miniſtres de nommer à cette place la Ducheſſe de Parme. Non contens de le contrarier en ceci, ils traverſerent la négociation d'un mariage qu'il traitoit avec une des Princeſſes de Lorraine & qu'il avoit l'eſpoir de faire réuſſir; ſous le prétexte, diſoit-on, qu'une alliance ſi étroite avec une famille puiſſante, augmenteroit trop un pouvoir qui ne pouvoit être que dangereux dans des mains ſi ſuſpectes.

Raiſons de l'averſion de Philippe pour ce Prince.

Il ne paroît cependant pas qu'avant l'aſſemblée des Etats, Philippe eût aucune raiſon ſérieuſe de ſe plaindre de la conduite de

(12) Ferreras, Tom. IX. Grotius p. 4. 9.

Guillaume : on ne trouve dans les hiſtoriens qu'une ſeule circonſtance qui pût motiver ſes ſoupçons. Le Prince d'Orange ayant été envoyé en France comme un des otages pour l'exécution du traité de Câteau-Cambreſis, découvrit le projet concerté entre le Roi d'Eſpagne & celui de France pour la deſtruction du parti proteſtant, & en avertit ceux de ſes amis des Pays-Bas, qui avoient embraſſé la réligion Réformée. Dès ce moment le Roi ceſſa de le traiter avec confiance. (13).

Liv. III.

1559.

Mais nous trouvons encore une raiſon plus ſatisfaiſante de l'éloignement de Philippe, pour le Prince d'Orange, dans la jalouſie de Granvelle & des Miniſtres Eſpagnols. Dès ſa plus tendre jeuneſſe Guillaume avoit été le favori principal du dernier Empereur, qui lui avoit donné en toute occaſion des preuves diſtinguées de ſon attachement. Charles l'admettoit à ſes Conſeils les plus ſecrets & avoit avoué pluſieurs fois, que le Prince, à peine dans l'âge de l'adoleſcence, lui avoit ſouvent ſuggéré des expédiens très-utiles.

---

(13) Bentivoglio, p. 6. de Thou, Tom. I. Lib. XXII. Sect. 10.

Liv. III. 1559.

Guillaume étoit dans fa 23e. année lorfque Charles abdiqua ; cependant il avoit déjà reçu plufieurs preuves publiques de l'eftime de l'Empereur. Sans parler du choix qu'il fit du Prince d'Orange, pour l'affifter dans cette augufte affemblée, où il réfigna fa Souveraineté entre les mains de fon fils, ou de la préférence qu'il lui donna fur tous les autres courtifans, pour porter la couronne Impériale à fon frere Ferdinand, il lui avoit donné le commandement en chef de fon armée, en l'abfence du Duc de Savoie. En-vain lui repréfenta-t-on qu'il étoit imprudent d'oppofer un jeune homme de 22 ans à des généraux François confommés, tels que le Duc de Nevers ou l'Amiral de Coligni ; Charles perfifta dans fon choix, & n'eut pas lieu de s'en repentir dans la fuite ; puifque non-feulement les troupes Efpagnoles ne reçurent pas fous les ordres du jeune Guillaume le moindre échec ; mais encore que ce Prince fortifia Charlemont & Philippeville, & couvrit ainfi la frontiere des Pays-Bas, contre les vigoureux efforts des ennemis. Cet extrême attachement, que Guillaume avoit infpiré à l'Empereur, fut la véritable caufe de la froideur que Philippe lui témoigna. Granvelle & les Miniftres Efpagnols, jaloux

de ſa grandeur naiſſante, entretinrent l'averſion du Roi, exciterent ſa méfiance, & ne manquerent aucune occaſion de peindre avec des couleurs odieuſes le caractere & les projets de leur rival. Philippe fut confirmé dans ſes ſoupçons par le refus que Guillaume fit du commandement de ſes troupes; & par la même raiſon, le Comte d'Egmont lui parut, auſſi bien que le premier, un obſtacle à ſes projets deſpotiques, loin d'en pouvoir être l'exécuteur.

Liv. III.

1559.

Il ne voulut cependant point les aigrir encore. Il les laiſſa en poſſeſſion des différens gouvernemens, dont ils étoient pourvus, & ne leur interdit pas l'entrée du conſeil d'état. Il ſentoit que leur mérite leur donnoit un droit réel à ces places & à ces honneurs: il ſavoit ce que ces chefs de la Nobleſſe Flamande pouvoient ſur le peuple, & ne pouvoit pas ſe déguiſer à lui-même qu'ils n'étoient coupables d'aucun crime, qui pût l'autoriſer à les priver de leurs emplois; puiſque, lors même que leur conduite lui avoit déplu davantage, ils n'avoient uſé que de ces droits que les loix fondamentales donnoient à tout habitant des Pays-Bas.

Mais quoique Philippe ne jugeât pas à propos de les dépouiller de leurs places, il

Liv. III. 1559. résolut fermement de leur ôter le pouvoir de nuire à l'exécution de ses desseins. Il laissa pour principal conseiller à la régente, l'évêque d'Arras, dont les vues s'accordoient parfaitement avec les siennes, & en qui il voulut, en conséquence, que la Duchesse de Parme eût une confiance sans bornes.

L'Evêque d'Arras. Antoine Perrenot, Evêque d'Arras, si bien connu dans l'histoire des Pays-Bas, sous le nom de Cardinal de Granvelle, étoit fils du fameux Chancelier de ce nom, à qui le dernier Empereur avoit confié depuis plusieurs années la direction des affaires les plus importantes. Son fils reçut l'éducation d'un homme qu'on destine au ministere; & Charles-Quint l'avoit chargé depuis quelques années des négociations les plus sérieuses & les plus délicates. Il avoit de grands talens, & sur-tout étoit distingué par son éloquence, son adresse, & son activité. Cependant il étoit très-odieux aux Flamands qui le regardoient comme le principal auteur de leurs maux. Granvelle avoit puisé à la cour de Charles & à celle de Philippe des principes qui convenoient peut-être au ministre d'un despote, mais qui le rendoient absolument incapable de réussir dans les Pays-Bas, où l'autorité Souveraine étoit très-limitée par les loix. Il

étoit naturellement fier, vain, emporté, affectoit avec ostentation le grand crédit, dont il jouissoit auprès du Roi; en un mot, il avoit dégoûté beaucoup de ses partisans & enflammé le ressentiment de ses ennemis, par sa conduite impérieuse & intéressée. Il haïssoit sur-tout les principaux Nobles, & dans le cours de son Ministere, il avoit toujours blessé leurs intérêts les plus chers, & contrarié leur ambition & leurs projets. (14). Liv. III. 1559.

On ne pouvoit pas raisonnablement espérer qu'une administration confiée à un homme aussi généralement haï, pût être douce & prospere. Tant que Philippe fut présent, les grands furent contenus par la terreur qu'il leur inspiroit. Mais l'absence du Roi ne leur eut pas plutôt rendu quelque liberté, qu'ils firent éclater leur humeur avec une violence qui entraîna les conséquences les plus sérieuses & les suites les plus importantes.

---

(14) Bentivoglio & Strada & Dom. L'Evêque Tom. I.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE QUATRIEME.

Liv. IV. 1559. Arrivée de Philippe en Espagne.

PHILIPPE mit à la voile le 20 d'Août 1559. suivi d'une flotte d'environ soixante & dix vaisseaux, & arriva à Laredo dans la Province de Biscaye, le 29, sans accident. A peine étoit-il débarqué qu'il s'éleva une tempête terrible qui détruisit une partie de sa flotte. Il périt environ mille hommes; & une magnifique collection de tableaux, de statues, & d'autres ouvrages précieux, que Charles avoit amassée pendant quarante ans en Allemagne, en Italie & en Flandre, fut perdue.

Philippe, animé du même esprit, qui lui

ſuggéra, après la victoire de St. Quentin, l'idée de conſacrer une Egliſe à St. Laurent, crut qu'il ne pouvoit en cette occaſion mieux témoigner à Dieu ſa reconnoiſſance, pour la bonté qu'il avoit eue de le conſerver, qu'en déclarant publiquement la réſolution qu'il avoit formée, d'employer ſa vie à la défenſe de la foi Catholique, & à l'extirpation de l'héréſie. (1).

Liv. IV.

1559.

Joie des Eſpagnols à cette occaſion.

Les Eſpagnols n'avoient pas joui depuis pluſieurs années de la préſence de leur Souverain : l'arrivée de Philippe cauſa une joie univerſelle dans tout le Royaume. Son adminiſtration, avant ſon mariage avec la Reine d'Angleterre, lui avoit acquis l'eſtime générale, & il étoit plus reſpecté que jamais, à cauſe des ſuccès éclatans qu'il avoit eus contre la France, & de la modération qu'il avoit montrée dans le traité de Câteau-Cambreſis.

Attachement de Philippe pour les Eſpagnols

Les témoignages d'affection des Eſpagnols furent d'autant plus vifs, qu'ils ſavoient bien que leur Roi leur étoit plus attaché qu'à aucuns autres de ſes ſujets, bien que ſa phiſionomie auſtere, & ſa réſerve continuelle

(1) Fra-paolo, Lib. V. p. 417.

laiſſaſſent rarement démêler ſes différentes
Liv. IV. paſſions. Malgré ſa profonde diſſimulation,
1559. Perſonne ne doutoit de la préférence qu'il donnoit à l'Eſpagne, & l'on croyoit généralement qu'il y fixeroit ſa réſidence perpétuelle. Ses mœurs & ſon caractere ne pouvoient plaire qu'aux Eſpagnols; il ne parloit avec facilité aucune autre langue que la leur; & il étoit loin d'avoir cette activité qui déterminoit ſi rapidement Charles-Quint à entreprendre tant de voyages dans les différens états ſoumis à ſa puiſſance. Les Pays-Bas n'avoient pas pour le fils les agrémens qu'ils avoient eus pour le pere; & Philippe ne leur pardonna jamais cette conſtitution qui reſtreignoit ſon autorité.

Au commencement du Regne de Charles, l'Eſpagne étoit un des Etats les plus libres de l'Europe. Les nobles furent ſi humiliés & leur pouvoir ſi affoibli, ſous l'arbitraire mais vigoureuſe adminiſtration du Cardinal Ximenès, que l'entrepriſe mal concertée que les Caſtillans firent quelques années après pour aſſurer leurs droits, ne ſervit qu'à augmenter la prérogative royale, qu'ils avoient voulu limiter, & à mettre les aſſemblées nationales dans une entiere dépendance du Roi. Les Arragonois jouiſſoient encore de leurs pri-

viléges; mais il y avoit peu d'apparence qu'ils se hazardassent jamais à contredire la volonté d'un maître, qui avoit des ressources inépuisables, & qui pouvoit, s'il le vouloit, se servir des Castillans mêmes, leurs concitoyens, pour les subjuguer. L'exercice absolu & non contredit, que l'Inquisition avoit en Espagne, décida sur-tout la préférence que Philippe donna à ce Royaume pour y faire sa demeure; tant il trouva ce tribunal selon son cœur, tant il conçut l'espoir d'arrêter par son moyen les progrès de l'héréfie.

De l'Inquisition.

L'Inquisition fut de tout tems & dans tous les pays le bouclier de la superstition, quoiqu'elle n'en eût pas été la mere. Elle avoit été introduite, un siecle environ avant le période dont nous écrivons l'histoire, par Ferdinand & Isabelle. Le principal but de cet établissement fut d'empêcher les Juifs ou les maures, qu'on avoit convertis, ou qu'on prétendoit avoir convertis, de retomber dans leurs erreurs, & de les en punir. La jurisdiction de ce tribunal ne fut pas limitée aux Juifs & aux infideles; mais elle s'étendit à tous ceux dont les pratiques ou les opinions religieuses différoient de la croyance Romaine. Il y eut dix-huit cours d'Inquisition dans les Royaumes unis de Castille & d'Arragon; chacune des-

Liv. IV. 1559. quelles eut ſes conſeillers nommés Inquiſiteurs Apoſtoliques, ſes Secrétaires, ſes Sergens & autres Officiers. Outre tous ces ſatellites, vingt mille *Familiers* furent répandus dans tout le Royaume, qui, tantôt eſpions, tantôt délateurs, tantôt Sbires furent chargés de s'aſſurer de toutes les perſonnes ſoupçonnées, & de les jetter, d'après leur examen dans les cachots du St. Office. Beaucoup de citoyens furent arrêtés par ces Familiers, ſur de ſimples ſoupçons, & contre toutes les formes & les régles établies par les loix, mis à la torture, jugés & condamnés par les Inquiſiteurs, ſans avoir été confrontées, ſoit avec leurs accuſateurs, ſoit avec les témoins ſur la dépoſition deſquels leur arrêt étoit prononcé. Les châtimens infligés étoient plus ou moins terribles, ſuivant l'humeur & le caprice des juges. Leurs miſérables victimes étoient au gré du zele ou du fanatiſme des Inquiſiteurs, étranglées, ou livrées aux flammes, ou chargées de chaînes & renfermées pour le reſte de leur vie. Leurs biens étoient confiſqués, & leurs familles notées d'infamie. (2).

Il n'eſt pas douteux que cette inſtitution

(2) Mariana Lib. XXIV. c. XVI. p. 137.

ne fut très-bien calculée pour établir dans le Royaume l'uniformité de religion; mais elle étoit plus propre encore à détruire les douceurs de la vie sociale, à bannir toute liberté de paroles & de pensées, à frapper les esprits de terreur, à introduire enfin l'esclavage le plus intolérable, en avilissant tous les citoyens, de quelque Etat qu'ils fussent, asservis à l'autorité des prêtres, dont l'intégrité, eût-elle été même plus grande que celle des autres hommes, tandis qu'elle l'est moins, pour l'ordinaire, devoit être corrompue par l'autorité sans bornes, dont on leur accordoit l'exercice.

Les Espagnols, eux-mêmes, regarderent l'Inquisition comme un tribunal très-inique, (3) au tems où elle fut établie. Mais ils n'avoient point encore éprouvé quel fléau elle pourroit devenir dans la suite, & ne la considéroient que comme le châtiment des Juifs & des infideles. Ils ne firent donc que murmurer, jusqu'à ce que la verge de fer étant tout-à-fait appesantie sur leur tête, les plaintes les plus secretes devinrent dangereuses, & souvent funestes à ceux qui osoient les proférer.

(3) Mariana.

Liv. IV.

1559.

Effets de cet établiſſement ſur le caractere du peuple.

Cette inſtitution farouche influa viſiblement ſur les mœurs du peuple; & la réſerve, la méfiance, la jalouſie devinrent le caractere diſtinctif des Eſpagnols. L'Inquiſition protégea & perpétua le regne de l'ignorance & de la ſuperſtition. Elle enflamma le fanatiſme religieux, offrit dans l'exécution de ſes décrets, les ſpectacles les plus atroces, familiariſa les yeux du peuple avec le ſang, & nourrit en lui cet eſprit féroce qu'il déploya dans l'Amérique & les Pays-Bas, par des forfaits, qui ont imprimé une flétriſſure éternelle au nom Eſpagnol.

Mais ces conſidérations n'étoient point à la portée de Philippe; & quand on les lui auroit ſuggérées, elles n'auroient eu aucune influence ſur ſa conduite. Il s'étoit abreuvé de ce venin fanatique & contagieux qui donna naiſſance à l'Inquiſition; les hérétiques étoient à ſes yeux les plus odieux des ſcélérats, & il regarda tout ce qui pouvoit détacher ſes peuples des ſuperſtitions Romaines, comme la plus horrible calamité qui les pût affliger. Il ſe promit donc d'aider les Inquiſiteurs de tout ſon pouvoir, & les exhorta d'uſer eux-mêmes de la plus infatigable activité dans l'exercice de leurs charges.

Leur zele répondit à l'ardeur dont leur

Souverain étoit enflammé. Mais l'esprit d'innovation étoit tel dans ce siecle, & la force de la Vérité si irrésistible, que les opinions des réformés avoient pénétré même en Espagne, & étoient ouvertement embrassées par un grand nombre de personnes des deux sexes, parmi lesquelles on comptoit des prêtres & des religieuses.

Liv. IV. 1559.

L'Archevêque de Tolede, même, Barthelemi-di-Caranza-y-Miranda fut soupçonné de pencher pour les novateurs, à cause de certaines propositions qu'il avança dans un catéchisme publié dans son diocese. Les Inquisiteurs instruisirent le Roi de leurs soupçons & le consulterent sur la conduite qu'ils devoient tenir. Caranza étoit universellement respecté comme un des plus vertueux & des plus savans Prélats d'Espagne. Philippe l'appella en Angleterre, lorsqu'il n'étoit encore que Provincial de l'ordre des Dominicains; parce qu'il le regardoit comme très-propre à accélérer dans ce Royaume le rétablissement de la religion Romaine. Il y travailla avec tant de zele, que le Roi, qui conçut une haute idée de sa ferveur & de ses talens, le fit primat d'Espagne en 1557; & sa premiere fonction dans cette haute dignité, fut d'administrer les secours spirituels à Charles-

Caranza Archevêque de Tolede.

Liv. IV. 1559.

Quint dans sa derniere maladie. Mais du moment où l'on suspecta les opinions de Caranza, son mérite, ses services & ses vertus furent oubliés. Philippe, qui étoit alors dans les Pays-Bas, écrivit aux Inquisiteurs, qu'il falloit, sans hésiter, procéder contre l'Archevêque, comme contre tout autre coupable; & qu'il ne prétendoit pas que son fils, même, fut épargné, s'il étoit convaincu d'hérésie. Caranza fut en conséquence traîné dans les prisons, & ses revenus furent arrêtés. Les propositions de son Catéchisme, qui avoient donné de l'ombrage aux Inquisiteurs, étoient sujettes à discussion, même parmi les Catholiques. Cependant il est probable que l'Archevêque de Tolede eût été condamné, si le Pape ne se fût interposé & n'eut reclamé le droit exclusif de le juger. Philippe jaloux de l'honneur du St. Office, auquel il n'auroit pas voulu qu'aucune autorité pût prescrire des bornes, s'efforça d'engager le Souverain Pontife à se désister de sa prétention; mais enfin le Roi céda, & Caranza, après avoir langui en prison six ans & sept mois, fut transféré à Rome, où on lui rendit la liberté; mais il mourut peu de semaines après (4).

(4) Ferreras ann. 1559 & 1576. Campana ann. 1559. Miniana Lib. V. c. XI.

Il y eut un Auto-da-fé à Valladolid avant l'arrivée de Philippe. Un grand nombre de protestans fut livré aux flammes, & il resta dans les prisons plus de trente personnes, destinées au même supplice.

Liv. IV. 1559. Auto-dafé à Vallado-lid.

Philippe, empressé de donner sans délai des preuves publiques de l'horreur que lui inspiroient les hérétiques, voulut que les Inquisiteurs fixassent le jour de l'exécution & résolut d'y assister. Cette solemnité sanguinaire, qui révolte l'humanité & répugne plus au véritable esprit de la religion chrétienne que les plus abominables sacrifices, dont les annales payennes nous ayent conservé la mémoire, fut célébrée avec toute la pompe & l'éclat qu'y purent donner les Inquisiteurs; & Philippe accompagné de son fils Don Carlos & de sa sœur; entouré de ses courtisans & de ses gardes, s'assit vis-à-vis de ces victimes infortunées. Après avoir entendu un Sermon de l'Evêque de Zamora, il se leva, & ayant tiré son épée comme un signe de son dévouement à la défense de la foi, il voulut faire, entre les mains de l'Inquisiteur général, le serment de soutenir l'Inquisition & ses ministres, contre les hérétiques, ou apostats, ou tous autres qui entreprendroient de s'opposer à l'exercice

Philippe y assiste.

Liv. IV. de ſon autorité, & de forcer tous ſes ſujets d'obéir aux décrets de ce tribunal.

1559. Parmi les proteſtans condamnés, il y avoit un gentilhomme nommé Don Carlos de Seſſa, qui dans le moment où on le conduiſoit au poteau, s'écria en adreſſant la parole à Philippe : *Et toi auſſi, ô Roi, tu peux être témoin des tourmens de tes ſujets! ſauves-nous de cette cruelle mort; nous ne la méritons pas.* NON, répliqua ce Prince, du ton le plus farouche, JE DRESSEROIS MOI-MÊME LE BUCHER DE MON PROPRE FILS, S'IL ÉTOIT AUSSI CRIMINEL QUE TOI (5). Après ces paroles forcenées, il contempla l'horrible ſpectacle dont il ne rougiſſoit pas d'être témoin, avec un maintien qui dévoiloit toute ſa férocité.

Ces ſuplices affreux & la ſévere attention que l'on apporta à prévenir l'introduction des livres Luthériens, produiſirent bientôt l'effet qu'on en attendoit. On fit un ſecond Auto-da-fé (6), où environ cinquante proteſtans furent ſuppliciés. Les autres, s'il en

---

(5) Jo traen lenna para quemar a mi hijo, a fuere tan malo como vos. Cabrera, Lib. V. c. III. Miniana, L. V. c. XI.

(6) Dans Seville.

reſtoit encore, déguiſerent leurs ſentimens ou ſe refugierent dans les pays étrangers. (7). Liv. IV. 1559.

Philippe s'appliqua enſuite à régler le Gouvernement civil du Royaume, & ſuivant les hiſtoriens Eſpagnols, il montra beaucoup de prudence & de ſagacité dans le choix de ſes miniſtres & des gouverneurs qu'il nomma aux villes & aux provinces. L'on aſſure, qu'outre les informations qu'il prenoit ſur chacun des ſujets auxquels il deſtinoit les places avant que de les leur accorder, il notoit encore pour ſon propre uſage les différentes qualités de chacun. (8).

Son goût le portoit à ces détails, & toute ſon attention eut été dirigée vers l'adminiſtration intérieure, s'il n'eût pas été contraint de ſe précautionner contre les hoſtilités du Grand Seigneur & des Corſaires de Barbarie.

L'Empire Ottoman étoit au plus haut degré de ſa gloire. Soliman, le plus grand & le plus éclairé des Sultans, le gouvernoit alors & avoit reculé les limites de ſes Etats en Perſe, en Hongrie, en Afrique. Il avoit

Le grand Seigneur.

(7) Mariana, Lib. V. c. XI.

(8) Ibidem.

Liv. IV. 1559.

chaſſé les Chevaliers de St. Jean, de l'Iſle de Rhodes, qui juſques-là avoit paſſé pour imprenable; dépouillé les Vénitiens d'une grande partie de leur territoire; ravagé les côtes d'Italie & d'Eſpagne, enfin l'Europe étoit remplie de la terreur de ſon nom, & d'admiration pour ſes exploits. Lors de la concurrence de Philippe avec Ferdinand de Hongrie pour la couronne Impériale, Soliman regarda les Princes de la Maiſon d'Autriche comme ſes rivaux. Il avoit ſecouru François Premier contre l'Empereur, & Henri II. de France contre Charles-Quint & ſon fils; & dans la derniere guerre, quoique ſa flotte arrêtée par quelques malheureux hazards ne fût pas arrivée à tems pour agir de concert avec celle de France, elle débarqua ſous les ordres de l'Amiral Pialy, des troupes en Italie & dans les Iſles de Procita & de Minorque, paſſa au fil de l'épée un grand nombre d'habitans, & en emmena pluſieurs centaines en eſclavage. (9).

Philippe avoit beaucoup à craindre d'un ennemi ſi puiſſant & ſi entreprenant; mais il crut qu'il étoit contraire au caractere de

(9) Ferreras, ann. 1558.

protecteur de l'Eglise, auquel il aspiroit, d'entrer en aucune alliance avec un Prince, qui étoit l'ennemi déclaré & irréconciliable de la chrétienté. Loin donc de lui proposer aucun accommodement, il donna des ordres pour mettre les côtes d'Espagne & d'Italie en état de défense, dans la crainte que Soliman ne terminât ses autres affaires, pour renouveller contre lui ses hostilités.

Liv. IV. 1559.

Corsaires de Barbarie.

Mais le Roi d'Espagne avoit une inquiétude plus directe encore, à l'occasion des Corsaires des côtes d'Afrique, plus formidables que jamais par la protection de Soliman, qu'ils avoient reconnu pour leur souverain. Ces pirates étoient des Turcs, des Arabes, des Negres, des Maures; en partie Africains, en partie expulsés d'Espagne par Ferdinand & Isabelle. Leurs mœurs étoient barbares, leur audace extrême, & leur fanatisme pour la religion Mahométane excessif. Ennemis déclarés de presque toutes les puissances Chrétiennes, ils étoient encore plus animés contre les Espagnols qui les avoient souvent attaqués dans leurs forteresses, & qui avoient traité avec la plus grande inhumanité les Maures & les Mahométans leurs freres. Ces Barbares avoient souvent pris de cruelles revanches sous les ordres de Horruch &

Liv. IV. 1559.

d'Airadin Barberouſſe. Leur principale flotte étoit alors commandée par un célebre pirate nommé Dragut, le Barberouſſe de ſon temps, égal en talens à ces deux freres, que des exploits ſi étonnans avoient diſtingués,

Dragut.

Né dans un petit village de la Natolie, voiſin de l'Iſle de Rhodes, dans la derniere claſſe de la ſociété, Dragut s'étoit dans ſa jeuneſſe engagé à bord d'une Galere Turque, & y avoit ſervi pluſieurs années en qualité de Matelot. Il donna dans ce vil emploi des preuves étonnantes d'intelligence. Cependant il ſembla long-temps gouverné par une paſſion fort oppoſée à cette ambition, compagne ordinaire du génie. Il paroiſſoit ne penſer qu'à s'enrichir; mais ſitôt qu'il eut amaſſé quelque argent, il acheta une galere & commença pour ſon compte le hazardeux métier de pirate, dans lequel il ſe rendit bientôt remarquable par ſon habileté nautique, ſa connoiſſance des mers & ſon intrepidité. Ses talens ne furent pas long-temps inconnus à Airadin Barberouſſe qui étoit alors Grand Amiral de Soliman & qui reçut volontiers Dragut à ſon ſervice, le fit ſon Lieutenant, & lui donna le commandement de douze de ſes vaiſſeaux de guerre. Dragut fit, avec cette flotte, des maux incroyables à toutes

les nations Européennes qui navigeoient sur la Méditerranée. Les François seuls échapperent à ses brigandages, à raison de leur alliance avec l'Empereur Turc. Aucune saison ne l'arrêtoit; à peine laissoit-il passer un seul vaisseau Espagnol ou Italien; & quand il n'avoit pas un nombre suffisant de prises, il faisoit une incursion soudaine sur les côtes d'Espagne & d'Italie, pilloit les pays, enlevoit un grand nombré d'habitans, & les réduisoit en esclavage. Il fut presque toujours heureux dans ses descentes; mais en 1541, ayant débarqué dans une petite Baie de l'Isle de Corse, ses gens s'écarterent le long de la côte, & s'occuperent à amasser du butin. Don Juan Doria, neveu de l'illustre André Doria, vint à lui avec des forces supérieures, prit neuf de ses vaisseaux, & força le redoutable Dragut à se rendre. Lorsqu'il se vit sur la galere de son ennemi, il ne put contenir l'indignation que lui inspiroit son malheur, & s'écria : *Faut-il que je sois ainsi chargé de fers par un enfant!* Mot offensant qui aggrava beaucoup sa captivité. Barberousse & Soliman s'intéresserent pour lui & firent aux Génois les offres les plus séduisantes pour sa rançon, malgré lesquelles on le retint prisonnier pendant quatre ans; mais Bar-

Liv. IV. 1559.

Liv. IV. 1559.

berousse s'étant montré à la tête de cent galeres devant Genes, & menaçant de la réduire en cendres, si Dragut n'étoit mis en liberté à l'instant, le sénat sentit la nécessité d'obéir à des ordres si pressans. Animé par la vengeance, & plus vivement irrité que jamais contre les Chrétiens, ce fameux corsaire reprit sa premiere occupation, & chercha avec une ardeur insatiable les occasions de se venger. Outre les prises qu'il fit sur mer, il saccagea & pilla, toutes les années, des villes & des villages sans nombre en Italie, & dans les Isles dépendantes. Doria lui avoit pris le fort Pirt de Mohédia sur la côte de Barbarie. Mais Dragut eut une revanche signalée de ce fameux général; car dans un combat qu'il lui livra près de Naples, il prit six de ses vaisseaux chargés de beaucoup de troupes, & força l'Amiral Génois & le reste de sa flotte à fuir devant lui. L'année suivante il conquit l'Ile de Corse presque entiere & la mit entre les mains des François; après quoi s'étant rendu maître de Tripoli, il fortifia cette place avec le plus grand soin, & en sortit aussi souvent que le temps le lui permit, pour poursuivre ses ennemis sur les mers. Après l'avenement de Philippe au trône, & même après la paix

entre l'Espagne & la France, Dragut continua comme auparavant à ravager les côtes de Sicile & de Naples, & tous les Etats du Roi d'Espagne qu'il put atteindre.

Liv. IV. 1559.

Expédition contre Tripoli & l'Isle de Zerbi.

Philippe avoit été vivement sollicité avant son départ des Pays-Bas de s'occuper sérieusement des malheurs, sans nombre, que ce corsaire actif faisoit fondre sur ses sujets. La Valette, grand maître de Malte, & le Duc de Médina-Cœli, gouverneur de Sicile, ne cessoient de le conjurer d'envoyer de telles forces contre Dragut, qu'il fût contraint de quitter sa retraite. Philippe en sentit la nécessité, & comme il fut instruit par la Valette, que Dragut étoit absent de Tripoli, occupé à faire la guerre, dans l'intérieur des terres, à un des Rois de Barbarie, il envoya ordre aussi-tôt au Duc de Medina-Cœli, à Doria, & à quelques autres chefs, de hâter les préparatifs nécessaires pour l'entreprise projettée. Le Pape & la plupart des autres Princes d'Italie fournirent des secours, & l'on équipa une flotte de cent vaisseaux, portant à bord plus de 14,000 Soldats. Cet armement, dont le Duc de Medina-Cœli fut commandant en chef, fit voile de Messine, à la fin d'Octobre 1559, & toucha à Siracuse, où il fut retenu pendant plusieurs se-

maines par les vents contraires. Durant ce
Liv. IV. tems une épidémie occaſionnée par des pro-
1559. viſions gâtées, emporta 3 à 4000 Soldats. Cependant le Duc de Medina-Cœli continua ſon voyage, eſpérant avoir encore des forces ſuffiſantes pour faire réuſſir ſon entrepriſe; & il eſt probable que ſon attente n'auroit point été trompée, ſi, s'avançant droit à Tripoli, il eût formé ſur le champ le ſiége de cette place. Mais il crut qu'il la prendroit plus aiſément s'il commençoit par ſe rendre maître de l'Ile de Zerbi, qui en eſt éloignée de peu de milles, & où commandoit un gouverneur Maure attaché aux intérêts de Dragut. On s'en empara avec facilité; le château fut abandonné par les Maures après une foible réſiſtance, & leur commandant jura ſur l'Alcoran, fidélité au Roi d'Eſpagne.

Quelques Officiers conſeillerent de démolir ſur le champ, le château & d'attaquer ſans délai Tripoli; mais le Duc fut malheureuſement d'un autre avis, & réſolut non ſeulement de le conſerver; mais encore de le fortifier, & de l'augmenter. On perdit beaucoup de tems à cette entrepriſe mal combinée. Dragut étoit revenu avec ſes troupes, & eut le tems non ſeulement de pourvoir à la ſureté de ſa place, mais encore de don-

ner avis au Grand Seigneur des opérations de la flotte Chrétienne, qu'on pouvoit attaquer, disoit-il, avec un grand avantage, dans ce moment où la plupart des troupes étoient débarquées & le général peu sur ses gardes.

Liv. IV. 1559.

Destruction de la flotte Espagnole par les Turcs.

Soliman ne manqua pas de saisir l'occasion que lui offroit Dragut. Il équipa avec la plus grande célérité une flotte de soixante & quatorze galeres, mit dessus chacune cent Janissaires & d'autres troupes, & en donna le commandement à l'Amiral Pialy, avec ordre de faire la plus extrême diligence. Les Espagnols furent avertis qu'il approchoit, par une frégate Maltoise, & cette nouvelle les jetta dans la plus grande perplexité. On assembla le conseil de guerre. Plusieurs officiers furent d'avis d'attendre l'ennemi & de lui livrer bataille. D'autres, du nombre desquels étoit le jeune Doria (10), dont la valeur étoit hors de tout soupçon, soutinrent qu'eu égard à l'état languissant des troupes, & aux grandes pertes qu'elles avoient faites, il falloit éviter de combattre un ennemi si supé-

10 Doria l'ainé accablé des infirmités de la vieillesse, ne put prendre part à cette expédition.

Liv. IV. 1559.

rieur ; que c'étoit s'expoſer à une déroute totale, que de riſquer une action déciſive avec des forces ſi inegales, & qu'en conſéquence le plus ſage étoit de ſe retirer ſur le champ, & de gagner un lieu de ſureté. Le Duc de Medina-Cœli, qui n'avoit aucune connoiſſance de la mer, & qui étoit abſolument incapable de l'emploi qu'il avoit pris, ne ſut auquel de ces deux avis il devoit ſe rendre. Il falloit cependant néceſſairement en choiſir un, ſans plus tarder. Medina reſta dans l'indéciſion pendant quelques jours & continua à faire travailler les troupes à perfectionner les fortifications du château, juſqu'à ce qu'enfin il eut nouvelle que l'ennemi étoit à peu de diſtance, & s'avançoit droit à l'Ile.

Il ne fut plus tems alors de penſer à mettre la flotte en état de défenſe. Les ſoldats, les matelots furent frappés de terreur, & chaque bâtiment, ſans attendre l'ordre de ſon commandant, fit force de rames & de voiles, & ſe hâta de fuir le danger qui le menaçoit. Pluſieurs vaiſſeaux coulerent à fond entre les écueils qui bordoient l'Iſle ; d'autres repouſſés par les vents ou les ennemis, vinrent échouer ſur la côte. Quelques-uns échapperent, & ce furent ſur-tout ceux

de l'ordre de Malte, qui connoiſſoient parfaitement la côte. Mais les Turcs s'emparerent de trente vaiſſeaux, firent cinq mille priſonniers, & mille hommes furent tués ou noyés. Le Duc de Medina accompagné de Doria & de quelques autres officiers, paſſa à la faveur de la nuit, au milieu de la flotte ennemie, & arriva ſain & ſauf à Malte, ayant, avant ſon départ, donné la garde du fort de Zerbi à Don Alvaro de Sandé, auquel il promit un prompt & puiſſant ſecours.

Liv. IV. 1559.

Siége du fort de Zerbi par les Turcs.

Ce valeureux Eſpagnol avoit peu de raiſons d'y compter, & ne pouvoit eſpérer de tenir long-tems contre d'auſſi grandes forces que celles qui alloient l'attaquer; ſur-tout n'étant que médiocrement fourni de vivres & de munitions, & devant, ſelon toutes les apparences, trouver plus d'ennemis que d'amis dans les gens du pays. Malgré ces circonſtances décourageantes, il réſolut de faire la plus vigoureuſe réſiſtance, & augmenta ſa garniſon des équipages des vaiſſeaux, qui, en voulant s'échapper, avoient échoué ſur la côte.

Pialy ne perdit pas un moment après ſa victoire; il débarqua ſes troupes, & commença le ſiége. Dragut lui amena lui-même de l'artillerie de Tripoli, & quelques trou-

Liv. IV. 1559.

pes fraîches. Environ douze mille Turcs ; outre les Insulaires & d'autres Maures composoient l'armée des assiégeans qui souffrirent beaucoup à leurs premieres approches ; mais lorsque leurs batteries furent démasquées, une grande partie des remparts fut bientôt abattue. Les assiégés souffroient de la chaleur brûlante, de la disette, de la mauvaise qualité de l'eau & des provisions : un grand nombre avoit péri : plusieurs murmuroient ; quelques-uns excédés de fatigues & de misere passerent du côté de l'ennemi. Pialy fut informé par eux de la triste situation des Espagnols : il les pressa de se rendre, & leur promit la vie sauve. Don Alvaro rejetta cette offre avec indignation, & continua à se défendre ; mais enfin voyant ses provisions presque finies, & ne pouvant plus compter sur les secours, qui lui avoient été promis par Médina, il assembla sa garnison qui ne montoit plus qu'à mille hom-

A la fin de Juillet 1560.

mes. Après avoir rappellé à ces braves soldats la gloire qu'ils s'étoient acquise & leur avoir appris qu'il n'avoit plus de vivres à leur donner & qu'ils n'étoient point assez nombreux pour défendre le fort plus longtems, il leur demanda s'ils vouloient se rendre honteusement, & être les esclaves de

leurs barbares ennemis, ou ſuivre l'exemple qu'il leur donneroit, & mourir les armes à la main, en combattant pour l'honneur de leur religion & de leur pays. Ils s'écrierent tous d'une voix unanime : *qu'ils aimoient mieux la mort que l'eſclavage, & qu'ils étoient prêts à le ſuivre quelque part où il voulût les conduire.* Alors Alvaro fit diſtribuer à ſa troupe le peu de proviſions qui lui reſtoit, & ſe tint prêt à quitter le fort au milieu de la nuit.

Liv. IV. 1559.

Ils ſortirent par la porte, qui étoit du côté de la mer, & ayant franchi un triple retranchement qui avoit été fait pour prévenir leurs ſorties, ils firent un carnage affreux des Turcs, & avoient déjà preſque atteint la tente de leur Général, lorſqu'ils furent arrêtés par les Janiſſaires : ils ſe battirent longtems & en déſeſpérés; mais enfin tout le camp Turc ayant pris les armes, ils furent accablés par le nombre & périrent preſque tous. Alvaro, ſuivi de deux officiers qu'il avoit gardés près de lui, ſe fit jour au plus épais des ennemis, gagna le rivage, vint à bord d'un vaiſſeau Eſpagnol échoué & reſta là juſqu'à la pointe du jour, ſa targe dans une main, ſon épée dans l'autre, environné de ſoldats Turcs, qui l'euſſent bientôt enſé-

veli ſous leurs javelots, ſi leurs officiers, pénétrés de reſpect pour ſa valeur héroïque, ne les avoient arrêtés. Enfin un Renégat Génois le preſſa de mettre bas les armes, & l'aſſura qu'il recevroit un traitement convenable à ſon rang & à ſon mérite ; alors Alvaro conſentit de ſe rendre à Pialy (11).

Liv. IV.

1559.

Telle fut la fin de cette malheureuſe entrepriſe, dont le mauvais ſuccès & les triſtes ſuites, ſemblent devoir être attribuées à l'obſtination & à l'inexpérience du commandant en chef. Cependant nous ne trouvons point que Philippe ait jamais marqué du mécontentement de ſa conduite; ſans doute il l'enviſagea ſous un autre point de vue que les hiſtoriens contemporains, ou il craignit de faire un aveu tacite de ſon peu de diſcernement, en accuſant, d'imprudence ou d'incapacité, une perſonne qu'il avoit jugée digne d'une ſi grande confiance. Au lieu donc de s'occuper à témoigner du reſſentiment au Duc de Médina, il s'appliqua à prévenir ce

(11) Il fut amené à Conſtantinople avec les autres priſonniers & fut remis enſuite en liberté par un article d'un traité paſſé entre le Grand Seigneur & l'Empereur.

qu'il avoit à craindre des armes Turques; ne doutant pas que Pialy ne pourſuivît ſa victoire, & ne fît une deſcente ſur les côtes d'Eſpagne ou d'Italie. Liv. IV. 1559.

Les habitans de ces contrées étoient agités de la plus vive inquiétude. On établit des poſtes le long de la côte, & la flotte qui venoit de recevoir un échec, fut réparée avec une extrême diligence; mais ces préparatifs qui ne furent pas inutiles dans la ſuite, ne furent point néceſſaires alors. Soliman dont l'ambition étoit occupée par d'autres objets, rappella ſa flotte à Conſtantinople & délivra ainſi les Italiens & les Eſpagnols de leurs craintes préſentes (12).

Siége d'Oran & Maſarquivir.

Philippe ayant reçu avis que Haſcem, fils du fameux Barberouſſe & Viceroi d'Alger au nom de Soliman, avoit formé un projet ſur Oran & Maſarquivir, deux fortereſſes de la côte de Barbarie qui appartenoient à l'Eſpagne depuis 1509, qu'elles furent conquiſes ſous le miniſtere de Ximenès; équipa auſſitôt une flotte de 24 Galeres qui fit voile pour Oran, & fut deſtinée à renforcer la garniſon, & à faire échouer l'entrepriſe de Haſ-

(12) Cabrera L. V, C. V. VIII. XII. XIII. Miniana Lib. V. C. XII.

cem; mais cette flotte fut accueille d'une
Liv. IV. tempête qui fit périr vingt-deux vaiſſeaux, &
1559. plus de 4000 hommes.

Haſcem fut encouragé par cet accident à pourſuivre ſon projet. Il perſuada à pluſieurs Princes Mahométans de Barbarie de l'aider de leurs troupes, & arriva dans le voiſinage d'Oran à l'entrée du printems, avec une flotte de plus de trente vaiſſeaux, & une armée de cent mille hommes. Des deux places qu'il ſe propoſoit d'attaquer, il n'y avoit que Maſarquivir qui fût un port de mer, & Oran en étoit diſtant d'environ une lieue. Haſcem pouvoit aiſément avec ſa flotte nombreuſe bloquer ces deux forteresſes; mais il commença ſes opérations par le ſiége de Maſarquivir, qui, quoique plus fort par ſa ſituation, n'étoit pas ſi fortifié qu'Oran.

Le Comte d'Alcaudeté gouverneur Eſpagnol, avoit prévu l'orage qui le menaçoit, & s'étoit efforcé de pourvoir à la ſûreté des places où il commandoit. Il avoit placé à Maſarquivir ſon frere Don Martin de Cordoue, & ces deux officiers étoient fermement réſolus de tenir juſqu'à la derniere extrêmité. Alcaudeté fit des ſorties fréquentes d'Oran, & les Eſpagnols eurent preſque toujours l'avantage dans ces eſcarmouches ſanglantes.

Don Martin & sa garnison se distinguerent plus encore, s'il étoit possible, dans la défense de Masarquivir. Les remparts crouloient sous les coups de l'artillerie des assiégeans : Hascem livra onze assauts, & son étendart fut plus d'une fois planté sur la breche ; mais il fut constamment repoussé, & se vit contraint, malgré la supériorité de ses forces, à céder à l'invincible opiniâtreté des Espagnols. Ces braves soldats étoient cependant bien persuadés que faute de provisions, il falloit, sous peu de tems, périr, ou se soumettre à cet odieux esclavage, auquel ils sentoient trop bien que la haine implacable de leurs ennemis les avoit condamnés.

Liv. IV. 1559.

Les Espagnols font lever le siége d'Oran.

Philippe n'ignoroit pas à quelles extrêmités ils étoient réduits, & il s'étoit donné beaucoup de mouvemens pour hâter les secours qu'il leur destinoit. Mais comme Masarquivir étoit bloqué aussi-bien par mer que par terre, il étoit nécessaire de faire escorter ces secours par une flotte supérieure à celle de l'ennemi. Il l'avoit enfin rassemblée dans les ports d'Espagne & d'Italie, & en avoit donné le commandement à Don François de Mendoza, avec ordre de faire voile pour Masarquivir avec la plus extrême diligence. Mendoza arriva à tems, fondit à l'improviste

LIv. IV. 1559.

ſur la flotte ennemie, lui prit neuf vaiſſeaux, mit le reſte en fuite; & Haſcem lui même qui ſe préparoit à donner un nouvel aſſaut, ſe voyant enveloppé par la flotte Eſpagnole & les garniſons d'Oran & de Maſarquivir, leva le ſiége précipitamment après trois mois d'inutiles attaques, & partit avec toutes ſes forces pour Alger. Mendoza le pourſuivit pluſieurs milles; mais voyant qu'il ne le pouvoit atteindre, il revint à Oran, & après avoir renforcé les garniſons des deux places, il fit voile pour l'Eſpagne, où il fut reçu avec acclamation. Le comte d'Alcaudeté fut bientôt après fait Viceroi de Naples, Don Martin reçut des marques diſtinguées de la faveur de Philippe; tous les officiers, & juſqu'aux ſimples ſoldats furent récompenſés à proportion de leurs grades & de leurs actions (13).

Priſe de Pennon de Velez par les Eſpagnols.

Le commerce de l'Eſpagne avoit ſouffert un grand préjudice de l'abſence de la flotte. Le fameux Corſaire Cara Muſtapha parcouroit la Méditerranée à la tête d'une eſcadre de ſix vaiſſeaux, avec une activité inconce-

(13) Cabrera L. VI. Herrera hiſt. gen. del mond. L. V. C. III & IV.

vable,

vable, & avoit fait des prises sans nombre. Liv. IV. 1559.
Sa retraite étoit une fortereſſe ſituée ſur la côte d'Afrique. Elle s'appelloit Pennon de Velez, & paſſoit pour imprenable dans ces tems, où l'invention des Bombes étoit inconnue. Aſſiſe ſur un rocher inégal & eſcarpé, elle n'eſt acceſſible que par un ſentier étroit, taillé dans le roc même; un canal qui peut contenir dix à douze de ces vaiſſeaux dont on ſe ſert en croiſiere, la ſépare du continent. Cette ſituation formidable étoit encore aidée de l'art. Des murs flanqués de baſtions, & garnis d'artillerie, entouroient le rocher du haut en bas, & lorſque les Corſaires étoient pourſuivis, ils venoient ſe mettre ſous la protection de ces batteries. Cet excellent poſte commandoit le détroit & donnoit à Muſtapha la facilité d'inquiéter les Chrétiens, ſans s'expoſer à de grands dangers : enfin Pennon de Velez étoit devenue une place très-importante, & toutes les puiſſances qui commerçoient dans la méditerranée, avoient un grand intérêt à en chaſſer les Pirates.

Le bruit s'étoit répandu, que Soliman avoit formé le deſſein d'attaquer cette année l'Italie ou l'Eſpagne. Philippe avoit, en conſéquence, conſidérablement augmenté ſes for-

Liv. IV.

1559.

ces maritimes; mais quand il ſut que cette crainte étoit ſans fondement, ou que le grand Seigneur avoit changé de deſſein, il crut ne pouvoir employer plus utilement la flotte qu'il avoit équipée, qu'en attaquant Pennon de Velez, qui donnoit depuis long-tems tant d'inquiétude à ſes ſujets.

Non content de ce puiſſant armement, il demanda des ſecours au Portugal, aux Chevaliers de Malte & à ſes alliés d'Italie; & il ne permit à ſes vaiſſeaux de partir pour Malaga, lieu du rendez-vous, qu'après qu'il eut raſſemblé 90 galeres outre 60 vaiſſeaux moins conſidérables : ces divers bâtimens portoient 13,000 ſoldats. Un ſi grand effort n'étoit pas ſeulement un effet de la prudence exceſſive que Philippe apportoit ordinairement dans toute entrepriſe militaire. D'autres raiſons l'avoient décidé à ce formidable armement; des troupes ſi nombreuſes n'étoient point néceſſaires au ſiége d'une place auſſi petite que Pennon de Velez, mais les Maures du voiſinage étoient trop intéreſſés à la conſervation de cette Fortereſſe, à cauſe des priſes conſidérables que les Corſaires vendoient chez eux, ou du grand nombre d'eſclaves qu'ils leur amenoient journellement, pour qu'on ne dût pas craindre qu'ils regardaſſent

la cause de ces Pirates, comme la leur, & qu'ils contrariassent, autant qu'ils pourroient, les Espagnols dans les opérations du siége. Liv. IV. 1559.

En effet les alliés ne furent pas plutôt débarqués qu'un grand nombre de ces barbares parut sur les montagnes, au pied desquelles l'armée étoit obligée de passer pour arriver au fort. Mais ces bandes tumultueuses ne purent arrêter des troupes régulieres, & les Espagnols continuerent leur marche. Cependant à la vue de Pennon de Velez plusieurs des chefs de l'armée crurent qu'il étoit impossible de réduire une place d'une assiette si singuliere, & furent d'avis d'abandonner cette entreprise: probablement même, on auroit été forcé d'y renoncer, si Mustapha eût été dans ce poste; mais n'ayant pas voulu risquer de perdre ses vaisseaux, il avoit quitté la place quelque tems auparavant & en avoit confié la défense à un Renégat nommé Ferret, qui avoit deux cens Turcs à ses ordres avec des munitions de guerre & de bouche plus que suffisantes pour le tems que devoit naturellement durer le blocus.

Mustapha crut que les Espagnols s'appercevroient bientôt de la folie de leur entreprise, & se livra en conséquence à son mé-

Liv. IV. 1559.

tier ordinaire, s'inquiétant peu de l'évenement du fiége; mais il s'étoit trompé dans le choix de ceux auxquels il avoit accordé une fi grande confiance. Le Gouverneur & la garnifon furent intimidés à la vue de la flotte puiffante qui les entouroit. Les batteries Efpagnoles n'eurent pas plutôt démonté quelques-uns de leurs canons, & entamé leurs remparts, qu'ils furent faifis d'une terreur panique au point que le commandant & la plus grande partie de la garnifon gagnerent la terre ferme à la nage au milieu de la nuit : ceux qui ne favoient pas nager refterent feuls & rendirent la place aux Efpagnols.

Il y eut beaucoup de bonheur, & peu de gloire dans cette précieufe conquête; mais elle caufa dans toutes les Provinces méridionales de l'Efpagne une joie inexprimable; & elle fut d'autant plus complette & univerfelle, qu'il n'y eut que très-peu d'Efpagnols tués dans cette rencontre. Don Garcia de Tolede, commandant en chef de cette expédition, reçut pour récompenfe la Vice-Royauté de Sicile (14).

(14) Cabrera Lib. VI. C. XVII. Ferreras part. XIV. Vertot. hiftoire des Chevaliers de Malte.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE CINQUIEME.

Au milieu des opérations militaires, dont nous venons de rendre compte, Philippe observoit avec chagrin les progrès rapides que faisoit l'hérésie dans tous les Etats de l'Europe, l'Espagne seule exceptée. Il s'efforçoit de procurer à la Chrétienté un concile général, pour étouffer cette secte qu'il détestoit.

Liv. V.

1559.

Persécution des Protestans.

A la naissance des nouvelles opinions, les Catholiques ne croyoient pas qu'il leur fût permis d'employer d'autres moyens pour les combattre, que les persécutions dont on

Liv. V. 1559.

accabloit ceux qui les soutenoient. On les traita donc avec une sévérité aussi inflexible que s'ils eussent été coupables des crimes les plus atroces; mais on vit bientôt combien c'étoit une mauvaise maniere de les ramener au sein de l'Eglise Romaine. Ces édits sanguinaires, ces bûchers, ces supplices que l'ingénieuse cruauté des inquisiteurs & des prêtres varioit à l'infini, propagerent avec rapidité la doctrine qu'on vouloit étouffer, & enflammerent, plutôt qu'ils n'amortirent, le zele ardent dont ses prosélytes étoient animés. Persuadés qu'ils soutenoient la cause de Dieu & de la vérité, & que leur persévérance seroit récompensée par d'éternelles félicités, ils coururent au devant des supplices, loin de les éviter; ils montrerent dans des tourmens affreux un degré de patience & de courage, qui, pénétrant d'admiration les témoins de leur constance, faisoient des partisans de leur religion & des imitateurs de leur fermeté.

Progrès de la réformation.

Des Princes avoient embrassé leur croyance. Dans beaucoup d'Etats, les Protestans étoient devenus plus nombreux & plus puissans que leurs ennemis; & dans plusieurs autres leurs opinions prévaloient tellement que les Souverains Catholiques ne pouvoient plus les

détruire, sans se priver des plus industrieux de leurs sujets, qui contribuoient puissamment à leurs richesses & à la considération dont ils jouissoient. Le tems, où la persécution avoit paru devoir être efficace, étoit passé ; & les Princes s'apperçurent enfin de la nécessité de recourir à des moyens plus doux. D'ailleurs, malgré leurs préventions contre les Novateurs, ils ne pouvoient pas se dissimuler, que quelque réforme étoit absolument nécessaire ; ils avoient souffert longtems avec impatience les usurpations sans nombre de la Cour de Rome, & se persuadoient que, si quelques abus étoient corrigés, il ne seroit pas impraticable de ramener les protestans à l'ancienne croyance.

Liv. V. 1559.

Tous les Princes Catholiques désirent un Concile général.

Un Concile général parut être le seul expédient par lequel on put atteindre à ce but important, & Charles-Quint avoit pris des peines infinies pour parvenir à sa convocation. Dans les premiers tems, les Conciles avoient été convoqués par les Empereurs mêmes ; mais au siecle de Charles on ne mettoit point en doute que les Papes n'en eussent le droit exclusif. Comme ils craignoient que de tels abus ne limitassent leur puissance, en réprimant leurs usurpations ; loin de faciliter leur tenue, ils s'efforçoient de l'em-

pêcher. Sous le pontificat du foible Clement ; Charles employa tout son pouvoir, & toute son adresse pour l'obtenir ; mais envain. Paul III n'y fut pas moins contraire ; mais tous les Princes Catholiques de l'Europe s'étant réunis à l'Empereur pour le demander, Paul fut obligé de céder, & de convoquer un Concile général qui devoit être tenu à Trente. Il fut ensuite transféré à Boulogne ; rétabli de nouveau à Trente l'an 1551 après la mort de Paul, & se tint dans cette derniere ville jusqu'à l'année suivante qu'il fut prorogé pour deux ans, à cause de la guerre qui s'éleva entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe.

Dans les diverses sessions tenues sous le pontificat de Paul, le dogme fondamental des Réformés, par lequel ils reconnoissent les écrits des Evangélistes & des Apôtres pour la seule regle de la foi Chrétienne, fut condamné ; les livres Apocryphes furent mis au nombre des livres Canoniques, & la même autorité leur fut attribuée, aussi bien qu'à la tradition orale de l'Eglise.

On put aisément conclure de la maniere dont les délibérations de cette assemblée furent conduites, de la nature de ses décisions, & de l'attachement aveugle que montrerent

les membres qui la compoſoient pour la Cour de Rome, qu'il n'étoit pas probable qu'on en obtînt les heureux effets qu'on en attendoit & qui l'avoient fait déſirer avec tant d'ardeur. Mais les Catholiques n'imaginoient aucun autre expédient pour arrêter les progrès de l'héréſie. Auſſi-tôt que la guerre entre la France & l'Eſpagne fut finie, les différens Princes de cette communion penſerent donc ſérieuſement à la continuation du Concile.

Liv. V. 1560.

Situation de l'Europe.

La ſituation de l'Europe ſembloit exiger alors plus que jamais des remedes prompts & efficaces. La puiſſance & le nombre des Proteſtans augmentoit chaque jour. L'Angleterre & l'Ecoſſe avoient ſecoué l'autorité de la Cour de Rome & totalement changé leurs dogmes & leurs rites. Dans les Pays-Bas les Réformés s'étoient prodigieuſement multipliés, malgré les cruautés terribles, dont on avoit uſé envers eux. En France, où les querelles de religion mettoient en combuſtion toutes les Provinces, les Catholiques devoient craindre qu'ils ne devinſſent aſſez puiſſans pour leur arracher les rênes du Gouvernement. Enfin les nouvelles opinions avoient pénétré dans l'Italie même, & l'on comptoit à Naples & en Savoie un grand nombre de ſectaires. L'inflexible ſévérité de Philippe les

Liv. V. 1560.

chassa du premier de ces pays, où le Vice-roi avoit ordre de faire mettre à mort sans miséricorde tous les hérétiques, & même de poursuivre avec le fer & le feu ceux qui avoient fui de Gozence & s'étoient réfugiés dans les montagnes (1).

Le Pape redoute un Synode National en Savoie & en France.

Mais le Duc de Savoie, n'étoit pas d'humeur à se priver d'un grand nombre de sujets utiles qui avoient embrassé la religion réformée; & crut qu'il valoit mieux s'efforcer de les éclairer & de les convaincre. Il désira à cet effet une permission du Pape de convoquer une assemblée des principaux ecclésiastiques de ses Etats. Pie IV. apprit dans le même temps qu'on avoit résolu en France d'avoir recours au même expédient : il crut qu'on ne pouvoit porter un coup plus funeste au droit exclusif qu'il s'arrogeoit de juger en matiere de foi & craignit que l'exemple de la France & de la Savoie ne fût bientôt suivi par les autres Etats, & que les décrets des Synodes nationaux ne fussent substitués à ceux du St. Siége. Le Pape étoit donc très-intéressé à contrarier des mesures,

---

[1] Paul, Lib. V.

ſi attentatoires à ſon autorité. Il lui fut aiſé d'en détourner le Duc de Savoie. » Si les » hérétiques, dit-il à l'Ambaſſadeur de ce » Prince, ont beſoin d'inſtruction, j'enverrai » des Eccléſiaſtiques & un Légat pour les » inſtruire & les abſoudre. Mais votre maî- » tre verra bientôt qu'ils ſe refuſeront à tou- » tes les inſtructions qu'on leur donnera, » & n'attribueront la modération de ſa con- » duite qu'à l'impuiſſance de les réduire par » la force. Jamais cette douceur qu'il veut » employer pour remede à de ſi grands maux, » n'a fait aucun bien, & il apprendra par » ſa propre expérience, que plus ſéverement » il traitera les hérétiques, & plutôt il étouf- » fera l'héréſie. S'il veut déférer à mon avis, » je lui prodiguerai tous les ſecours neceſ- » ſaires pour le ſuivre. "

Liv. V. 1560.

Le Duc de Savoie ſincérement attaché à la croyance Romaine, & intimement lié avec Philippe, céda malheureuſement à ces ſuggeſtions, & s'engagea dans une guerre ſanglante avec ſes ſujets proteſtans qui le firent repentir d'avoir cru le Souverain Pontife. (2).

(2) Il vit enfin la néceſſité de leur accorder le libre exercice de leur religion, après avoir reçu divers échecs dans les montagnes, en différentes eſ-

Liv. V.
1560.
Sa répugnance à convoquer un Concile.

Le Pape trouva plus de difficultés à empêcher la tenue d'un Synode national en France qu'en Savoie, & il fut obligé pour y parvenir, de promettre qu'il convoqueroit au plutôt un Concile général. Pie en avoit fait le serment avant son exaltation; mais il ne fut pas plutôt monté sur le trône Pontifical, qu'il adopta les maximes de ses prédécesseurs, & montra qu'il ne redoutoit pas moins qu'eux ces assemblées. Il se rappella les motifs qui avoient déterminé Paul III. à dissoudre le Concile, sous prétexte de le transférer à Boulogne. Il réfléchit sur le danger auquel Jules avoit été exposé, & dont il n'avoit été délivré que par sa bonne fortune & la guerre d'Allemagne; il considéra que, comme il n'y avoit point alors de Prince aussi puissant que Charles-Quint, qui pût en imposer aux Prélats assistans du Concile; ils prendroient un ton plus absolu, & s'efforceroient de s'élever sur les ruines de la Papauté.

Il se trouve obligé d'y consentir.

Pie auroit donc bien voulu éluder encore l'accomplissement de sa parole; mais il crai-

carmouches, & avoir perdu une bataille rangée où 7000 de ses soldats resterent sur la place. Fra-paolo Lib. V.

gnoit tant les conféquences fatales qui pouvoient réfulter du Synode national de France; & Philippe, l'Empereur, & les autres Princes Catholiques le harceloient tellement, qu'il crut enfin néceffaire de foufcrire à leur demande, en prenant d'ailleurs toutes les précautions imaginables pour préferver fon autorité d'aucune atteinte.

Liv. V. 1560.

Bulle de Convocation.

Après plufieurs délais, que Pie IV. fut encore fe ménager, la Bulle de convocation fut enfin publiée le 29 Décembre 1560, & fixa à pâques l'ouverture du Concile, qui devoit fe tenir à Trente : des Nonces furent dépêchés à toutes les puiffances chrétiennes pour leur en donner avis.

Le Pape & les Cardinaux balancerent longtemps à fe décider, fi l'on qualifieroit dans la Bulle ce Concile de nouveau, ou s'il feroit regardé comme la continuation de celui qui avoit été commencé fous Paul & Jules. La décifion de ce point, peu important en apparence, entraînoit des conféquences férieufes, & par conféquent étoit difficile. En effet fi le Concile n'étoit que continué, tous les décrets des premieres feffions lancés contre les Proteftans avoient force de loi, & recevoient leur fanction du Concile qui étoit prêt de s'affembler. Les Proteftans fe

Liv. V. 1560.

regarderoient donc d'avance comme condamnés, & n'auroient point égard à la Bulle de convocation, tandis qu'annoncer un nouveau Concile, c'étoit leur donner l'espoir que les objets contestés seroient discutés de nouveau, les engager à envoyer des députés, & conséquemment à reconnoître l'autorité de cette assemblée.

L'Empereur, la Reine mere & les Ministres de France s'intéresserent vivement à ce que la Bulle ne rappellât point les premieres sessions, & solliciterent le souverain Pontife pour qu'aucune restriction ne pût indisposer les Protestans. Philippe étoit loin de penser ainsi, & des vues très-différentes l'animoient. Sa haine pour les hérétiques ne lui laissoit voir aucun autre moyen de les ramener que la violence & la persécution. Il étoit très-éloigné de songer à rien accorder pour se reconcilier avec eux, & désiroit la tenue d'un Concile, moins pour faire rentrer au sein de l'Eglise ceux qui s'étoient écartés de sa croyance, que pour empêcher les Catholiques, de suivre leur exemple. Pie soupçonna même dans la suite, que le but principal du Roi d'Espagne avoit été d'augmenter le pouvoir des Evêques & des Princes en diminuant la jurisdiction du St. Siege, aux

prétentions exorbitantes duquel ce Monarque étoit réellement contraire, malgré l'attachement qu'il affectoit pour le Souverain Pontife, afin de déguiser & d'aider son ambition. Philippe désiroit donc que les protestans ne vinssent pas au Concile, dans la crainte qu'ils ne modérassent ou retardassent ses déliberations; il pensa que discuter de nouveau les premieres sessions, c'étoit invalider en quelque sorte l'autorité de cette assemblée; & qu'ainsi il étoit nécessaire que celle qui étoit projettée fût déclarée une continuation du Concile ci-devant prorogé.

Liv. V. 1560.

Les sentimens de Philippe à cet égard étoient entiérement d'accord avec ceux du Pape. Mais celui-ci n'osa point offenser directement l'Empereur & la cour de France, dont l'avis étoit contraire, & pour se tirer de ce pas difficile, il fit dresser la Bulle de convocation en termes si ambigus, qu'ils pouvoient être interprétés de toutes les manieres, & annoncer également un Concile nouveau ou continué. Cet expédient remplit en quelque sorte ses vues. Quoiqu'aucune des parties ne fût entiérement satisfaite, ni l'une ni l'autre ne fut aussi mécontente, que si la Bulle eut énoncé explicitement l'intention du Pontife quelle qu'elle fût; tous les

Liv. V. 1560.

Princes Catholiques adhérerent à la convocation, & donnerent ordre aux Ecclésiastiques de leurs Etats de se rendre à Trente au temps fixé.

Les Protestans refusent d'assister au Concile.

La Bulle n'appelloit que les Evêques, les Abbés, & autres prêtres autorisés par les regles & l'ancienne pratique de l'Eglise; mais les deux Nonces Martinengo & Commendone furent chargés d'inviter les Puissances Protestantes à députer au Concile.

Leurs raisons.

Les Princes Allemands de cette communion étoient assemblés à cette occasion à Naumbourg dans la haute Saxe. L'Empereur y envoya trois Ambassadeurs pour seconder les Nonces. Les Princes Protestans répondirent à ceux-là avec tout le respect dû à Ferdinand, les assurerent de leur reconnoissance pour l'intérêt qu'il sembloit prendre à leurs affaires; & déclarerent que rien ne leur seroit plus agréable qu'un Concile général, si l'on pouvoit espérer qu'il remédiât aux divisions de l'Eglise; mais qu'on ne pouvoit attendre un effet si désirable de l'assemblée à laquelle ils étoient invités, assemblée convoquée par un Pontife, dont ils ne pouvoient reconnoître l'autorité, & dans laquelle, il étoit aisé de voir par la Bulle même de convocation que ceux qui étoient

absolument dévoués à la Cour de Rome, auroient seuls quelque influence.

Liv. V.

1560.

On admit cependant les Nonces qui remirent à chacun des Princes les lettres du Pape; mais elles furent renvoyées le jour suivant sans avoir été ouvertes, avec une déclaration qui portoit : *que comme ils ne reconnoissoient aucune autorité à l'Evêque de Rome hors de son diocese, ils ne se croyoient point obligés de lui expliquer leurs sentimens au sujet du Concile général; sentimens dont ils avoient déjà rendu compte à l'Empereur* (3).

Les Nonces partirent de Naumbourg pour se rendre en Danemarck & en Angleterre; mais ils furent obligés de revenir sur leurs pas, le Cardinal Martinengo ayant reçu dans les Pays-Bas ordre de Frédéric de ne pas passer outre, & son confrere ayant été averti à Lubek par Elizabeth qu'elle étoit décidée aussi bien que le Roi de Danemarck de ne se prêter en aucune maniere au Concile général.

Le Concile s'assemble à Trente, & est dirigé par le Pape & ses Légats.

On vit bientôt que les protestans avoient deviné les intentions du Pape. Dès la premiere session, & dans le premier décret,

(3) Paul. Lib. V.

Liv. V. 1560.

avant l'arrivée de la plûpart des Prélats qui devoient assister au Concile, il fut statué à la réquisition des Légats qui présidoient cette assemblée, qu'eux seuls pourroient proposer les questions à discuter. Ils se mirent ainsi à l'abri de toutes les propositions qui pourroient être faites pour réprimer les abus innombrables que l'on reprochoit à l'administration Pontificale, & dont la suppression étoit généralement désirée. Philippe & les autres Souverains employerent tout leur crédit tant auprès du Pape que du Concile pour faire révoquer ce décret; mais envain. Leurs efforts opiniâtres ne servirent qu'à confirmer les soupçons de Pie qui ne doutoit pas qu'on n'en voulût à son autorité. Il éluda leur demande avec l'artifice le plus délié, & donna ordre à ses Légats de soutenir inébranlablement cette concession, qu'on désiroit tant de rétracter.

Entreprises inutiles pour diminuer le pouvoir du Pape.

Cela n'empêcha cependant pas plusieurs Prélats de proposer au Concile d'ordonner la résidence aux Evêques, ce qui étoit le coup le plus terrible que l'on pût porter à la puissance Papale; les Légats recevoient des instructions précises dans toutes les circonstances difficiles; mais elles devinrent si fréquentes, que Pie IV. étoit dans une con-

tinuelle anxiété, & pensa souvent à dissoudre une assemblée, qu'il lui étoit si difficile de retenir dans les bornes qu'il désiroit lui prescrire. Mais enfin par une vigilance & une attention infatigables, par un mêlange adroit de promesses & de menaces, il s'assura en négociant sans cesse avec les Prélats, flattant ceux-ci, effrayant ceux-là, & surtout mettant en œuvre les Evêques Italiens (4) qui étoient en grand nombre, & dépendoient plus immédiatement de lui, il s'assura dis-je dans toutes les questions la pluralité des voix; & non seulement parvint à empêcher aucune décision qui pût être nuisible à son autorité; mais encore fit confirmer quelques-unes des usurpations ecclésiastiques, pour l'abolition desquelles on avoit principalement désiré la convocation du Concile. Les Princes Catholiques furent très-mécontens de ces manœuvres; leurs Ambassadeurs aussi bien que les Prélats, se plaignirent que le Concile, loin de jouir de la liberté qui en étoit l'essence, étoit enchaîné dans toutes ses délibérations par les ordres secrets

---

(4) Plusieurs d'entre eux étoient si pauvres qu'il fut obligé de les défrayer dans cette occasion.

Liv. V. 1560.

qui arrivoient ſans ceſſe de Rome, & firent les plus vives repréſentations à ce ſujet au Pape lui-même, qui tantôt fit des réponſes très-douces ou très-ambigues, & tantôt ſe montra vivement offenſé d'un tel ſoupçon, aſſurant que le Concile étoit en pleine liberté, & inſinuant que la véritable cauſe du mécontentement & des murmures des Princes & de leurs repréſentans, étoit l'impuiſſance de dicter les décrets de l'aſſemblée.

Concluſion du Concile. 1563.

Quel que fût le parti qui eût raiſon d'accuſer l'autre, les délibérations du Concile furent dirigées comme auparavant, juſqu'à ce qu'enfin Pie IV fatigué & impatient de l'attention continuelle & des dépenſes que ſa politique exigeoit, envoya ordre à ſes Légats de diſſoudre l'aſſemblée le plutôt poſſible. En conſéquence elle fut terminée avec la précipitation la plus indécente, vers la fin de 1563, ſans aucune oppoſition conſidérable des Princes, qui avoient déſeſpéré depuis long-tems d'en retirer l'utilité qu'on en avoit attendue (5). Ils s'apperçurent que

[5] Les actes furent ſouſcrits par 4 Légats, 2 Cardinaux, 3 Patriarches, 25 Archevêques, 268 Evêques, 7 Abbés, ſept Généraux de Réguliers & 39 Députés. Paul. Lib. VIII.

l'influence du Pape ſur le Concile ne pouvoit être contrebalancée, & prévirent que ſa continuation ne ſerviroit qu'à augmenter & fortifier l'autorité qu'ils avoient voulu limiter. Ils en eurent la preuve convainquante dans la derniere ſeſſion, où deux décrets, dont on n'avoit point parlé auparavant & qui dénotoient évidemment le dévouement du Concile au St. Siége, paſſerent ſans difficulté. L'un des deux portoit qu'on demanderoit au Pape la confirmation des décrets; & l'autre déclaroit formellement, que quelles que fuſſent les expreſſions dont on s'étoit ſervi dans leur rédaction, elles ne pourroient être interprétées au préjudice de l'autorité du Pape.

Liv. V. 1563. Derniers Décrets.

Pie fut tranſporté de joie lorſqu'il apprit la diſſolution du Concile, & ſur-tout la nouvelle des derniers décrets. Il ordonna de ſolemnelles actions de graces & déclara dans le Conſiſtoire qu'il confirmeroit toutes les délibérations de cette aſſemblée, & ajouteroit quelques réformes à celles qu'elle avoit réglées. Quelques-uns de ſes courtiſans craignirent que les profits de leurs places n'en fuſſent diminués & firent tout ce qu'ils purent pour le détourner de ce deſſein. Mais le Pape étoit loin de penſer ſérieuſement à

1564. Joie du Pape à l'occaſion de la fin du Concile.

Liv. V.

1564.

introduire les changemens que sa cour redoutoit avec raison ; il crut devoir confirmer les décrets, craignant que son réfus ne fût interprété comme une condamnation du Concile, ne fît tomber tous ses actes en discrédit, & n'autorisât les François & les autres puissances Catholiques à convoquer des assemblées nationales ; d'ailleurs il ne doutoit pas qu'il ne dépendit entiérement de lui de déterminer jusqu'à quel point devoit être portée l'exécution de chaque décret. Il dédaigna donc les objections de ses courtisans, & publia sa Bulle de confirmation, avec les formalités ordinaires, requérant les Prélats & les Princes de faire recevoir les actes du St. Concile de Trente, défendant à toutes personnes soit laïques soit ecclésiastiques d'en écrire aucune explication en forme de notes ou de commentaires, & ordonnant à tous les Catholiques d'avoir recours au St. Siége dans tous les cas douteux.

Bulle de confirmation.

Mauvais effets des décrets du Concile.

La Bulle de confirmation fut adressée aux Catholiques seulement ; car Pie n'espéroit pas que les Protestans eussent plus d'égard pour celle-ci, qu'ils n'en avoient marqué pour celle de convocation. La conduite du Concile, avoit été calculée depuis le commencement jusqu'à la fin pour élever de

nouvelles barrieres entre les Réformés & l'Eglise Catholique, loin d'abattre celles qui existoient déjà. L'ancienne croyance étoit maintenant plus clairement fixée. La doctrine de Rome, ses subtils sophismes, ses artifices & ses prétentions étoient formellement définis. Les cérémonies, qui, dans les siecles d'une ignorance profonde & d'une superstition stupide, s'étoient introduites dans l'Eglise, furent déclarées alors une partie essentielle du culte, & des anathemes furent prononcés contre quiconque ne se soumettroit pas aux dogmes, & n'adopteroit pas les rites prescrits. Cette conduite imprudente apprit aux Protestans où ils devoient diriger de préférence leurs attaques; & ces absurdités, où doivent tomber fréquemment ceux qui se hazardent à dogmatiser sur des sujets aussi mystérieux que le sont plusieurs des articles de la foi Chrétienne, préparerent aux novateurs une ample moisson de victoires & de triomphes. Le Concile ne fit aucune espece de concession propre à gagner les Protestans: tous leurs principes, sans exception, furent condamnés; ainsi toute espérance fut détruite de les voir retourner jamais dans le sein de l'Eglise, si l'on ne pouvoit venir à bout de les y contraindre par la force ouverte & la persécution.

Liv. V.

1564.

Liv. V.

1564.

Les décrets du Concile font rejettés par la Cour de France

Pie s'étoit flatté que tôt ou tard ces derniers moyens feroient efficaces, & fe mettoit en conféquence peu en peine de la conduite des Proteftans à l'égard du Concile. Il étoit beaucoup plus profondément affecté du mécontentement que la Reine mere & les Miniftres François témoignerent en cette occafion. Déjà très-fenfible au refus que le Pape avoit fait de déclarer, que la derniere affemblée étoit un nouveau Concile, la Cour de France fut encore plus choquée des actes qui reculoient les limites de la jurifdiction eccléfiaftique & fe plaignit hautement de l'aveu tacite que renfermoient les derniers décrets de la fupériorité du Pape fur les Conciles; opinion toujours combattue en France, & conftamment rejettée. Excités par ces confidérations, & d'ailleurs réfolus d'éviter de nouvelles occafions de mécontenter les Calviniftes, les Miniftres François quoique vivement follicités par Pie IV, refuferent de recevoir & faire publier les décrets (6).

Et font acceptés par Philippe & d'autres Princes Catholiques.

Le Pape craignoit avec raifon que l'exemple d'une fi puiffante Monarchie ne fût fuivi par d'autres Etats Catholiques; mais il apprit

(6) Fra-paolo, Lib. V. VI. VII. VIII.

bientôt

bientôt par ses Nonces, que non seulement la république de Venise & plusieurs Etats d'Italie, mais encore la plupart des Princes Catholiques de l'Allemagne avoient résolu de reconnoître l'autorité du Concile.

Liv. V. 1564.

Philippe s'y soumit aussi, & donna en cette occasion une forte preuve de ce zele qu'il avoit si constamment affecté ou senti pour la religion Romaine & le St. Siége. Il n'y eut jamais de Prince plus jaloux que lui de son pouvoir & plus attaché à ses droits, sur quelques-uns desquels les nouveaux décrets empiétoient. Il s'étoit plaint hautement pendant le Concile, de la dépendance dans laquelle le Pape tenoit cette assemblée. Il avoit entrepris plusieurs fois, mais envain, de faire casser le premier décret qui attribuoit aux Légats le droit exclusif de proposer les objets à discuter & avoit été grièvement offensé de la dissolution précipitée du Concile, pour laquelle il n'avoit point été consulté, ni ses Ambassadeurs écoutés. A ces sujets de mécontentement Pie IV en avoit ajouté un autre, qui pouvoit entraîner les conséquences les plus sérieuses, en décidant la dispute pour la préséance, élevée entre les Ambassadeurs d'Espagne & ceux de Fran-

Dispute de pré-

Liv. V. 1564.

Préséance entre les Ambassadeurs de France & ceux d'Espagne. Décidée en faveur de la France.

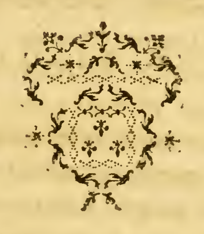
ce, en faveur des derniers. Le Pontife se décida dans cette conjoncture si délicate & si critique, en partie par l'espoir d'obtenir de la Cour de France qu'elle reçût les décrets du Concile, en partie par la crainte, que s'ils ne satisfaisoit pas le jeune Roi à cet égard, son conseil ne rompît toute union avec Rome, & ne commît la suprême autorité Ecclésiastique dans le Royaume, à un Patriarche choisi par le Souverain.

Pie ordonna à son Nonce d'expliquer ses motifs à Philippe, & de s'efforcer de le convaincre qu'il avoit été réduit à cette nécessité. Ses excuses ne furent point sans effet. Le Roi d'Espagne n'envoya pas à la vérité pendant quelque tems d'Ambassadeur à la Cour de Rome pour remplacer Don Louis de Requesens qui en partit sitôt que la préséance fut décidée; mais étant absolument résolu de vivre amicalement avec le St. Siége, s'il étoit possible, il se roidit contre son ressentiment, de peur qu'il n'influât dans sa conduite à l'égard des décrets du Concile; car bien qu'ils ne fussent pas entiérement conformes à ses souhaits, ils lui convenoient assez, en ce qu'ils étoient très-propres dans son opinion, à empêcher les progrès

de l'héréſie. Philippe ne balanca donc pas à les recevoir, & donna des ordres dans tous ſes Etats pour qu'on y obéît ſans réſerve (7).

Liv. V. 1564. Juillet.

[7] Cabrera Lib. VI. C. XVI. Pallavicini Lib. XXIV. Cap. 12.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE SIXIEME.

Liv. VI. 1565. Soliman veut attaquer Philippe & les Chevaliers de Malte.

PHILIPPE fut bientôt diſtrait par des objets d'une nature très-différente de ceux qui l'avoient occupé pendant la tenue du Concile. Le ſuccès de ſon entrepriſe contre Pennon de Velez avoit donné de vives inquiétudes à toutes les puiſſances Barbareſques; elles avoient tâché d'engager le Sultan à entreprendre de recouvrer ce fort, à équiper une flotte & à mettre ſur pied une armée aſſez puiſſante pour chaſſer les Eſpagnols des côtes d'Afrique. D'un autre côté les ſujets du Grand Seigneur le ſollicitoient vi-

vement de tirer vengeance des Chevaliers de Malte, qui, outre les ſecours qu'ils avoient fournis aux Eſpagnols dans leurs expéditions en Afrique, continuoient à exercer ſur mer leurs hoſtilités ordinaires contre les Turcs, & avoient depuis peu fait des priſes ſans nombre.

Liv. VI.

1565.

Soliman étoit auſſi irrité contre Philippe & l'ordre de Malte qu'aucun de ſes ſujets pouvoit le déſirer, & ſon grand âge n'avoit point amorti ſon ambition. Il écouta donc favorablement ces diverſes repréſentations & ſuſpendant toute autre guerre il réſolut de diriger tous ſes efforts contre Malte & l'Eſpagne; mais il delibéra s'il envahiroit d'abord cette petite Ile, ou s'il commenceroit par attaquer les Etats du Roi Catholique, & conſulta, avant de ſe déterminer, ſes chefs les plus expérimentés.

Mahomet, le plus vieux & le plus habile d'entr'eux, fut d'avis qu'il ſeroit très-imprudent de commencer par attaquer Malte. » Cette conquête, dit-il, offre infiniment » plus de difficultés que celle de Rhodes; car » celle-ci eſt à une ſi grande diſtance de » l'Europe, qu'il étoit preſque impoſſible aux » Chrétiens de ſecourir les aſſiégés; & d'ail» leurs ſon étendue & ſa fertilité offroient

Liv. VI. 1565.

» des rafraichiſſemens aux Turcs, & aſſu-
» roient leur ſubſiſtance ; au-lieu que le ro-
» cher ſtérile que l'on projette d'attaquer,
» eſt à une diſtance conſidérable de la Tur-
» quie, & voiſin de la Sicile & de l'Italie.
» Les Chevaliers peuvent donc recevoir ai-
» ſément des ſecours de toute eſpece. Le
» Roi d'Eſpagne a un grand intérêt à leur
» conſervation, & les autres Princes Chré-
» tiens croiront, autant par zele que par po-
» litique, devoir ſoutenir un ordre long-
» tems regardé comme le défenſeur de leur
» foi. Les Chevaliers combattront avec la
» plus grande obſtination ; & lors même que
» Soliman viendroit à bout de cette conquête,
» bientôt une nouvelle croiſade la lui arra-
» cheroit, & la flotte Turque ſeroit dé-
» truite dans ſes ports, avant que d'avoir
» pu ſe mettre en état de défenſe. Il eſt plus
» facile & plus ſûr de s'emparer de la Si-
» cile. La réduction de cette Ile ſera plus
» glorieuſe pour l'Empire Ottoman, & ſera
» bientôt ſuivie de celle de Malte qui ne ſau-
» roit ſe paſſer une ſeule ſaiſon des provi-
» ſions que lui fournit continuellement cette
» fertile contrée. »

Et ſe décide à commen-

Un Prince auſſi habile que Soliman, ne pouvoit pas être inſenſible à des raiſons ſi

sages; mais accoutumé depuis longtems à triomphér d'ennemis plus redoutables que ne pouvoient l'être les Chevaliers de Malte, & les ayant déjà chassé de l'Asie, dans un tems où leur puissance étoit très-supérieure, il crut que cette poignée d'hommes ne résisteroit pas à ses armes victorieuses. La plupart des Bachas qu'il consulta préférerent de le flatter, aux dépens de ses intérêts, au risque d'encourir son indignation en cherchant à le bien conseiller. Son ressentiment contre les Chevaliers étoit enflammé par la prise qu'ils avoient faite depuis peu de tems d'un riche galion appartenant à quelques-unes de ses favorites les plus cheres. Ces femmes irritées employerent tout leur crédit sur son esprit pour l'engager à servir leur vengeance, & contribuerent à déterminer le Sultan à ouvrir la campagne par le siege de Malte; il comptoit après cette conquête tourner ses armes contre le Roi d'Espagne.

cer par le siége de Malte.

Lorsqu'il fut décidé à fondre sur Malte, il donna ordre d'équipper tous les vaisseaux de son empire avec la plus extrême promptitude, envoya un grand nombre de troupes dans les ports de la Morée où il vouloit qu'elles s'embarquassent, & ordonna à Hascem & à Dragut, ses Vicerois à Alger & à Tripoli,

Ses préparatifs.

Liv. VI.

1565.

de tenir prêts tous leurs corsaires, pour les réunir à sa flotte, lorsqu'elle arriveroit devant Malte. Il en donna le commandement à Pialy, & mit ses forces de terre aux ordres de Mustapha, Général expérimenté, âgé de 65 ans, & qui avoit acquis son estime & sa confiance par ses expéditions victorieuses en Asie. Il leur recommanda d'agir de concert, & de consulter, dans toutes les occasions importantes Dragut, qu'il regardoit comme le plus habile de ses marins.

La Valette Grand Maître de Malte.

Les nouvelles de ces préparatifs parvinrent bientôt aux puissances Chrétiennes des côtes de la Méditerranée; mais elles douterent longtems sur quelle partie ce terrible orage devoit fondre. Enfin Jean Parisot de la Valette, Grand Maître de Malte, apprit avec certitude par les espions qu'il entretenoit à Constantinople, que c'étoit contre lui que Soliman alloit tourner ses armes. Il en avertit aussitôt le Roi d'Espagne, le Pape & la plûpart des Princes Chrétiens, & leur représenta la nécessité de le secourir dans cet instant de crise s'ils vouloient prévenir la ruine d'un ordre qui leur avoit rendu tant de services; & dont les valeureux Chevaliers avoient été employés dans tous les siecles à protéger toutes les nations Chrétiennes de

l'Europe, contre l'implacable ennemi de leur foi.

Liv. VI. 1565.

Philippe se résout à secourir les Chevaliers.

Mais quoique presque toutes les puissances eussent des obligations infinies aux Chevaliers de Malte, qui avoient en toute occasion racheté & defendu leurs sujets, avec la plus grande générosité, & la plus rare intrépidité; les Princes, dont les Etats avoient à craindre les progrès des Turcs, furent les seuls qui se crurent obligés de les secourir. Aucun Souverain n'étoit aussi intéressé que celui d'Espagne à empêcher la destruction de l'ordre de Malte; car outre que ses Etats étoient les plus exposés, il étoit aussi celui des ennemis de Soliman qui l'avoit le plus griévement offensé; puisqu'il commettoit de fréquentes hostilités contre les Corsaires Africains que le Grand Seigneur avoit pris sous sa protection. Philippe ne pouvoit donc ni suspecter l'avis qu'il avoit reçu du Grand Maître, ni douter que le même danger les menaçât tous deux; & que si Malte succomboit, toutes les forces Ottomanes se tournassent contre l'Espagne. Ce Monarque avoit toujours regardé cette Ile comme son principal boulevart contre les invasions des Turcs & ne sentit jamais mieux qu'en cette circonstance qu'il avoit eu raison de penser ainsi. Il ré-

Liv. VI. 1565.

solut donc d'employer les plus vigoureux efforts à sa défense; & ayant écrit à ses Ministres & à ses alliés d'Italie, de tenir vingt mille hommes prêts à s'embarquer au premier avis, il assembla une nombreuse flotte à Messine & ordonna à Don Garcie de Tolede, Viceroi de Sicile, de veiller à la conservation de Malte avec le même soin que s'il s'agissoit de son gouvernement même.

Activité & vigilance du Grand-Maître.

Le zele avec lequel Philippe épousa la cause des Chevaliers les délivra de leur inquiétude sur l'événement du siége, mais n'empêcha pas le Grand Maître d'employer toute sa vigilance & son activité à se préparer à la plus vigoureuse défense. Il cita à l'instant tous les Chevaliers dispersés dans les différens Etats de l'Europe, & distribua tous les habitans de l'Ile, capables de porter les armes, en compagnies, à la tête desquelles il mit des Chevaliers chargés de les exercer & de les discipliner. Il fit lever par ses agens deux mille soldats en Italie, & occupa tous les vaisseaux de la religion à transporter des armes, des instrumens de guerre & des provisions de toute espece.

Tous les Chevaliers se rendirent à l'ajournement qui leur avoit été donné; & ceux, à qui l'âge & les infirmités ne le permirent

point, ſuppléerent leurs ſervices perſonnels par l'envoi de l'argent & des effets qu'ils purent faire paſſer à leurs freres. La Valette fit la revue de ſes forces avant l'arrivée de l'ennemi, & trouva qu'elles montoient à 700 Chevaliers & 8500 ſoldats, y compris deux compagnies Eſpagnoles qui lui furent envoyées de Sicile. Il en diſtribua le commandement à ſes Chevaliers, & après les avoir fait approcher des Sacremens & avoir ordonné une proceſſion religieuſe & ſolemnelle, il aſſigna à chacun ſon poſte. Au milieu de cette immenſité de détails, dont il étoit obligé de s'occuper, il ne lui échappa rien de ce que la prudence humaine pouvoit prévoir. Il s'occupa continuellement à viſiter les magaſins, & les poſtes, à examiner les fortifications, & à inſtruire les officiers de la conduite qu'ils devoient tenir en cas d'attaque. La ſageſſe qu'il montra dans ſon plan de défenſe remplit ſes troupes de confiance & ſa fermeté éleva tellement leur courage qu'ils enviſagerent ſans effroi toutes les calamités prêtes à fondre ſur eux.

Liv. VI. 1565.

Enfin la flotte Turque étant partie de Conſtantinople à la fin de Mars, arriva à la vue de Malte vers le milieu de Mai. Elle étoit compoſée de plus de deux cens voiles &

Arrivée des Turcs à Malte ſous les ordres de Muſtapha & de Pialy.

Liv. VI.

1565.

portoit à bord, outre un grand nombre d'esclaves chrétiens destinés à servir de pionniers, environ 40,000 soldats. Cette armée formidable, composée en grande partie de Janissaires & de Spahis, la plus brave milice de l'Empire Ottoman, débarqua à quelque distance du BOURG (1) & bientôt après se répandit dans la campagne, en mettant le feu aux villages, massacrant les paysans, & enlevant le Bétail, qui, malgré les ordres réitérés de la Valette, n'avoit pas été mis en sûreté dans les forts & dans les villes.

Tandis que les Turcs ravageoient ainsi l'Isle, le Commandeur de Copier, grand Maréchal de l'ordre, avoit été envoyé à la découverte à la tête de deux cens chevaux & de six cens hommes de pied. Cet officier consommé dans la guerre, s'acquitta de sa commission avec tant de prudence & de vigueur, que, tombant à l'improviste sur des détachemens Turcs, il en tailla en pieces plus de 1500 & perdit seulement quatre-vingt hommes. Mais la Valette en permettant ces escarmouches ne vouloit qu'aguerrir ses

(1) *Il borgo* ville où se trouvoient les principales forces de l'ordre.

troupes & les accoutumer à la vue & aux cris de l'ennemi. Il confidera que les pertes qu'il faifoit dans ces rencontres, toutes petites qu'elles fuffent, étoient plus confidérables qu'il n'en pouvoit fupporter. En conféquence il rappella Copier, & renvoya les foldats & les Chevaliers, qui étoient à fes ordres, à leurs poftes refpectifs.

Liv. VI. 1565.

Siége de St. Elme.

Le Général Turc tint un confeil de guerre, auffitôt que fes troupes furent débarquées, pour décider par où il commenceroit fon attaque. Pialy en conféquence des inftructions de Soliman, fut d'avis qu'on ne devoit point agir que Dragut ne fût arrivé. Mais Muftapha ayant été informé des préparatifs du Roi d'Efpagne, crut qu'il devoit fur le champ pourvoir à la fûreté de fa flotte, qui étoit alors dans une baie expofée à toute la violence du vent d'Eft, & à être attaquée avec avantage par les Efpagnols. Il propofa d'affiéger le fort St. Elme affis fur une langue de terre, près du Bourg, & qui commandoit le havre principal de l'Ile d'un côté, & de l'autre, un port affez vafte pour contenir toute la flotte, & la mettre hors de tout danger. Cet avis paffa à la pluralité des voix, & Muftapha fe prépara à exécuter fon plan fans délai. Il efpéra vainement de réduire

Difficultés de ce Siege.

Liv. VI.

1565.

ce fort en peu de jours; car outre la valeur avec laquelle il fut défendu, deux circonstances augmenterent beaucoup les difficultés de cette entreprise. La garnison pouvoit aisément recevoir des secours de la ville par un grand havre protégé des forts St. Ange & St. Michel ou de la Sangle; & les approches furent retardées par la nature du chemin qui conduisoit à St. Elme : on avoit toujours à travailler dans le roc vif, ou couvert d'un sol caillouteux. Mustapha remédia à ce dernier inconvénient en substituant aux tranchées impossibles à pratiquer, des parapets formés de poutres & de planches, & garnies par derriere de terre qu'on alloit chercher au loin & qu'on mêloit avec des joncs & de la paille. Le général Turc put, par ce moyen, le sixieme ou septieme jour après son débarquement, découvrir une batterie montée de canons du plus gros calibre, & le Bailli de Negrepont, Gouverneur de St. Elme, reconnut bientôt qu'il lui seroit impossible de tenir long-temps. Il en donna avis au Grand Maître par le Chevalier Lacerda. Cet officier troublé par la peur, exagéra le danger dont il étoit chargé de rendre compte, & eut l'imprudence de dire à la Valette en présence de plusieurs Chevaliers, qu'il ne falloit pas

La garnison regarde le fort St. Elme comme insoutenable.

s'attendre que le fort pût tenir plus d'une semaine. » Quelle perte avez-vous donc » faite, dit celui-ci, qui vous en fasse sitôt » désespérer ? Le château, lui répondit La- » cerda, doit être considéré comme un ma- » lade exténué & sans forces, qui ne peut » se soutenir que par des remedes & des » secours continuels. J'en serai moi-même le » médecin, repartit le Grand Maître avec » indignation, & j'en conduirai d'autres avec » moi, qui, s'ils ne peuvent pas vous gué- » rir de la peur, empêcheront bien au moins » par leur valeur, les infideles de s'emparer » du château. »

Liv. VI.

1565.

Raisons qu'avoit le Grand Maître de le défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

La Valette n'espéroit pas que ce fort, trop peu considérable pour contenir une garnison nombreuse, pût résister long-temps aux attaques continuelles d'un ennemi si supérieur; mais il crut que le salut de l'Ile entiere dépendoit de la durée de ce siége, & qu'il falloit par une résistance opiniâtre donner le temps au Viceroi de Sicile de lui amener des secours. Il résolut donc de se jetter lui-même dans la place avec un corps d'élite, & se disposoit à partir lorsque tous les Chevaliers lui représenterent d'une maniere si pressante qu'il ne devoit pas abandonner la ville, qu'il consentit à donner le com-

Liv. VI. 1565.

mandement du ſecours qu'il avoit préparé, au Chevalier de Medran qui méritoit cette confiance.

Progrès du Siége.

Peu de temps après ſon arrivée le Chevalier de Médran fit une ſortie, ſe jetta dans la tranchée, & tailla en pieces un grand nombre de Turcs qu'il chaſſa de leurs retranchemens. Mais ceux-ci revenus de leur ſurpriſe, retournerent à la charge & forcerent les Chrétiens de ſe retirer. Les efforts des Janiſſaires furent favoriſés par un vent violent qui, repouſſant ſur le fort la fumée de l'Artillerie, couvrit les aſſiégés d'un nuage épais à travers lequel il étoit impoſſible de diſcerner les opérations de l'ennemi. Les Turcs eurent aſſez de préſence d'eſprit pour tirer parti de cette circonſtance. Ils s'établirent ſans être apperçus, ſur la contre-eſcarpe, y firent un logement avec des arbres, des poutres, des ſacs à laine & des gabions, & y dreſſerent une batterie avec une promptitude incroyable. Quand la fumée fut diſſipée, les aſſiégés virent avec le plus grand étonnement ce qui s'étoit paſſé, & furent d'autant plus inquiets, que l'ouvrage des Turcs commandoit un ravelin qui en étoit voiſin, & le battoit de telle maniere qu'aucun aſſiégé n'y pouvoit plus paroître ſans le plus

grand danger. Ils résolurent cependant de défendre ce ravèlin aussi long-temps qu'il seroit possible, à quelque prix que ce fût.

Liv. VI. 1565.

Arrivée de Dragut.

Vers ce temps, Dragut arriva suivi d'un autre fameux Corsaire nommé Uluccialy, à la tête de vingt galeres, qui portoient outre les esclaves & les matelots, 2500 hommes de troupes. Ce renfort, & la présence de Dragut donnerent une nouvelle vigueur aux assiégeans. Ce pirate intrépide s'exposoit en toute occasion, & passoit les jours entiers dans la tranchée. A des talens supérieurs, comme homme de mer, il joignoit ceux d'un excellent Artilleur. Personne n'entendoit mieux que lui cette partie; il plaça les Batteries d'une maniere beaucoup plus avantageuse & fit faire un feu continuel sur le ravelin dont nous avons parlé, & sur le Cavalier qui couvroit le fort & étoit un de ses principaux ouvrages.

Progrès du Siége.

Ce Cavalier fut bientôt la seule défense qui pouvoit empêcher les assiégeans de s'établir au pied même du rempart. Quelques artilleurs Turcs s'étant approchés à la pointe du jour pour examiner l'état de la breche, apperçurent une canoniere si basse qu'un d'eux étant monté sur les épaules d'un de ses camarades, découvrit dans l'intérieur du Cava-

Liv. VI. 1565.

lier les ſoldats chrétiens couchés à terre & endormis. Il en donna auſſi-tôt avis aux troupes, qui s'avançant en ſilence & avec la plus grande célérité, & ayant poſé des échelles, parvinrent par la canoniere dans le ravelin, & maſſacrerent la plus grande partie des Chrétiens.

Entre le ravelin & le Cavalier étoit un foſſé ſur lequel les Chevaliers jetterent un pont volant, qui conduiſoit à ce dernier ouvrage. Les Turcs l'appercevant ſauterent auſſitôt ſur le pont & entreprirent de ſe rendre maîtres du Cavalier, comme ils l'étoient déjà du ravelin. Mais l'alarme étoit alors dans la garniſon. Les plus braves des Chevaliers accoururent au poſte menacé, & après un combat opiniâtre obligerent les Turcs de ſe retirer dans le ravelin : ceux-ci ayant remarqué qu'il y avoit un ſentier dans le bas du foſſé qui conduiſoit au Cavalier, ils s'y jetterent ſans balancer, & recommencerent leur attaque avec plus de fureur que jamais. Le combat dura depuis le ſoleil levant juſqu'à midi, que l'invincible bravoure de la garniſon fixa enfin la victoire. Vingt Chevaliers & cent ſoldats furent tués, & les Turcs perdirent environ trois mille hommes.

Comme le ravelin étoit ouvert du côté du fort, les batteries des assiégés firent une grande destruction des Infideles; mais Mustapha convaincu de l'importance du poste dont il s'étoit emparé, y envoya des troupes fraîches, & un grand nombre de pionniers qui éleverent un épaulement avec des sacs à laine, des gabions, & des planches, & mirent les Turcs à l'abri : jamais les Chevaliers ne purent les chasser de ce logement.

Liv. VI. 1565.

La Valette fut pénétré de cette disgrace, qui l'affectoit d'autant plus, qu'il devoit l'attribuer à la négligence de la garnison. Il lui envoya cependant des secours, & la défense aussi-bien que le Siége, continua avec la même vigueur qu'auparavant.

Détresse de la garnison.

Cependant la situation des assiégés étoit plus dangereuse que jamais. Les Turcs s'appliquoient sans relâche, à élever le ravelin, jusqu'à ce qu'il commandât le fort, & la garnison ne pouvoit plus se montrer sur les remparts, sans le danger le plus imminent. L'Artillerie des assiégeans en tuoit un grand nombre; les murs étoient presque détruits, & les plus intrépides Chevaliers commençoient à désespérer du fort, & à craindre qu'il ne leur fût impossible de résister à l'as-

Liv. VI. faut qu'ils s'attendoient à tout moment d'avoir à soutenir.

1565. Ils demandent à quitter le fort.

Ils résolurent donc, quoiqu'avec la plus extrême répugnance, de demander au Grand-Maître la permission d'abandonner le fort, & ils députerent pour l'obtenir le Chevalier de Médran : celui-ci représenta que la place n'étoit plus tenable, & que quand on s'opiniâtreroit à y rester encore quelques jours, une défense aussi inutile ne serviroit qu'à faire périr le reste de la garnison; que rien ne pouvoit même être plus agréable aux Turcs que de voir passer de nouveaux secours dans une place démantelée dont la défense consommeroit bientôt les troupes nécessaires pour les autres forteresses de l'Ile, qui deviendroient ainsi une proie aisée pour l'ennemi. Il ajouta que, quoique l'opinion de la garnison fût telle, il étoit chargé, quelque parti que prît le Grand-Maître, de l'assurer de l'obéissance aveugle des Chevaliers & des troupes qu'ils commandoient.

& sont refusés par le Grand Maître.

La plupart des Chevaliers opinerent dans le conseil à ce que la demande de la garnison fût immédiatement accordée. Mais la Valette soutint un avis contraire; il ne doutoit pas que la place ne fût plus tenable & gémissoit sur le sort des braves Chevaliers

qui la défendoient; mais il ſavoit qu'il y avoit des occaſions où il falloit haſarder les membres particuliers pour ſauver le corps, & que c'étoit à cette extrémité qu'il ſe trouvoit inévitablement réduit. Il étoit informé de bonne part que ſi le fort St. Elme étoit pris, le Viceroi de Sicile, ne pouvant plus attaquer les Turcs avec le même avantage, ne riſqueroit pas, pour la défenſe du reſte de l'Ile, la flotte & les troupes du Roi ſon maître; qu'ainſi le ſalut entier de Malte & de l'ordre dépendoit abſolument de la durée du ſiege. Il chargea Médran de dire de ſa part aux Chevaliers qui s'étoient enfermés dans le fort, de ſe ſouvenir des vœux, qu'ils avoient faits à leur profeſſion, de ſacrifier leur vie à la défenſe de la religion; de les aſſurer qu'il leur feroit paſſer des ſecours autant qu'il en feroit beſoin, & qu'il étoit réſolu, quand il feroit néceſſaire, de ſe jetter lui-même dans la place & d'y mourir avec eux les armes à la main, plutôt que de rendre le fort aux Infideles.

Liv. VI. 1565.

Médran ayant rapporté cette réponſe, pluſieurs Chevaliers attachés par principes & par honneur à leur ordre, & ſur-tout les plus anciens, proteſterent de s'enſevelir ſous les ruines du fort, plutôt que de l'abandon-

Liv. VI. 1565. ner ; mais le plus grand nombre trouva cette réponſe dure & même cruelle, & écrivit au Grand-Maître une lettre ſignée de cinquante-trois Chevaliers, où après avoir répété leur premiere demande, ils lui déclaroient que ſi la nuit ſuivante il ne leur envoyoit pas des barques pour les tirer du fort où ils alloient périr, ils étoient déterminés à faire une ſortie l'épée à la main, & ſe feroient tous tuer, plutôt que d'attendre la mort ignominieuſe qui leur étoit préparée s'ils étoient pris d'aſſaut.

Le Grand-Maître répondit à cette lettre : » que pour mourir avec honneur, » comme ils prétendoient, il ne ſuffiſoit pas » de périr les armes à la main, mais que » ce devoit être encore avec le mérite de » l'obéiſſance ; que s'ils abandonnoient le fort, » on ne pouvoit plus eſpérer de ſecours du » Viceroi, que les Turcs ne manqueroient » pas auſſi-tôt d'inveſtir & d'aſſiéger le Bourg ; » que ceux qui vouloient honteuſement dé- » ſerter le poſte dont la Religion leur avoit » confié la défenſe, feroient réduits alors » comme les autres à une ſituation plus dé- » ſeſpérée que celle qu'ils ſe flattoient d'é- » viter. " Il envoya en outre trois Commiſſaires pour lui faire un rapport fidele

de l'état de la place, ou plutôt dans la vue de gagner du tems, & d'empêcher la garnison de tomber dans le désespoir. Liv. VI. 1565.

Ces Commissaires différerent entiérement sur le rapport qu'ils firent à leur retour : deux d'entr'eux assurerent qu'il n'étoit pas possible de défendre le fort plus long-tems, mais le troisieme appellé Constantin Castriot, Prince Grec, & descendant du fameux Scanderberg le héros de l'Albanie, soit par ignorance, soit par le sentiment intérieur des ressources que lui fourniroient encore son talent & son courage supérieur à celui de deux autres, soutint que la place étoit loin d'être réduite à l'extrémité, & pour prouver combien il croyoit son opinion vraie, il offrit de s'enfermer dans le fort & d'en entreprendre la défense avec les troupes qui voudroient l'accompagner.

Le Grand Maître, qui sentoit fortement la nécessité de prolonger le siege, accepta aussi-tôt les offres de Castriot, & donna les plus grands éloges à son zele & à son courage. Castriot n'eut pas de peine à rassembler un bon nombre de troupes aussi portées de bonne volonté que lui : chacun à l'envi vouloit se faire enrôler, & partager ses dangers.

Liv. VI. 1565.

Lorſque la Valette vit la réſolution de ces hommes valeureux, il ne douta plus qu'il n'eût les moyens de prolonger le ſiege du fort, il écrivit aux Chevaliers qu'il leur donnoit volontiers leur congé, & enverroit immédiatement une autre garniſon, à laquelle ils remettroient leurs poſtes, & qu'ils pouvoient ſe ſervir des barques qui auroient apporté ceux qui les remplaceroient pour ſe rendre au Bourg. » Revenez ici mes freres, » leur diſoit-il, vous y ſerez plus en ſûre- » té, & de mon côté je ſerai plus tranquille » ſur la conſervation d'une place importan- » te & d'où dépend le ſalut entier de l'Ile & » de tout notre ordre. "

Le ſtyle de cette lettre & les ordres qu'elle contenoit, affecterent vivement les Chevaliers, & réveillerent en eux cette émulation & cet honneur délicat & ſenſible, qui ont ſi longtems & ſi glorieuſement diſtingué leur ordre : ils frémirent en penſant à la réception qu'ils alloient avoir du Grand Maître & de leurs confreres. » Si la nouvelle garniſon, di- » ſoient-ils, étoit aſſez heureuſe pour ſe » maintenir dans la place juſqu'à l'arrivée » des Eſpagnols, dans quel coin de la terre » cacherions-nous notre infamie ? » Ils réſolurent ſans balancer de reſter dans le fort

tant

tant qu'un d'eux refpireroit plutôt que de céder leur pofte à une nouvelle garnifon ou de l'abandonner à l'ennemi, & ils allerent, en corps, prier le Gouverneur de faire connoître au Grand Maître leur repentir & de fe joindre à eux pour obtenir qu'il leur fût permis d'effacer jufqu'au fouvenir de leur faute par leur conduite.

Liv. VI. 1565.

Le Gouverneur y confentit auffi-tôt, & afin de prévenir l'arrivée des barques qu'on attendoit dans la nuit, il envoya cette lettre par un habile nageur. La Valette très-content de ce meffage, feignit cependant de ne pas vouloir fe rendre à la priere des Chevaliers; & répondit qu'il préféroit un corps de troupes nouvelles à de vieux guerriers qui refufoient de fe foumettre à la difcipline militaire. Les Chevaliers conftemés de cette réponfe demanderent grace dans les termes les plus foumis; enfin le Grand Maître pardonna, & la garnifon rejettant toute autre penfée ne s'occupa plus qu'à prolonger la défenfe du fort.

Le Grand Maître envoyoit chaque nuit au fort St. Elme des troupes fraîches pour remplacer les morts & les bleffés, fourniffoit abondamment les Chevaliers occupés à fa défenfe de provifions de bouche, de mu-

Liv. VI.

1565.

nitions de guerre & de feux d'artifice. Il en avoit même inventé d'une nouvelle espece pour repousser un assaut. C'étoient des cercles d'un bois leger qu'on frottoit avec de l'huile bouillante. On les couvroit ensuite de laine, qu'on imbiboit dans d'autres liqueurs inflammables, mêlées avec du nitre & de la poudre à canon. Quand ils étoient enflammés, on les jettoit au milieu des plus épais bataillons. Souvent deux ou trois soldats Turcs se trouvoient embarrassés dans ces cercles de feu, & brûloient tout vifs; enfin cette redoutable invention produisoit la confusion la plus grande par-tout où on l'employoit.

Bravoure invincible de la garnison.

Les assiégés en avoient besoin, aussi-bien que de toutes celles qu'ils pouvoient imaginer pour nuire à leurs ennemis, qui malgré cette vigoureuse résistance avoient jetté un pont sur le fossé, & commençoient à sapper & à miner le rempart. Depuis le dix-sept de Juin, jusqu'au quatorze de Juillet, on en vint tous les jours aux mains, & Mustapha avoit entrepris souvent d'emporter le fort par escalade; mais il avoit été autant de fois repoussé avec une grande perte de ses plus braves soldats.

Le Bacha honteux d'être arrêté si long-

tems devant uue ſi mauvaiſe place, réſolut de faire un effort plus déciſif, & de donner un aſſaut général avec autant de troupes que l'étendue du fort pouvoit le lui permettre. Les remparts étoient déjà dans le plus mauvais état; mais pour faciliter cette attaque, le quinze de Juillet fut employé à battre en breche, & l'artillerie Turque, n'ayant point ceſſé de tirer, raſa la muraille juſqu'au Roc ſur lequel elle avoit été conſtruite du côté où le Bacha projettoit de donner un nouvel aſſaut. Le ſeize, dès la pointe du jour, la flotte Turque s'approcha du château auſſi près que la profondeur de l'eau le lui permit. Quatre mille archers ou arquebuſiers furent placés dans les tranchées, & le reſte des troupes, au ſignal donné, monta à l'aſſaut. La garniſon étoit préparée à les recevoir. La breche étoit bordée par pluſieurs rangs de ſoldats chrétiens, & on avoit placé dans ces rangs de diſtance en diſtance un Chevalier.

Liv. VI.
1565.

Les Turcs entreprirent à diverſes repriſes, mais toujours vainement, d'enfoncer cette troupe déterminée & de l'accabler de leur nombre; leur multitude ne ſervoit qu'à augmenter leur perte. L'Artillerie du fort en faiſoit une horrible deſtruction, & les cer-

Liv. VI. 1565.

cles enflammés furent employés avec un succès étonnant. La nouveauté de ces machines inspiroit la terreur, & les cris des malheureux qui en étoient atteints l'augmenta à un tel point, qu'il fut impossible aux officiers Turcs de contenir leurs troupes, & d'obtenir le succès que la supériorité de leur nombre leur auroit infailliblement valu, s'ils eussent conservé leurs rangs.

Enfin Mustapha, après avoir continué cette furieuse attaque pendant plus de six heures, sans gagner le moindre terrain sur les assiégés, fit sonner la retraite.

La garnison perdit dans cet assaut environ vingt Chevaliers & trois cens soldats, mais ils furent aussi-tôt remplacés par des secours de la ville, & Mustapha fut convaincu que tant qu'il existeroit une communication entre le bourg & le fort, le siége dureroit autant de tems qu'il y auroit de Chevaliers dans les autres endroits de l'Ile. Il résolut donc par l'avis de Dragut d'étendre les lignes qui étoient au pied du Château, & de les pousser jusqu'à ce qu'elles atteignissent cette partie de la mer ou du grand havre, où débarquoient les secours que le Grand Maître envoyoit chaque jour à la garnison, & de dresser des batteries du côté de la vil-

le. Il ſavoit que cette entrepriſe étoit ſujette aux plus grandes difficultés; parce que tout l'eſpace compris entre les lignes & le point juſqu'auquel il étoit néceſſaire de les étendre, étoit expoſé à l'artillerie des forts St. Elme & St. Ange. Un ſangiac en qui le Bacha avoit beaucoup de confiance, fut tué à ſes côtés, en reconnoiſſant le terrain, & ce qui fut une perte plus irréparable, Dragut reçut une bleſſure dont il mourut peu de jours après (2). Muſtapha n'en fut point découragé, & réſolut de pourſuivre ſon entrepriſe. A force d'employer des pionniers & des ſoldats à ce travail, il en vint à bout; des batteries furent placées le long du rivage; les nouvelles lignes furent garnies d'un grand nombre d'Arquebuſiers, en ſorte qu'il ne fut pas poſſible à aucune Barque d'approcher du fort, ſans le danger le plus imminent d'être auſſi-tôt arrêtée ou coulée à fond.

Liv. VI. 1565.

Dragut eſt tué.

Après ces nouvelles diſpoſitions, Muſtapha reprit avec vigueur ſon premier deſſein d'emporter le fort d'aſſaut. Le 21 il en donna

La garniſon eſt réduite à la derniere extrêmité.

(2) Il fut atteint à la tête de l'éclat d'une pierre qu'un boulet de canon parti du château St. Ange avoit briſée.

Liv. VI. 1565.

quatre différens, dans lesquels la garnison résista constamment avec une valeur presque incroyable & une audace inouie, à d'excellentes troupes, si supérieures en nombre & si acharnées au combat. Mais ces hommes intrépides étoient extrêmement diminués & avoient les plus grands sujets de craindre qu'il ne leur fût impossible de résister à un nouvel assaut. Ils se servirent d'un excellent nageur qui traversa le port & représenta au Grand Maître l'état déplorable de la place, qui étoit perdue, si on ne trouvoit moyen d'y faire entrer du secours : plusieurs bateaux furent aussi-tôt remplis d'un grand nombre de Chevaliers qui résolurent généreusement de se dévouer à une mort certaine pour le salut général, & la conservation du fort. Ils partirent de la ville avec autant de joie, que s'ils avoient eu l'espérance la mieux fondée de vaincre. Mais ils trouverent par-tout les Turcs tellement sur leurs gardes, & les lignes furent si vigoureusement défendues, qu'après plusieurs tentatives infructueuses, ils furent obligés de se retirer pénétrés du triste sort de leurs freres.

Ceux qui défendoient le fort n'ayant plus d'espérance de secours, se regarderent comme perdus, mais au lieu de songer à capituler

ou à se sauver, ils se préparerent à la mort par la participation aux sacremens de l'Eglise; & après s'être tendrement embrassés les uns les autres, chacun se retira à son poste. Ceux que leurs blessures empêchoient de marcher, se firent porter dans des chaises jusques sur le bord de la breche, où ils attendirent avec une fermeté héroïque, l'approche des Turcs.

Liv. VI. 1565.

Le lendemain vingt-trois de Juillet, les Turcs, dès la pointe du jour, monterent à l'assaut avec de grands cris, & comme allant à une victoire qu'une poignée d'hommes ne pouvoit plus leur disputer. Les assiégés, certains qu'une mort prochaine les attendoit, mépriserent tous les dangers, furent plus que des hommes, & déployerent un courage si sublime qu'ils remplirent d'étonnement leurs ennemis. Le combat dura plus de quatre heures, jusqu'à ce que non-seulement tous les Chevaliers; mais encore tous les soldats eussent péri excepté deux ou trois qui se sauverent à la nage. Les étendarts des Infideles furent alors plantés sur le rempart, & la flotte entra en triomphe dans le havre que commandoit le fort. Losque Mustapha visita le château il ne pût s'empêcher de s'écrier : *Que ne fera pas le pere; puisque le fils qui est si petit nous coûte nos plus braves soldats?*

St. Elme pris d'assaut.

Liv. VI. 1565.

(3) Mais cette réflexion, loin d'exciter son admiration pour ce courage sans exemple, ne servit qu'à lui inspirer une férocité brutale & sanguinaire. Il ordonna qu'on fît prendre ceux qui, jonchés parmi les morts, respiroient encore. On leur ouvrit l'estomac, après leur avoir arraché le cœur; on fendit leurs corps en croix pour insulter au signe de leur foi, qu'ils portoient; on les attacha sur des planches & ils furent jettés dans la mer, pour que le vent & la marée les portât au pied du château St. Ange, & du côté du Bourg.

A ce spectacle horrible, le Grand Maître fondit en larmes; mais la colere & une juste indignation succéderent à sa douleur. Ces passions l'égarerent & le porterent à une représaille indigne de sa grande ame. *Afin*, disoit-il, *d'apprendre au Bacha à faire la guerre avec moins de barbarie*, il fit massacrer sur le champ tous les prisonniers Turcs & lança leurs têtes sanglantes en place de boulets jusques dans leur camp.

Le siége du fort St. Elme avoit coûté à l'ordre quinze cens hommes, outre cent trente des plus braves Chevaliers. La Valette, quoi-

(3) Huit mille.

que profondément affligé d'une si grande perte, dissimula sagement son inquiétude & sa douleur, montra sa fermeté ordinaire & cette hauteur de courage qui le mettoit au-dessus des événemens; & inspira à toutes les troupes la résolution fixe & inébranlable de défendre la ville & les autres forts jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Liv. VI. 1565.

Mustapha s'imagina envain, qu'intimidés par le sort de leurs compagnons le Grand Maître & les Chevaliers seroient disposés à écouter des propositions de capitulation; & dans cette espérance il envoya à la porte du Bourg un officier avec un esclave Chrétien pour lui servir d'interprete. On n'admit dans la ville que l'esclave. On le fit passer au travers de plusieurs rangs de soldats sous les armes, & quand on lui eut fait voir toutes les fortifications de la ville & sur-tout les fossés dont on voulut qu'il examinât attentivement la largeur & la profondeur; *voilà*, lui dit-on, *le seul endroit que nous voulions céder à votre Général, & où nous esperons l'ensévelir bientôt, lui & tous ses Janissaires.*

Siége du Bourg & du fort. St. Michel.

Le fier Bacha indigné d'une réponse si hautaine, résolut de poursuivre le siége avec la plus grande vigueur jusqu'à la derniere extrêmité. Ses troupes quoique considérable-

Liv. VI. 1565.

ment diminuées, étoient encore suffisantes pour investir en même tems la ville & le fort St. Michel (4), il fit un feu continuel sur l'un & sur l'autre; mais son dessein étoit de travailler d'abord à réduire le dernier, qu'il se proposa d'attaquer par mer & par terre à l'extrémité de la presqu'ile sur laquelle il est assis. (5) Pour l'exécution de ce projet il falloit nécessairement introduire dans le port un nombre considérable de bâtimens pour transporter ces troupes. Mais l'entrée du havre étant fermée par une grande chaîne de fer, & foudroyée par le canon de St. Ange, le Bacha eût renoncé à ce dessein, si Pialy n'eût suggéré de faire transporter à bras par les esclaves chrétiens & la chiourme des galeres, toutes les barques nécessaires sur l'Isthme où étoit situé le fort St. Elme, pour les mettre ensuite à flot dans le grand port. Le Grand Maître fut instruit de ce projet par

(4) Ils sont situés sur deux promontoires qui se terminent à un grand havre, & sont séparés l'un de l'autre par un canal, où se tiennent les galeres de la religion, & dont l'entrée est défendue par des batteries.

(5) Appellée l'*éperon*.

un officier Turc qui, étant grec de naiſſance, fut touché de remords de ſervir les Infideles, & déſerta chez les Chrétiens. La Valette envoya auſſitôt un grand nombre d'ouvriers travailler à former une eſtacade dans la mer, & là où la profondeur de l'eau & la dureté du ſol ne permettoient pas d'aſſeoir ſur des pieux l'élévation projettée le long de cette partie du promontoire que les Turcs ſe propoſoient d'attaquer, il fit faire un fort retranchement. En attendant, Muſtapha ne ceſſoit de battre le fort, tandis que les eſclaves & les équipages étoient occupés à tranſporter par terre les barques dans le havre. Enfin le Bacha ayant jugé qu'on y avoit paſſé un nombre ſuffiſant de troupes & que la breche étoit praticable, réſolut d'attaquer, ſans différer, le fort St. Michel par terre & par mer. Il comptoit d'autant plus ſur le ſuccès de ce projet, que depuis la priſe de St. Elme il avoit reçu un renfort conſidérable par l'arrivée de Haſcem fils de Barberouſſe à la tête de deux mille cinq cens hommes d'élite, appellés communément *les Braves d'Alger*. Haſcem avoit hérité de l'activité de ſon pere & de ſon ardeur, & déſiroit de ſe diſtinguer au ſervice de Soliman. Il pria le Bacha de lui confier l'attaque du fort St. Michel, & ſe vanta avec ſon ar-

Liv VI. 1565.

Arrivée de Haſcem fils de Barberouſſe.

Liv. VI. 1565.

rogance ordinaire de l'emporter l'épée à la main. Le Bacha, soit qu'il eût confiance dans les talens de ce jeune officier, soit qu'il ne fût pas fâché de lui apprendre à ses dépens qu'il étoit trop présomptueux, lui accorda aussi-tôt sa demande, joignit six mille hommes à ses Algériens, & lui promit de l'appuyer à la tête de toutes ses troupes.

Hascem confia la moitié de ses forces à Candelissa vieux Corsaire & son Lieutenant, lui donna la direction de l'attaque de mer, & se réserva de commander celle de terre.

Candelissa repoussé avec une grande perte d'hommes.

Candelissa ayant mis ses troupes à bord des bateaux, parut, au bruit des tambours & d'autres instrumens, précédé d'une barque remplie de Prêtres, & de Religieux Mahométans, dont les uns par leurs chants & leurs prieres imploroient les secours du ciel, pendant que d'autres lisoient des imprécations contre les Chrétiens. Candelissa entreprit d'abord de renverser l'estacade; mais la trouvant plus forte qu'il ne s'y attendoit, & les troupes occupées à la démolir souffrant beaucoup du feu des assiégés, il crut qu'il seroit plus aisé de faire une descente sur cette partie de la côte que le Grand Maître avoit fortifiée avec des retranchemens. Le Commandeur de Guimeran défendoit ce

poſte. Il conſerva ſon feu, & laiſſa appro-
cher les barques ennemies; mais il ne les vit Liv. VI.
pas plutôt à une petite diſtance, que d'une 1565.
ſeule décharge de ſon artillerie il coula bas pluſieurs barques, & tua aux Turcs environ 400 hommes; mais cette perte n'empêcha pas les autres d'approcher. Candeliſſa mit pied à terre, pendant que les canoniers chrétiens rechargeoient, & débarqua à la tête de ſes Algériens. Mais Guimeran s'étoit réſervé quelques canons chargés à cartouches, qui firent une telle deſtruction des Algériens débarqués, qu'ils s'ébranlerent, & commencerent à fuir vers leurs vaiſſeaux. Candeliſſa s'en apperçut & ordonna aux barques de s'éloigner. Les Algériens voyant qu'il falloit vaincre ou mourir furent animés de ce courage qu'inſpire le déſeſpoir, & s'avancerent, en foule, au retranchement le ſabre d'une main & une échelle de l'autre. Les combattans montrerent des deux côtés la plus grande valeur; des ruiſſeaux de ſang couloient, & les foſſés regorgoient de morts & de bleſſés. Enfin les Turcs, après quatre heures de combat, gagnerent le haut du retranchement & y planterent leurs enſeignes. Les Chevaliers honteux de leur retraite, retournerent à l'ennemi avec plus de fureur

Liv. VI. 1565.

que jamais; mais ils auroient probablement ſuccombé ſous le nombre ſi ſupérieur des Infideles, ſi le Grand Maître ne leur eût envoyé à propos du ſecours conduit par le Commandeur de Giou, Général des galeres, & par le Chevalier de Quincy, qui chargerent avec tant de fureur les Algériens & les Turcs qu'ils frapperent de terreur Candeliſſa lui-même ſi connu par ſon intrépidité: il rappella ſes barques & fut des premiers à s'enfuir. Ses ſoldats combattirent encore en déſeſpérés, quoique abandonnés par leur Chef; mais enfin, ils furent chaſſés du retranchement & forcés de ſe rembarquer avec la plus grande précipitation. Les Chrétiens les pourſuivirent & les batteries ne ceſſerent pas de faire feu ſur eux. Beaucoup de bateaux furent coulés à fond. L'eau du port étoit couverte de corps morts, de membres coupés, de boucliers & de caſques épars. Enfin de quatre mille hommes, que le général avoit embarqués pour cette entrepriſe, à peine en échappa-t-il cinq cens, dont la plupart étoient dangereuſement bleſſés.

Haſcem

Haſcem ne fut pas plus heureux dans ſon attaque de terre : après avoir été repouſſé à l'une des breches avec une grande perte d'hommes, il rallia ſes troupes & les con-

duisit à une autre, où il combattit long-tems & en désespéré, jusqu'à ce que la plupart de ses soldats étant tombés à ses côtés, il se vit contraint malgré toute sa répugnance à faire sonner la retraite.

Liv. VI. 1565.

Et Mustapha sont repoussés.

Mustapha, qui lui avoit promis de le secourir ne s'apperçut pas plutôt qu'il commençoit à plier, qu'il ordonna aux Janissaires d'avancer. Les Chevaliers venoient de soutenir un combat qui avoit duré plus de quatre heures au milieu du jour, & dans les plus grandes chaleurs de l'été. Cependant, comme s'ils n'eussent pas été sujets aux besoins & aux foiblesses de l'humanité, ils avancerent à la rencontre des Janissaires, & semblerent avoir redoublé de vigueur & de courage. Les ennemis étoient si nombreux que les Chrétiens furent obligés de se retirer au dedans de la breche; mais ils se battirent en désespérés, & étant renforcés par de Giou, Quinci & les troupes qui venoient de triompher des efforts de Candelissa, ils repousserent enfin les Janissaires & en firent un massacre horrible, après avoir perdu plus de quarante Chevaliers, & deux cens de leurs plus braves soldats.

Le Siége de Borgo & de St.

Le Bacha outré d'une telle résistance, & craignant que les secours d'Espagne qui avoient

Liv. VI.

1565.

Michel entrepris à la fois.

déjà été plus différés qu'il ne l'avoit espéré ; n'arrivassent enfin, résolut d'employer toutes ses forces à la fois, & de faire attaquer le Bourg, par une partie de ses troupes sous les ordres de Pialy, tandis que lui-même continueroit le siége du fort St. Michel. On éleva un plus grand nombre de batteries ; les tranchées furent conduites plus près de la place : on jetta sur les fossés des ponts construits avec des vergues & des mats : on pratiqua des mines, quoique dans un terrein dur & pierreux. Des assauts sans nombre furent répétés, & les deux Bachas, émules l'un de l'autre, inquiets que la victoire ne se déclarât pour leur rival, donnerent les preuves les plus éclatantes de leur courage personnel & épuiserent toutes les ressources de l'art alors connu. Cependant la bravoure infatigable des Chevaliers, guidée par un Chef si prudent & si vigilant, fit échouer toutes les entreprises des Turcs qui furent constamment repoussés & perdirent un grand nombre d'hommes. Mustapha espéroit un prompt succès d'une nouvelle machine inventée par ses artilleurs. C'étoit une espece de carcasse faite en forme d'un long baril relié de cercles de fer, remplie de poudre à canon, de chaînes, de boulets, de

balles, de clous, & de toute ſorte de ferremens. Après y avoir attaché une mêche allumée on trouva moyen de la faire tomber au milieu du ravelin qui étoit la principale défenſe du fort. Mais les intrépides aſſiégés, trouverent moyen de la rejetter ſur leurs ennemis avant qu'elle prît feu; un moment après elle éclata avec une exploſion terrible, & remplit les Turcs de conſternation. Les Chevaliers firent alors une ſortie furieuſe l'épée à la main, & profitant du déſordre, où un événement auſſi inattendu jettoit les Turcs, en tuerent pluſieurs & mirent le reſte en fuite.

Liv. VI. 1565.

Succès de Pialy contre le Bourg.

Pialy avoit eu lieu d'eſpérer plus encore que Muſtapha que ſon attaque auroit le plus grand ſuccès, quoique la ville fût beaucoup plus forte & que la Valette y commandât en perſonne. Ses batteries avoient ruiné tous les ouvrages extérieurs, & le rempart avoit une breche conſidérable. Tandis que ſes troupes engagées dans l'aſſaut le plus furieux, continué depuis le matin juſqu'à la nuit, occupoient toute l'attention des aſſiégés, un grand nombre de pionniers élevoit près de la muraille une eſpece de plateforme conſtruite en terre & en pierres, & plus haute que le parapet. La nuit arriva, & empêcha

Liv. VI. 1565.

le général Turc de pousser jusqu'au bout un si grand avantage; mais il ne douta pas qu'il ne lui fût aisé de se rendre maître le jour suivant de la place.

Sagesse & intrépidité du Grand maître.

On assembla le conseil de l'Ordre, & la plupart des Chevaliers furent d'avis qu'on ne pouvoit défendre plus long-tems ce poste, qu'il falloit faire sauter ce qui restoit de fortifications, & faire rentrer la garnison & les habitans dans le château St. Ange. Mais le Grand-Maître rejetta cet avis avec une espece d'horreur, » ce seroit, dit-il, en effet » livrer l'Ile entiere aux infideles, le fort » St. Michel qui se défend avec tant de » bravoure, & qui tire toute sa force de sa » communication avec la ville, seroit bien» tôt réduit à la nécessité de se rendre. Le » château St. Ange ne pourroit contenir les » soldats, & les habitans, ni fournir assez » d'eau pour leur boisson ". On propola alors de porter à ce fort les reliques des saints & les ornemens des Eglises; & les Chevaliers prierent instamment le Grand-Maître de s'y retirer lui-même, l'assurant qu'ils soutiendroient le siége avec toute la vigueur & la vigilance possibles. » Non, » répondit-il, mes freres, ce que vous pro» posez pour la conservation des choses sa-

» crées ne ferviroit qu'à effrayer les foldats :
» nous devons cacher nos craintes. C'eft ici Liv. VI.
» qu'il faut vaincre ou mourir : puis-je, à 1565.
» l'âge de foixante & onze ans, finir ma vie
» plus glorieufement qu'avec mes freres &
» mes amis pour la défenfe de notre fainte
» religion! " Il leur dit enfuite, quelles mefures il croyoit convenable de prendre, & travailla auffi-tôt à exécuter fon nouveau plan. Il fit venir tous les foldats qui n'étoient pas néceffaires au château St. Ange pour le fervice de l'artillerie, & les employa avec les habitans à élever pendant la nuit des retranchemens derriere la breche, après quoi il envoya quelques-uns des plus braves Chevaliers, avec un corps choifi de troupes, qui fe glifferent fans bruit le long du pied de la muraille & arriverent jufqu'à cette plate-forme qu'avoient élevée les Turcs. Les chrétiens chargerent avec de grands cris le corps de garde que Pialy y avoit laiffé, & qui croyant avoir affaire à toute la garnifon, abandonna ce pofte & s'enfuit avec précipitation.

Le cavalier fut auffi-tôt fortifié : on y dreffa promptement un parapet : on y mit même du canon. Alors la breche fut rendue impraticable ; la ville fut plus en fûreté qu'auparavant, & un ouvrage qui avoit été def-

Liv. VI. tiné à avancer ſa ruine, devint un boulevart élevé pour ſa défenſe.

1565.

Conduite de Philippe.

Le Grand-Maître eut alors plus que jamais l'eſpoir de tenir, juſqu'à ce que les Eſpagnols vinſſent à ſon ſecours. Les aſſurances que Philippe & le Viceroi de Sicile en avoient données étoient ſi poſitives, que la Valette compta long-tems ſur leur arrivée & ſollicita fréquemment le Vice-Roi de hâter ſon départ de Meſſine. La conduite de celui-ci parut très-myſtérieuſe. La patience des Chevaliers fut pouſſée à bout par ſes délais, & ils ſoupçonnerent comme bien d'autres que le véritable motif de ſa conduite étoit la crainte de ſe meſurer avec un Amiral d'une auſſi grande réputation que Pialy; mais on vit dans la ſuite que le Vice-Roi avoit agi conformément aux ordres qu'il recevoit de la cour d'Eſpagne; quoique Philippe, par les raiſons que nous avons rapportées plus haut, fût véritablement intéreſſé à la conſervation de Malte & qu'il eût trompé les Chevaliers par les promeſſes magnifiques d'un puiſſant ſecours, il ſembla n'avoir jamais été dans le deſſein de s'expoſer lui-même au danger, & s'être décidé dès le commencement du ſiége à ne point hazarder une affaire générale.

Un Prince généreux & reconnoiſſant auroit agi très-différemment à l'égard d'un allié qui méritoit ſi bien ſes ſecours, & ſi la magnanimité ou la reconnoiſſance euſſent guidé Philippe, il auroit regardé en cette occaſion les Chevaliers comme ſes propres ſujets & ſe fût intéreſſé à leur conſervation & à leur défenſe, auſſi vivement que s'ils l'euſſent reconnu pour leur Souverain.

Mais Philippe n'étoit affecté de leur danger qu'autant qu'il menaçoit ſes propres états. Il réſolut bien d'agir en leur faveur plutôt que de les laiſſer détruire entiérement; mais il fut peu touché des calamités qui les accabloient, & les abandonna à eux-mêmes auſſi longtems qu'il y eut quelqu'apparence qu'ils pourroient réſiſter par leurs propres forces. Il conſidera qu'en agiſſant ainſi, non-ſeulement il conſervoit les ſiennes; mais ſe ménageoit une occaſion favorable d'attaquer les Turcs avec avantage, lorſqu'ils ſeroient affoiblis par les opérations du ſiége.

Philippe ne voulut rien changer à ce plan, & s'y tint fermement attaché, beaucoup plus long-tems qu'il ne convenoit à ſes propres vues; malgré les importunités répétées du Grand Maitre; car ſans le courage preſque

Liv. VI. 1565.

inconcevable de la garnison, la fermeté héroïque, l'infatigable vigilance, & la haute sagesse de la Valette, qui se montra bien plus grand qu'on ne devoit naturellement l'espérer, il eut été impossible à un si petit nombre d'hommes de résister tant de tems à des troupes si supérieures, & si vigoureusement conduites. La mort du Grand Maître qui s'exposoit à des dangers continuels, suffisoit pour consommer la perte des Chevaliers, longtems avant que Philippe eût envoyé des ordres à son Vice-Roi, de leur donner un secours effectif; & comme en une pareille circonstance ses états & sa flotte eussent été immédiatement attaqués, il n'auroit pas eu probablement lieu de s'applaudir de sa conduite timide & peu généreuse.

Quoiqu'on en puisse penser, le Vice-Roi ne se crut libre de céder aux instances répétées du Grand Maître, qu'au moment où les opérations du siége commencerent à se rallentir, & où l'armée Turque fut réduite de quarante-cinq mille hommes, dont elle étoit composée quand elle débarqua, à moins de seize mille, harassés des fatigues précédentes & continuelles, & dont une partie ne pouvoit agir; parce que le flux de sang

ſaiſoit depuis pluſieurs ſemaines de grands ravages parmi les infideles. Liv. VI. 1565.

Dans ces circonſtances, où il étoit probable que les Chevaliers auroient, ſans ſecours, forcé les Turcs à lever le ſiége; le Vice-Roi fit ſavoir au Grand Maître qu'il venoit de recevoir des ordres, qui lui donnoient la liberté de montrer à l'ordre tout ſon attachement; qu'il n'avoit pas à la vérité la permiſſion d'attaquer la flotte Turque, mais qu'il conduiroit immédiatement à Malte un corps de troupes, qu'il laiſſeroit abſolument aux ordres du Grand Maître juſqu'à ce que l'ennemi eût entiérement évacué l'Ile.

Arrivée de 6000 Eſpagnols.

Le Vice-Roi fut ſoupçonné de chercher encore de nouveaux prétextes par un délai peu néceſſaire; mais pour cette fois il tint ſa parole, & débarqua le ſept de Septembre ſix mille hommes ſous les ordres de Don Alvare de Sande, & d'Aſcagne de la Corne, dans la partie de l'Ile la plus éloignée des Turcs, & ramena auſſi-tôt ſa flotte en Sicile.

Les Bachas avoient cru ſur le rapport de leurs eſpions que l'intention du Vice-Roi étoit de débarquer ſes troupes au château St. Ange, & pour prévenir ce deſſein, Pialy reſta à l'ancre pendant pluſieurs jours devant le grand port, après en avoir barré

l'entrée par une chaîne d'antennes, de pieux & de bateaux.

Liv. VI.

1565.

Le siege est levé : départ des Turcs.

Le débarquement des Efpagnols & la nouvelle de leur marche, jetterent Muftapha dans la plus grande confternation. Perfuadé que fes foldats étoient très-découragés par leurs mauvais fuccès, il s'imagina qu'il alloit être attaqué par une armée fupérieure compofée des meilleures troupes de l'Efpagne. Sans s'inftruire du nombre des foldats auquel montoit ce fecours, il leva le fiége avec précipitation, retira la garnifon du fort St. Elme, abandonna même fon gros canon, & rembarqua fes troupes avec autant de hâte, que fi les ennemis menaçoient de l'attaquer avec les forces les plus redoutables. A peine étoit-il à bord qu'un déferteur du camp Efpagnol lui apprit que cette armée qui avoit fait fuir feize mille hommes, n'étoit au plus compofée que de fix mille, fans Général, & commandés feulement par des chefs indépendans les uns des autres. Le Bacha fut pénétré de honte & de chagrin, & auroit débarqué fur le champ, s'il eût ofé le faire fans confulter Pialy, Hafcem & les principaux officiers.

Mais tandis qu'il délibéroit, le Grand Maître fe hâtoit de profiter du moment de relâche

lâche qu'on lui donnoit ; tous les habitans ; hommes, femmes, enfans, aussi-bien que les soldats, avoient comblé les tranchées de l'ennemi & démoli leurs ouvrages. La Valette envoya sur le champ une garnison dans le fort St. Elme, & les Turcs de dessus leurs vaisseaux virent flotter en l'air les enseignes de St. Jean où étoient n'aguere ceux de Mahomet.

Mustapha comprit quel ouvrage l'attendoit s'il vouloit recommencer le siége. Mais outré contre lui-même de l'avoir levé si brusquement, & craignant la réception qu'il avoit lieu d'attendre de Soliman, il voulut réparer son imprudence, & échapper au reproche qu'il avoit mérité par la victoire ou par la mort. Pialy jaloux du crédit de Mustapha n'étoit point fâché qu'il eût échoué dans son entreprise : il représenta dans le conseil de guerre, que mener au combat des troupes découragées & affoiblies, ou reprendre les opérations du siége, c'étoit les exposer à une destruction certaine ; mais l'avis de Mustapha passa à la pluralité des voix ; le débarquement fut résolu, & il fut décidé qu'on marcheroit droit à l'ennemi.

Les Turcs débarquent de nouveau.

Les soldats Turcs se plaignirent amerement d'un ordre si inattendu, & firent beau-

Liv. VI.

1565.

coup de difficultés pour sortir de leurs vaisseaux. Les Officiers furent obligés d'employer les menaces & la force; enfin le nombre destiné à combattre fut mis à terre, & Mustapha alla à leur tête chercher l'ennemi.

Et sont battus par les Espagnols.

Le Grand Maître n'avoit pas négligé de donner avis de la marche des Turcs aux commandans Espagnols qui s'étoient retranchés sur une montagne escarpée & presque inaccessible. Quelques-uns des principaux Officiers avoient proposé de profiter de cette situation, & de se tenir sur la défensive; mais l'intrépide Alvare de Sande, & la plupart des Officiers Espagnols rejetterent cet avis, & toute l'armée sortit de son camp pour combattre l'ennemi en rase campagne. Cette conduite, qui fut couronnée par plus de bonheur qu'il n'y étoit entré de prudence, contribua à augmenter le découragement des Turcs & à faciliter leur défaite. On les avoit traînés malgré eux, à l'ennemi qui les attaquoit avec fureur en front & en flanc, ils combattirent à peine, se débanderent & frappés de terreur s'enfuirent honteusement.

Mustapha, confondu & désespéré de la lâcheté & de la déroute de ses troupes, fut entraîné par la foule des fuyards; tomba deux fois de cheval, & auroit été pris sans le se-

cours de quelques Officiers. Les Espagnols pourſuivirent les infideles jusqu'au bord de la mer. L'Amiral Pialy tenoit des barques prê-tes à les recevoir, & avoit bordé le rivage de chaloupes armées d'arquebuſiers, qui avan-cerent pour les aider à ſe ſauver. Sans cette précaution, ils euſſent infailliblement tous péri : encore, malgré ce ſecours, perdirent-ils plus de deux mille ſoldats, tandis qu'il ne reſta ſur la place que treize ou quatorze hom-mes du côté des vainqueurs

1565.

Telle fut, après quatre mois; la fin du ſiége de Malte, à jamais mémorable par la valeur vraiment héroïque & ſublime qu'y montrerent les Chevaliers, qui en ſi petit nombre, repouſſerent les vigoureux efforts du Monarque le plus puiſſant de la terre, acharné à leur perte. La nouvelle de leur dé-livrance ſe répandit dans toute la chrétienté : le nom de la Valette fut célebre chez tous les peuples, & ce grand homme excita l'ad-miration la plus univerſelle. Des félicitations & des louanges lui furent envoyées de toutes parts : dans pluſieurs états, cet étonnant ſuc-cès fut le ſujet d'une joie publique. Le Roi d'Eſpagne qui tiroit plus d'avantage qu'aucun autre de la glorieuſe défenſe dirigée par le Grand Maître, envoya un Ambaſſadeur lui

Liv. VI. 1565.

présenter une épée & un cimeterre dont la garde étoit d'or massif & enrichie de diamans, comme un témoignage de son estime & de sa vénération, & s'engagea à lui payer annuellement une certaine somme pour l'aider à réparer ses fortifications ruinées, (4)

(4) De Thou Lib. XXVIII. Herrera. Hist. Gen. L. VII. Cabrera Lib. VI. Vertot. Histoire des Chevaliers de Malte.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE SECOND,
ROI D'ESPAGNE.

LIVRE SEPTIEME.

Liv. VII. 1565. Affaires de Pays-Bas.

PHILIPPE n'ayant plus de raiſon de craindre l'invaſion des Turcs, s'appliqua avec un nouveau zele à l'extirpation de l'héréſie, qui fut toujours ſon occupation favorite, & à faire exécuter les décrets du Concile de Trente; il ne trouva beaucoup de difficultés à remplir ce double objet que dans les Pays-bas, où les ſemences de diſcorde répandues dès le commencement de ſon regne, avoient prodigieuſement germé. La Ducheſſe de Parme éprouva bientôt après le départ de ſon frere

Liv. VII. 1565.

qu'elle avoit entrepris une tâche bien pénible. Le clergé régulier déclamoit plus que jamais contre l'établiſſement des nouveaux évêchés, & contribuoit de tout ſon pouvoir à animer l'eſprit de mécontentement parmi le peuple. » » On ne ſauroit, diſoient-ils, faire aucun » changement dans la conſtitution eccléſiaſ- » tique, ſans le conſentement des Etats : » ces nouveaux établiſſemens ſont donc la » violation authentique d'une loi fondamen- » tale." Si les Abbés, ſur la ruine deſquels les nouveaux évêchés avoient été fondés, murmuroient avec violence, les nationaux, & ſur-tout les vrais patriotes, qui s'intéreſ- ſoient profondément au bien public, ne s'é- leverent pas avec moins de force contre ces innovations que ſoutenoient au contraire les Evêques entiérement dévoués aux cours de Rome & d'Eſpagne. Mais la Régente devoit obéir aux ordres du Roi, malgré les plaintes & les remontrances du peuple; elle ne céda donc point aux importunités des villes, où étoient aſſignés les nouveaux évêchés. Toutes, Anvers ſeule exceptée, dépu- terent à Mad.id, & convainquirent Philippe que cette nouvelle inſtitution, qui ſembloit l'infaillible préſage de l'établiſſement pro- chain de l'Inquiſition, écarteroit les étran-

gers de leurs provinces & détruiroit leur commerce (1). Liv. VII.

Tandis que la Régente s'occupoit à consolider l'établissement des nouveaux évêchés; elle tenoit exactement la main à l'exécution des édits du Roi, relatifs aux hérétiques. Ces sectaires furent poursuivis avec la derniere rigueur, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang; les loix de la nature & de l'humanité n'étoient souvent pas plus respectées que celles du pays. La Régente n'approuvoit pas personnellement ces mesures cruelles & sanguinaires; mais elle étoit conduite en tout par Granvelle (2) dont elle savoit que les principes étoient absolument adoptés par Philippe, & dont, par cette raison, elle suivoit l'avis contre sa propre opinion. 1565.

Mécontentement de la Noblesse.

Il étoit rare que les affaires relatives aux nouveaux évêchés & à l'exécution des édits fussent portées au conseil, & lorsque cela arrivoit, elles y étoient proposées comme étant déjà arrêtées; & non comme des questions

(1) Meteren, Lib. II. p. 37. Bentivoglio. Grotius &c.

(2) Nouvel Archevêque de Malines, parvenu à la dignité de Cardinal.

Liv. VII. 1565.

qu'il fallût discuter : la Régente se décidoit sur l'avis de Granvelle; & le conseil ne faisoit que donner la sanction à ce qui avoit été résolu entre elle & ce Ministre.

Il n'est pas surprenant qu'une conduite si excessivement absolue eût donné beaucoup d'ombrage aux autres conseillers jaloux des préférences accordées à Granvelle. Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmont & de Horn (3) en furent sur-tout offensés. Leur rang, leur mérite, leurs services, & la confiance que leur avoit toujours témoigné Charles-Quint, devoient leur donner la plus grande influence dans les conseils les plus secrets de la Régente, & ils furent vivement offensés de la partialité qu'elle affectoit en toute occasion pour le Cardinal. „ C'étoit donc là, » disoient-ils, la récompense de leurs servi- » ces, & de l'attachement inviolable qu'ils » avoient toujours témoigné au Roi. Pour » prix de leur dévouement, on les soumet- » toit au despotisme d'un Ecclésiastique inso- » lent & hautain. La Duchesse n'avoit que » le nom de Régente, & Granvelle en avoit » tout le pouvoir; les affaires les plus im-

(3) Amiral des Pays-Bas.

» portantes étoient décidées ſuivant ſon opi- » nion particuliere ſans le conſentement, » ou même à l'inſu des autres conſeillers. » Leurs places dans le conſeil, leurs gou- » vernemens dans les provinces, n'étoient » que des mots vuides de ſens, de vains » titres qui ne leur donnoient que l'apparence » de l'autorité, ſans aucun pouvoir réel, ils » étoient comme le reſte des Flamands les » jouets de l'humeur arbitraire de Gran- » velle. "

On ne devoit pas s'attendre que le Prince d'Orange & les autres Seigneurs de la Cour auxquels on donnoit tant de ſujets de mécontentement fiſſent exécuter avec beaucoup d'exactitude les ordres du Roi. Envain s'efforçoit-on de détruire les nouvelles opinions, elles s'étoient répandues d'un bout à l'autre des Provinces. Granvelle attribuoit ces progrès à la négligence des Magiſtrats : le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont lui en imputoient toute la faute, & diſoient qu'il avoit aigri l'eſprit des peuples par des coups d'autorité incompatibles avec la liberté des Pays-Bas, & qu'il avoit rendu l'adminiſtration de la Régente odieuſe & mépriſable. Ces plaintes furent ſouvent adreſſées à la Ducheſſe de Parme elle-même, qui preſſée d'un autre côté

Liv. VII. 1565.

par les ordres positifs du Roi, obsédée par Granvelle, & très-inquiéte des conséquences sérieuses que pouvoit entraîner ce levain de sédition & de mécontentement, ne donnoit que des réponses ambigues, des espérances vagues, & des assurances générales que les mécontens seroient satisfaits.

Son animosité contre le Cardinal de Granvelle.

La Régente fut bien plus embarassée encore de la proposition que fit le Prince d'Orange en plein conseil de convoquer les Etats Généraux pour remédier à tant de maux. On ne devoit pas s'attendre que Granvelle y consentît; car il n'ignoroit pas combien généralement on abhorroit sa personne & son administration & quelle influence le Prince d'Orange auroit sur cette assemblée; mais il ne négligea point cette occasion de faire sa cour à son maître. Lorsque la Régente donna avis de la proposition du Prince d'Orange, & lui demanda ses ordres en conséquence; Granvelle lui représenta : „ que rien ne pouvoit » être plus préjudiciable à son autorité que » la tenue des états; à laquelle il falloit en » tout temps éviter de consentir; parce qu'elle » inspiroit ordinairement le dessein de donner » atteinte aux prérogatives de la couronne, » mais qu'il falloit rejetter sur-tout en ce » moment, où tant de citoyens de tout état

» étoient infectés de l'esprit de sédition ; que » les Abbés viendroient à cette assemblée » vivement irrités de la diminution faite à » leurs revenus ; que la noblesse du second » ordre & les députés des villes seroient » séduits par le Prince d'Orange, & les au- » tres Seigneurs mécontens ; que le peuple » toujours amoureux de nouveautés donne- » roit bien plus de confiance à ces députés » & s'intéresseroit plus vivement à leurs de- » mandes qu'à celles de la Régente & des » Ministres. "

Liv. VII. 1565.

Cet avis fut très-agréable à Philippe ; car il étoit parfaitement conforme à ses vues & à ses sentimens. Il ne balança donc pas à le suivre ; & renouvella sur le champ ses ordres à la Régente pour tenir rigoureusement la main à l'exécution de ses édits : ainsi le Prince d'Orange & les autres Seigneurs purent aisément comprendre qu'il étoit très-éloigné d'assembler les Etats, demandés sous le prétexte de déterminer s'il n'y avoit point d'expédiens plus doux & plus propres à arrêter les progrès de l'héréfie (4).

Les Nobles s'adressent à Philippe.

Les persécutions continuerent donc com-

(4) Bentivoglio, Lib. II. p 15.

me auparavant. La compassion qu'excitoient les malheureuses victimes du gouvernement, le mirent en horreur dans toutes les provinces. Les Magistrats rencontrerent des difficultés insurmontables à exécuter les ordres de la cour, & le nombre des Protestans augmenta chaque jour en raison des efforts que la Régente & ses Ministres faisoient pour les détruire. Granvelle cherchoit à persuader au Roi que la véritable cause des progrès de cette secte, étoit la négligence des gouverneurs des provinces. Ceux-ci n'ignoroient pas cette inculpation; elle les irrita au dernier excès, & ils résolurent de se venger de leur irréconciliable ennemi. Le prince d'Orange & les Comtes d'Egmont & de Horn, écrivirent une lettre au Roi, où après avoir attribué tous les troubles des Pays-Bas au despotisme du Cardinal, qui l'avoit rendu l'objet de la haine universelle, ils déclaroient: » qu'il leur étoit impossible de servir utile» ment le Roi & le peuple tant qu'un Minis» tre si coupable posséderoit exclusivement » un pouvoir illimité; mais que le gouverne» ment redeviendroit doux & cher aux Pays» Bas, si Granvelle étoit renvoyé; & qu'en » ce cas ils auroient le pouvoir aussi-bien » que le zele nécessaire pour soutenir l'au-

» torité royale & maintenir la pureté de la
» foi Catholique, à laquelle ils n'étoient pas
» moins attachés que le Cardinal. "

Liv. VII. 1565.

Après un délai de quelques mois, Philippe fit une réponse aussi douce qu'on pouvoit l'espérer; mais il observoit en la finissant : » que son usage n'étoit pas de renvoyer ses
» Ministres sur la plainte de leurs ennemis,
» sans leur donner la liberté & les moyens
» de se justifier; que la justice exigeoit mê-
» me que des inculpations générales les ac-
» cusateurs de Granvelle descendissent à des
» preuves particulieres de malversations; &
» que s'ils ne se soucioient pas de donner
» ces détails par écrit, l'un d'eux pouvoit
» venir à Madrid où il seroit reçu avec
» toute sorte d'égards & de distinction. "

Répugnance de Philippe à accorder leur demande.

Le prince d'Orange & les autres Seigneurs furent très-mécontens de cette réponse; & ils eurent le courage d'écrire à Philippe : » qu'ils étoient étrangement surpris qu'il ne
» daignât pas faire plus d'attention à leurs
» remontrances : qu'ils n'avoient point écrit
» leur premiere lettre, comme accusateurs
» de Granvelle : mais comme conseillers de
» leur Souverain, lesquels en vertu de cet
» emploi, étoient obligés de l'informer de
» tout ce qui leur paroissoit intéresser essen-

Liv. VII. 1565.

» tiellement ſes Etats : qu'ils ne déſiroient ni » ne demandoient que Granvelle reçût la » moindre diſgrace ; & qu'ils apprendroient » avec joie ſa fortune & ſa proſpérité par- » tout ailleurs que dans les Pays-Bas ; mais » qu'ils croyoient que ſa réſidence dans ces » provinces étoit incompatible avec la tran- » quillité publique ; ils ajouterent qu'ils n'eſti- » moient pas aſſez le Cardinal pour faire un » voyage en Eſpagne à cauſe de lui ; mais » que comme il plaiſoit au Roi de leur ac- » corder ſi peu de confiance, ils eſpéroient » être diſpenſés dorénavant de ſe trouver au » conſeil, où ils ne pouvoient plus aſſiſter » ſans déroger à leur dignité, & où d'ail- » leurs il leur étoit impoſſible d'être de la » moindre utilité, tant que le Cardinal con- » ſerveroit ſon pouvoir. "

Philippe répondit à cette ſeconde lettre qu'il feroit attention à ce qu'ils lui avoient repréſenté ; & qu'en attendant il les prioit de continuer à venir au conſeil.

Départ de Granvelle.

Les Gentilshommes Flamands virent alors que le Roi d'Eſpagne n'avoit aucune intention de ſouſcrire à leur requête ; cependant ils obéirent & ſe rendirent comme à l'ordinaire chez la Régente, mais ils donnerent dans toutes les occaſions tant de ridicules,

& marquerent tant de mépris au Cardinal, que celui-ci fatigué de ces dégoûts continuels demanda la liberté de se retirer. Philippe y consentit; mais avec beaucoup de répugnance; & ne pardonna jamais au Prince d'Orange & aux autres Seigneurs de l'avoir réduit à cette nécessité (5).

Liv. VII. 1565.

Ses principes adoptés par Viglius & Barlaimont.

Le départ de Granvelle ne procura point à ses ennemis les avantages qu'ils en attendoient. Ils s'étoient flattés de recouvrer de l'influence dans l'administration; mais Viglius (6) & le Comte Barlaimont, deux Catholiques zélés, grands partisans du Cardinal & absolument dans ses principes, eurent bientôt auprès de la Régente le même degré de faveur qu'avoit possédé le Ministre rappellé, & jouirent du même crédit & du même pouvoir.

Publication des décrets du Concile de Trente.

Quelque tems avant, le Concile de Trente avoit publié ses décrets, & Philippe, comme nous avons dit, étoit décidé à les faire recevoir dans tous ses états. Les troubles qui agitoient les Pays-Bas devoient lui faire craindre d'ajouter un nouveau levain à celui qui

(5) Bentivoglio. Grotius.

(6) Président du conseil privé, & regardé comme le plus grand jurisconsulte des Pays-Bas.

Liv. VII. 1565.

fermentoit. Les esprits étoient en combustion, & n'avoient pas besoin d'être aigris. Mais son genre de dévotion, & les maximes arbitraires qu'il avoit adoptées, le rendoient absolument contraire à tout expédient modéré, & le déterminerent à exiger l'obéissance aux décrets du Concile dans les Pays-Bas aussi bien qu'en Espagne & en Italie. Lorsque la Régente présenta au conseil les ordres qu'elle avoit reçus à cet égard, elle trouva les opinions très-divisées. Le Prince d'Orange soutint que la Régente ne pouvoit demander aux provinces de recevoir des décrets, dont un grand nombre étoit contraire aux loix fondamentales de la constitution; il ajouta que quelques Princes Catholiques même les avoient rejettés; & proposa de représenter au Roi combien il étoit nécessaire de révoquer ses ordres : plusieurs autres conseillers appuyerent son opinion. Mais Viglius représenta fortement la nécessité d'obéir aussitôt ; » L'église a, dans tous les tems, dit-il, assuré » par les Conciles généraux la pureté de sa » doctrine, & l'exactitude de sa discipline. Il » est impossible d'imaginer des remedes plus » efficaces contre les héréfies, qui causent » tant de désordres dans les Pays-Bas, que » les décrets qu'on propose de rejetter. S'ils

» ſe trouvent à quelques égards en oppoſi- Liv. VII.
» tion avec les loix & les priviléges du 1565.
» pays, on peut obvier aiſément à cet in-
» convénient en exécutant ces nouveaux
» réglemens avec prudence & modération.
» C'eſt une gloire particuliere à notre Sou-
» verain, & un avantage qu'il a ſur tous
» les autres Princes, que de n'être point
» réduit à la néceſſité de rejetter les décrets
» d'un Concile, dont la doctrine eſt le gui-
» de de ſa foi, mais de ſuivre des principes
» de gouvernement également néceſſaires au
» bien de l'égliſe, & propres à aſſurer la paix
» & la proſpérité de ſes ſujets (7).

Viglius perſuada la Régente, qui, ſans égard pour les repréſentations du Prince d'Orange, réſolut de faire publier les décrets. Mais tout concouroit à augmenter le nombre & le courage des Réformés. Les guerres civiles de France avoient expulſé un grand nombre de Proteſtans, qui s'étoient établis dans le Midi des Pays-Bas; les provinces du Nord étoient remplies de Miniſtres de cette ſecte par la correſpondance continuelle qu'elles avoient avec leurs voiſins, & ſur-tout

(7) Bentivoglio, T. II, p. 22.

Liv. VII. 1565.

l'Angleterre & l'Allemagne. Ce zele ardent qu'inſpirent des vérités nouvelles, animoit les Réformés qui ſoutenoient, avec cette opiniâtreté qui diſtingue toutes les ſectes, leurs dogmes religieux & faiſoient de nombreux proſélytes; encouragés encore par une infinité de livres contre la doctrine & les cérémonies Romaines. Pluſieurs Nobles & pluſieurs Magiſtrats étoient imbus de ces opinions. Les Gouverneurs des provinces montroient beaucoup de répugnance pour exécuter des édits qu'ils avoient déſapprouvés de tout tems, & qu'ils croyoient devoir occaſionner une dépopulation funeſte, en contraignant les citoyens les plus induſtrieux à fuir leur patrie : dans certaines villes les ordonnances du Roi étoient ſans vigueur; dans d'autres les Proteſtans étoient arrachés par le peuple des mains des Inquiſiteurs, qui quelquefois avoient peine à échapper à une populace irritée.

Le Comte d'Egmont eſt envoyé en Eſpagne.

La Régente étoit dans la plus grande perplexité. Elle déſiroit paſſionnément de voir approuver ſon Adminiſtration par le Roi; & ſe feroit volontiers conformé à ſes ordres; mais elle ne pouvoit s'empêcher d'être allarmée des remontrances réitérées qui lui étoient adreſſées, & des triſtes ſuites qui

pouvoient résulter d'une conduite si odieuse au peuple, elle jugea donc qu'il étoit convenable d'envoyer un des principaux Seigneurs du pays, pour informer le Roi, avec plus de détails qu'elle ne le pourroit par écrit, du véritable état des provinces. Elle donna cette commission au Comte d'Egmont, comme le plus agréable aux deux partis, & chargea Viglius de donner ses instructions en plein conseil. Le Prince d'Orange fut très-mécontent des termes dans lesquels elles furent énoncées, » ce tableau de l'état de nos » affaires, dit-il, n'est propre qu'à tromper » le Roi. Le rapport que le Président a fait » de nos calamités est fort au-dessous de la » vérité. Nous devons découvrir dans leur » principe ces plaies qui affligent le pays. » Autrement le Roi ne pourra jamais y apporter les remedes convenables. Ne lui » faisons pas croire, par un faux exposé, » les hérétiques moins nombreux qu'ils le » sont, apprenons-lui que chaque province, » chaque ville, chaque village en sont pleins; » ne lui déguisons pas qu'ils méprisent les » édits, & respectent peu les Magistrats. Il » lui sera aisé de voir alors, qu'il est impossible d'introduire l'inquisition dans notre » patrie; & il sera convaincu que les ref-

Liv. VII.

1565.

Liv. VII. 1565.

» ſources qu'il médite d'employer ſont pires » que le mal. Le Prince d'Orange ajouta, que » bien qu'il fût un zélé Catholique & un » fidele ſujet du Roi, il croyoit que les » diſſentions dont l'Allemagne & la France » étoient déchirées, ne prouvoient que trop » qu'il ne falloit pas forcer les conſciences, » & que l'héréſie ne devoit pas être com- » battue par le fer & par le feu; mais par le » raiſonnement & la perſuaſion; & qu'il ne » falloit point eſpérer de gagner ceux qu'on » égorgeoit comme de vils animaux." Il repréſenta encore qu'il étoit abſurde de propoſer dans ces circonſtances l'admiſſion des décrets du Concile de Trente, & conclut à ce qu'il fût ordonné au Comte d'Egmont de ſupplier le Roi d'en ſuſpendre la publication juſqu'à ce que les tumultes fuſſent appaiſés. Mais la Régente ne vouloit ni ne pouvoit ſuivre l'avis du Prince d'Orange préférablement à celui de Viglius. Elle appella le Comte d'Egmont en particulier, & lui ayant renouvellé ſes premieres inſtructions, elle le fit partir auſſi-tôt pour l'Eſpagne, après l'avoir flatté de l'eſpoir que s'il ſavoit profiter de cette occaſion; il reviendroit en poſſeſſion de toute la faveur de ſon maître (8).

(8) Bentivoglio Lib. II. Grotius Lib. I.

Le Roi le reçut avec toute ſorte de conſidération, & lui continua ces témoignages d'eſtime tout le tems qu'il fut en Eſpagne. A ſon départ il lui fit préſent de 50,000 florins, & comme le Comte d'Egmont avoit pluſieurs filles, Philippe lui promit de procurer à chacune un établiſſement convenable. Les hiſtoriens different beaucoup entr'eux au ſujet de cette ambaſſade. Le récit le plus probable eſt que quelque équivoque que fût la réponſe du Roi d'Eſpagne aux ſollicitations du Seigneur Flamand, celui-ci ſéduit par la douceur que ſon Maître affecta en parlant des édits, & par les proteſtations qu'il fit de ſon attachement pour ſes ſujets des Pays-Bas, fut la dupe de ſa propre ſincerité, & ne mit pas en doute que Philippe ne fût très-décidé à changer de maximes & de conduite. Il eſt certain (9) qu'il retourna en Flandres très-ſatisfait de la Cour d'Eſpagne, & qu'il exalta les bontés du Roi, & l'amour dont il étoit pénétré pour ſes peuples. Le Prince d'Orange ne prit pas ſi aiſément le change. *Le Comte d'Egmont*, dit-il, *a été trompé par les artifices Eſpagnols. Son amour-propre &*

Liv. VII. 1565.

Comment il y eſt reçu.

(9) Grotius.

Liv. VII.

1565.

son intérêt particulier ont aveuglé sa pénétration, & lui ont inspiré cette dangereuse sécurité pour la chose publique (10).

En conséquence du rapport du Comte d'Egmont, on ordonne une conférence.

Mais quoique les rapports du Comte d'Egmont ne pussent satisfaire le Prince d'Orange, la plupart des conseillers & la Régente elle-même y donnerent toute créance. Autrement celle-ci n'auroit jamais consenti à la proposition qui fut faite dans le conseil d'assembler à Bruxelles un certain nombre d'ecclésiastiques & d'hommes de loi, pour aviser aux moyens les plus sûrs d'arrêter les progrès de l'héréfie. La Duchesse de Parme y consentit aussi-tôt, sans s'informer, comme elle avoit coutume de le faire, si cette conférence seroit agréable au Roi. Elle y appella les Evêques d'Arras, d'Ypres & de Namur; Ravenstenius & Jansenius, deux ecclésiastiques très-considérés, les deux Présidens des conseils provinciaux de Flandres & d'Utrecht, & les deux plus fameux Jurisconsultes de Malines & du Brabant.

Le résultat de leurs déliberations, fut qu'il falloit établir dans les provinces des écoles pour élever la jeunesse dans les principes de

(10) Vid. Villiam's Apology p. 485.

la foi Catholique; qu'on donneroit une attention févere à la réforme de la vie licentieufe du clergé; & qu'on puniroit les hérétiques par des châtimens plus doux que ceux dont on avoit trop éprouvé le peu d'efficacité (11). Liv. VII. 1565.

Philippe en est offensé.

La Régente, ayant informé Philippe du réfultat de cette conférence, fut très-furprife de voir que, loin de l'approuver, il la condamnoit fortement d'y avoir confenti. » Les » objets qui y ont été difcutés, étoient déja, difoit-il, des points fixés par fon autorité; & par cette raifon ne devoient pas » avoir été mis en déliberation; les défordres qui donnoient tant d'inquiétude à la » Régente, étoient arrivés par la connivence » ou la négligence de fes Miniftres; mais fi » quelques-uns d'eux déformais manquoient » de zele ou de vigueur dans l'exercice de » leurs charges, il falloit les renvoyer auffi-tôt, & en nommer d'autres à leur place; qu'enfin elle ne pouvoit lui rendre » aucun fervice qui lui fût plus agréable, » & contribuât davantage à fa gloire que » d'étouffer l'héréfie dans les Pays-Bas.

---

(11) Bentivoglio, L. II. p. 25.

Liv. VII. 1565. Perſécutions renouvellées.

La Ducheſſe de Parme, dès le commencement de ſon adminiſtration, avoit montré le plus grand empreſſement de plaire à la Cour d'Eſpagne ; rien n'avoit pu la faire conſentir à la conférence derniere que la conviction qu'elle ſeroit approuvée par le Roi. Le Comte d'Egmont le lui avoit perſuadé ; auſſi-tôt qu'elle eût reconnu ſon erreur, elle publia un édit qui confirma tous les précédens, & enjoignit aux Gouverneurs & aux conſeils particuliers d'y tenir la main avec la plus grande exactitude (12).

Viglius (13) balança lui-même à conſeiller dans cette circonſtance des meſures ſi violentes, qui exciterent une ſurpriſe & une indignation univerſelles. Les eſpérances que l'on avoit conçues du voyage du Comte d'Egmont en Eſpagne, avoient été en quelque ſorte réaliſées, par ce qu'il avoit rapporté des diſpoſitions du Roi. Le chagrin de ſe voir trompé dans une attente ſi douce, aggrava le mécontentement général. On n'accuſa point le Comte d'Egmont ; on ne douta pas qu'il n'eût été trompé ; mais on déteſta

(12) Meurſius Gul. Auriac. p. 4. 5.

(13) Ibidem. p. 4.

Le

la perfidie de Philippe & la duplicité de ses Ministres.

Liv. VII.

1565.

Le Comte étoit trop sensible à tout ce qui pouvoit intéresser son honneur pour n'en être pas profondément affecté ; & il se plaignit amérement que le Roi n'avoit eu d'autre dessein en lui montrant tant de modération, que de le tromper, de lui attirer la haine & le mépris de ses concitoyens, & de lui faire perdre ainsi son crédit & son autorité (14).

Remontrances du Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange fut le seul qu'un changement si inattendu ne surprit pas. Lorsque le nouvel édit lui parvint, il écrivit à la Régente : » que dans les dispositions pré-
» sentes où se trouvoit le peuple, il étoit
» impossible aux fideles serviteurs du Roi
» de suivre ses ordres sans exciter une guerre
» civile ; que si son Altesse étoit invariable-
» ment déterminée à faire exécuter sur le
» champ & sans restriction les édits, il dé-
» siroit que sa place fût remplie par une
» personne plus propre à seconder ses vues,
» & qui eût plus de crédit sur l'esprit du
» peuple ; que le Roi n'ignoroit pas le dé-

(14) Strada Lib. IV. p. 118.

Liv. VII. 1565.

» vouement qu'il avoit fait paroître dans » d'autres occasions pour son service ; qu'ainsi » sa conduite présente ne pouvoit être at- » tribuée, ni à une diminution de zele, ni » à un manque de fidélité ; mais à la per- » suasion intime où il étoit de ne pouvoir » condescendre à l'obéissance qu'on exigeoit » de lui, sans nuire infiniment à lui-même » & aux Pays-bas " (15).

Le Prince d'Orange, les Comtes d'Egmont & de Horn, ne marquerent donc leur mécontentement de la conduite du gouvernement que par des plaintes & des représentations. Il paroît que c'étoit leur désir sincere aussi-bien que leur intérêt d'éviter d'encourir la disgrace du Roi ; & ils lui donnerent toutes les marques de fidélité qu'il pouvoit raisonnablement attendre de sujets, qui, membres d'un état libre, avoient juré de maintenir les loix fondamentales.

Un compromis.

La conduite de beaucoup d'autres Nobles ne fut ni aussi scrupuleuse, ni aussi réservée. Ils formerent alors une confédération, par laquelle ils s'engageoient à se soutenir les uns les autres, pour empêcher l'établissement

(15) Gen. Hist. of the Netherlands.

Liv. VII. 1565. St Aldegonde.

de l'inquiſition. Le premier moteur de cette ligue fut Philippe de Marnix, Seigneur de St. Aldegonde, Gentil-homme très-diſtingué par ſon éloquence, ſon adreſſe, & ſon habileté politique; qui eut l'honneur de contribuer plus qu'aucune autre perſonne, le Prince d'Orange ſeul excepté, au ſuccès de cette heureuſe révolution qui fit ſecouer aux provinces du Nord des Pays-Bas le joug Eſpagnol. Par ſon avis, & ſous ſa dictée, on dreſſa un écrit ſous le nom de compromis, que nous placerons ici, parce qu'il peint avec vérité l'eſprit qui animoit alors les Flamands.

» Comme certaines perſonnes mal-inten-
» tionnées, ſous le maſque du zele pour la
» foi Catholique, mais dans le fait excitées
» par l'orgueil, l'ambition, & la cupidité,
» ont perſuadé au Roi notre Seigneur, d'in-
» troduire dans ces provinces le plus déteſ-
» table des tribunaux, l'Inquiſition, qui non
» ſeulement eſt contraire à toutes les loix
» divines & humaines, mais encore ſurpaſſe
» en cruauté les inſtitutions barbares des
» tyrans les plus féroces du paganiſme; qui
» ſoumet toute autorité à celle des Inquiſi-
» teurs, réduit tous les hommes à un per-
» pétuel & miſérable eſclavage, & par les

Liv. VII. 1565.

» recherches qu'il ordonne, expoſe les ci-
» toyens les plus vertueux à des inquiétu-
» des continuelles; de ſorte que ſi un Prê-
» tre, un Eſpagnol, un méchant en crédit,
» un perfide favori le veulent, ils peuvent
» au moyen de cette inſtitution accuſer un
» citoyen quelconque, quelque innocent qu'il
» puiſſe être, le faire empriſonner, con-
» damner & mettre à mort, ſans qu'il ſoit
» confronté à ſes accuſateurs, ſans qu'on
» lui accorde de fournir des preuves de ſon
» innocence, ou de parler pour ſa défenſe.
» Déterminés par ces conſidérations, nous
» ſousſignés avons réſolus de pourvoir à la
» ſûreté de nos familles, de nos biens & de
» nos perſonnes, & dans ce deſſein nous
» nous uniſſons par ce compromis dans une
» confédération ſacrée, promettant par un
» ſerment ſolemnel de nous oppoſer de tout
» notre pouvoir à l'établiſſement de la dite
» Inquiſition dans nos Provinces, ſoit qu'on
» l'entreprenne ouvertement ou ſecretement,
» & de quelque nom qu'elle ſoit appellée,
» Inquiſition ou viſite, commiſſion ou édit.
» Nous déclarons en même tems que nous
» ſommes loin de concevoir le deſſein de
» rien tenter de préjudiciable aux intérêts
» du Roi notre Souverain; que notre inten-

» tion invariable est au contraire de soute- Liv. VII.
» nir & défendre son gouvernement, de 1565.
» maintenir la paix & de résister de tout
» notre pouvoir à toutes séditions, tumultes
» ou révoltes. Et conformément à ces ré-
» solutions, nous avons juré, & par la pré-
» sente nous promettons & jurons de res-
» pecter toujours le gouvernement comme
» une constitution sacrée, & nous prenons
» le Tout-Puissant à témoin que jamais nous
» ne l'affoiblirons, ni n'agirons contre lui,
» soit en paroles, soit en actions.

» Nous promettons aussi & jurons de nous
» défendre réciproquement les uns les au-
» tres, en tous lieux & en toutes occasions
» contre toute attaque qui nous sera faite,
» ou toute persécution qui sera suscitée con-
» tre quelqu'un d'entre nous, relativement
» aux intérêts énoncés dans ce compromis.
» Et nous déclarons qu'aucune inculpation
» de nos persécuteurs, & de quelque nom
» qu'ils qualifient notre conduite, soit rébel-
» lion, soit sédition, ou toute autre épithe-
» te, nous ne serons point détournés de
» notre serment & de l'exécution de notre
» promesse. Aucune des actions qui tendent
» à s'opposer aux iniques décrets de l'inquisi-
» tion, ne mérite le nom de rebellion; si

Liv. VII. 1565.

» quelqu'un de nous eſt donc attaqué directement ſous le prétexte de ſon oppoſition à ces décrets, ou ſous celui de le punir pour fait de rébellion ou de ſédition, nous jurons par la préſente de nous efforcer par tous les moyens légitimes de procurer ſa délivrance."

» Dans ces cas, & dans toute autre partie de notre conduite, relative à l'inquiſition, notre volonté eſt de nous ſoumettre à l'opinion générale des confédérés, ou à l'avis de ceux que nous déſignerons unanimement pour nous aider de leurs conſeils.

» En temoignage de la pureté de nos intentions, nous invoquons le St. Nom du Dieu vivant, comme ſcrutateur de nos cœurs, le priant humblement de nous accorder la grace de ſon St. Eſprit, afin que toutes nos entrepriſes puiſſent être accompagnées de ſuccès, augmenter la gloire de ſon nom, contribuer au ſalut de nos ames, & procurer la paix & le véritable avantage des Pays-Bas.

Tels étoient les termes de ce compromis qui ſe répandit promptement dans toutes les provinces, & fut ſigné de perſonnes de tout rang, & de toute ſecte. Des livres où l'on ſoutenoit la néceſſité de la liberté de conſ-

cience, où l'on combattoit les abſurdités des doctrines de l'Egliſe Romaine, & où l'on faiſoit des peintures hideuſes de l'inquiſition, parurent en même-temps & furent prodigieuſement multipliés. Liv. VII. 1565.

La Régente fut très-agitée de cet événement, & commença à redouter fortement les ſuites qui devoient probablement réſulter de tant de mécontentemens & de murmures. Elle n'avoit jamais fait une attention aſſez ſérieuſe aux obſervations du Prince d'Orange & de quelques autres conſeillers; elle ſe plaignit alors amérement de la ſituation où la réduiſoient les ordres de la Cour d'Eſpagne. „ » A quoi bon, diſoit-elle, promulguer des » édits, quand je manque de pouvoir pour » les faire exécuter? Ils ne ſervent qu'à au» gmenter l'audace du peuple & à rendre » mon autorité mépriſable." (16)

Diſcours du Prince d'Orange dans le conſeil.

Le Prince d'Orange & les Comtes de Horn & d'Egmont s'étoient toujours abſentés du conſeil depuis la nouvelle publication des édits. La Régente leur écrivit de la maniere la plus preſſante, les requérant de venir prendre leurs places. Ils ſouſcrivirent auſſitôt à

(16) Bentivoglio & Strada.

Liv. VII. 1565. sa demande, & la Régente après les avoir informés des raisons qu'elle avoit de les consulter, les pria de lui donner leurs avis sans ménagemens & sans réserve.

Le Prince d'Orange parla le dernier & s'exprima ainsi : (17)

» Plût à Dieu que mes avis eussent obtenu quelque confiance lorsque je hazardai » de prédire ce qui arrive maintenant ; on » n'auroit pas eu recours d'abord à des remedes extrêmes, qui ont aigri les esprits, & » les personnes qui sont tombées dans l'erreur n'y auroient pas été confirmées par » les moyens même que l'on a employés » pour les en retirer. Assurément nous n'approuverions pas le Médecin, qui, pour » guérir une plaie qui sembleroit exiger des » remedes doux, proposeroit de couper, ou » de brûler la partie malade. "

» Il y a deux sortes d'Inquisitions. L'une » est exercée au nom du Pape, & l'autre » le fut long-tems par les Évêques ; quant

(17) Ce discours est rapporté tout au long par Nicolas Burgandius qui compila son Histoire sur les papiers du président Viglius. Voyez l'Histoire de Brandt de la réforme des Pays-Bas.

» à cette derniere, la plupart des hommes » se laissent conduire par les préjugés, l'ha- » bitude; ainsi l'on peut croire sans pré- » somption que cette espece d'inquisition, » très-étendue par l'accroissement du nombre » des Evêques, pourra s'établir sans difficul- » té; & paroîtra suffisante; quant à la pre- » miere, elle est un juste objet d'horreur & » doit être abolie sans délai.

Liv. VII.

1565.

» Pour ce qui est des édits qui ont été si » fréquemment publiés contre les novateurs » en matiere de religion, ne m'écoutez pas; » mais croyez-en votre propre expérience: » elle vous apprendra que les persécutions » qu'ils ont ordonnées, n'ont servi qu'à au- » gmenter & propager les erreurs contre » lesquelles elles étoient dirigées. Les Pays- » Bas sont depuis quelques années une éco- » le, où l'observateur le moins attentif peut » avoir appris combien la persécution est » un expédient insensé pour étouffer l'hérésie. » Les hommes ne renoncent pas pour rien » à la vie; & s'exposent encore moins sans » motif à de cruels supplices. Le mépris de » la mort & de la douleur, que portent au » plus haut degré les hérétiques qu'on livre aux » bourreaux, produit les effets les plus puissans » sur l'esprit des spectateurs en faveur d'une

Liv. VII. 1565.

» religion pour laquelle ils voient souffrir
» avec tant de courage. Emus de pitié, pé-
» nétrés d'admiration pour cette fermeté in-
» concevable, les hommes qui l'observent
» sont bien tentés de soupçonner qu'elle doit
» être le fruit de la vérité; les hérétiques ont
» été traités en France & en Angleterre avec
» autant de sévérité qu'en Flandres; cette con-
» duite a-t-elle mieux réussi dans ces Etats que
» dans nos Provinces? N'a-t-on pas eu sujet de
» penser-là comme ici, ce que l'on disoit
» autrefois des anciens chrétiens, que le sang
» des martyrs étoit la semence féconde qui
» produisoit à l'Eglise de nombreux prosély-
» tes? L'Empereur Julien, l'ennemi le plus
» formidable qu'ait jamais eu le Christianis-
» me, étoit convaincu de cette vérité; &
» savoit que l'oppression, & la rigueur ne
» serviroient qu'à enflammer ce zele ardent
» qu'il désiroit d'éteindre. Il eut donc recours
» à l'arme puissante du ridicule & du mépris,
» & trouva ce moyen beaucoup plus efficace
» que la persécution. L'empire Grec fut, à
» différentes époques, infecté de diverses
» sortes d'hérésies. Ætius enseigna des erreurs
» sous le regne de Constance, Nestorius
» sous celui de Théodose, Arius sous celui
» de Constantin. On n'infligea jamais contre

» les héréſiarques eux-mêmes ou contre leurs
» diſciples des châtimens ſemblables à ceux Liv. VII.
» qui déſolent aujourd'hui les Pays-Bas; que 1565.
» ſont devenues cependant toutes ces erreurs
» que leurs auteurs eurent tant de peine à
» répandre? Telle eſt la nature de l'héréſie :
» la mépriſez-vous? elle tombe de caducité.
» La perſécutez-vous? vous lui donnez ſans
» ceſſe des forces nouvelles; c'eſt un fer que
» le repos rouille, & que le travail aigui-
» ſe; dédaignez-la; détournez-en les yeux :
» elle perdra bientôt ſa ſéduction la plus dé-
» cevante; ſa force la plus irréſiſtible, je
» veux dire, le charme de la nouveauté.
» Mais ce ne ſont point les exemples des
» Princes payens que je veux propoſer à
» la Régente, qu'elle ſuive les traces du der-
» nier Empereur de glorieuſe mémoire, du
» grand Charles-Quint, ſon pere, qui fut
» convaincu par ſa propre expérience que
» les moyens doux étoient les ſeuls puiſ-
» ſans; tandis que la ſévérité ne produiſoit
» que du mal; il abandonna celle-ci, & adopta
» des maximes modérées pluſieurs années avant
» ſon abdication.

» Philippe même a paru pendant quelque 1566.
» tems porté à la douceur. Les ſuggeſtions
» des Evêques, l'influence des eccléſiaſtiques

Liv. VII. 1566. » qui l'entourent, l'en ont détourné. Que » ces hommes intolérans motivent leur con» duite, s'ils le peuvent : pour moi je » ſuis pleinement convaincu qu'il eſt im» poſſible de déraciner par la force les maux » qui affligent les Pays-Bas, ſans boulever« ſer cet Etat de fond en comble. Je finirai » en vous obſervant que vous êtes tous in» formés que les Proteſtans Flamands ſont en » correſpondance avec ceux de France, crai» gnons de les irriter plus qu'ils ne le ſont, » de peur qu'en imitant les Catholiques Fran» çois dans leur ſévérité, nous n'envelop» pions comme eux notre pays dans les hor» reurs d'une guerre civile. "

Ce diſcours ne fut pas entiérement ſans effets : il convainquit la Régente qu'il falloit faire quelques conceſſions aux confédérés, ou avoir recours aux armes. Ce dernier parti étoit celui pour lequel elle penchoit le plus, parce qu'elle ſavoit qu'il ſeroit plus agréable au Roi qu'aucune conciliation. Elle propoſa donc au Comte d'Egmont le commandement de quelques troupes qu'elle deſtinoit à ſoumettre les mécontens ; mais le Comte le refuſa, diſant nettement qu'il ne pouvoit combattre avec honneur pour la défenſe de l'inquiſition. La Ducheſſe de Parme choiſir

donc dans l'alternative, à laquelle elle ſe voyoit réduite, le parti qui contrarioit ſes vues, & s'efforça d'adoucir les eſprits en diminuant quelque choſe de la rigueur des édits. (18) Liv. VII. 1566.

Dans l'intervalle de ces délibérations, un ſi grand nombre de perſonnes avoit accédé au compromis, que les confédérés ſe crurent aſſez forts pour tenter de remplir leurs engagemens. Ils partirent en conſéquence pour Bruxelles, où la Régente réſidoit, & députerent auprès d'elle pour obtenir la permiſſion de lui communiquer leurs opinions & leurs ſentimens ſur des objets importans qui intéreſſoient également le Roi, leur Souverain, & leur ſûreté perſonnelle. Les divers membres du conſeil ne s'accorderent point ſur la réponſe qu'il convenoit de faire à cette requête. Pluſieurs opinerent à ce qu'elle fût abſolument rejettée ; d'autres furent d'avis que deux ou trois confédérés au plus fuſſent admis ; mais ceux qui prétendoient qu'il feroit fort dangereux dans les circonſtances critiques où l'on ſe trouvoit, de fournir quelque prétexte plauſible aux mécontens, en leu

(18) Brandt, p. 165. Vol. I.

Liv. VII. 1566.

refusant une grace à laquelle tout habitant des Pays-bas avoit droit, prévalurent d'autant plus aisément que les confédérés étoient sans armes, & qu'il n'y avoit aucun danger à les admettre.

Ils entrerent dans Bruxelles au commencement d'Avril quinze cent soixante-six, au nombre de trois ou quatre cens, tous à cheval. On voyoit à leur tête, outre Brederode, qui descendoit des anciens Comtes de Hollande, les Comtes de Culembourg & de Fresemberg, le Marquis de Mons, le Baron de Montigni, & Louis de Nassau, frere du Prince d'Orange, tous seigneurs distingués, & qui jouissoient du plus grand crédit dans les Provinces.

Ils vinrent en corps de deux en deux, depuis la Maison du Comte de Culembourg, & furent reçus par la Régente accompagnée du Conseil d'Etat.

Requête des Nobles.

Ils commencerent leur requête en déclarant : „ que de même qu'ils n'avoient jamais „ manqué de fidélité au Roi, ils étoient en„ core invariablement déterminés à persister „ dans l'attachement qu'ils devoient à leur „ Souverain ; qu'ils ne doutoient pas que „ leur conduite actuelle ne fût mal interpre„ tée ; mais qu'ils aimoient mieux courir ce

» risque, que de laisser ignorer à la Ré- Liv. VII.
» gente, des choses qu'ils regardoient comme 1566.
» de la plus sérieuse conséquence pour les
» intérêts du Roi & des Provinces; que le
» zele que Philippe témoignoit pour mainte-
» nir dans ses Etats la pureté de la foi Ca-
» tholique, méritoit les plus justes éloges,
» mais qu'une funeste expérience prouvoit
» que les moyens employés à ce but, n'a-
» voient qu'augmenté le mal : ils s'étoient
» long-temps flattés, disoient-ils, que les
» Etats se seroient assemblés pour trouver des
» expédiens plus doux & plus efficaces, mais
» puisque leur attente avoit été trompée,
» ils croyoient de leur devoir d'informer son
» Altesse que, si les principes de l'adminis-
» tration ne changeoient pas entiérement dans
» les affaires de religion, une révolte géné-
» rale étoit inévitable; leur désir le plus
» ardent étoit qu'elle voulût envoyer quel-
» que personne éclairée & bien intentionnée
» auprès du Roi, pour lui représenter forte-
» ment la nécessité d'adoucir les édits, ils
» la supplioient d'en suspendre l'exécution
» jusqu'à ce que la derniere volonté du
» Souverain fût connue; mais si l'on n'a point
» d'égards à nos très-humbles supplications,
» dirent-ils en finissant, nous prenons Dieu,

Liv. VII. 1566.

» le Roi, votre Alteſſe & ſes illuſtres Conſeillers à témoins que nous l'avons averti » des dangers qui menacent la tranquillité » publique, & nous ne ſerons point comptables des calamités que pourroient produire » vos refus. (19)

Réponſe de la Régente.

La Régente répondit par écrit à cette requête, „ qu'elle n'avoit pas le pouvoir de » ſuſpendre l'exécution des nouveaux édits; » mais qu'elle approuvoit qu'on envoyât en » Eſpagne une perſonne propre à faire agréer » les repréſentations du pays; qu'elle employeroit volontiers ſes bons offices pour » que ce député fût bien reçu à la cour; » qu'en attendant, elle donneroit ordre aux » inquiſiteurs de procéder avec modération » dans l'exercice de leurs charges, & qu'en » retour de ces conceſſions, elle eſpéroit que » les ſupplians éviteroient ſoigneuſement » toute occaſion d'offenſer le gouvernement. "

Les confédérés, très-mécontens de cette réponſe, en demanderent, avec inſtance, une moins vague, & plus explicite. La Régente, craignant de les renvoyer trop ai-

(19) Bentivoglio & Brandt.

gris, voulut qu'on leur communiquât les inſ-truĉtions qu'elle avoit cru devoir faire paſſer aux inquiſiteurs après une mûre délibération : elle leur enjoignoit de procéder dorénavant avec la plus grande douceur contre les coupables en matiere de religion, de n'en punir aucun de priſon, de banniſſement ou de confiſcation, à moins qu'ils ne fuſſent convaincus de pratiques ſéditieuſes, *& ces derniers ordres,* ajoutoit-elle, *devoient avoir force de loi, juſqu'à ce qu'on connût la derniere volonté du Roi.* Les confédérés s'engagerent, de leur côté, à ne point entreprendre d'établir aucune innovation, en matiere de religion; mais à attendre patiemment la déciſion des Etats, qu'ils eſpéroient trop légérement devoir ſe tenir bientôt, pour mettre fin à tous les abus.

Liv. VII. 1566.

Conformément à ſa premiere déclaration, la Régente fit partir auſſi-tôt le Marquis de Mons & le Baron de Montigni, pour aller préſenter au Roi la requête des confédérés : ces deux gentils-hommes ſe chargerent volontiers de cette commiſſion, ſans ſoupçonner que leur voyage ſeroit infruĉtueux, ou combien il leur deviendroit fatal; car on verra dans la ſuite, que Philippe ne les regarda point comme des Ambaſſadeurs de la

Les Marquis de Mons & le Baron de Montigni envoyés en Eſpagne.

Liv. VII. 1566.

Régente, mais comme des séditieux qui l'avoient réduite à la néceſſité de les revêtir de ce caractere, & comme les chefs d'une ligue contre ſon Gouvernement.

Zele fanatique des Réformés.

Dans cet intervalle, on répandit dans les Pays-Bas, que la Régente avoit permis la profeſſion publique de la religion Réformée. Dans cette croyance, le peuple ſortit des bornes dans leſquelles il étoit reſté juſqu'alors, & les Miniſtres Proteſtans prêcherent en pluſieurs endroits devant des aſſemblées nombreuſes de perſonnes qui vinrent armées dans l'intention de les défendre contre les entrepriſes des inquiſiteurs. Bientôt les Réformés pouſſerent plus loin leur audace; ils s'emporterent à des violences ouvertes contre les égliſes, & les dépouillerent de leurs plus magnifiques ornemens.

Ces excès commencerent d'abord en Flandres, & cet exemple fut bientôt ſuivi par les autres provinces. Le même eſprit de tumulte éclata dans les places de commerce, où la fréquente communication des étrangers Proteſtans, & cet eſprit républicain qui croît naturellement dans les grandes villes, avoit animé le peuple, & propagé tellement les nouvelles opinions qu'elles y étoient preſque généralement adoptées.

A Anvers les Réformés ſe porterent aux violences les plus inexcuſables. Ils inſulterent les Catholiques au milieu de leurs exercices religieux ; ils entrerent en foule dans la cathédrale qui étoit un des plus beaux édifices de l'Europe, renverſerent les autels, détruiſirent les tableaux & briſerent toutes les images des Saints. Liv. VII. 1566.

De la cathédrale ils coururent avec une fureur irréſiſtible aux couvens, & après en avoir enfoncé les portes & contraint les religieuſes & les moines à en ſortir pour ſe réfugier dans la ville & échapper à leur violence, ils les pillerent. Sous prétexte d'un zele religieux, le rebut de la populace avoit ſaiſi cette occaſion d'aſſouvir ſa cupidité. Le même eſprit ſéditieux ſe montra dans une infinité d'endroits. Ce fut un incendie terrible qui embraſa ſucceſſivement toutes les provinces ; les mêmes cauſes produiſirent partout les mêmes effets ; il y avoit trop de matieres combuſtibles pour que le feu n'éclatât pas de toutes parts.

La préſence de la Cour leur en impoſa davantage à Bruxelles ; cependant dans cette ville-là même il parut une grande fermentation ; la Régente craignit pour ſa perſonne & réſolut de ſe retirer à Mons. Les Com-

Liv. VII. 1566.

tes d'Egmont & de Horn, & le Prince d'Orange improuverent vivement ce projet ; car ils virent quel déshonneur alloit rejaillir sur eux, si la Princesse prouvoit par sa conduite qu'elle ne s'étoit pas crue en sûreté dans un endroit, où l'autorité résidoit en leurs mains & où ils jouissoient d'un si grand crédit. Ils firent tous leurs efforts pour la détourner de sa résolution ; ils répondirent sur leur tête des événemens, & promirent de s'employer de tout leur pouvoir pour réprimer les désordres qui causoient son inquiétude. Enfin elle céda à leurs instances & consentit de rester à Bruxelles (20).

Zele du Prince d'Orange pour arrêter le tumulte ; il y réussit.

La plupart des Seigneurs se rendirent aussitôt dans leurs gouvernemens respectifs. Le Prince d'Orange, Gouverneur d'Hollande, de Zélande, d'Utrecht, & de Bourgogne, étoit encore Vicomte & Gouverneur d'Anvers. Les historiens Catholiques avouent eux-mêmes qu'il s'étoit rendu souvent dans cette derniere ville, & y avoit réprimé avec vigueur les tumultes occasionnés par le fanatisme des Réformés. Il fit exécuter trois personnes, mit à l'amende plusieurs autres : il

(20) Bentivoglio, Brandt, &c.

fit rouvrir la cathédrale, & rétablit l'exercice de la religion Catholique.

1566.

Mais comme il étoit convaincu de l'impossibilité d'empêcher un si grand nombre d'hommes de professer leur religion, il avoit fait un arrangement avec ceux des Protestans qui avoient le plus de crédit dans leur parti, & leur avoit permis un libre exercice de la Réforme dans plusieurs églises de la ville, sous la condition qu'ils ne troubleroient ni n'inquiéteroient les Catholiques; qu'ils ne s'attrouperoient jamais en armes, & que leurs prédicans se garderoient d'invectiver l'église Romaine; il consentit que ce plan de conciliation subsistât jusqu'à ce qu'il fût la volonté derniere du Roi; & les Protestans s'engagerent à tenir cet accord, ou à quitter immédiatement les Pays-Bas.

La Régente approuva toute la conduite du Prince d'Orange en cette occasion, si ce n'est la permission qu'il avoit accordée aux Réformés de tenir leurs assemblées dans la ville. Il lui représenta qu'il n'avoit fait cette concession, que parce qu'une expérience journaliere lui avoit appris, qu'il lui seroit beaucoup plus aisé de prévenir les suites dangereuses du fanatisme des Réformés lorsqu'ils ne sortiroient point de la ville pour

Liv. VII. 1566.

leurs exercices religieux ; que les assemblées tenues sous les yeux des magistrats n'étoient jamais ni si nombreuses, ni si tumultueuses ; que les ministres n'osoient pas alors se livrer à cet enthousiasme contagieux qui excitoit les tumultes, ni invectiver si indécemment le gouvernement, que lorsqu'ils étoient en pleine campagne, où rien ne pouvoit refréner leur audace, ni celle du peuple embrasé par leurs séditieuses harangues. Ces » mesures, ajouta-t-il, sont non-seulement sa- » ges ; mais encore nécessaires. On ne doit » espérer ni de soumettre, ni de gagner les » Réformés. Ils se sont montrés fermement » résolus à établir dans la ville la liberté » de leur culte soit que le gouvernement le » tolérât, ou le défendit. Les assemblées » qu'ils tenoient en campagne ne montoient » pas à moins de 25,000 personnes, & cel- » les de la ville ne vont guere qu'à dix » mille. Mais où est l'armée capable de con- » tenir des sectaires si nombreux ? & quel » est l'habitant, même catholique, à qui l'on » persuadera de prendre les armes contre » ses concitoyens ? " (21).

(21) Brandt. van Meteren Lib. II.

Après avoir appaisé les troubles d'Anvers, Guillaume se rendit en Hollande & en Zélande, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. Il fit dans ces provinces aussi bien qu'à Anvers, tout ce que lui permettoient son pouvoir & son crédit, pour réprimer la licence des Protestans ; & nul autre n'y auroit aussi-bien réussi sans avoir de troupes pour en imposer : il leur persuada de rendre aux Catholiques les églises dont ils s'étoient emparés ; & excepté dans deux ou trois endroits, ils se contenterent de la permission que leur donna la Régente de tenir leurs assemblées dans les Fauxbourgs des villes ou dans la campagne.

Succès du Comte d'Egmont,

Le Comte d'Egmont ne montra pas moins d'activité dans les provinces où il commandoit. Son caractere & ses principes l'éloignoient de la cruauté & même de la sévérité ; & aucun homme n'étoit plus tolérant que lui. Cependant il étoit fortement décidé dans cette occasion de sévir pour plaire au Roi ; il se donna donc les plus grands mouvemens pour découvrir les auteurs des séditions, & en punit quelques-uns avec rigueur. Il rendit aux prêtres la liberté d'exercer leurs fonctions, fit ouvrir les églises qui avoient été fermées ; & força tous les Protestans de

Liv. VII. ſes gouvernemens à en paſſer par les conditions preſcrites par la Régente.

1566. Et de Horn.

Le Comte de Horn employa le même courage & la même rigueur à Tournai, où les déſordres avoient été plus grands que dans aucun autre endroit. Les habitans de cette ville, au nombre de ſix mille, ayant pris les armes, avoient aſſiégé la garniſon. Ils la réduiſirent bientôt à une telle extrémité, que le commandant fut obligé d'informer la Régente que, ſi elle ne lui envoyoit auſſi-tôt des ſecours, il ne pourroit pas tenir plus d'un jour. Elle n'avoit point aſſez de troupes pour les oppoſer aux ſéditieux; & ne vit d'autre reſſource pour ſauver la garniſon que d'envoyer le Comte de Horn, frere du Gouverneur de Tournai (22) pour appaiſer les habitans. Le Comte ſe fit un paſſage au milieu d'eux, au péril de ſa vie, & leur perſuada, avec beaucoup d'adreſſe, non ſeulement de lever le blocus, mais de mettre bas les armes, de ſe déſemparer des égliſes, & de ſe contenter pour leurs aſſemblées de certains endroits, qu'il leur déſigna hors de la ville (23).

(22) Le Baron de Montigni alors en Eſpagne.

(23) Brandt. Meteren.

La

Liv. VII.

1566.

Haine de Philippe pour ces Seigneurs & motifs de cetre haine.

La conduite du Prince d'Orange, & des Comtes de Horn & d'Egmont ne devoit assurément point leur donner lieu de craindre la disgrace du Roi; car ils ne montrerent pas moins de zele dans ces circonstances critiques, & n'eurent pas moins de succès que les autres gouverneurs (24), dont on assure que Philippe fut très-satisfait. Mais ils avoient depuis longtems improuvé si hautement les principes & les démarches du gouvernement, réclamé avec tant de force les priviléges nationaux, au sujet du séjour des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas, & blâmé si ouvertement les édits; ils s'étoient opposés avec tant de vigueur à l'établissement de l'Inquisition, & se montroient si constamment animés d'un zele patriotique pour leurs concitoyens & la conservation de leur liberté & de leur constitution, que tous ces motifs, joints au ressentiment de s'être vu en quelque sorte réduit par l'importunité des Seigneurs Flamands à rappeller Granvelle son Ministre favori, avoient entiérement irrité contre eux le Roi d'Espagne, dont l'humeur sombre, altiere & vindicative ne savoit pas pardon-

(24) Les Comtes d'Aremberg & de Megen.

ner, & que ni le tems, ni des ſervices eſſen-
Liv. VII. tiels ne purent jamais déſarmer.

1566. Le renvoi de Granvelle ne changea rien à la ſituation des affaires. Viglius & le Comte Barlaimont n'étoient pas moins les ennemis des chefs de la Nobleſſe Flamande que ce Cardinal abſolu, & s'empreſſoient également à donner des interprétations malignes à toutes leurs démarches. Ils étoient puiſſamment ſecondés par Granvelle, qui, peu de tems après qu'il fut ſorti des Pays-Bas, avoit été rappellé à Madrid & y jouiſſoit de ſon crédit ordinaire. Il ne manqua pas de l'employer à nuire à des ennemis qui lui avoient donné tant de ſujets de les haïr, & perſuada aiſément à ſon Maître, que le Prince d'Orange & les Comtes d'Egmont & de Horn étoient les premiers moteurs de tous les troubles. Philippe enflammé de colere contre eux, réſolut donc de leur faire éprouver tôt ou tard le poids de ſa colere; il crut cependant néceſſaire de ſe déguiſer encore, & témoigna, dans ſes lettres à la Régente, ſa vive reconnoiſſance pour le zele qu'elle avoit montré dans ces circonſtances délicates : il l'exhorta, auſſi-bien que les gouverneurs des provinces à continuer les efforts les plus actifs pour étouffer les tumultes de la maniere la plus

prompte & la plus convenable à la ſituation présente des affaires.

Il lui envoya en outre de l'argent, & donna ordre de lever un corps de troupes Catholiques ſur la fidélité & la ſoumiſſion abſolue duquel il pût compter.

1566.

Levée de troupes.

La Régente obéit auſſitôt, aſſembla de la cavalerie, & cinq régimens d'infanterie dont elle donna le commandement au Comte d'Erbeſtain, à Charles de Mansfelt, à Reuls, au Baron de Schomberg, & au Sieur de Hierges fils du Comte de Barlaimont.

Le Prince d'Orange & les Comtes de Horn & d'Egmont devinerent aiſément la deſtination de ces nouvelles levées, & en marquerent dans le conſeil le mécontentement le plus vif, diſant que c'étoit vouloir rallumer les flambeaux de la diſcorde.

Ils furent en même tems inſtruits par des lettres particulieres du Marquis de Mons & du Baron de Montigni, que quelle que fût la réponſe publique envoyée de la Cour d'Eſpagne à la Ducheſſe de Parme, perſonne à Madrid n'ignoroit que Philippe avoit été très-irrité des conceſſions qu'elle avoit faites en dernier lieu aux Proteſtans; que les Seigneurs Flamands étoient regardés comme les fauteurs des tumultes, & les protecteurs de l'hé-

résie ; que le Roi & ses Ministres parloient maintenant plus clairement qu'ils n'avoient encore fait; qu'on ne donnoit à la *confédération* d'autre nom que celui de *conspiration*, & que les séditions populaires étoient regardées comme une rebellion ouverte ; qu'il n'étoit plus douteux que le Roi, poussé par les suggestions de Granvelle & du Duc d'Albe, étoit très-décidé à faire éprouver son ressentiment à tous ceux qui y avoient eu quelque part ; & sur-tout à eux qu'il regardoit comme les plus coupables; qu'enfin, quoi qu'on ne prétendît se servir en cet instant que de troupes nationales, elles seroient bientôt appuyées par une armée Espagnole.

Le Prince d'Orange avoit demandé plusieurs fois à la Régente la permission de se démettre de ses emplois, ne pouvant, disoit-il, remplir en même tems ses devoirs envers sa patrie & obéir au Roi. La Régente avoit toujours refusé cette permission, & avoit accompagné ce refus des plus hauts témoignages d'estime, conjurant avec instance le Prince de ne pas l'abandonner dans un tems où elle avoit plus que jamais besoin de ses conseils & de ses secours. Il adressa directement au Roi la même demande, & en reçut la même ré-

ponſe & des aſſurances de confiance & d'amitié (25). Liv. VII.

Mais Guillaume n'étoit pas la dupe de ces apparences, & étoit mieux informé des vrais ſentimens de Philippe à ſon égard, & de ce qui ſe machinoit dans ſon Conſeil ſecret. Il s'étoit procuré, par le moyen d'une correſpondance qu'il entretenoit en France, une lettre de d'Alava, Miniſtre de Philippe à cette Cour, qui confirmoit les avis qu'il avoit reçus du Marquis de Mons & du Baron de Montigni. Dans cette Lettre, Alava inſiſtoit principalement ſur la néceſſité de profiter de l'occaſion favorable qui ſe préſentoit d'établir dans les Pays-Bas une autorité deſpotique que le Roi ambitionnoit depuis ſi long-tems avec tant d'ardeur; il engageoit la Régente à tromper les Seigneurs Flamands par la diſſimulation & les artifices qu'eux-mêmes avoient employés juſque là, en attendant qu'elle pût ſans danger quitter le maſque, & finiſſoit par l'aſſurer que Philippe, qui ne doutoit point qu'ils ne fuſſent les mobiles ſecrets de tous les troubles, ne tarderoit pas à leur 1566.

(25) Bentivoglio. Voyez la Lettre inſérée dans l'Apologie de Guillaume.

Liv. VII. 1566.

payer le ſalaire dû à leur perfidie, & avoit juré d'en faire un exemple effrayant & de punir avec la derniere rigueur les habitans des Pays-Bas (26).

Conférence à Dendremonde.

Le Prince d'Orange communiqua cette lettre importante à ſon frere Louis, aux Comtes d'Egmont, d'Hoogſtrate & de Horn, & à pluſieurs autres nobles, qui s'aſſemblerent à Dendremonde pour délibérer ſur les meſures qu'il convenoit de prendre; le Comte Louis bouillant & téméraire fut d'avis qu'il falloit, ſans plus tarder, engager le peuple à prendre les armes; mais le Prince d'Orange rejetta cette propoſition, & obſerva que s'ils commençoient la guerre dans la ſituation préſente des affaires, ils ne pourroient ni la faire avec ſuccès, ni juſtifier leur conduite; que l'Inquiſition étoit réellement abolie, les édits tombés en déſuétude, & une liberté raiſonnable accordée en matiere de religion; que la Régente ne pouvoit être blâmée d'avoir levé des troupes après les troubles à

(26) Voici les propres mots qui terminent cette Lettre : » De façon à faire tinter les oreilles de la » Chrétienté; dût-il metre en danger tout le reſte » de ſes états. « *Traduit Littéralement de l'Anglois*, Brandt 216. Rudanus p. 3. Meteren Lib. II.

peine aſſoupis, d'autant plus qu'elles n'é- toient compoſées que de nationaux; qu'ils ne pouvoient donc, en ce moment, allé- guer aucune bonne raiſon pour prendre les armes; mais qu'il ne doutoit pas qu'on ne leur en fournît bientôt de très-juſtes motifs; que ſon avis étoit donc de les attendre, & non-ſeulement de ſe tenir très-attentivement ſur ſes gardes, mais encore d'éveiller dans le peuple le ſentiment du danger dont il étoit menacé; afin qu'il ſe trouvât prêt à agir lorſqu'il en ſeroit tems.

Liv. VII.

1566.

Si le Comte d'Egmont eût été dans les mêmes ſentimens que le Prince d'Orange en cette occaſion, il n'eſt pas douteux que tous les autres n'euſſent unanimement concouru aux meſures projettées & qu'une union ſi redoutable par le pouvoir de ceux qui l'auroient compoſée & le crédit dont ils jouiſſoient parmi le peuple, auroit pu détourner le Roi de ſon plan, à raiſon de l'impoſſibilité qu'il eût entrevu à l'exécuter.

Mais on fut extrêmement étonné & embarraſſé d'entendre le Comte d'Egmont déclarer : » Que loin de prendre parti dans une
» ligue qui pût offenſer le Roi, il regar-
» doit ce projet comme également imprudent
» & criminel. Que les excès auxquels le peu-

Liv. VII. 1566.

» ple s'étoit porté avoient dû inſpirer au » Roi de la méfiance pour ſa fidélité; qu'il » étoit invariablement déterminé à effacer, » s'il étoit poſſible, ces ſoupçons, en s'em- » ployant vigoureuſement à réduire le peu- » ple à l'obéiſſance, & à le contraindre à » ne plus remuer; qu'il étoit très-perſuadé » que s'il pouvoit en venir à bout, & que » les autres gouverneurs des provinces y » réuſſiſſent auſſi, on n'entendroit plus par- „ ler de troupes Eſpagnoles; & qu'enfin il „ ne pouvoit ajouter foi aux deſſeins deſ- „ potiques qu'on attribuoit à Philippe contre „ les Pays-Bas, après les aſſurances que ce » Monarque lui avoit répétées tant de fois de „ ſes intentions favorables pour les Flamands."

Le Prince d'Orange & les autres Seigneurs mécontens s'efforcerent envain de le ramener à leur opinion. Quoique le Comte d'Egmont eût plus d'une preuve qu'on ne pouvoit compter ſur la bonne foi de Philippe, l'intérêt que ce Prince avoit paru prendre à ſa famille, les marques d'affection que ce Seigneur en avoit reçues, l'avoient trompé, & lui faſcinoient les yeux, au point de l'aveugler ſur les dangers imminens auxquels il étoit expoſé (27).

(27) Bentivoglio.

Le Prince d'Orange & ſes partiſans privés des ſecours d'un homme qui jouiſſoit d'un ſi grand crédit, virent qu'il ne leur reſtoit qu'à recouvrer les bonnes graces de Philippe, en ſecondant avec activité les vues de la Régente dans les meſures qu'elle alloit prendre pour aſſurer la tranquillité du pays.

Liv. VII. 1566.

La Nobleſſe concourt aux vues de la Régente.

Les Gouverneurs avoient travaillé de bonne foi dans cet objet; mais les choſes n'étoient point encore dans la ſituation où vouloit les mettre la Ducheſſe de Parme. Les Proteſtans embraſés d'un zele trop violent pour que l'autorité des Magiſtrats pût les contenir, continuoient à ſe porter aux excès les plus condamnables, ſur-tout dans la ville de Valenciennes, où toute la populace avoit embraſſé la Réforme. Cette ville forte & conſidérablement peuplée, voiſine de la France, à portée d'être ſecourue par les Proteſtans François qui étoient en correſpondance continuelle avec elle, étoit très-importante. La Régente crut qu'il étoit néceſſaire d'y placer une garniſon priſe dans les troupes nouvellement levées, & ſouhaitoit que les habitans conſentiſſent à la recevoir; mais quand elle vit qu'il étoit impoſſible de le leur perſuader, elle les déclara rebelles, & ordonna à Noircarmes de les aſſiéger. Quand

Soumiſſion des Réformés.

Liv. VII. 1566.

ils virent les batteries prêtes à foudroyer la ville, le courage leur manqua, & ils se rendirent à discrétion. Noircarmes ne fut pas plutôt entré dans Valenciennes qu'il ordonna que le Gouverneur & son fils, les Ministres Protestans & plusieurs des habitans qui avoient excité les derniers troubles fussent mis à mort; il défendit ensuite l'exercice de la religion Réformée & laissa dans la ville une forte garnison sous les ordres d'un zélé Catholique.

Le succès des armes de la Régente remplit les Protestans de terreur, & releva le courage des Catholiques. Tournai, Bois-le-Duc & plusieurs autres places se soumirent; la ville d'Anvers même consentit à recevoir garnison. Le parti Catholique acquit par ces diverses opérations une telle autorité, & les Réformés furent si intimidés, que tous les ministres Protestans furent bannis sans opposition, & l'exercice de leur religion entiérement aboli (28).

Le Comte de Brederode & quelques autres Seigneurs présenterent alors une nouvelle requête; mais leurs remontrances n'étoient

(28) Bentivoglio. p, 47.

plus de ſaiſon; ni la Ducheſſe de Parme, ni les confédérés n'étoient plus dans cette ſituation où ceux-ci pouvoient donner la loi, & celle-là la recevoir. La Régente avoit des troupes à ſes ordres, & la plupart des mécontens convaincus de leur foibleſſe, s'étoient hâtés de ſe ranger à l'obéiſſance & de montrer du dévouement au miniſtere. Le Comte de Brederode demanda une audience; mais elle lui fut refuſée; & il ne reçut d'autre réponſe que celle-ci : Lui & ſes partiſans avoient donné aux conceſſions de la Régente une étendue à laquelle elle n'avoit jamais penſé : ils avoient encouragé les ſéditions, & rompu par leur conduite la convention que le miniſtere avoit daigné faire avec eux, & s'étoient ôté tout droit de ſe plaindre" (29).

Brederode vit qu'il ne lui reſtoit d'autre reſſource que celle des armes; il réſolut de tenter la fortune, ſe retira auſſi-tôt en Hollande, & ayant aſſemblé un corps de troupes, il ſe fortifia dans la ville de Vianen. Mais les Comtes d'Aremberg & de Megen fondant tout à coup ſur lui, il fut obligé de

(29) Brandt & Bentivoglio.

Liv. VII. 1566.

fuir en Allemagne. Il retourna dans les Pays-Bas l'année ſuivante, & mourut dans le château de Harnhoff (30); il étoit très-reſpecté des Proteſtans, mais avoit montré plus de zele que de talens, & ne poſſédoit aucune des qualités néceſſaires à un chef de parti.

Tranquillité rétablie.

Après l'expulſion du Comte de Brederode les Réformés n'eurent plus aucuns moyens de remuer. Une tranquillité profonde ſuccéda aux troubles qui avoient ſi violemment agité les Pays-Bas. Les égliſes furent réparées, les autels rétablis, les images replacées; tout rentra dans l'obéiſſance: les Magiſtrats recouvrerent autant d'autorité qu'avant les émeutes; & les mécontens semblerent n'avoir d'autre ambition que de ſe ſurpaſſer les uns les autres dans les preuves de leur attachement & de leur zele pour le ſervice du Roi & de l'Egliſe.

(30) Brandt.

Fin du premier Tome.